



LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE LESSE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

14<sup>e</sup> année  
1989

*Rapport  
des  
Activités*





LES BARBOUILLONS  
++++  
PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION  
JANVIER 1982                      Numéro 60

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
                  Au Tilleul, 113  
                  6921        CHANLY  
                  Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 14/2 : La LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX (12e étape) :  
                  aux confins de la Famenne et du Condroz, Gendron-Furfooz

R-V.: 9.30h à l'église de GENDRON (village).

N-B.- L'Assemblée Générale du 23/1 a décidé de ramener le nombre des  
          activités générales à 1 par mois pendant la mauvaise saison,  
          c'est-à-dire de novembre à mars.

Le calendrier des activités de printemps sera fixé au cours de  
la prochaine réunion du Comité.

### ACTIVITES DES "JEUNES"

Le samedi 13 février à 20h, au Domaine des Masures à HAN/LESSE,  
séance de diapositives de Marc PAQUAY. "Par définition", les diapositives  
seront belles et traiteront d'ornithologie...

Au programme : Voyage de l'équipe ornithologique à Texel, du 30 avril  
au 3 mai 1981 et les oiseaux de chez nous.

#### ATTENTION!

Si le temps se met au gel, il se peut que cette soirée soit repor-  
tée, Marc projetant de partir en Zélande aux prochains grands  
froids. Si vous hésitez, téléphonez-lui la veille au soir, au n°  
084/21 16 99.

### PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 6 février à 16h, chez A. et P. GELIN, à BRIQUEMONT.

### IN FORMATIONS DIVERSES

PROMENADES HIVERNALES : Un temps particulièrement mauvais peut amener  
la remise de l'une ou l'autre activité sans  
qu'il soit possible d'en avertir nos membres. Si vous avez le moindre  
doute, n'hésitez pas à téléphoner au dernier moment au n° 084/38 80 76.

RAPPORT DES ACTIVITES 1981 : Dans ce n°60 des "Barbouillons", avec les  
                  comptes rendus des activités de décembre  
vous trouverez la table des matières de l'année 1981. Vous pouvez ré-  
clamer, à l'occasion d'une des prochaines sorties, les pages de garde

et de couverture qui vous permettent de mettre en ordre le rapport complet de l'année. Nous pouvons aussi assurer (sans frais) la reliure du fascicule : il vous suffit de nous le confier sans trop tarder après en avoir classé les éléments conformément à la table.

UNE SEANCE DE FILMS ORNITHOLOGIQUES organisée par AVES-NAMUR

Le mardi 9 février 1982 à 20h, dans l'auditoire M4 de la Faculté de Médecine, Place du Palais de Justice, à NAMUR,

AVES présentera :

1. FALKLANDS, l'île aux Manchots papous, film 16mm en couleurs, 1<sup>e</sup> vision en Belgique, de J.-F. et M. TERRASSE.
2. Le BALBUZARD PÊCHEUR, film 16mm en couleurs, réalisé en Ecosse par Hugh MILLES.

La séance est organisée au profit du FONDS D'INTERVENTION POUR LES RAPACES.

Vous y verrez, entre autres, des Oies de Magellan, des Canards vapeurs, des Gorfous sauteurs, des Manchots macaronis, des Pétrels géants, des Vautours caracara, des Manchots papous...

Prix des places : 80F (50F pour les étudiants et membres AVES)

STAGES organisés par JEUNESSE ET SCIENCE et SCIENCES 7

Ces deux A.S.B.L., qui s'adressent particulièrement aux jeunes, et à qui la commune de NASSOGNE a offert la disposition d'une maison dans le village de CHARNEUX (sortir de la N4 Namur-Arlon 5km après Marche), organisent des stages qui peuvent intéresser les Naturalistes jeunes ou restés tels. En voici la liste :

Du 19/2 20h au 23/2 16h	ASTRONOMIE	à Nassogne	1600F	Niveau 3 (°)
Du 26/2 20h au 28/2 17h	ORNITHOLOGIE	à Harchies	800F	1
Du 5/3 20h au 7/3 16h	PHYSIOLOGIE	à Nassogne	800F	5
Du 19/3 20h au 21/3 16h	GEOLOGIE	à Nassogne	800F	3
Du 8/4 19h au 12/4 17h	ORNITHOLOGIE	à Nassogne	1600F	1

(°) Niveau 1 signifie Première de l'enseignement secondaire...

Un camp de sciences naturelles, multidisciplinaire, est prévu à Nassogne pour l'été prochain.

Pour tous renseignements, inscriptions, abonnement au périodique "L'ESCARGOT"... s'adresser à

Jean-Pierre TEN HAVE  
rue Van Soust, 180  
1070 BRUXELLES

-----  
COTISATIONS 1982 : Le bulletin de Virement-Versement joint vous permet de régler au plus tôt votre cotisation, à la plus grande joie de notre Trésorier. Les montants restent inchangés : Individuelle : 300F Familiale : 315F Etudiant : 225F  
Merci de le faire dès aujourd'hui. Les nouveaux membres qui ont réglé leur cotisation après le 1/11/81 sont en règle pour l'année 1982...



Samedi 10/4 : FLORAISSONS PRINTANIERES EN LESSE ET LOMME

R-V.: 9.30h à l'église de BELVAUX

Samedi 24/4 : FLORAISSONS PRINTANIERES EN HAUTE-LESSE

Samedi et dimanche 8-9/5 : OBSERVATION DES OISEAUX ET DES ETOILES aux PEREES  
(Organisation de l'Equipe des Jeunes)

Samedi 22/5 : EXCURSION SUR L'OURTHE

(à l'invitation de nos amis du Groupe de Défense de l'Ourthe Moyenne)

Week-end des 19-20/6 : EXCURSION DANS LE NORD DE LA FRANCE (Plateau de Rocroi)

Samedi 26/6 : EXCURSION DANS LA REGION DE LA HOLZWACHE.

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

S. 13/3 : Reprise des activités. 13.30h au Parking de HAN/LESSE

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S.13/3 : 8h au parking de RTT-LESSIVE (Tienne d'Aise, Laid Potai...)

Les sédentaires... en attendant les autres. Reprise des activités de l'Equipe : présence souhaitée de tous les membres intéressés afin de constituer une équipe homogène pour les activités futures.

S. 27/3 : 8h à la cabane Debernardi à RESTEIGNE (Pérées)

Les premiers migrateurs : Alouette lulu, Pouillot fitis, Pipit...

S. 17/4 : Recensement des Bergeronnettes de ruisseau, Cincles plongeurs et Martins-pêcheurs sur la Lesse (Eprave-Chanly). Précisions suivront.

D. 25/4 : Observation des oiseaux forestiers au Bestin et à Daverdisse

Du V. 30/4 au D. 2/5 (ou L. 3/5 pour ceux qui le peuvent) : W-E. d'étude de l'Equipe ornith. en Lorraine. Précisions seront données aux membres de l'Equipe au cours des sorties précédentes.

W-E. des 8/9 mai : Observations aux Pérées (Voir Activités Générales)

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

S. 13/3 à 20h au Centre d'Ecologie des Masures à Han/Lesse :

Exposé accompagné de projection de diapos par JEAN-PAUL LEDANT : "Etude d'un problème de conservation de la Nature dans un pays en voie de développement, la SITTELE D'ALGERIE".

REUNION DU COMITE : V. 3/4 chez P. et F. LIMBOURG à CHANLY (16h)

N'avez-vous pas oublié de régler votre cotisation pour 1982?...



LES BARBOUILLONS  
+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

FEVRIER 1982 ..... Numéro 61

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 14/3 : SORTIE GEOLOGIQUE DANS LA REGION DE LESSE ET LOMME

Des interprétations nouvelles des phénomènes géologiques régionaux...  
Guide : Damien DELVAUX de FENFFE  
R-V.: 10h, au parking de HAN/LESSE

Samedi 27/3 : SOUPER DES NATURALISTES à VILLANCE - Salle du Patro  
(derrière l'église)

Au MENU : Apéritif  
Crème parisienne  
Saumon en belle-vue - 1/4 Vin blanc  
Coq au Riesling et nouilles - 1/4 Vin rouge  
Pâtisserie  
Café

Grâce à l'aimable entremise de Violette CROISIER, l'Ecole Hôtelière de Libramont s'est chargée de la préparation du repas.

ANIMATION : Responsable et coordinateur : Jean-Claude LEBRUN  
Pensez-y! Jean-Claude sollicitera chacun... Ne restez pas à quia quand il vous demandera ce que vous avez programmé. Ne laissez pas vos talents sous le boisseau; ranimez la mèche qui fume encore...  
Pensez aussi à l'échange des cadeaux : que chacun se présente avec une réalisation personnelle, originale, fruit de l'imagination; du jardin, du laboratoire culinaire, de l'atelier de bricolage... Le tirage au sort vous permettra d'emporter un souvenir unique de cette rencontre.

PARTICIPATION AUX FRAIS : 400F par personne

Cette somme est à payer au CCP des Naturalistes de la H-L. à CHANLY avant le 10/3 : il n'y a pas d'autre mode d'inscription. Remplissez cette petite formalité dès aujourd'hui plutôt que de vous mordre les doigts quand il sera trop tard...

L'apéritif sera servi à 19.30h. mais, dès 14h, les bonnes volontés seront les bienvenues pour participer à la préparation de la salle.



**LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE LESSE**

LES BARBOUILLONS

+++++

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

MARS 1982

Numéro 62

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Samedi 10/4 : FLORAISSONS PRINTANIERES EN LESSE-ET-LOMME

R-V.: 9.30h à l'église de BELVAUX

Samedi 24/4 : FLORAISSONS PRINTANIERES EN HAUTE-LESSE

R-V.: 9.30h à l'église de PORCHERESSE

W-E. des 8-9/5 : OBSERVATION DES OISEAUX ET DU CIEL

R-V. : le 8, à 17h, aux Pérées de RESTEIGNE.

À partir du château d'eau, au sommet de la côte entre Belvaux et Resteigne, suivre les flèches "Natus".

Au programme : montage des tentes, promenade avec écoute des oiseaux jusqu'à la tombée du jour (Guide : Marc PAQUAY), ensuite observation du ciel de printemps :

- se reporter à la carte dressée l'an passé par Etienne FIERLAFYN
- cette année, observation intéressante des planètes Mars, Jupiter et Saturne dans Vierge-Balance (Notez que, malgré leur conjonction, la fin du monde est reportée à une date ultérieure.)
- nous pourrons sans doute disposer d'une très bonne lunette et de son propriétaire averti...

Le dimanche matin : promenades d'observation des oiseaux dans les environs

Renseignements pratiques : Le logement pourra se faire sous tente (une tente communautaire est prévue, mais elle ne contient que 13 places environ... Les premiers arrivés seront les premiers logés. Il est souhaité que ceux qui le peuvent amènent leur tente personnelle. Chacun prévoit son ravitaillement pour le week-end.

Samedi 22/5 : EXCURSION SUR L'OURTHE à l'invitation de nos amis du GEDEOM

W-E. des 19-20/6 : EXCURSION DANS LE NORD DE LA FRANCE (Plat. de Rocroi)

Samedi 26/6 : EXCURSION DANS LA REGION DE LA HOLZWARCHIE

### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

S. 3/4 : 9.30H, parking de HAN/LESSE - Observation des premières fleurs :  
Anémone pulsatille, Corydale, Primvère, Lathrée écailleuse...

D. 18/4 : 9.30H, église de WAVREILLE - Prospection du Bois de Wève et de la  
vallée du Ry d'Howisse - Récolte des champignons printaniers...

N-B.- Pour ceux qui veulent commencer leur initiation à la botanique, le moment est idéal : les fleurs sont encore peu nombreuses, alors que dans quelques semaines cesera la grande marée et ils risquent alors d'être débordés. Toutes les bonnes volontés seront bien accueillies par les anciens de l'équipe botanique.

### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S. 17/4 : R-V.: 7.30H au pont d'EPRAVE - Recensement des Bergeronnettes de  
ruisseau, Cincles plongeurs et Marins-pêcheurs sur la Lesse.

D. 25/4 : R-V.: 7.30H au Château du Bestin (TELLIN) - Observation des oiseaux  
forestiers et contrôle de l'occupation des nichoirs.

Du V.30/4 au D. 2/5 (ou L. 3/5) : W-E d'étude de l'équipe ornithologique en  
Lorraine. Précisions ont été données et arrangements pris lors de la sortie  
du 27/3. Contacter éventuellement Marc PAQUAY, tél. 084/21 16 99, le soir.

### ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

S. 29/5 : Promenade dans la vallée du VACHAUX, guidée par Marie EVRARD  
R-V.: à 10h au parking de Fêches (Km 8 de la route Rochefort-Dinant - Pren-  
dre son pique-nique.

### ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Reprise des fouilles à WELLIN, le lundi 5/4 à 9h.

### INFORMATIONS

Un nouveau poster en couleurs sur nos RAPACES DIURNES est paru (120F).  
Complétez votre collection. Vous pouvez vous le procurer à  
Education-Environnement, c/o Département de Botanique, Bte 22, Domaine du  
Sart-Tilman, 4000 LIEGE (tél. 041/56 18 57) ou en le commandant à Marie EVRARD.

Rappelons que "Education-Environnement" tient à votre disposition toute une  
série d'affiches (rapaces, papillons, orchidées, plantes protégées...) et de  
documents (différentes études sur la pollution, les pesticides, les problèmes  
écologiques, guides pour des promenades...), à commander également aux adres-  
ses ci-dessus.



**LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE LESSE**

**LES BARBOUILLONS**  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

AVRIL 1982

Numéro 63

Edit. resp.: Maurice EVZARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél.: 084/38-80 76

CCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

W-E. des 8-9/5 : OBSERVATION DES OISEAUX ET DU CIEL

R-V.: le 8, à 17h, aux Péroes de Resteigne.

A partir du château d'eau, au sommet de la côte entre Belvaux et Resteigne, suivre les flèches jaunes "Natus".

Au programme : Montage des tentes, promenade avec écoute des oiseaux jusqu'à la tombée du jour (Guide : Marc PAQUAY), ensuite observation du ciel de printemps :

- se reporter à la carte du ciel dressée l'an passé par Etienne FIERLAFYN;
- cette année, observation intéressante des planètes Mars, Jupiter et Saturne dans Vierge-Balance;
- nous pourrons sans doute disposer d'une très bonne lunette et de son propriétaire averti...

Le dimanche matin, promenades d'observation des oiseaux dans les environs.

Renseignements pratiques : Le logement pourra se faire sous tente, avec l'accord du Conservateur du Parc National. Une tente communautaire est prévue, mais elle ne contient que 13 places environ... Les premiers arrivés seront les premiers logés. Il est souhaitable que ceux qui le peuvent amènent leur tente personnelle. Chacun prévoit son ravitaillement pour le week-end.

Samedi 22/5 : EXCURSION DANS LA VALLEE DE L'OURTHE.

R-V.: 9.30h à DEULIN, place du Village (quitter la grand-route et monter dans le village.

Nos amis du Groupe de Défense de l'Ourthe Moyenne nous feront les honneurs d'un des plus beaux coins de l'Ourthe moyenne. Entre Condroz et Caestienne ils nous feront apprécier la variété géologique, la richesse botanique, l'intérêt ornithologique exceptionnel et aussi ... les problèmes d'environnement de leur terrain d'exploration habituel.

Le pique-nique est prévu à GRAND-HAN, au lieu-dit "Chêne-à-Han".

W-E. des 19-20/6 : EXCURSION DANS LE NORD DE LA FRANCE (Plat. de Rocroi)  
Guide : Roland BEHR

Samedi 26/6 : EXCURSION DANS LA REGION DE LA HOLZWARCHE  
Guide : Emmanuel SERUSIAUX

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

S. 15/5 : Reconnaissance des plantes médicinales.

R-V.: 13.30h, chapelle Reine Astrid à BRIQUEMONT  
(à + ou - 6km à W-N-W de Rochefort)

D. 16/5 : Guidance des Naturalistes francophones de Woluwé-St-Lambert dans le Parc National de Lesse-et-Lomme.

R-V.: 9.30h, devant l'église de ROCHEFORT.

D. 30/5 : La végétation prairiale.

R-V.: 9.30h, à l'Abbaye de St-Remy, à ROCHEFORT.

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

30/4 au 3/5 : Week-end en Lorraine.

8 et 9/5 : Voir Activités générales.

D. 23/5 : Sortie à Chanly - R-V.: 7.30h, au pont de CHANLY.

S. 29/5 : R-V.: 7.30h., église de Rochefort. Prospection de la plaine de Behogne. R./ La sortie se terminera à 10h au parking de Fêches, point de départ de l'activité de l'Equipe des Jeunes.

D. 13/6 : R-V.: 7.30h, église de Serinchamps.

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

S. 29/5 : Promenade dans la vallée du VACHAUX, guidée par Marie EVRARD qui a réalisé un sentier écologique dans cette vallée.

R-V.: 10h au parking de Fêches (Km 8 de la route Rochefort-Dinant).  
Prendre son pique-nique.

#### PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 12/6, à 16h., chez Daisy et Edmond MEURRENS, à PRANDEUX.

#### COTISATIONS 1982

Une soixantaine de membres ont oublié de régler la formalité administrative du paiement de leur cotisation pour 1982... Notre Trésorier s'en arrache les cheveux : pitié pour lui!... Ne remettez pas à demain.

Ceci est le dernier rappel avant les poursuites!



LES BARBOUILLONS

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION.

MAI 1982

Numéro 64

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Samedi 19/6 (et non Week-end complet comme prévu précédemment!)

PROSPECTION DES TOURBIERES DU PLATEAU DE ROCROI

Guide : Roland BEHR

R-V.: 9.30h, au pont du Gué d'Hossus (Poste frontière à 6km au nord de Rocroi, sur la route venant de Couvin).

Samedi 26/6 : EXCURSION DANS LA VALLEE DE LA HOLZWARCHE et VISITE DE LA RESERVE DU KLEINE FULLENBACH

Guides : E.SERUSIAUX et H.LEFEBVRE

R-V.: 10h, à Enkelbergermühle, devant la scierie sur la route Rocherath-Mürringen (Murange) (Carte Michelin n°4, pli 9, bord nord).

Samedi 10/7 : PROMENADE DANS LES TOURBIERES D'OCHAMPS

Guide : Jean-Claude LEBRUN

R-V.: 9.30h, château de Roumont, route Libin-Recogne.

Dimanche 25/7 : PROMENADE DANS LA VALLEE DE L'OUR

Guide : Maurice EVRARD

R-V.: 9.30h, Eglise de Daverdisse

Samedi 21/8 : PROMENADE DANS LES ENVIRONS DE ROCHEFORT-JEMELLE (Fayt, Malagne, Gerny, Fond des Vaux)

Guide : Edmond MEURRENS

R-V.: 9.30h, Eglise de Jemelle

---

N-B.- Toutes ces activités s'étendent sur la journée entière; on pique-nique dans la nature. Chacun s'occupe de son ravitaillement.

---

Dimanche 19/9 : 29<sup>e</sup> JOURNEE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
à MALMEDY

Thème : Les sites naturels et le tourisme.

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

- S. 5/6 : La végétation des pelouses à orchidées (toute la journée)  
RV.: 9.30, église de BELVAUX (emporter pique-nique)
- S. 12/6 : La végétation aquatique : étang de Serinchamps  
RV.: 9.30, église de SERINCHAMPS (+/- 8km au N. de Rochefort)
- D. 20/6 : Les pelouses de Foisches et les escarpements rocheux de Chooz  
Guide : R.BEHR (toute la journée : emporter pique-nique et...  
sécateur)  
RV.: 9.30, Parking de la Porte de France (N51) à la sortie de  
GIVET (France).
- D. 27/6 : Prospection dans les environs de WELLIN  
RV.: 9.30, Grand-Place à WELLIN
- S. 3/7 : Fanges du Rouge Poncé à TENNEVILLE et autres tourbières du plateau de SAINT-HUBERT. (emporter pique-nique)  
RV.: 9.30, Basilique de SAINT-HUBERT
- D. 18/7 : Promenade botanique en Lesse-et-Lomme.
- S. 7/8 : Prospection dans les environs d'AVE-ET-AUFFE.
- D. 22/8 : Promenade botanique en Haute-Lesse.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

- S. 12/6 : (ATTENTION!!... Changement de date!)  
RV.: 7.30h, à l'église de SERINCHAMPS  
Cette activité sera suivie de l'activité prévue par l'équipe  
botanique.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Ces activités étant intimement liées à la météorologie, les fouilleurs voudront bien prendre contact avec Maurice EVRARD pour fixer les périodes et les jours de fouille prévus pour les mois de juin à septembre.

ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

Une journée dans la vallée de la Semois est prévue au début du mois de septembre. Précisions dans les prochains "Barbouillons".

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Samedi 12/6, à 16h, chez Daisy et Edmond MEURRENS, à FRANDEUX.



NOS JOIES

Francis BATHY, de Tenneville, un de nos membres et amis, a épousé le 22 mai dernier, Mademoiselle Anne GILISSEN de Marloie.

Nos voeux les plus chaleureux de long et parfait bonheur!

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

Les activités de notre Association prouvent à suffisance, depuis bientôt 14 ans, le souci permanent que nous avons de sauvegarder, de protéger, de défendre au besoin les sites les plus remarquables de notre région.

C'est pourquoi, tout en déplorant parfois ses lenteurs et la limitation de son action, nous avons toujours encouragé et appuyé les classements entrepris par cette Commission dans notre région. Celle-ci chevauchant la frontière des provinces de Namur et de Luxembourg, nous étions particulièrement heureux d'être représentés dans les Commissions de ces deux provinces par le P. Albert van ITERSOM (Membre correspondant pour Namur, et par Pierre LIMBOURG, notre Président (Membre correspondant pour le Luxembourg).

Etant donné ses occupations multiples et absorbantes, Pierre LIMBOURG a demandé à être déchargé de cette tâche en proposant qu'elle soit confiée à notre Secrétaire, Maurice EVRARD. Cette proposition a été acceptée et la passation des pouvoirs a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le Père Albert et Maurice Evrard seront toujours heureux de recevoir des informations au sujet de monuments ou de sites intéressants qui seraient menacés. Nos héritiers nous en voudraient, et à juste titre, de ne pas avoir fait tout ce qui était en notre pouvoir pour sauver le capital architectural et paysager, fruit du travail et de la sensibilité des générations qui nous ont précédés sur ce terroir de la Famenne et de l'Ardenne septentrionale.

ENQUETE SUR LES ECREVISSSES

Bernadette DARVILLE, du Laboratoire d'Ecologie dépendant du Département de Biologie Animale des Facultés Universitaires N-D. de la Paix à NAMUR, nous demande de diffuser parmi nos membres son appel à l'aide dans l'enquête qu'elle a entreprise sur la distribution des écrevisses en Belgique.

Vous trouverez donc ci-dessous copie de sa requête et, en annexe, sous forme de Fiche technique, les critères de détermination rapide des écrevisses.

Nous espérons que tous ceux qui possèdent des renseignements sur ce sujet en feront part sans tarder à Bernadette DARVILLE.

ENQUETE SUR LA REPARTITION DES ECREVISSES EN BELGIQUE.

Jusqu'aux années 1950-1960, l'écrevisse à pieds rouges - Astacus astacus - peuplait la plupart de nos cours d'eau. Depuis cette époque, elle a pratiquement disparu suite à des épidémies de peste, à la pollution, aux aménagements intempestifs...

Dans le cadre de ma recherche sur les écrevisses présentes dans notre pays, il m'est nécessaire de faire le point de la situation actuelle. C'est pourquoi je vous serais reconnaissante de bien vouloir me communiquer les informations que vous avez au sujet de la répartition des écrevisses:

- où elles étaient (avec précision si possible);
- à quelle époque elles ont disparu;
- où elles se trouvent encore et une estimation de leur abondance (faible, moyenne, élevée).

Je remercie d'avance tous ceux qui m'aideront dans ce travail.

Bernadette DARVILLE  
Laboratoire d'Ecologie  
rue de Bruxelles, 61  
B-5000 Namur.



L E S B A R B O U I L L O N S  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

JUIN 1982

Numéro 65

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Samedi 10/7 : PROMENADE DANS LES TOURBIERES D'OCHAMPS

Guide : Jean-Claude LEBRUN

R-V.: 9.30h, château de Roumont, route Libin-Recogne.

Dimanche 25/7 : PROMENADE DANS LA VALLEE DE L'OUR

Guide : Maurice EVRARD

R-V.: 9.30h, église de Daverdisse.

Samedi 21/8 : PROMENADE DANS LES ENVIRONS DE ROCHEFORT-JEMELLE (Fayt, Malagne, Gerny, Fond des Vaux)

Guides : Daisy et Edmond MEURRENS

R-V.: 9.30h, église de Jemelle

Dimanche 12/9 : VISITE DE LA RESERVE NATURELLE DOMANIALE DE CHAMPALLE et des RUINES DE POILVACHE

Guide : M. André THILL, du Centre d'Ecologie Forestière et Rurale de Gembloux

R-V.: 10h, à la borne K2, sur la route Yvoir-Evrehailles

Dimanche 19/9 : 29e JOURNEE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE

R-V.: 9h, place de Rome, à MALMEDY

Thèmes : les sites naturels et le tourisme (surcharge touristique et problèmes de gestion)

Programme : 10h: Excursion : le pou dingue de Malmédy

14h: Manifestation officielle (place du Marché)

15h: Excursion dans la vallée de la Warchenne

18h: Dislocation

Samedi 25/9 : EXCURSION EN GAUME

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

S. 7/8 : Prospection dans les environs d'AVE-et-AUFFE (Matinée)

R-V.: 9.30h, église d'Ave

D. 22/8 : Promenade botanique en Haute-Lesse

R-V.: 9.30h, église de Daverdisse

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

D. 1/8 : Séance de baguage à HUMAIN (annulée en cas de forte pluie)

R-V.: 7.30h, Carrière st-Martin, sortie de Humain vers Aye.

D. 5/9 : Sortie avec AVES-Luxembourg

R-V.: 7.30h, Château de Lavaux-Ste-Anne

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Activités continues du 15 juillet au 15 septembre au chantier de Wellin, rue des Hayettes.

ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

S. 4/9 : Promenade dans une boucle de la Semois

R-V.: 10h, pont de Poupehan

EPOCHAINE REUNION DU COMITE

S. 1/8, à 16h, chez EVRARD à CHANLY.

NOS PEINES

Nos amis Jeanine et Francis COLLET ont perdu leur fils Bruno. Nous leur répétons toute la part que nous prenons à leur immense peine et les assurons du soutien de tous leurs amis naturalistes.

INFORMATIONS DIVERSES

UNE EXPOSITION qui doit vous intéresser...

Jusqu'au 23 août, de 11 à 18h, A.PANIER et J-P.VERHOEVEN exposent, en la Salle omnisport de NASSOGNE, des photographies de la  
MYSTERIEUSE FAUNE D'ARDENNE

UNE ASSOCIATION SOEUR...

Ceux qui ont participé à l'excursion dans la vallée de l'Ourthe, le 22 mai dernier, et tous les autres naturalistes qui désirent être tenus au courant de l'action du Groupe de Défense de l'Ourthe et la soutenir, doivent savoir que nos amis du GEDEOM éditent un périodique trimestriel, "Le HERON", qui reprend le programme et les rapports des activités du groupe. S'adresser à Daniel MORMONT, Vecpré 1, 6986 HALLEUX.



LES BARBOUILLONS  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

JUILLET-AOUT 1982          Numéro 66

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 12/9 : VISITE DE LA RESERVE DOMANIALE DE CHAMPALLE et des RUINES DE POILVACHE

R-V.: 10h, à la borne K2, sur la route Yvoir-Evréhailles

Dimanche 19/9 : 29e JOURNEE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE

R-V.: 9h, place de Rome, à MALMEDY

Thèmes : les sites naturels et le tourisme (surcharge touristique et problèmes de gestion)

Programme : 10h : Excursion : le poudingue de Malmédy  
14h : Manifestation officielle (place du Marché)  
15h : Excursion dans la vallée de la Warchenne  
18h : Dislocation

Samedi 25/9 : LES MARAIS DE LA HAUTE-SEMOIS : Vance - Hachy - Heinsch.  
La Réserve du Landbruch - La Réserve ornithologique de la Cussignière à Musson

Guide : Julien NOEL, Conservateur de ces différentes Réserves RNOB

R-V.: 10h, église de VANCE

Samedi 2/10 (avec prolongements le 3/10...) : FETE DES NATUS

R-V.: 9.30h, au pont de CHANLY

Promenade cycliste

Promenade pédestre avec objectif mycologique

13h, au terrain de football du Home "Val des Séniors" à CHANLY

Pique-nique avec barbecue - Apéritif gratuit - Crêpes...

Compétitions et jeux divers : pétanque, volley...

En soirée : Ecoute du brame - Observation du ciel - Veillée

Une tente sera dressée pour ceux qui souhaitent passer la nuit; on peut amener sa tente individuelle...

Dimanche 24/10 : EXCURSION MYCOLOGIQUE

R-V.: 9.30h, à l'église de HAN/LESSE (parking)

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

D. 26/9 : Recherche et détermination de champignons (Matinée)

R-V.: 9.30h, Pont de LESSE (J-C.LEBRUN)

S. 16/10 : Recherche et détermination de champignons (journée entière)

R-V.: 9.30h, Eglise de ROCHEFORT (A.GELIN et A.MARCHAL)

S. 23/10 : Récolte et détermination de champignons

R-V.: 9.30h, Eglise de BELVAUX (Ariette GELIN)

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S. 18/9 : Observations sur le plateau du Gerny

R-V.: 8h, Eglise de ROCHEFORT

D. 26/9 : Plaine de la Wimbe et région Lessive - Laid Potai

R-V.: 8h, RTT LESSIVE

Aux environs de la Toussaint (dates à préciser) : week-end au Cap Gris-Nez et dans la Baie de Somme : précisions suivront.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Les travaux continuent jusqu'au Jeudi 16 septembre au chantier de WELLIN. Tous les bras sont les bienvenus... (Contacter Maurice EVRARD)

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 6 novembre, à 16h, chez Andrée et Jean-Claude LEBRUN, à VILLANCE

INFORMATIONS DIVERSES

NOS JOIES : Dominique CORNET, un de nos jeunes membres de la première heure, nous annonce son prochain mariage (18 septembre) avec Mademoiselle Françoise LICHTFUS, d'Arlon.

Tous nos voeux de bonheur les accompagneront!

UNE RECETTE PROMISE : celle de la FRENETTE (communiquée par J-C.CHARLIER)

Pour 20 litres : - 40g de feuilles de frêne séchées à l'ombre  
 - 2kg de sucre  
 - 20g de levure fraîche  
 - 20g de chicorée torréfiée (pour colorer)  
 - Citron, Coriandre, Baies de genévrier

Faire bouillir 2 litres d'eau. Y jeter les feuilles de frêne, la chicorée et les aromates. Laisser infuser à couvert toute la nuit. Le lendemain, dissoudre le sucre dans de l'eau chaude et la levure dans un peu d'eau tiède (25 à 35°). Le récipient le plus pratique pour la fermentation est la tourie en verre. La remplir avec l'infusion, la solution de sucre et la levure délayée. (R/ : Ne pas ajouter la levure si la température du liquide dépasse 40°.) Compléter ensuite avec de l'eau pour arriver à une quantité de liquide égale à 20 litres.

Pendant les deux premiers jours, agiter de temps à autre la tourie pour

activer le travail de la levure. Laisser fermenter 8 à 10 jours à température ambiante comprise entre 15 et 20°. Mettre en bouteilles en évitant de remuer la tourie pour ne pas entraîner le dépôt. Boucher immédiatement les bouteilles. Poser un muselet sur le bouchon car la fermentation continue dans la bouteille.

On peut boire la frênette 15 jours après la mise en bouteilles.

Propriétés des feuilles de frêne : purgatif léger, uricolitique, antirhumatismal.

### UN APPEL PRESSANT... AUX MECENES

Notre guide compétent et dynamique de l'excursion du 26 juin dernier dans la vallée de la HOLZWARCHE (v. comptes rendus des Activités Générales), notre ami Emmanuel SERUSIAUX, lance un appel à l'appui financier des Naturalistes de la Haute-Lesse en vue de soutenir le projet de la réserve naturelle de la vallée de la Holzwarche.

Pour convaincre ceux qui ne le seraient pas encore de l'urgente nécessité de sauver ce site remarquable, nous reproduisons ci-dessous le texte publié par le Comité de gestion de la Réserve en introduction au dépliant donnant un aperçu de l'intérêt scientifique de cette zone.

Vous êtes donc invités à virer votre participation à cette opération au CCP 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse à CHANLY avec la mention "Pour la Réserve de la HOLZWARCHE". Les dons seront regroupés et transmis au Comité de Gestion de la Réserve.

D'avance, un cordial merci!

*Le 25 septembre 1978, René Schumacker, Directeur de la Station Scientifique des Hautes Fagnes, informe les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique (R.N.O.B.) de ce qu'un petit vallon affluent de la Holzwarche vient d'être planté d'épicéas. Le vallon est d'un intérêt biologique tel que notre association entreprend immédiatement les démarches auprès des propriétaires pour l'acheter et ainsi assurer sa sauvegarde, avant que les résineux n'aient irrémédiablement détruit le couvert végétal. L'opération coûtera cher mais l'acte est signé le 21 août 1979. Il concerne une surface de 1 ha 38 a 38 ca. Ces parcelles n'abritent pas moins de 190 espèces de plantes à fleurs, un record sans aucun doute pour cette région de Wallonie.*

*C'est à l'occasion de ce sauvetage «in extremis» que les R.N.O.B. ont eu l'attention attirée sur cette remarquable vallée de la Holzwarche. Saisi d'un dossier scientifique fort élaboré, notre Conseil d'Administration a décidé de lancer un projet de grande ampleur dans cette région : constituer une vaste réserve*

*naturelle regroupant tous les anciens prés de fauche et les têtes de sources du bassin de la Holzwarche.*

*Pour atteindre cet objectif ambitieux, nous avons besoin de vous, de votre aide. Verser vos dons au compte 230-0722368-29 du Fonds des Réserves Naturelles R.N.O.B., rue Vautier 31, 1040 Bruxelles en mentionnant «projet 004 : vallée de la Holzwarche». A partir de 1.000 F, vos dons sont déductibles : une attestation fiscale vous sera envoyée.*

*Un comité de gestion a également été institué : il regroupe des personnalités représentant les principales associations de protection de la nature de la région et les scientifiques de la Station Scientifique des Hautes Fagnes. Ce comité travaille en étroite collaboration avec l'Administration des Eaux & Forêts et a élaboré le plan de la première phase de la réserve naturelle de la Holzwarche. Il concerne 37 ha.*

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the success of any business and for the protection of the interests of all parties involved. The document outlines the various methods and systems that can be used to ensure the accuracy and reliability of financial records.

2. The second part of the document focuses on the role of the auditor in the financial reporting process. It describes the responsibilities of the auditor and the standards that must be followed to ensure the integrity of the financial statements. The document also discusses the importance of communication between the auditor and the management of the company.

3. The third part of the document discusses the various types of financial statements that are prepared and the information that they provide. It explains the differences between the various types of statements and the importance of understanding the information that they contain. The document also discusses the various methods and techniques that are used to prepare these statements.

4. The fourth part of the document discusses the various methods and techniques that are used to analyze financial statements. It explains the importance of understanding the various ratios and metrics that are used to evaluate the performance of a company. The document also discusses the various methods and techniques that are used to identify trends and patterns in the financial data.

5. The fifth part of the document discusses the various methods and techniques that are used to forecast future financial performance. It explains the importance of understanding the various factors that can affect a company's financial performance and the various methods and techniques that are used to estimate these factors. The document also discusses the various methods and techniques that are used to evaluate the accuracy of these forecasts.



## ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

- D. 26/9 : Plaine de la Wimbe et région de Lessive (Laid Potai)  
R-V.: 8h, RTT LESSIVE
- S. 9/10 : Les marais d'Harchies (journée entière)  
R-V.: 7.30h, square Crépin ROCHEFORT (regroupement dans les voitures)  
9.30h, église de POMMEROEUL
- S. 23/10 : Observation des migrateurs  
R-V.: 8h, église de SOHIER
- W-E. du 30/10 au 1/11 : EXCURSION en Baie de SOMME et CAP GRIS-NEZ : Parc ornithologique du Marquenterre, observation des migrateurs dans les estuaires, les dunes et sur les falaises du littoral nord de la France. Prendre contact avec Marc PAQUAY (tél. 084/21 16.99).  
R-V.: S. 30/10, à 12h devant l'Hôtel Victoria à FORT-MAHON-PLAGE (environ 20km au sud du Touquet)
- Logement : a) repas du soir et nuit du 30/10 au 31/10 à Fort-Mahon-Plage.  
Réservation individuelle : prendre contact, le plus tôt possible, directement avec l'Hôtel Victoria (tél. 00-33.22.277105) en précisant "Groupe ornithologique belge Marc Paquay".  
Prix des chambres : de 60 à 95FF.
- b) repas du soir et nuit du D. 31/10 au L. 1/11 au Cap Gris-Nez.  
Réservation individuelle comme ci-dessus à l'Hôtel "Les Mauves" (tél. 00-33.21.928419). Prix des chambres : de 80 à 120FF.

## PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 6 novembre, à 16h, chez Andrée et Jean-Claude LEBRUN, à VILLANCE

## INFORMATIONS DIVERSES

Des EXPOSITIONS à ne pas manquer...

1. AU Foyer Culturel de LIBRAMONT, exposition des peintres de Rouge-Cloître et d'Auderghem (dont Madame JEENER, de Wavreille), du 18 septembre au 3 octobre, tous les jours de 15 à 19h, sauf les mardis.  
C'est une organisation des Femmes-artistes de la province de Luxembourg (Art'L).
2. En l'Hôtel de ville de WAVRE (salle culturelle), exposition "Forêt et Environnement et Projets de parcs naturels en Wallonie", organisée par Mme et le Dr. CAVENAILE (ASBL " Amis du Parc de la Dyle"), du 22 au 29 octobre, de 10 à 18h (V. et S. jusque 19h).  
A l'occasion de cette exposition, conférence par L.WOUE, professeur, directeur du Centre Marie-Victorin à Vierves, président des Naturalistes de Belgique : "ENFIN, DES PARCS NATURELS EN BELGIQUE?"  
Hôtel de Ville de WAVRE, mercredi 27 octobre à 20h.



LES NATURALISTES  
DE LA  
HAUTE LESSE

LES BARBOUILLONS

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

SEPTEMBRE 1982

Numéro 67

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Samedi 25/9 : LES MARAIS DE LA HAUTE-SEMOIS : Vance - Hachy - Heinsch.  
La Réserve du Landbruch - La Réserve ornithologique de la Cussignière  
à Mugson  
Guide : Julien NOEL, Conservateur de ces Réserves RNOB  
R-V.: 10h, église de VANCE

Samedi 2/10 (prolongements le 3/10...) : FETE DES NATURALISTES

R-V.: 9.30h au pont de CHANLY

pour la promenade cycliste ou la promenade pédestre avec  
objectif mycologique

13h au terrain de football du Home "Val des Séniors" à CHANLY pour  
le pique-nique (barbecue à votre disposition) - Apéritif  
offert par l'ASBL - Crêpes des jeunes...

Compétitions et jeux divers : pétanque, volley...

En soirée : Ecoute du brame - Observation du ciel - Veillée  
Logement sous tente personnelle ou communautaire.

Dimanche 24/10 : EXCURSION MYCOLOGIQUE

R-V.: 9.30h, parking près de l'église de HAN/LESSE

Samedi 13/11 : PROMENADE GEOLOGIQUE DANS LA VALLEE DU HOYOUX

R-V.: 9.30h, église de MODAVE

### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

D. 26/9 : Recherche et détermination de champignons (matinée)  
R-V.: 9.30h, pont de LESSE (J-C1.LEBRUN)

S. 16/10 : Recherche et détermination de champignons (journée entière)  
R-V.: 9.30h, église de ROCHEFORT (A.GELIN et A.MARCHAL)

S. 23/10 : Récolte et détermination de champignons (matinée)  
R-V.: 9.30h, église de BELVAUX (A.GELIN)

D. 21/11 : Etude des mousses dans la vallée de l'Almache (matinée)  
R-V.: 9.30h, Hôtel du Moulin à DAVERDISSE (Paul GELIN)



LES BARBOUILLONS  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

OCTOBRE 1982

Numéro 68

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY  
Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 13/11 : PROMENADE GEOLOGIQUE DANS LA VALLEE DU HOYOUX

R-V.: 9.30h, église de MODAVE.

Dimanche 12/12 : EXCURSION ARCHEOLOGIQUE

Heure et lieu de R-V. dans le prochain n° des "Barbouillons".

Samedi 22/1 : LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX (14e étape)

R-V.: 9.30h, église de HULSONNIAUX

Le soir, ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE ASBL.

### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

D. 21/11 : Etude des mousses dans la vallée de l'Almache (matinée)

R-V.: 9.30h, Hôtel du Moulin à DAVERDISSE (Paul GELIN)

### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

D. 14/11 : Participation au comptage hivernal des oiseaux d'eau

1. Le matin : Prospection à SERINCHAMPS

R-V.: 8h, église de Serinchamps

2. Après-midi : Prospection de la Lesse de HAN à VILLERS/LESSE

D. 28/11 : Parcours le long de la Wimbe de LAVAUX-Ste-ANNE à REVOGNE

R-V.: 8h, devant le château de Lavaux-Ste-Anne

S. 11/12 : Laid Potai et environs

R-V.: 8h, RTT Lessive

D. 19/12 : R-V. 8h, église de WAVREILLE

D. 16/1 : Suite du comptage hivernal des oiseaux d'eau

### ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

D.19/12 : Journée de sensibilisation à l'archéologie  
(précisions suivront)

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 8/1 à 16h, chez M. et M.DETHJOUX, à NAMUR.

INFORMATIONS DIVERSES

NOS JOIES : Benjamin et ses parents, Véronique et Baudouin DEMBLON nous ont fait part, avec une immense joie, de la naissance de la petite MARIE. Nos plus amicales félicitations et tous nos vœux de bonheur à Marie!

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

A l'attention de nos membres :

Extrait du Bulletin Mensuel d'information d'ARDENNE ET GAUME :

**Vient de paraître:****La Conservation des pelouses calcaires de Belgique et du Nord de la France**

Nécessité de leur protection  
Propositions d'intervention et Méthodes de Gestion

Dans le cadre de la préparation de l'ANNEE EUROPEENNE DES PELOUSES CALCAIRES, l'Institut Européen d'Ecologie (France) et l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature (Belgique) ont pris l'initiative de publier une étude due à J Duvigneaud J.L Ménaux et D Van Speybroeck

Après avoir rappelé l'origine et l'évolution récente des pelouses calcaires, les auteurs reviennent sur les menaces qui pèsent sur elles (développements urbains ou touristiques, enrésinement, pratique de la moto, extension des carrières, mise en culture) et présentent quelques exemples de régression et de disparition. Ils préconisent ensuite certaines mesures d'intervention pour leur mise en valeur et leur gestion (études mise en réserve, pratiques agropastorales sous certaines conditions), tout en insistant sur la nécessité de protection (intérêts didactique, géographique, esthétique et touristique, phytosociologique). En annexe 99 références bibliographiques commentées et exemple de fiche d'inventaire des pelouses calcaires

Les commandes sont à adresser à  
Institut Européen d'écologie  
BP 4005  
5704 Metz-Cedex

Prix 55 francs français comprenant frais d'envoi par la poste

Extrait du Périodique bimestriel d'AVES :

APPEL DE COLLABORATION

Pourriez-vous nous faire savoir le pourcentage d'Aubépine présente dans les haies de votre Commune.

Notez le nombre de kilomètres parcourus et ce qu'il représente par rapport au kilométrage global des haies de votre Commune.

Précisez également s'il s'agit d'Aubépine taillée ou d'Aubépine arbustive.

Nous avons besoin de ces renseignements. C'est urgent. Tous les avésiens doivent collaborer. Le recensement est facilité par les aubépines en fruit !

Documents à adresser au B.S.P.A., av. des Constellations, 38 - 1200 Bruxelles



LES BARBOUILLONS

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

NOVEMBRE 1982

Numéro 69

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY

Tél.: 084/38 80 76

CCP 000-0982523-10

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Dimanche 12/12 : EXCURSION ARCHEOLOGIQUE guidée par des membres du Cercle "SEGNA" de Houffalize.

R-V.: 10h, église de MABOGE (en amont de La Roche).  
Matinée : Visite du "Cheslé" à Bérismenil (oppidum de l'Age du Fer).  
R-V. de l'après-midi : 13h, église de Nadrin  
Visite de la villa romaine de Nadrin puis du Château médiéval des "Moudreux" à Cherain.

Vendredi 17/12 : CONFERENCE DE M. Jacques DUVIGNEAUD sur "LES PELOUSES SECHES CALCAIRES" en collaboration avec le Cercle Culturel et Historique de Rochefort

R-V.: 20,15h, Local de la Justice de Paix à ROCHEFORT

Samedi 22/1 : LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX (14e étape)

R-V.: 9.30h, église d'HULSONNIAUX

Le soir, Assemblée Générale de notre A.S.B.L.

### ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

D. 19/12 : JOURNEE DE SENSIBILISATION A L'ARCHEOLOGIE

R-V.: 9h, Parking derrière l'église de HAN/LESSE  
Visite de la grotte du Tienne des Maulins (fouilles du CYRES)  
Récolte de silex dans les labourés avoisinants  
Projection de diapos et présentation du matériel de la grotte du Tienne des Maulins.  
Guide : Bruno MAREE

R-V.: 13h, Parking derrière l'église de HAN/LESSE  
Visite du site subaquatique de la sortie des Grottes de Han  
Visite des "coulisses" du Musée du Monde Souterrain de Han  
Guide : Michel TIMPERMAN

### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Observation des Mousses :  
S.18/12 : R-V.: 9.30h, église de CIERGNON  
D. 16/1 : R-V.: 9.30h, église de BELVAUX

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S. 11/12 : Laid Potai et environs

R-V.: 8h, RTT LESSIVE

D. 19/12 : R-V.: 8h, église de WAVREILLE

D. 16/1 : Suite du comptage hivernal des oiseaux d'eau.

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 8/1 à 16h, chez M. et M. DETHIOUX, à NAMUR.

INFORMATIONS DIVERSES

Appel à la collaboration de tous aux "BARBOUILLONS" :

Afin de ne pas imposer systématiquement aux responsables d'une promenade ou de toute autre activité la charge d'en rédiger le compte rendu, le Comité a pris la décision suivante : au départ de l'activité, le responsable demandera à un volontaire de se charger de consigner les observations et de se charger du rapport. Celui-ci sera relu et, éventuellement, complété par l'organisateur de l'activité qui le fera parvenir au Secrétariat dans les 15 jours suivant la sortie. Il est fait appel à la bonne volonté de chacun pour que ce délai soit respecté et que les "Barbouillons" puissent sortir avec plus de régularité.

L'idéal serait que chacun pense à l'illustration graphique des comptes rendus en respectant les impératifs techniques suivants :

1. Seuls les dessins au trait, bien contrastés (noir sur blanc) donnent de bons résultats à la reproduction.
2. Eviter les trop grandes surfaces uniformément noires.
3. Toute illustration doit pouvoir s'inscrire dans un format de 17 X 23cm (grand maximum).

Merci à tous de vouloir bien être attentifs à cet appel!

Nouveaux membres adhérents.

Lors de sa réunion du 6 novembre dernier, à Villance, le Comité a aussi décidé de proposer aux sympathisants suivants de devenir membres adhérents : Jean BUGHIN, François DEREPEPE et Brigitte, Michel DEMOULIN, M. et Mme Paul EVRARD, Emile GERARD, Pierre GERARD, M. et Mme Charles GUERISSE, Monique LENS, Jacques et Nicole SENGIER, Michel TIMPERMAN, Jean-Pierre VAN LAERE, Jean-Claude VAN SCHINGEN. Sauf opposition de leur part, manifestée avant l'Assemblée Générale du 22/1/83, ces membres sont sensés souscrire aux objectifs des Naturalistes de la Haute-Lesse et pourront devenir membres effectifs après un an, moyennant une participation minimale aux activités.

Pétition en faveur des oiseaux migrateurs

Nous vous prions de répondre nombreux à la demande de Christine KEULEN ci-jointe. Si vous avez été les témoins émerveillés du passage massif des grues cendrées en route pour leur résidence d'hiver, vous ne manquerez pas de remplir immédiatement ce document et de le renvoyer sans tarder à l'adresse indiquée.

Monsieur le Ministre,

Parce que les oiseaux qui transitent à travers les cols pyrénéens font partie intégrante du patrimoine naturel européen et non exclusivement du patrimoine français,

Parce que, à ce titre, la population belge suit d'un oeil anxieux l'évolution malheureuse de la gestion de la faune et de la flore sauvages en France, depuis votre arrivée au pouvoir (notamment en ce qui concerne la chasse au printemps contraire à la directive des Communautés européennes),

Parce que j'estime anormal (et dangereux pour la démocratie) que les chasseurs, qui ne représentent que 4% de la population de votre pays, soient les seuls à être entendus,

Parce qu'une telle situation est indigne d'un pays dit "civilisé" et qu'il est indispensable, au niveau européen, de voir des actes de civilisation se substituer à la barbarie gratuite et au plaisir pathologique de tuer,

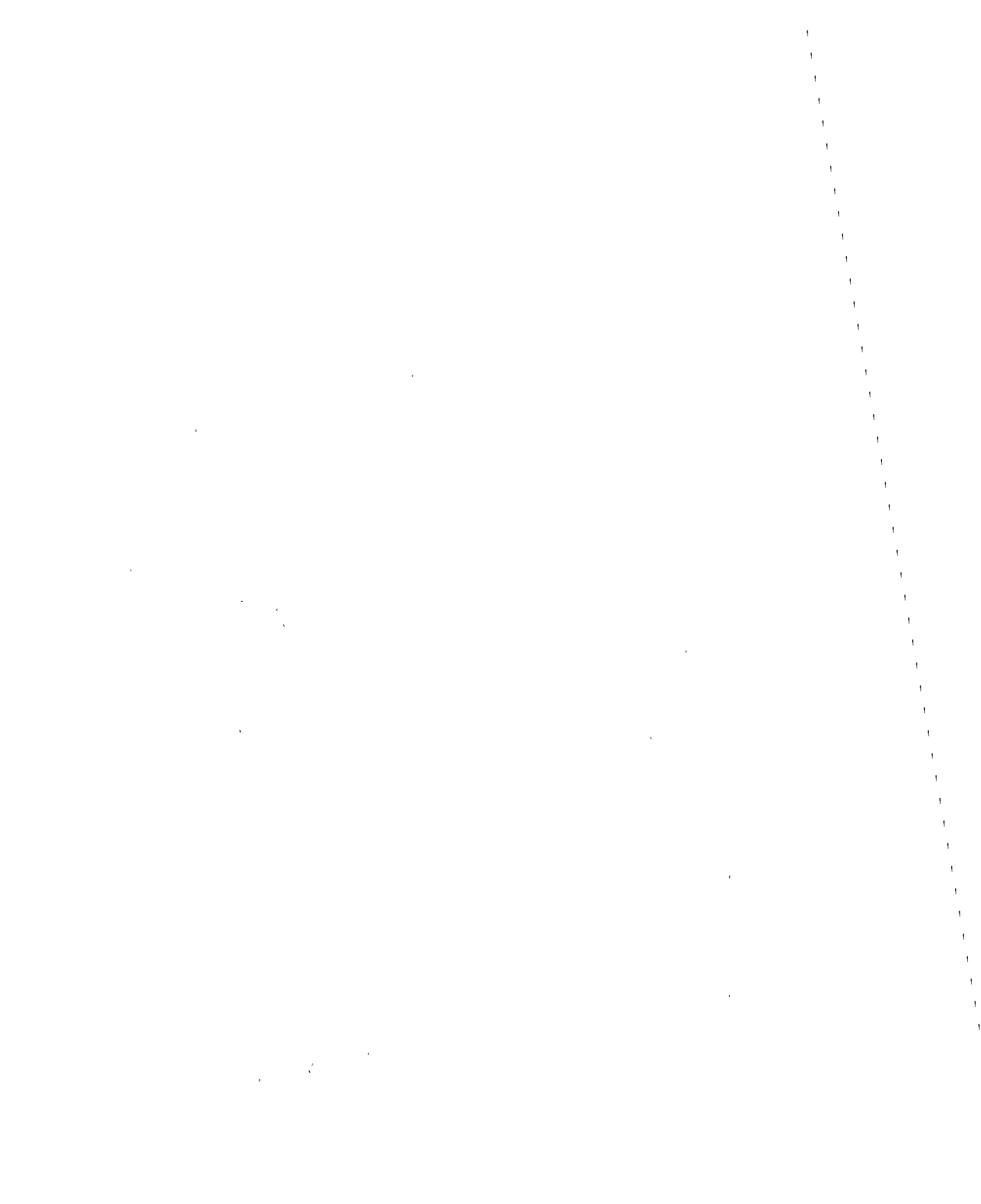
Parce que la chasse sur les cols pyrénéens compromet dangereusement la survie de la plupart des espèces migratrices et, tout simplement, parce qu'un oiseau qui vole librement est une richesse indéniable,

je m'associe à l'action du collectif "Orgambideska - col libre - Pertuis pyrénéens " pour demander la création de voies de passage dans les Pyrénées et, dans un premier temps, la mise en réserve de la crête d'Orgambideska (Larrau -Haute - Soule)

NOM, PRENOM, QUALITE :

ADRESSE COMPLETE :

A renvoyer complété à Christine KEULEN 25, rue de la Légia 4000 Liège  
éditrice responsable







LES BARBOUILLONS  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATION

DECEMBRE 1982

Numéro 70

Edit. resp.: Maurice EVRARD  
Au Tilleul, 113  
6921 CHANLY

CCP 000-0982523-10

Tél.: 084/38 80 76

### CALENDRIER DES ACTIVITES GENERALES

Samedi 22/1 : LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX (11e étape)

R-V.: 9.30h, église d'HULSONNIAUX

A 18h, possibilité d'un souper rapide en commun au Restaurant MOUTON à AVE.

Menus proposés : Boulettes - Tomates - Frites : 150F  
Omelette au jambon - Frites : 150F  
Oeufs russes - Frites : 160F  
Thon garni - Frites : 160F

A 19.30h, ASSEMBLEE GENERALE au Domaine des Masures à HAN/LESSE, suivie de la présentation par Maurice EVRARD des résultats des deux dernières campagnes de fouilles à Wellin : diapos commentées et exposition.

SORTIE SKI DE FOND : Cette activité est proposée aux amateurs : il n'est évidemment pas possible d'en annoncer la date, la météo étant souveraine en la matière. Cette sortie pourrait se dérouler en janvier ou février. Arlette GELIN se charge de la coordination : voici son adresse : Chaussée de Charleroi, 115 - 1060 BRUXELLES - Tél. 02/537 15 10  
Les membres intéressés lui communiquent au plus tôt (la neige ne va pas tarder!) leur n° de téléphone et signalent s'ils possèdent des skis ou non. Arlette les avertira au moment voulu et leur donnera tous renseignements utiles.

### CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE

D. 16/1 : Observation des mousses

R-V.: 9.30h, église de LALOUX ( et non de BELVAUX!) : la récolte des mousses sera suivie d'une séance de détermination en salle.

CALENDRIER DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S.15/1 : Recensement des oiseaux d'eau (2e partie)  
R-V.: 8h, église de SERINCHAMPS

D.30/1 : Initiation à l'étude des oiseaux  
R-V.: 8h, église d'AMBLY

Si vous êtes intéressé par les oiseaux, c'est à cette saison qu'il faut commencer à les étudier : ils sont moins nombreux qu'à la bonne saison, le feuillage ne les dissimule pas, ils s'approchent des habitations... En avril-mai, vous serez tout de suite noyé : les migrateurs seront mêlés aux sédentaires, ils chanteront tous à la fois, le guide sera absorbé par ses activités de bagueur...

Une JOURNEE EN ZELANDE est prévue le 5 ou le 6 février : sa réalisation dépend de la météo (coup de froid). Les intéressés prennent contact avec Marc PAQUAY : tél. 084/21 16 99.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

L'Equipe Archéologique vous propose une cure de désintoxication après les réveillons de fin d'année : participez au remblayage du secteur fouillé à Wellin en 81-82. Ce travail se fait, en principe, chaque samedi. La météo peut le rendre malaisé. Il est conseillé de prendre contact la veille avec Maurice EVRARD.

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 8/1 à 16h, chez M. et M. DETHIOUX, à Namur.

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Tous les membres effectifs de notre A.S.B.L. sont convoqués à l'Assemblée Générale qui se tiendra au Domaine des Masures à HAN/LESSE, le samedi 22/1 à 19.30h.

Ordre du jour

1. Rapport moral - Bilan de l'année 1982
2. Rapport financier : présentation des Comptes (Profits et Pertes)
3. Présentation du projet de Budget pour 1983  
Fixation du montant des cotisations pour 1983
4. Election du Conseil d'Administration (suivant nos Statuts tous les membres du Comité 1982 sont sortants et rééligibles)
5. Suggestions de l'Assemblée
6. Divers

En annexe à ce n°70 des "Barbouillons", vous trouverez la liste des membres adhérents et celle des membres effectifs de notre A.S.B.L., établies conformément à notre Règlement d'ordre intérieur. Un oubli ou une erreur étant toujours possible, celui qui s'en estimerait victime est prié d'en informer le Secrétaire avant le 20 janvier 1983. Les listes pourront ainsi être rectifiées avant l'Assemblée. Merci!

LE COMITE PRESENTE A TOUS LES MEMBRES SES VOEUX LES PLUS CHALEUREUX DE  
SANTÉ ET DE BONHEUR POUR LA NOUVELLE ANNEE!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

INFORMATIONS DIVERSES

ANIMAUX MENACES EN WALLONIE : Cycle de 6 conférences avec diapositives  
organisé par les NATURALISTES BELGES

au Museum des Sciences Naturelles - rue Vautier, 29 - 1040 BRUXELLES

Me. 19/1/1983 à 20h précises : MAMMIFERES MENACES EN WALLONIE (R.M.LIBOIS)

Me. 23/2/1983 à 20h précises : BATRACIENS ET REPTILES MENACES EN WALLONIE  
(G.-H. PARENT)

Me. 16/3/1983 à 20h précises : OISEAUX MENACES EN WALLONIE (P.DEVILLERS)

Me. 13/4/1983 à 20h précises : L'AVENIR DES VERTEBRES MENACES EN WALLONIE  
(Débat avec le Ministre Valmy FEAUX)

Participation aux frais : 80F

EXPOSITION : A la Galerie de l'Hôtel de la Barrière, à TRANSINNE,  
du 3 décembre 1982 au 2 janvier 1983,

PASTELS ET DESSINS de Benoît BELGES, un de nos membres,  
et SCULPTURES SUR BOIS de Joseph GANTY

RECYCLAGE EN BIOLOGIE : Voir au verso de cette page.

# RECYCLAGE EN BIOLOGIE

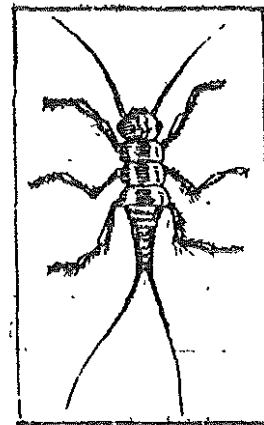
LE CENTRE DE DÉCOUVERTE DE LA NATURE EN LUXEMBOURG organise un week-end de recyclage à l'intention des professeurs de biologie.

SUJET : APPROCHE DES MILIEUX HUMIDES: RIVIERE-ETANG .

- identification aisée des invertébrés d'eau douce.
- mesures des paramètres physico-chimiques de l'eau.
- méthodologie.

DATES : CHOIX entre

- week-end des 29-30 JANVIER
- week-end des 5-6 FEVRIER
- jeudi et vendredi 17 ET 18 FEVRIER



LIEUX : DOMAINE PROVINCIAL DE MIRWART (à 10 km de Saint-Hubert)

NOMBRE DE PARTICIPANTS: LIMITÉ A 12 PAR WEEK-END.

HORAIRE: du samedi 14 h au dimanche 17 h (ou du jeudi 14h au vend. 17h)

- 14h-16h : pêche en rivière et en étang.
- 16h30-18h30 : méthode originale de détermination simple des macro-invertébrés d'eau douce (jusqu'aux familles et genres)
- 20h-22h : approche du milieu forestier; présentation, film.
- 22h à ... : détente !
  
- 9h-10h30 : analyses physico-chimiques de l'eau; quoi et à quel âge ?
- 10h45-12h : observations individuelles des caractères distinctifs des différents insectes aquatiques.
- 14h-16h30 : synthèse des observations, comparaison des biotopes étang et ruisseau; adaptations des animaux au milieu, méthodologie adaptée aux différents degrés du secondaire.

ENCADREMENT : Pierre-Marie DIZIER - Licencié en zoologie.  
René COURTOIS - Ingénieur agronome.

HÉBERGEMENT : CENTRE PROVINCIAL DE LA JEUNESSE - 6900 MIRWART ,  
- restauration sur place (goûter, souper chaud, petit déjeuner, dîner chaud, goûter).  
- logement en dortoirs (apporter draps de lit ou sac de couchage)  
- équipement (prévoir bottes et vêtement chaud)

PRIX : 1000 FB TOUT COMPRIS

INSCRIPTION : écrire ou téléphoner à RENE COURTOIS -CENTRE DE DECOUVERTE DE LA NATURE , 4 rue du STAPLISSE - 6900 MIRWART TEL: 084-366260.

ACTIVITES GENERALES DE JANVIER 1982

Samedi 23 janvier : PROMENADE HIVERNALE :

AVE-ET-AUFFE - LAVAUX-SAINTE-ANNE

En guise de mise en train pour l'Assemblée Générale de ce soir, une promenade hivernale a été programmée pour cette après-midi, avec exercices de détermination des arbres et arbustes en hiver. Dès le départ d'Ave (dont nous admirons en passant le bel ensemble de maisons en calcaire docilement rangées le long de trois ou quatre rues qui convergent vers l'église, classée depuis 1977 et qui n'en est pas plus fière), Paul Pirot soumet quelques "colles" aux experts : les rameaux qu'il sort de sa profonde passent de mains en mains en provoquant des grattements de nuque, de timides hypothèses, mais peu de conclusions catégoriques.

Tout de suite, une première constatation s'impose : la détermination des arbres et arbustes, en l'absence de fleurs et de feuilles, est une entreprise périlleuse. Elle n'est réalisable que si on peut rassembler un nombre suffisant d'indices concordants : biotope, allure générale, (en tenant compte des différences entre les individus groupés et les isolés), aspects de l'écorce (variable selon l'âge et... il y a des anormaux!), forme et disposition des bourgeons... La quête des feuilles tombées autour de l'individu examiné présente aussi ses pièges : une foliole de ronce peut présenter une dissymétrie qui entraîne la confusion avec la feuille de l'orme...

Mais pendant qu'on discute, les marcheurs de tête piaffent d'impatience sur la route du Roptai, encore passablement verglacée. On se réchauffe en pressant l'allure pour atteindre le point culminant (280m) où s'ouvre un puits profond, témoin de l'exploitation ancienne de la baryte en cet endroit. En effet, après une exploitation artisanale, probablement multiséculaire, des dépôts plombifères pratiquée pendant l'hiver par les paysans de la région, en 1829, la "Société du Luxembourg" introduisait une demande de concession des mines de plomb et de sulfate de baryte situés à Ave-et-Auffe et, en 1846 (les lenteurs administratives ne datent pas d'aujourd'hui!), l'Ingénieur du Service des Mines à Namur donnait un avis favorable à cette demande. En 1860, on extrayait une vingtaine de tonnes de baryte et, de 1865 à 1869, 920 tonnes en moyenne par an. La baryte était alors broyée par un moulin à vent dont d'anciennes cartes signalent la présence au sommet de la colline du Roptai. L'exploitation reprit en 1908-1909 : un atelier de broyage et de mouture est installé. Il pouvait traiter 12.000 tonnes par an. Acquis par M. Botton vers 1937, cet atelier a été ensuite transformé en manège. L'exploitation a encore été reprise, mais à petite

échelle, après 1944. En 1947, I. de Magnée signale qu'un puits incliné à 52° dans un filon E-W atteint 67m de profondeur et que la production journalière est de 6 à 7 tonnes de baryte. (Ces renseignements sont tirés d'une plaquette de J.-L. Van de Roy : Les mines et les recherches minières en Famenne - La Baryte d'Ave-et-Auffe, 40p., s.d.)

Nous récoltons des fragments de baryte, les soupons pour en apprécier la densité considérable : 4,2 (celle du calcaire dur ne dépasse pas 2,6) et on discute ferme au sujet des utilisations de ce minerai. N'y a-t-il pas parmi nos membres un chimiste disposé à rédiger une fiche technique sur ce sujet? Il serait utile de préciser aussi si le minerai exploité à Ave était de la baryte (hydroxyde de baryum) ou de la barytine (sulfate de baryum) ou même de la withérite (carbonate de baryum)...

Du Roptai, nous rejoignons la N48 au lieu-dit "les Aujes" (aisances?). Nous observons, dans les taillis de part et d'autre de la grand-route, un grand nombre de "marchets". Ces tas de pierres de forme circulaire, très aplaties, ont été considérés longtemps comme des sépultures antiques à la datation incertaine : entre le Néolithique final et la fin de l'Âge du Fer. Les travaux récents de Mme A. Cahen-Delhayé obligent à revoir cette interprétation : il s'agit plutôt des restes d'habitations du second Âge du Fer. Cette conclusion s'impose par suite de la présence habituelle dans les marchets de déchetts de cuisine (ossements d'animaux), de tessons de céramique domestique, de galets utilisés comme broyeurs...

Nous prolongeons notre promenade vers l'ouest, en longeant le flanc sud de l'évacuée extrême de l'anticlinal de Wavreille, jusqu'à la route Lavaux-Wellin que nous empruntons, laissant à notre droite les vastes prairies dites du "Grand Etang". Toute cette dépression a été occupée autrefois par un vaste étang artificiel, dont la digue colossale sur le ruisseau de Gongon (qui se jette dans la Wimbe à Genimont) est toujours bien visible.

Nous grimons à travers le Bois d'Har, intensément exploité pour alimenter les poêles à bois des Valésiens (habitants de Lavaux!) et atteignons ainsi, au lieu-dit "les Hardies", la frontière nord de la commune de Wellin qui est aussi la frontière sud de la province de Namur : une borne nous le rappelle. Cette frontière est établie sur la crête que forme dans le paysage l'assise calcaire du Givétien, exploitée dans les carrières du Fond des Vaux et des Limites. Nous suivons cette crête puis, par le Bois Richelet, nous rejoignons Ave où Mme Mouton nous accueille pour un souper frugal auquel chacun fait honneur.

Samedi 23 janvier : ASSEMBLEE GENERALE au Domaine des Masures à Han-sur-Lesse

Le Domaine des Masures nous offre son hospitalité confortable, douillette même, pour notre Assemblée Générale annuelle qui se déroule selon le scénario habituel. 29 membres sont présents.

Les présentations des bilans se succèdent : celui des activités générales et des activités du Comité par le Président, celui de la Commission permanente de l'environnement par le Vice-Président, ceux des équipes spécialisées par leurs responsables; tous sont approuvés à l'unanimité. L'approbation est aussi unanime à la suite de la présentation du bilan financier de l'exercice 1981, dressé par le Trésorier. Son projet de budget pour 1982 entraîne l'adhésion générale, d'autant plus facilement qu'il prévoit un montant inchangé des cotisations!

On passe ensuite à l'élection du Comité. Les Naturalistes ne seraient-ils pas pour le changement? Ils reconduisent l'ancien Comité et nomment Arlette GELIN et Marc PAQUAY comme vérificateurs aux comptes.

Dans les suggestions pour 1982, nous pointons un changement dans le rythme des activités générales : une seule activité mensuelle sera organisée pendant la mauvaise saison (de novembre à mars) et durant les grandes vacances (juillet et août). Un souper et la Fête des Naturalistes seront organisés, en plus des activités générales, ainsi qu'une soirée-dias. Les équipes spécialisées continueront à fixer leur programme et leur calendrier en toute indépendance, selon les souhaits de leurs membres.

La réunion se termine par un exposé des plus intéressants de Philippe DEMOULIN sur la recherche de gaz naturel en Wallonie. Nous le remercions vivement d'avoir bien voulu en faire lui-même une synthèse très précise et très documentée.

Maurice EVRARD

P-S.- La distraction bien connue du typographe est ici invoquée pour vous demander d'excuser l'omission d'un paragraphe dans le compte rendu ci-dessus :

Le dépouillement des bulletins de vote est mis à profit par Etienne IMBRECKX, un des responsables de la TV communautaire de Rochefort, pour nous présenter deux séquences d'une émission récente, l'une présentant les Naturalistes de la Haute-Lesse à l'occasion de la journée du 11/10, l'autre concernant le sentier historique et archéologique de Han, dû à Bruno MAREE. Félicitations au réalisateur et ... merci!

## TROUVERA-T-ON DU GAZ DANS LE SOUS-SOL WALLON ?

Depuis un an, le long du chemin de Nettine à Porcheresse-Condroy, non loin du hameau de Champ-du-Bois, aux confins des communes de Somme-Leuze et Havelange, se dresse un derrick de plus de 40 mètres de hauteur. La Wallonie seait-elle en passe de devenir un second Texas? C'est peu probable. Le pétrole n'existe vraisemblablement pas sous le Condroy et la Famienne. Par contre, les chances de trouver du gaz naturel sont bien plus élevées.

Comment en est-on arrivé à chercher du gaz à Champ-du-Bois? L'histoire remonte à une dizaine d'années : en 1968, dans la plaine de Focant, près de Beauraing, une série de forages à faible profondeur est entreprise, afin de vérifier si le sous-sol est suffisamment stable pour recevoir l'accélérateur de particules du CERN (\*). A la demande du CERN, le sondage n° 27 est prolongé jusqu'à 500m, pour s'assurer de l'absence de calcaire conducteur d'eau, jusqu'à cette profondeur.

A 500m, toujours pas de calcaire : parfait pour l'accélérateur de particules mais, chose troublante pour les géologues, les "carottes" prélevées font apparaître, contrairement à la logique, des couches plus vieilles superposées à des couches plus jeunes! Cette structure bizarre du sous-sol décide les géologues à continuer le forage, par curiosité scientifique, pour essayer d'atteindre 4000m, ce qui en aurait fait le sondage le plus profond jamais réalisé en Belgique (le sondage a dû être arrêté en mars 1973, à la suite d'ennuis techniques; il a atteint -3208m). Finalement, plus on s'enfonçait dans le sous-sol, plus les terrains découverts étaient récents; le calcaire, qu'on croyait trouver à 500m, apparut seulement à 2800m. Mais à partir de 1500m, une surprise de taille : des traces de méthane (gaz naturel), sont enregistrées, découverte anormale en dehors d'une région houillère! En l'absence de roches poreuses à cet endroit, ces traces de gaz sont interprétées comme des fuites à travers des failles communiquant avec une roche-magasin (roche plus ou moins spongieuse, capable d'emmagasiner du gaz dans ses pores).

Une campagne de prospection sismique est alors lancée dans la région de Focant, en avril 1976, pour tâcher de localiser cette roche-magasin et des structures imperméables (dômes) capables de retenir le gaz.

---

\* Lequel, à la suite de contingences politiques et de la convoitise de plusieurs pays, a finalement été installé ailleurs, à la frontière franco-suisse, bien que le sol de Focant présentât des qualités de résistance suffisantes.



Cette campagne oriente les recherches vers le Condroz. Une seconde campagne de prospection sismique a lieu en 1979 dans la région comprise entre Ciney, Beauraing, Baillonville et Bois-et-Borsu, campagne qui permet de localiser deux dômes à une profondeur d'environ 5000m, l'un sous Sovet, l'autre entre Porcherosse et Nettine. Puisque ces dômes sont des structures favorables au piégeage du gaz naturel, le Ministère des Affaires Economiques décide alors de vérifier par un sondage à grande profondeur, la présence ou l'absence de gaz.

Et c'est ainsi que le 6 janvier 1981, la société Foraki installe une tour de forage à Champ-du-Bois...

### Formation d'un gisement de gaz

Il y a environ 300 millions d'années, au Carbonifère, nos régions étaient recouvertes de lagunes marécageuses, où poussait une végétation luxuriante : des conifères, des prêles et des fougères géantes... le règne végétal connaît à cette époque une expansion gigantesque; le climat chaud et humide permet aux batraciens de proliférer : certains atteignaient 3 à 5m de longueur; les insectes aussi étaient apparus et se multipliaient. Toutes les plantes croissaient et mouraient aussi vite que les plantes de la jungle actuelle. Leurs restes s'entassèrent, se comprimèrent et finirent par devenir du charbon. Le charbon exploité dans le Borinage, dans le bassin de Liège, à Charleroi et en Campine, s'est formé à cette époque.

La fermentation des substances organiques et végétales produit aussi du gaz naturel (ou méthane) (\*). C'est le grisou, bien connu des mineurs, car il produit un mélange explosif au contact de l'air, provoquant les dangereux "coups de grisou". L'existence de sédiments qui produisent du gaz (roche-mère) ne suffit cependant pas pour avoir un gisement de gaz : le méthane a tendance à s'échapper à l'air libre, à moins qu'il ne se fasse piéger dans une roche poreuse (roche-magasin) surmontée d'un couvercle imperméable. Cette migration du gaz peut se faire sur une grande distance; c'est pourquoi les recherches des géologues ne sont pas axées sur la localisation des roches-mères, mais plutôt sur celle des structures favorables au piégeage du gaz (par exemple un plissement en forme de dôme).

### Géologie

La consultation d'une carte géologique montre que les terrains du Condroz et de la Famenne sont datés du Dévonien et du Calcaire Carboni-

---

\* La décomposition des substances organiques peut aussi fournir du pétrole, mais en Belgique, les roches ont subi une évolution trop avancée, et si du pétrole s'est formé il y a des millions d'années, il a probablement disparu maintenant.

fère, c'est-à-dire des terrains formés avant les terrains houillers; ces derniers ont probablement existé au-dessus des couches qui affleurent actuellement, mais ont été érodés au fil du temps et ont complètement disparu.

Dès lors, pourquoi s'obstiner à chercher du gaz dans les couches stériles du Condroz? Les grands bouleversements géologiques ont rendu possible l'existence de gaz sous les terrains dévoniens : à la fin du Carbonifère, les couches horizontales déposées au fond de la mer pendant le Dévonien et le Carbonifère ont été fortement plissées et ont formé une haute chaîne de montagnes, la chaîne hercynienne, qui s'étendait d'est en ouest sur toute l'Europe. Lors de ce plissement, le Condroz a été poussé par l'Ardenne sur plusieurs dizaines de kilomètres vers le nord-ouest! Ce charriage du Condroz est mis en évidence dans les bassins houillers de Charleroi, de Liège et du Borinage : au sud de ces bassins, les couches de charbon ont été recouvertes par le Condroz et se prolongent sous les couches plus vieilles du Dévonien (faille du Midi, faille eifélienne).

Entre le synclinal de Namur et le synclinal de Dinant (voir fig.1),

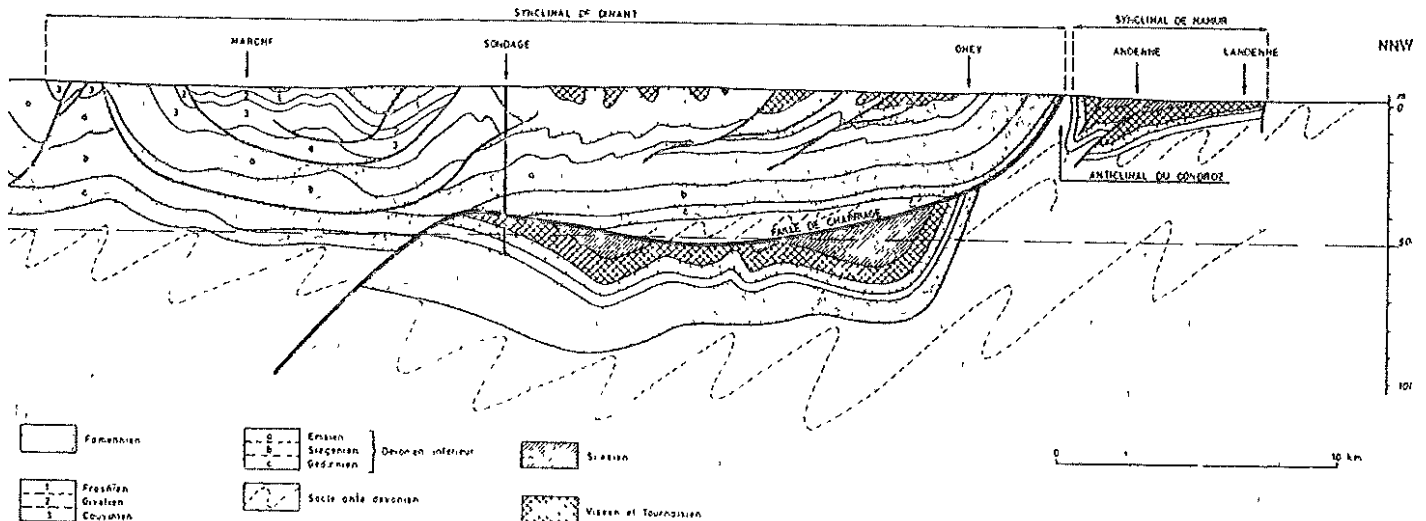


Fig.1 : Coupe verticale SSE-NNW à travers le Condroz et la Famenne (extrait de la Revue Générale du Gaz, 4, 1980).

Les terrains manquants à l'endroit de l'Anticline du Condroz sont-ils restés sur place lors du charriage du Condroz (ils seraient donc maintenant sous le Synclinal de Dinant, comme l'indique la figure), ou bien ont-ils été emportés pour former de hautes montagnes, plus tard érodées? Il semblerait que la première hypothèse soit la bonne... nous le saurons dans une douzaine de mois.

l'anticlinal du Condroz laisse apparaître le socle anté-dévonien. L'épaisseur des terrains dévoniens, qui diminue régulièrement du S-E vers le N-W, se trouve brusquement réduite, de l'autre côté de l'anticlinal du Condroz, de plusieurs milliers de mètres. Deux hypothèses sont possibles pour expliquer cette discontinuité :

- 1) une partie des terrains est restée sur place lors du charriage et se trouve maintenant sous le Condroz, ou bien
- 2) la partie manquante a été poussée comme le reste, mais a été entièrement érodée.

C'est la première hypothèse que les géologues ont retenue : on trouverait alors sous le Condroz, à grande profondeur (5000m), des terrains houillers (Fig.1) et donc peut-être du méthane, suite au dégazage du charbon (à cette profondeur, le charbon serait sans doute inaccessible, tandis que le gaz ne demanderait qu'à jaillir).

### Prospection sismique

Pour mettre en évidence la structure générale du sous-sol, les géologues ont recours à la prospection sismique. Une source émet des vibrations à la surface du sol (par exemple, l'explosion d'une charge de dynamite ou mieux, une plaque vibrante fixée à un camion et posée sur le sol). Des géophones, appareils d'écoute, sont placés dans les champs autour de la source de vibrations et enregistrent les ondes réfléchies (\*) sur les différentes couches rocheuses du sous-sol. En mesurant le temps écoulé entre l'émission des ondes et la réception du signal par les géophones, il est possible d'évaluer la profondeur de la couche qui a renvoyé l'onde (\*\*). Avec toute une chaîne de géophones et en déplaçant la source de vibrations, on peut alors déterminer la forme de ces couches "miroirs".

Les deux campagnes de prospection sismique entreprises dans le Condroz et la Famenne (49km de profils sismiques en 1976 et 182km en 1978) ont mis en évidence une surface de discontinuité qui serait la faille du charriage du Condroz (c'est-à-dire la limite entre la base des terrains charriés à la fin de l'ère primaire, et le socle resté sur place). Cette discontinuité majeure se situe à une profondeur comprise entre 4150m et 7000m. Sous la surface de discontinuité, on trouverait la partie manquante des terrains dévoniens et carbonifères, non emportés par le charriage du Condroz (Fig.1).

---

\* Plus exactement, les ondes sonores sont réfractées quand elles rencontrent une couche à plus grande vitesse de propagation.

\*\* Dans les terrains du Dévonien, la vitesse du son est d'environ 5200m par seconde (cette vitesse varie suivant la nature du terrain).

De plus, la surface de discontinuité présente deux dômes où le gaz a pu se stocker. L'existence de ces dômes suffit à justifier la réalisation d'un sondage pour vérifier leur nature et celle des terrains sous-jacents.

En résumé, trois éléments justifient la recherche de gaz sous le Condroz :

- 1) le charriage du Condroz a probablement enfoui des couches de houille sous le Condroz (houille qui, en dégazant, fournit du méthane);
- 2) la découverte de traces de gaz naturel dans le sondage de Focant;
- 3) la présence de dômes qui pourraient constituer des pièges pour le gaz.

#### Etat actuel du forage

Le forage, entamé en janvier 1981, atteignait, à la mi-janvier 1982, la profondeur de 2650m. A cette profondeur, les roches rencontrées appartiennent à l'Emsien et correspondent donc toujours à la succession normale des couches géologiques. Les travaux sont légèrement en retard sur l'horaire prévu, notamment à cause de problèmes techniques apparus en juin dernier, à la profondeur de 1700m : le forage avait dévié d'environ 6° et les ouvriers (ils sont une trentaine) ont dû rectifier le tir en recommençant à forer un nouveau trou à partir de l'endroit où la tige déviait. Il faut savoir que la verticalité du puits est une chose primordiale, car en cas de déviation, la tige de forage subit des frottements sur les parois et s'use beaucoup plus vite, force trop et peut se casser (on peut comparer la tige de forage à une mèche de foreuse de 1mm de diamètre, qui aurait 20m de long!).

Le forage progresse normalement d'environ 1m à l'heure, se poursuit 24 heures sur 24 et n'est arrêté que les samedis et dimanches (les lois sociales obligent presque l'entreprise à stopper le week-end, ce qui lui fait en plus perdre deux demi-journées, nécessaires pour arrêter le forage et le remettre en marche, et ce qui crée de nombreux problèmes, car les boues de forage se solidifient dans le puits, des éboulements peuvent se produire, etc.).

L'analyse chimique des boues de forage se fait sur place et permet de déterminer la nature de la roche (schiste; calcaire, dolomie...), sa teneur en métaux, etc.; l'analyse de coupes minces permet de repérer les micro-fossiles pour dater la roche. Pour le moment, on ne prélève pas de carottes de forage pour une analyse plus détaillée, car cela retarderait trop le forage. C'est seulement à grande profondeur (4500m) qu'on effectuera des carottages.

Le diamètre du puits est de 45cm jusqu'à 1500m; à cette profondeur, on place des tuyaux pour renforcer le puits, empêcher les pertes des boues de forage et éviter les éboulements. Le forage se poursuit alors

avec un trépan plus petit jusque 2500m; à ce moment, on place de nouveaux tuyaux de renforcement; les mêmes opérations recommencent jusque 4000m; la dernière étape est le forage jusque 6000m, à un diamètre de 20cm. Ce forage sera le plus profond de Belgique. Les opérations de forage dureront de 2 à 3 ans.

#### Point de vue économique

Il semble que les chances de trouver du gaz ne soient pas tellement négligeables, car le 5 mars 1980, avant même que la chose soit rendue publique, la B.P. (British Petroleum) introduisait une demande de permis "d'exploitation de pétrole et de gaz combustibles". Puis ce fut le tour de Distrigaz (dont les canalisations passent à quelques centaines de mètres du site de forage), société à capitaux belges publics et privés, de Fina (multinationale belge Petrofina) et de Total (Compagnie Française des Pétroles, à capitaux publics). Toutes ces demandes portent sur un territoire d'environ 4000 km<sup>2</sup> limité, en gros, vers le nord par les cours d'eau Sambre, Meuse, Vesdre et Hoegne; vers l'est et le sud, par la ligne brisée Theux, - La Roche - Momignies.

La Région Wallonne, qui délivre le permis de recherche ou d'exploitation, a demandé à la Société Régionale de Développement de la Wallonie (SRDW) de constituer une société à capitaux publics wallons, chargée d'entrer à son tour dans la danse. C'est ainsi qu'en juillet 1980 est créée la S.A. RENAT (Société de Recherches et d'Exploitation des Ressources Naturelles en Région Wallonne) qui introduit à son tour une demande de permis. Comme la Wallonie n'a guère d'expérience en matière d'exploitation pétrolière, la SRDW a entrepris des négociations avec BP, Fina, Total et Distrigaz pour qu'une ou plusieurs de ces sociétés lui serve de guide. Toutes ces sociétés promettent au moins 50% de la production éventuelle à la SRDW. Les offres des sociétés sont toutefois difficilement comparables car elles portent à la fois sur des aspects juridiques, financiers et techniques. A l'heure actuelle (janvier 1982), les décisions ne sont pas encore prises.

De toutes façons, s'il y a du gaz à Champ-du-Bois, l'importance économique en sera très grande pour la Wallonie. Espérons...

Philippe DEMOULIN

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Des bruits concernant la création sur le territoire de la commune de Tellin d'un vaste complexe touristique se font de plus en plus insistants. Nos membres les plus concernés ont réagi vite et fort : la chronique de l'environnement fait écho à ces réactions.

### Réaction des Tellinois : création d'un COMITE DE DEFENSE

Un mouvement d'opposition important prend naissance à Tellin.

Un comité de défense s'est constitué, regroupant des mandataires communaux, des agriculteurs, des personnes de professions diverses vivant à Tellin.

Des pétitions se mettent à circuler signées par la quasi totalité des habitants contactés.

Toutes ces initiatives tentent d'empêcher la création d'une importante infrastructure touristique hollandaise sur le territoire de la commune de Tellin.

Pour le comité de défense constitué le vendredi  
12 février 1982 à Tellin.

Renée MARION-DESPY, ferme des Cambuses, Tellin

Jacques DUPUIS, 122H, rue Saint-Urbain, Tellin

Ce Comité de Défense a rédigé le communiqué suivant :

Un an à peine après l'installation d'un caravanning résidentiel hollandais à Grupont, véritable village de vacances de 463 emplacements, un autre promoteur hollandais a l'intention d'établir à Tellin un "Hôtel pavillonnaire" de 500 bungalows au lieu-dit "Le Chenet" et dans les environs, sur une superficie approximative de 70 hectares.

Le Comité de défense de Tellin, récemment constitué, s'insurge contre ce projet, qui implique, comme à Grupont, une modification du projet de plan de secteur, une partie importante de la zone se trouvant en territoires agricole et forestier.

Il ne peut accepter l'installation de ce village de vacances une nouvelle fois déguisé, sous forme d'"Hôtel pavillonnaire", à 4km à peine de l'infrastructure importante des Brûlins à Resteigne, et à 6km à peine d'un caravanning de 453 caravanes, lui aussi hollandais.

Il estime qu'il s'agit de la multiplication d'une forme de tourisme industriel, qui ne peut s'intégrer harmonieusement dans la région et qui n'impliquera - L'expérience l'a déjà largement démontré - aucune

retombée économique sur les autochtones.

Le Comité de défense ne peut accepter que l'on exproprie des terres agricoles et forestières pour un projet aussi démesuré.

Il exige que l'on appelle les choses par leur nom et qu'on ne qualifie pas cette implantation d'"Hôtel pavillonnaire" afin d'échapper à toute procédure de concertation propre aux villages de vacances.

Enfin, le Comité estime que le complexe sportif de la commune, installé non loin de là, fera double emploi avec toute l'infrastructure récréative prévue dans la zone, pour autant évidemment que les autochtones y soient tolérés.

En conclusion, le Comité de Défense de Tellin exige :

- le maintien des zones prévues au projet de plan de secteur
- l'abandon pur et simple de ce projet monstrueux
- l'instauration d'une réelle concertation entre la Commune et la population en ce qui concerne la politique touristique.

Le Comité de Défense

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de cette affaire et des résultats des diverses démarches entreprises pour étouffer dans l'oeuf ce projet funeste à notre région.

### Réaction d'un voisin qui élargit les données du problème

#### LE TEMPS DES CIGALES EST REVOLU!

De temps à autre, les ménagères se précipitent pour faire provision de produits de longue conservation, sans que jusqu'à présent leurs craintes se soient réalisées. Aurions-nous enfin une paix sans limite sur l'Europe? Une paix dans la stabilité, c'est-à-dire que nos régions resteraient riches et que les pauvres continueraient de nous alimenter à bas prix? Il serait tout à fait simpliste de le croire! D'autant plus que nous sommes fortement dépendants des pays étrangers. C'est pourquoi, sans connaître de nouveau la guerre, nous pouvons être astreints progressivement à devoir nous serrer fortement la ceinture. La hausse du baril de pétrole en est un bel exemple. Tout ce que nous importons en a subi aussitôt l'influence, ne fût-ce qu'au niveau des frais de transport. Ce sérieux coup de semonce devrait nous rendre tous très prudents, notamment dans la préservation de nos ressources primordiales telles que celles des terres agricoles et des forêts.

Malheureusement, il est encore des "cigales" politiques pour atta-

cher une importance de grande "utilité publique" à des infrastructures dévoreuses de ces biens si précieux qui étaient seuls capables de nous assurer le pain et le feu durant les années pénibles de 1940-45. Lorsque ce gaspillage se réalise pour des villages de vacances en zone agricole et forestière alors qu'il y a de plus en plus d'habitations abandonnées dans nos villages d'Ardenne, la mesure n'est-elle pas à son comble?

C'est pourtant ce qui se prépare de nouveau à Tellin en ce moment. Environ 70 hectares à bouleverser, à canaliser, à bétonner, à remplir de bicoques en série pour le plaisir de vacanciers et surtout pour l'engraissement de promoteurs étrangers. Encore des dizaines d'hectares qui seront amèrement regrettés lorsque le temps des cigales aura fait place à celui des fourmis.

Michel DAVID



ACTIVITES GENERALES DE FEVRIER 1982

Dimanche 14 février : LA LESSE PAR MONTS ET PAR VAUX

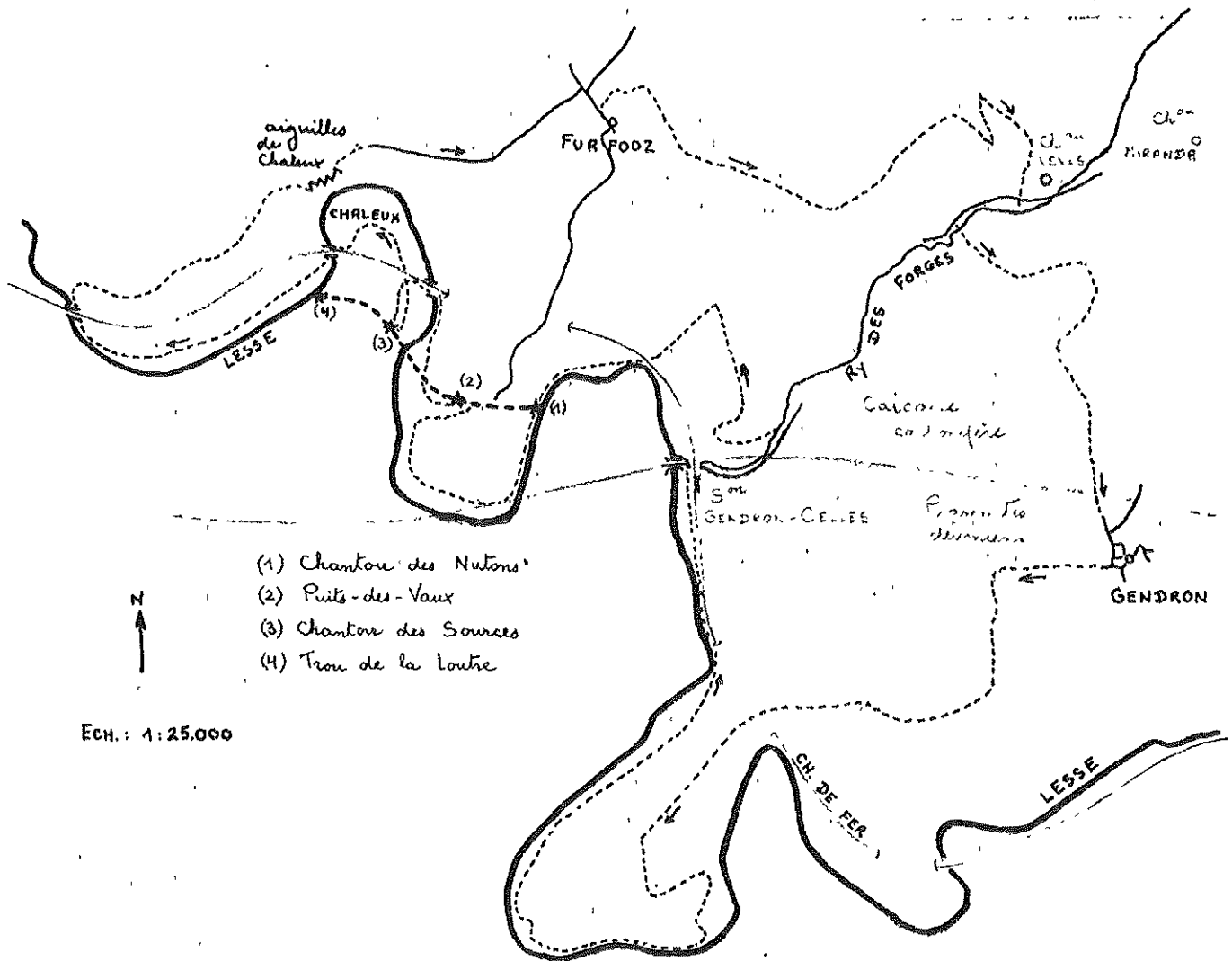
12e étape : GENDRON - FURFOOZ

Il est 9.42h quand un petit groupe - les naturalistes auraient-ils peur de la marche? - se décide à prendre le départ, sous la bruine qui descend doucement sur le village de Gendron. Ghislaine et Louise, pourtant toujours fidèles, ne sont pas au rendez-vous... sans doute découragées par ce ciel bas et menaçant.

Par un vieux chemin encaissé, parfois complètement envahi par les buissons, nous gagnons rapidement les hauteurs du plateau pour faire un peu de géographie. Nous sommes ici, à plus ou moins 250m d'altitude, dans ce qu'il est convenu d'appeler la Famenne septentrionale, sur ce "bourelet psammitique" adossé au premier "tige" condrusien et qui domine la vaste dépression creusée dans les schistes tendres de la Famenne centrale. C'est en quelque sorte une bande de transition, large de 1 à 4 km, formée de bancs schisto-psammitiques contenant souvent des nodules calcaires (présence de plantes calcicoles comme la clématite et l'érable champêtre), appartenant au sommet du Famennien inférieur. Ces roches annoncent les formations massives et gréseuses que l'on retrouve, plus au nord, avec une grande régularité au sommet de chaque tige condrusien (Famennien supérieur), en alternance avec les dépressions de calcaire dinantien qu'on aura l'occasion d'observer à Furfooz.

Un magnifique trajet forestier à flanc de coteau nous fournit l'occasion de poursuivre l'étude des essences ligneuses à l'aide des bourgeons et nous conduit finalement dans le fond de la vallée, après une dénivellation de + ou - 130m. Le parcours de la Lesse dans la traversée des grès famenniens, en amont de la gare de Gendron-Celles, est très pittoresque et jalonné de beaux affleurements colonisés par des plages entières de fougères, telles que la langue de cerf (*Asplenium scolopendrium*), le polypode vulgaire (*Polypodium vulgare*) et le popystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*) aux frondes persistant en hiver. Au passage, nous reconnaissons l'orme lisse (*Ulmus laevis*) : bourgeons alternes distiques, ovoïdes mais assez pointus, glabres et insérés obliquement au-dessus de la cicatrice foliaire, feuilles tombées portant des dents aiguës incurvées vers le sommet, la viorne obier (*Viburnum opulus*) aux bourgeons opposés, ovoïdes, recouverts d'une seule écaille rougeâtre et la lunaire vivace (*Lunaria rediviva*) aux silicules très caractéristiques rappelant celles de la monnaie du pape.

Arrivés à la gare de Gendron-Celles, nous observons le contact entre les psammites du Condroz et les premiers bancs calcaires du



Tournaisien et remontons sur quelques centaines de mètres le vallon creusé par le Ry des Forges. Contrairement à la Lesse et ses grands affluents de la rive gauche qui se sont formés sur la couverture de sédiments meubles tertiaires et dont le cours est totalement indépendant de la structure géologique du socle paléozoïque, le tracé du Ry des Forges, comme celui de l'Ywagne et celui du Vachaux, est dicté par cette structure (orientation générale NE-SO) : ils sont en fait d'âge plus récent ainsi qu'en témoignent leurs nombreuses cascades. Nous allons quitter le vallon pour monter sur Flaya quand nous sommes interpellés par des voix amies : Ghislaine et Louise nous retrouvent enfin, après avoir erré toute la matinée comme deux âmes en peine... Regrets, excuses, promesses! A l'avenir, on laissera un mot au point de départ pour les retardataires.

La côte est raide et la descente qui lui succède presque aussitôt l'est tout autant! Pourquoi tout ce périple sportif qui nous ramène en fin de course sur les rives de la Lesse? Simplement pour le plaisir, celui de parcourir un ravin sec taillé dans le calcaire carbonifère et aussi ... celui de contempler le spectacle des falaises de Furfooz chauffées maintenant par le soleil. Dame! on ne pénètre pas dans un tel sanctuaire sans un petit effort! C'est le moment de rappeler ce qu'est un récif waulsortien (Cf. sortie géologique du 9/11/80) et la formation des cavernes qui font la célébrité du site : Trou du grand-duc, Trou du frontal, de la mâchoire, etc. : au fur et à mesure de l'enfoncement de la Lesse dans le socle carbonifère, les eaux de surface du plateau se sont infiltrées dans les fentes du calcaire, y creusant des cavernes qui débouchent aujourd'hui aux flancs de la vallée à des niveaux qui correspondent aux anciennes terrasses. La plupart de ces cavités communiquent d'ailleurs avec le plateau par des cheminées le plus souvent obstruées. Au passage, nous remarquons sur la berge de la rivière une petite excavation encombrée d'éboulis : c'est une perte actuelle de la Lesse au "Chantoir des Nutons". Une partie des eaux de la rivière emprunte ce bras souterrain pour resurgir 3 km plus loin, en aval de Chaleux, au Trou de la Loutre. Cela c'est pour tantôt, car il est temps que nous nous installions à la buvette du Parc pour tirer nos pique-niques des sacs.

Premier arrêt de l'après-midi : le Puits-des-Vaux, ancien chantoir de la Lesse au niveau de sa terrasse moyenne, dont le fond révèle la présence d'un lac souterrain, profond de plus de 30m, en communication avec la Lesse souterraine. Celle-ci va bientôt passer en-dessous de la plaine alluviale de la rivière de surface à quelque 200m avant le pont de chemin de fer. B. Van de Poel (v. réf. bibliographique, p.15) explique ainsi le phénomène : "... La Lesse parcourt 3 km entre le Chantoir des Nutons et la résurgence du Trou de la Loutre alors que la ligne droite entre ces deux points, et que suit approximativement le bras souterrain, ne mesure que 1 km. La pente générale de ce dernier sera donc trois fois plus forte que celle de la rivière en surface. A l'endroit même où la dérivation souterraine croise la Lesse, la première est au 3/5 de sa course alors que la seconde n'en est

qu'à mi-chemin d'où il résulte que le lit de la première se trouvera à un niveau inférieur à celui de la Lesse en surface." L'ennui dans cette explication, c'est que les eaux du bras souterrain mettent 70 heures pour parcourir 1 km "à vol d'oiseau". Sans doute sont-elles retenues par ce vaste réservoir...

Sur la rive gauche de la Lesse, à Chaleux, nous découvrons rapidement le Chantoir des sources, également en communication avec cette dérivation souterraine et dans lequel se perdent, en période de crues, les eaux de surface de la rivière. Mais Chaleux est avant tout connu par ses célèbres "aiguilles" que l'on aperçoit sur l'autre rive et au sommet desquelles nous avons hâte d'accéder. Nous empruntons pour cela un agréable chemin forestier longeant les flancs d'une deuxième vallée sèche. Ici, c'est le printemps, déjà salué par les premières floraisons jaunées du cornouiller mâle et le chant des mésanges et de la grive draine. Le paysage que l'on découvre de là-haut est vraiment magnifique et nous invite à évoquer les joies, mais aussi les dangers de l'alpinisme. Jean nous donnera même le frisson (pas esthétique celui-là) par une longue méditation sur la mort... Après cette pause bien méritée - je ne parle pas de la dernière - nous gagnons le village de Furfooz avec son habitat traditionnel bien préservé et dont nous apprécions à la fois l'unité, l'harmonie et la belle simplicité. Quelle leçon pour nos architectes présents et à venir! Mais l'heure avance et c'est par un véritable chemin des écoliers (vieux murets, vergers, haies, tout y est) que nous atteignons le plateau cultivé d'où émergent bientôt les tourelles de Miranda, puis, plus près de nous, de Vêves. Après une dernière halte pour contempler sous un angle inhabituel les solides murailles du château éclairées par le soleil couchant, nous empruntons (encore!) le creux d'une vallée sèche pour retrouver entre chien et loup Gendron, point de départ de notre randonnée.

A propos de chien, connaissez-vous l'adresse de ce brave corniaud noir qui nous a accompagnés durant toute notre promenade, nous ouvrant joyeusement la voie et écoutant avec beaucoup d'intérêt nos explications?

Pierre LIMBOURG

Pour en savoir davantage sur la région de Furfooz, consulter :

B. VAN DE POEL - La Région de Furfooz dans l'Espace et dans le Temps  
(Géologie, Géomorphologie et Préhistoire)  
Ardenne et Gaume (1968), Monographie n° 3.

ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

Samedi 13 février : PROJECTION COMMENTEE DE DIAPOSITIVES par Marc PAQUAY

Marc ne perdant pas son temps en discours inutiles, c'est bien connu, il nous fait, dès le début de la soirée, nous "envoler" jusqu'à l'île de Texel, aux Pays-Bas. L'équipe ornithologique y avait séjourné quelques jours au printemps 81, et Marc en avait profité pour compléter sa collection de diapositives...

Huîtrier pie, sterne, avocette, chevaliers, ~~tourne~~tourne-pierre, spatule, goéland argenté... on ne pourrait citer toutes les espèces illustrées par de très belles photos. Ceux qui ont participé à cette excursion sont ravis; les autres spectateurs ne sont pas moins emballés...

Ensuite, Marc nous emmène en Zélande où l'équipe ornithologique passa un autre week-end, en octobre cette fois, et qui avait été, de l'avis de certains, moins intéressant. Rappelons pourtant que les participants "non-spécialistes" étaient ravis... et c'est une nouvelle et très belle série de dias.

Elles sont suivies de quelques paysages d'atmosphère des Fagnes, photographiés sous la neige à Pâques 81, lors de la première sortie de l'équipe des jeunes...

Et puis nous revenons chez nous : le Traquet pâtre nous accueille, suivi de nombreux "petits" oiseaux : pouillot véloce, rouge-gorge, troglodyte, bergeronnette grise... Encore une fois, une énumération deviendrait ennuyeuse. Prises de vues extraordinaires du Pic mar à l'entrée de son trou, du Râle d'eau, du Héron cendré qui prend son vol... On voudrait que cela ne s'arrête jamais.

La soirée s'oriente ensuite vers les rapaces : faucon crécerelle, busard cendré, buse variable, épervier d'Europe, autour, chouettes hulotte, chevêche et effraie... Leurs biotopes, leurs nids, leurs oeufs, les oisillons, tout y est, pour le plaisir.

Et la soirée s'achève par de non moins belles vues d'animaux de chez nous, petits et grands, du hanneton au cerf, de la punaise au sanglier, de la sauterelle verte au hérisson...

Un clin d'oeil final à Arlette : une station de Clitocybe de l'olivier. La soirée est terminée. Merci à Marc de faire de si belles dias, et de nous les montrer. Espérons que ce n'est pas la dernière fois!

Marie EVRARD

## ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Au cours du 5e Colloque d'ARCHAEOLOGIA MEDIAEVALIS, tenu à Bruxelles les 26 et 27 février, une petite délégation de notre équipe a eu l'occasion de présenter les résultats de notre campagne de fouilles 1981.

Le compte rendu de cette communication a été publié dans les Actes de ces journées, p. 7-8.

-o-o-o-o-o-o-o-

Le matériel exhumé en 1981 est en cours de restauration au laboratoire du Service National des Fouilles.

L'étude de la céramique provenant du dépotoir progresse lentement : les spécialistes y voient la persistance de caractères mérovingiens (profil biconique, goulot relié au bord...) mais aussi la présence de caractères carolingiens (formes sphériques, décor s'étendant au col et sur les bords...). Il s'agirait donc d'une production de transition localisable au 8e siècle.

Nous attendons les résultats d'une analyse au C14 des charbons de bois recueillis au niveau de la surface de terre battue. Il sera intéressant de voir si la datation ainsi obtenue concorde avec celle qui est suggérée par la céramique.

M.E.

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### L'HOTEL PAVILLONNAIRE DE TELLIN

En page 10 de notre numéro précédent, nous signalions les réactions de la population de Tellin à un projet d'implantation de 500 bungalows aux Cambuses, sur une superficie de 70 hectares, alors que la commune compte déjà deux Villages de vacances gigantesques, l'un à Grupont (463 emplacements), l'autre aux Brûlins, à Resteigne (250 chalets).

Le projet de plan de secteur relatif à cette région prévoit au nord de Tellin, au bord du Ry des Boyès, une zone de loisirs qui jouxte les écoles actuellement en construction et où est prévu un complexe récréatif.

Les Naturalistes ont demandé que dans le plan définitif, actuellement à l'examen à la CRAT (Commission Régional d'Aménagement du Territoire), cette zone soit réduite pour sauvegarder un site d'un très grand intérêt biologique (plantes rares, protégées...)

De son côté, l'administration communale introduisait, en novembre 1981, une proposition d'étendre la zone de récréation et de séjour de 60 ha au nord du ruisseau pour permettre l'implantation d'un village de vacances de 500 bungalows. Le promoteur hollandais de cet "Hôtel pavillonnaire" allait, paraît-il, investir un milliard (qu'il allait emprunter au Crédit Communal à taux réduit!) et fournir jusqu'à 140 emplois! Un voyage en car fut organisé pour les édiles communaux et le représentant du Crédit Communal pour visiter une réalisation du même promoteur en Limbourg belge.

Chacun revint enchanté. Contrairement à la légende, les Hollandais savent recevoir!

Un peu plus tard, on apprenait que le site n'intéressait plus le promoteur et qu'il préférerait s'installer à Barvaux, dans la vallée de l'Ourthe.

Malgré ce désistement, les autorités communales de Tellin continuent à faire pression pour étendre la zone de loisirs et signalent que "deux architectes sont prêts à travailler gratuitement pour établir un avant-projet".

Certains conseillers communaux, qui apprennent qu'il n'est plus question des 140 emplois, se demandent qui a intérêt à détruire ainsi un des plus beaux coins de la commune. Quatre d'entre eux demandent une réunion extraordinaire du Conseil communal. C'est alors seulement que l'information circule, que les projets sont dénoncés et qu'un Comité de Défense est constitué. Le monde agricole et les habitants sont en effervescence et la pétition recueillera 563 signatures en quelques jours.

Entretiens, la CRAT alertée, qui a déjà examiné ce problème au cours de six séances, décide de s'en remettre à la décision que prendra enfin dans la clarté le Conseil communal du 24 février 1982. La séance fut houleuse et le bourgmestre n'eut que trois conseillers de son avis pour demander l'extension de la zone de loisirs. La majorité, soit 5 sur les 9 conseillers, votant pour le maintien de la zone telle que prévue au projet de plan de secteur.

La CRAT a pris connaissance de cet avis et, en séance du 2 mars 1982, a décidé, à l'unanimité, de s'en tenir au projet.

Le danger est donc provisoirement écarté, mais le Comité de Défense et les Naturalistes de la Haute-Lesse doivent rester vigilants, le bourgmestre de Tellin acceptant difficilement d'avoir été battu et d'avoir assisté à l'effondrement de sa majorité.

Edmond MEURENS

## LA RTBF ET L'ENVIRONNEMENT

Françoise CARTON, journaliste à la RTBF, bien connue pour ses émissions "Autant savoir", a été chargée depuis le 9 février 1982, de présenter chaque matin au Journal parlé de 9h, une brève Chronique de l'Environnement. Son premier billet était consacré à l'opportunité de se soucier, en pleine crise économique, de la défense de l'Environnement.

Voici, avec l'aimable autorisation de l'auteur, le texte de cette petite chronique inaugurale :

"Défendre la qualité de la vie alors qu'aujourd'hui c'est la crise, qu'un dixième de la population belge lutte pour sa survie, défendre la qualité de la vie est-ce un luxe?"

La question est posée dans le mouvement ouvrier.

A première vue, beaucoup de travailleurs estiment que vouloir protéger la nature, l'eau, les petits oiseaux ou la vie de quartier sont des préoccupations de riches. Pour eux l'écologie est bourgeoise et les écologistes, des privilégiés. Le vrai combat, c'est celui pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail.

On peut comprendre cette réticence à la lumière de l'histoire. A la révolution industrielle, ce sont les propriétaires fonciers qui se plaignent d'abord de la dégradation de la nature, de la puanteur des usines. Les premiers éléments du Règlement Général pour la Protection du Travail, le RGPT, cette bible des travailleurs délégués au Comité de Sécurité et d'Hygiène de chaque entreprise, les premiers éléments de ce règlement protègent plus les propriétés voisines de l'usine que la santé des travailleurs.

C'est sans doute une des raisons pour lesquelles la lutte pour l'environnement est suspecte aux yeux de ceux qui ont l'habitude de se battre pour avoir plus.

Aujourd'hui, peut-on dire que c'est vraiment un progrès que d'être payé plus pour faire un travail insalubre?

Le pouvoir dominant n'est plus celui des propriétaires fonciers, ni même celui des patrons industriels. Aujourd'hui, le pouvoir dominant est celui de la finance, c'est d'ailleurs une des raisons de la crise.

Et tout peut se financer... Il faut déjà quasiment payer pour respirer et aller en vacances "au bon air"... L'exploitation des travailleurs continue hors de l'usine et la lutte pour la qualité de l'environnement n'est plus un luxe.

Il ne s'agit pas d'un retour au passé, au contraire, il s'agit d'avoir son mot à dire aujourd'hui sur ce qui fait la vie.

Nous n'avons qu'une seule terre, disent les écologistes; on pourrait ajouter : nous n'avons qu'une seule vie!

Françoise CARTON



ACTIVITES GENERALES DE MARS 1982

Dimanche 14 mars : GEOLOGIE DE LA REGION DE LESSE-et-LOMME

Depuis bientôt 13 ans, (notre Association est née au cours d'une mémorable réunion au Cercle "Les Caracolis" de Belvaux le 23 novembre 1968), nous avons pérégriné, l'oeil et l'oreille au guet, l'esprit en éveil, par les chemins et les sentes - et plus souvent en-dehors - qui sillonnent l'attachant pays de Lesse-et-Lomme.

Au cours de nos randonnées, trois monographies publiées par "Ardenne et Gaume" nous ont accompagnés fidèlement, nous servant à la fois de guides et de références. Pour nos membres de fraîche date, rappelons-en les titres :

B.VAN DE POEL : Géologie et géomorphologie de la région du Parc National de Lesse-et-Lomme

E.-M.MARIEN : Les vestiges archéologiques de la région de Lesse-et-Lomme des origines aux Mérovingiens

A.THILL : La Flore et la Végétation du Parc National de Lesse-et-Lomme

De ces trois ouvrages, celui de Benoît Van de Poel est certes celui que nous avons consulté le plus assidument en louant à chaque fois son auteur pour son esprit de synthèse et son sens pédagogique. Mais l'admiration et le respect du "maître" oblitèrent parfois chez les disciples le sens critique et le goût de la remise en question!... Il a fallu qu'un tandem de jeunes géologues armés d'une science toute neuve se mettent à vérifier minutieusement sur le terrain les données de la géologie officielle et traditionnelle, pour que naissent des explications nouvelles, des théories plus cohérentes rendant compte de certains phénomènes jusque-là non perçus, ou négligés, ou discrètement oubliés. Oh! bien sûr, il n'est pas question d'un chambardement radical de la carte géologique, tout au plus d'un affinement et d'un dépoussiérage.

C'est donc à une journée de géologie de détail, de microgéomorphologie, et à un essai de vulgarisation des résultats de ce travail, que nous avons pu participer ce dimanche, sous la conduite souriante de Damien DELVAUX de FENFFE, un des co-auteurs de cette étude. Il nous a aimablement autorisés à puiser dans l'abondante documentation remise aux participants de cette journée, pour illustrer ce compte rendu. (Un article de synthèse paraîtra prochainement dans "Parcs Nationaux", le Bulletin d'Ardenne et Gaume, sous la signature de notre guide. Nous ne manquerons pas de vous le signaler dès sa sortie.)

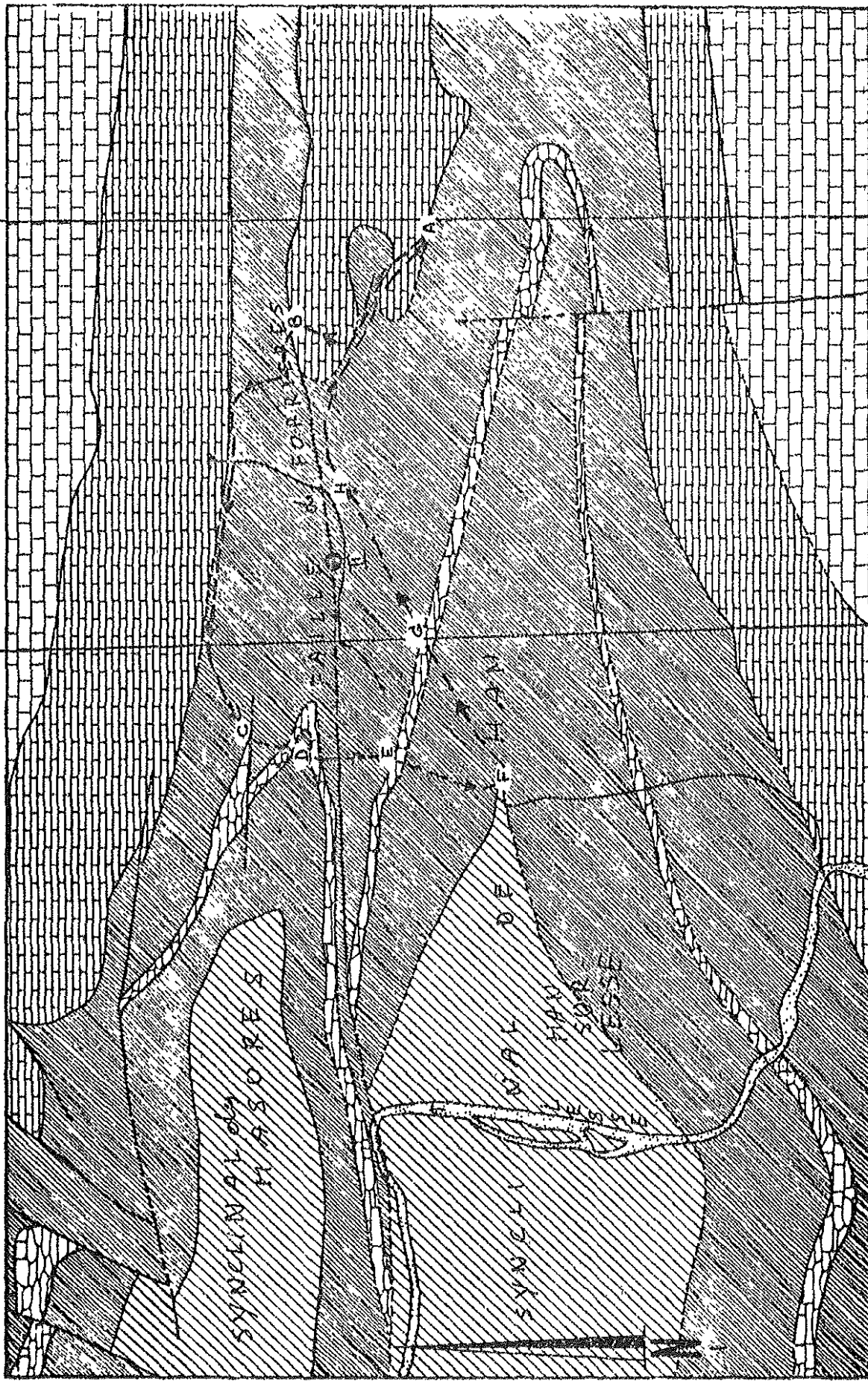
Le Document n°1 servira de référence stratigraphique tout au long de la journée. Il faut tenir compte qu'à l'étage 7, 3 barres calcaires sont à distinguer dans les schistes fins du Fr1m. Seule, la plus épaisse (18m) est dessinée : son noyau riche en crinoïdes s'apparente au "petit granit" des carriers et est épais de 6 à 8m. Les deux autres ont respectivement 6 et 3-4m de puissance.

Document n° 1.

Echelle stratigraphique du Dévonien du Parc National de Lesse et Lomme,  
par Damien DELVAUX de Fenffe avec la collaboration de Michel COEN.

Legende de la nouvelle carte du Parc National de Lesse et Lomme (1982)	Formations Lithologiques	Legende carte géologique de Belgique	Fossiles Caractéristiques	
	9	Schistes de MATAONE	Fr2	Brachiopodes
	8	Schistes à Nodules	Fr1m	
	7	III. II. I. Schistes fins avec trois barres calcaires subordonnées	Fr0	Sommet : alvéolites crinoïdes Base : scruttonia alvéolites
			Fr1m	
			Fr1m	
	6	FROMELENNES calcaires schistes à la base	Gvb	Stromatopores exclusivement
	5	CIAR - 1 <sup>er</sup> -d'Haurs	Gva	Hexagonaria Alvéolites, Favosites Thamnopora Stromatopores Coraux solitaires
		LEYONT calcaires		
		3. Fontaines		
4	calcaire à calcéoles et grès	Cob	Calcéoles Trilobites Fénestella Coraux solitaires	
3	roches indifférenciées	p=macigno		
	argilo-calcaro-gréseuse	m=calcaire		
	Grauwacke de Hierges	n=schiste		
2	quartzites (Fascies de Lamsoul)	Coa	Spirifers	
1	quartzites et schistes rouges	Bt	Spirifers	

Document n° 2.



Carte levée par D. DELVAUX de PÉNFPÉ sous les auspices du C.Y.R.E.S., 1981.

L'itinéraire suivi le matin partait de l'ancienne carrière située dans la Chavée, près du monument aux Aviateurs Alliés et parcourait le synclinal de Han (voir Documents 2 et 3). Voici les observations principales faites aux différentes stations : celles-ci ont été marquées par les lettres A,B,C... afin d'éviter la confusion avec la numérotation des assises.

A. Départ. La carrière abandonnée nous montre les strates calcaires du Gvb, inclinées de  $45^{\circ}$  vers le S. et de direction E-W, avec stromatopores en boule.

B. Après un bref passage dans les schistes fins (Fr1m), nous quittons la route pour grimper la Grande Tinaumont : une dépression E-W la sépare de la Petite Tinaumont, marquant l'emplacement de la faille de Ferrières (bien connue plus à l'est) et qui détermine dans le synclinal de Han un synclinal secondaire, appelé Synclinal des Masures (cf. Doc. n° , coupe XX').

Après une brève visite à la source St-Martin, nous prenons le sentier qui longe le bord de l'éboulis, au pied des Rochers de Serin, puis nous fait traverser plusieurs fois la barre calcaire n°III (Fr0) qui fait saillie dans le talus schisteux (points C et E), ainsi que l'axe du synclinal des Masures (Point D), situé dans la dépression où la commune de Han a établi sa décharge, pour aboutir au Point F, dans l'axe du Synclinal de Han où on peut différencier les schistes fins du Fr1m des schistes à nodules, plus résistants, qui forment un éperon dans le talus, près de la résurgence du ruisseau de la Planche.

Nous revenons à notre point de départ par la route du fond de la Chavée qui recoupe encore la barre III (Point G), mais aussi la barre II (Point H) qui apparaît à droite du chemin, le long du ruisseau de la Planche, au tournant après le chalet.

Après le pique-nique pris sur les bancs, au bord de la Lesse à Belvaux, nous nous remettons en route en remontant la rivière vers Restaigne.

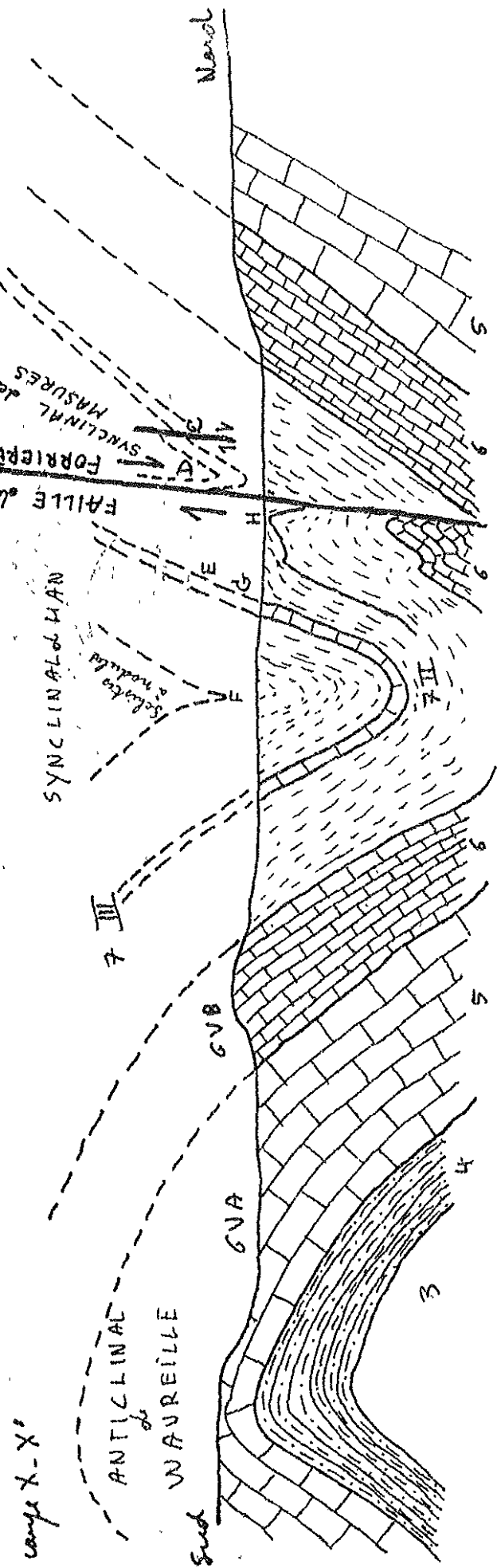
Les Documents 4 et 5 permettent de suivre l'itinéraire de l'après-midi, du Point 1 au Point 22.

Le Point 1 se situe sur le flanc sud du synclinal de Belvaux, dans la zone de contact des schistes frasniens et du calcaire givétien. Nous traversons l'anticlinal des Boyes (Points 2 à 5), limité au sud par la faille des Pérées qui le sépare du synclinal d'Haur (Points 6, 7 : aux Hautes Roches, 8 et 9). Le Point 9, situé sur une roche plus gréseuse, nous permet de reconnaître les assises du Couvinien. Au Point 10, nous retrouvons le calcaire givétien, ce qui indique bien que nous avons traversé une nouvelle faille, baptisée faille du Chenet.

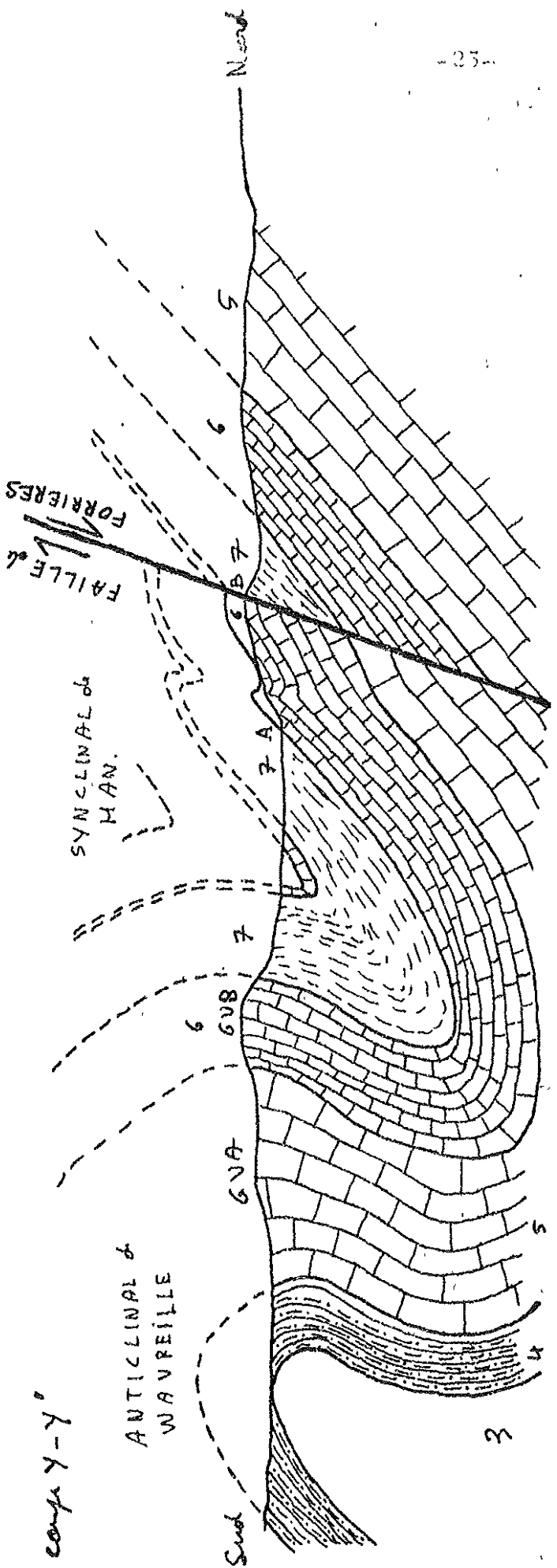
La complexité de cette zone, qui n'apparaît sur la carte géologique traditionnelle que comme le flanc sud du synclinal de Belvaux, a poussé notre guide à nous faire suivre une seconde fois toute la séquence des assises qui la constituent, mais cette fois du sud au nord, en prenant

CHAVÉE coupes dessinées par D. Debeverne tous les coupes sur CYRES

coupe X-X'

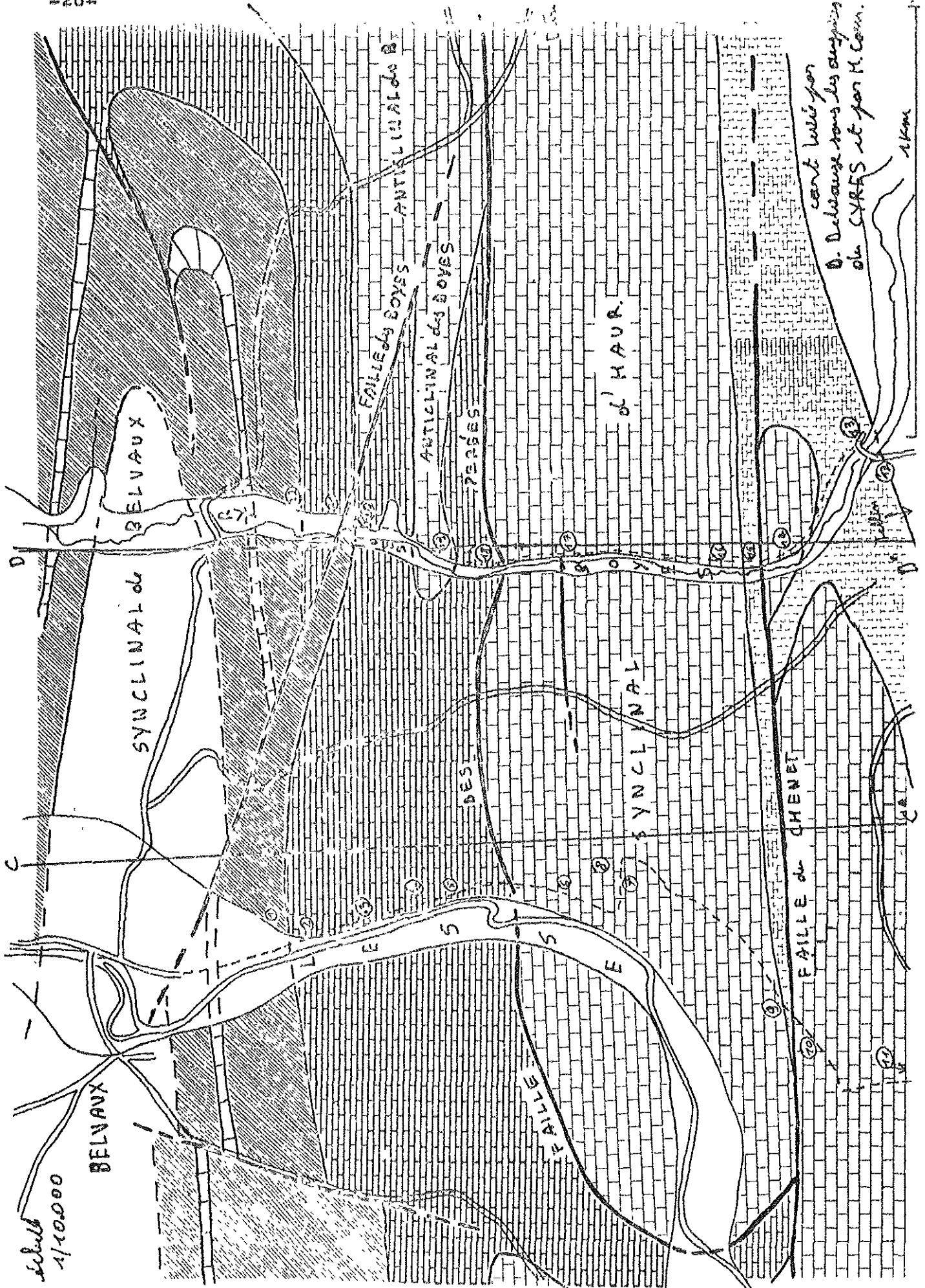


coupe Y-Y'



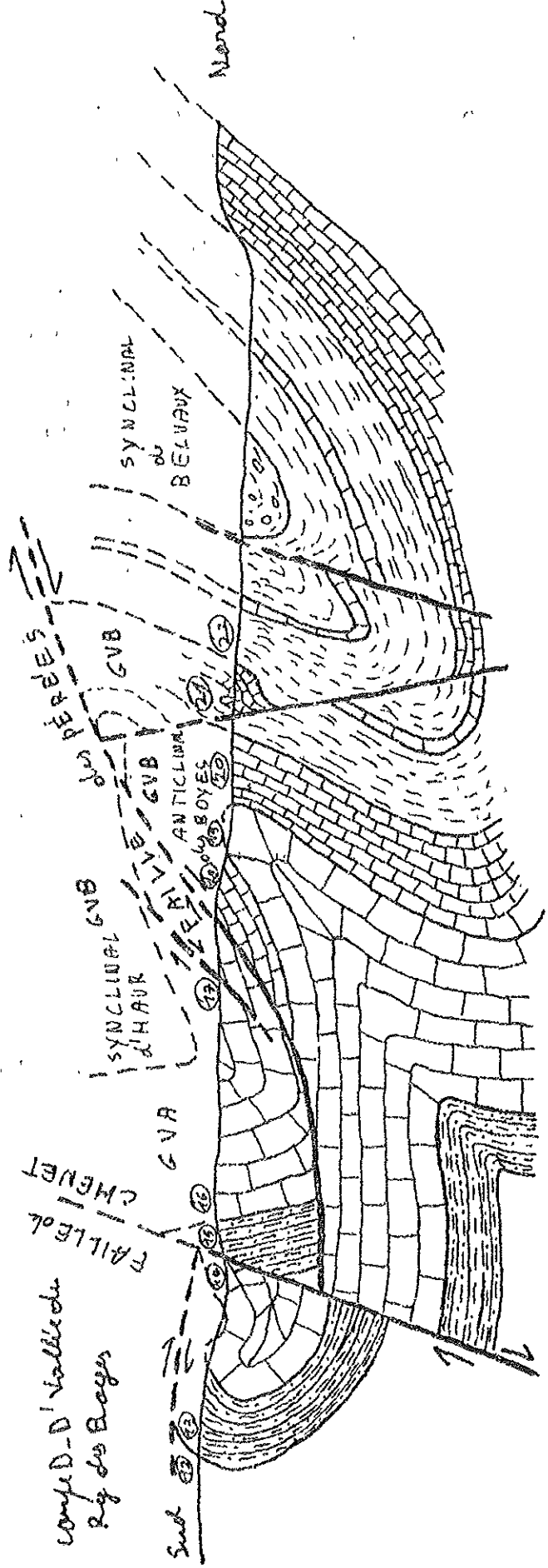
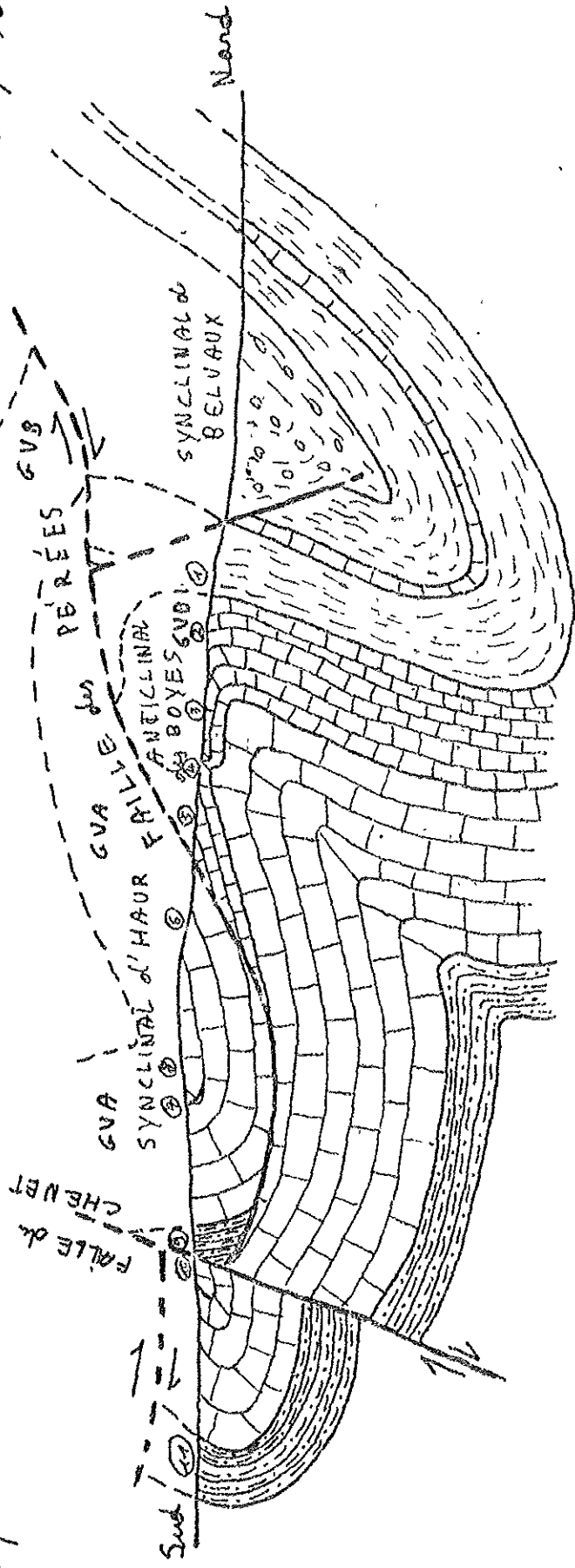
Document n° 4

échelle  
1/100000



compé C-C' Vallée de la Lesse  
compé dressées par D. Deleau  
sous les auspices de l'YRE

Document n° 5





le Ry des Boyes comme fil d'Ariane.

Nous repartons donc du Point 12 (pont au nord de Tellin) pour suivre presque exactement la coupe D-D' du Document n° 5. La faille du Chenet intercale de nouveau une bande de Couvinien dans le Givétien (Point 15, où des stries de calcite sont visibles à la surface de la roche, attestant le mouvement de glissement) et celle des Pérées, elle, superpose le Gva au Gvb au Point 18. En cet endroit, on peut observer les schistes de base du Gvb qui, plus facilement érodés, ont permis la formation d'un bel "abri sous roche".

Notre sentier nous faisant traverser deux fois encore ces assises du Gvb, à la faveur de l'anticlinal des Boyes (Point 20), puis de la faille des Boyes (Point 21), nous comprenons enfin la présence de ces deux éperons rocheux constitués de bancs verticaux perpendiculaires à la vallée, que nous avons si souvent escaladés pour en admirer la flore xérophile et calcicole particulièrement riche. Ils sont séparés par des dépressions de schistes frasniens. C'est sous le deuxième éperon que se situe le "trou des Nutons".

Il est bien tard déjà quand nous rejoignons Belvaux en essayant de remettre en place, dans notre petite tête, les pièces du puzzle à quoi se réduisent maintenant pour nous les synclinaux de Han et de Belvaux. Au total, nous nous réjouissons de savoir qu'ils sont toujours bien là, mais plus complexes que nous ne les avons vus jusqu'ici, bouleversés qu'ils ont été par des failles, des glissements, des chevauchements et autres charriages.

Merci à Damien de nous avoir fait découvrir cette complexité, de nous avoir fait toucher du doigt les multiples failles qui ont disloqué les assises de notre région, d'avoir tenté, avec beaucoup de patience, de reconstituer pour les amateurs que nous sommes, l'histoire embrouillée des mouvements tectoniques qui ont marqué le lointain passé de notre sous-sol.

D'autres traces de cette histoire sont visibles à l'ouest et au nord du secteur parcouru aujourd'hui. Nous espérons que Damien acceptera de nous en faire une visite commentée au cours d'une prochaine excursion.

Maurice EVRARD



Biologique du 11-10-00  
par M. Coen et O. Dehaene

BELVA

1 Km

TB'

TA'

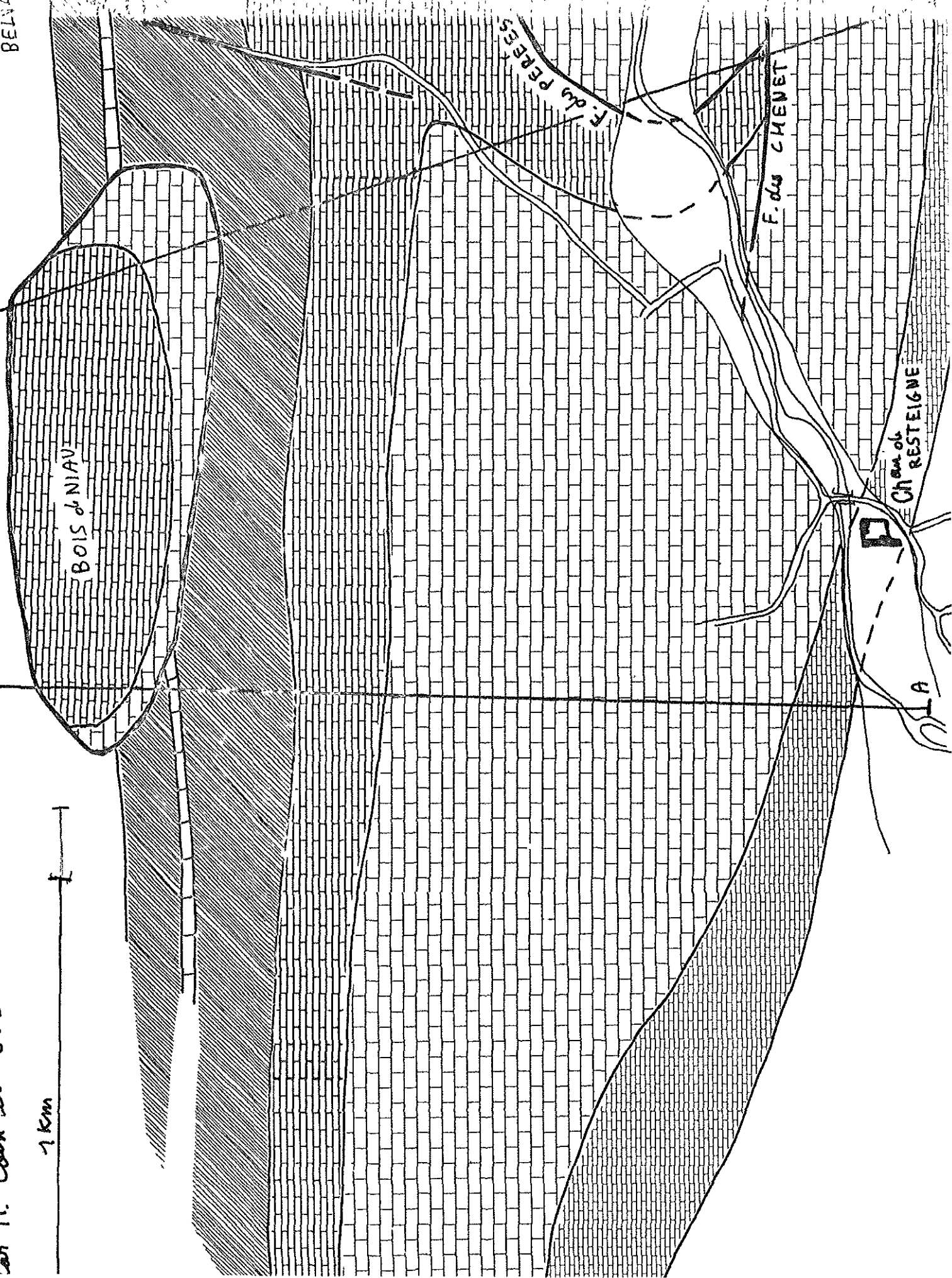
BOIS de NIAU

F. des PERES

F. des CHENET

CH<sup>em</sup> de RESTEIGNE

TA

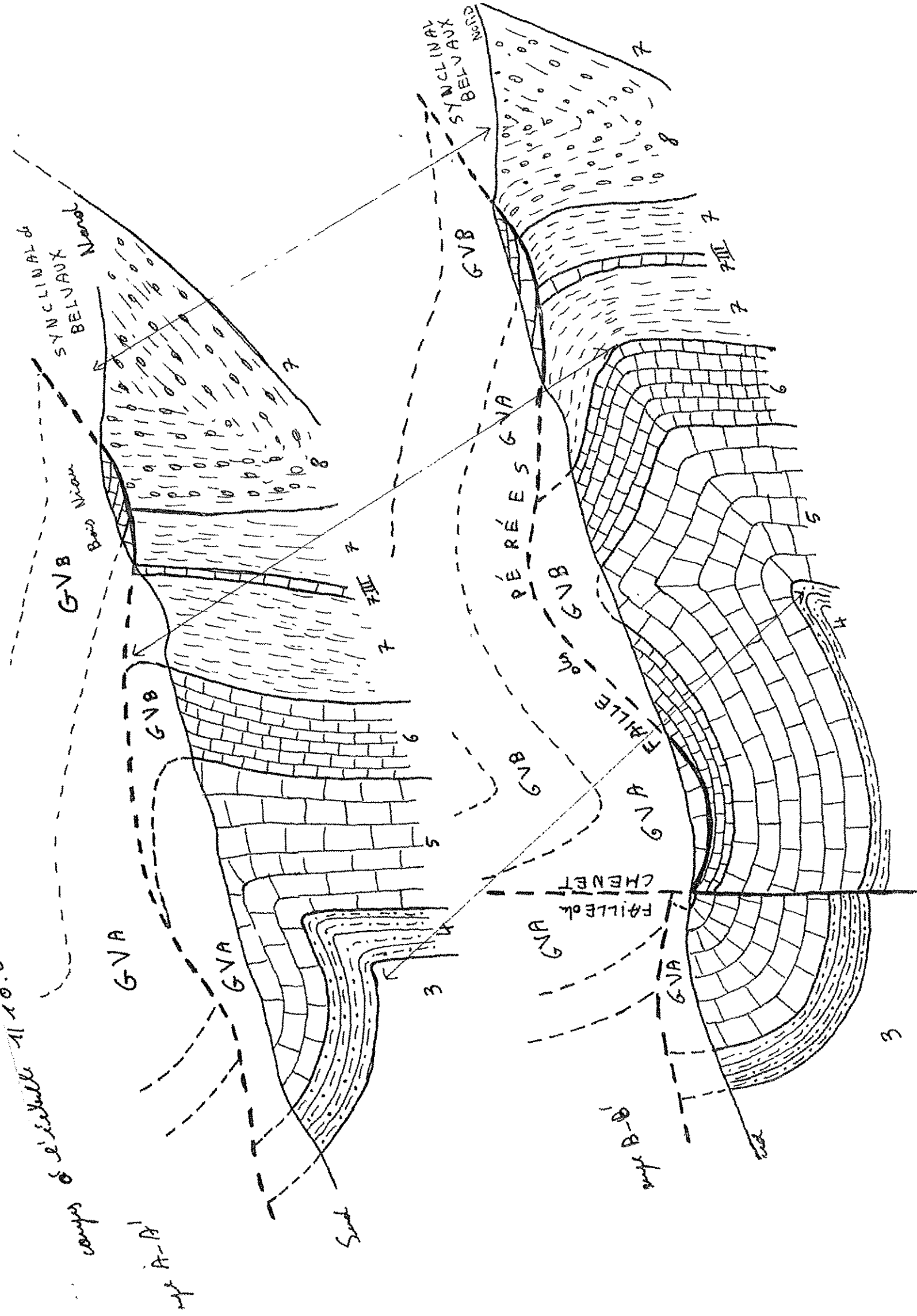


Ligne de contact  
des CYRES

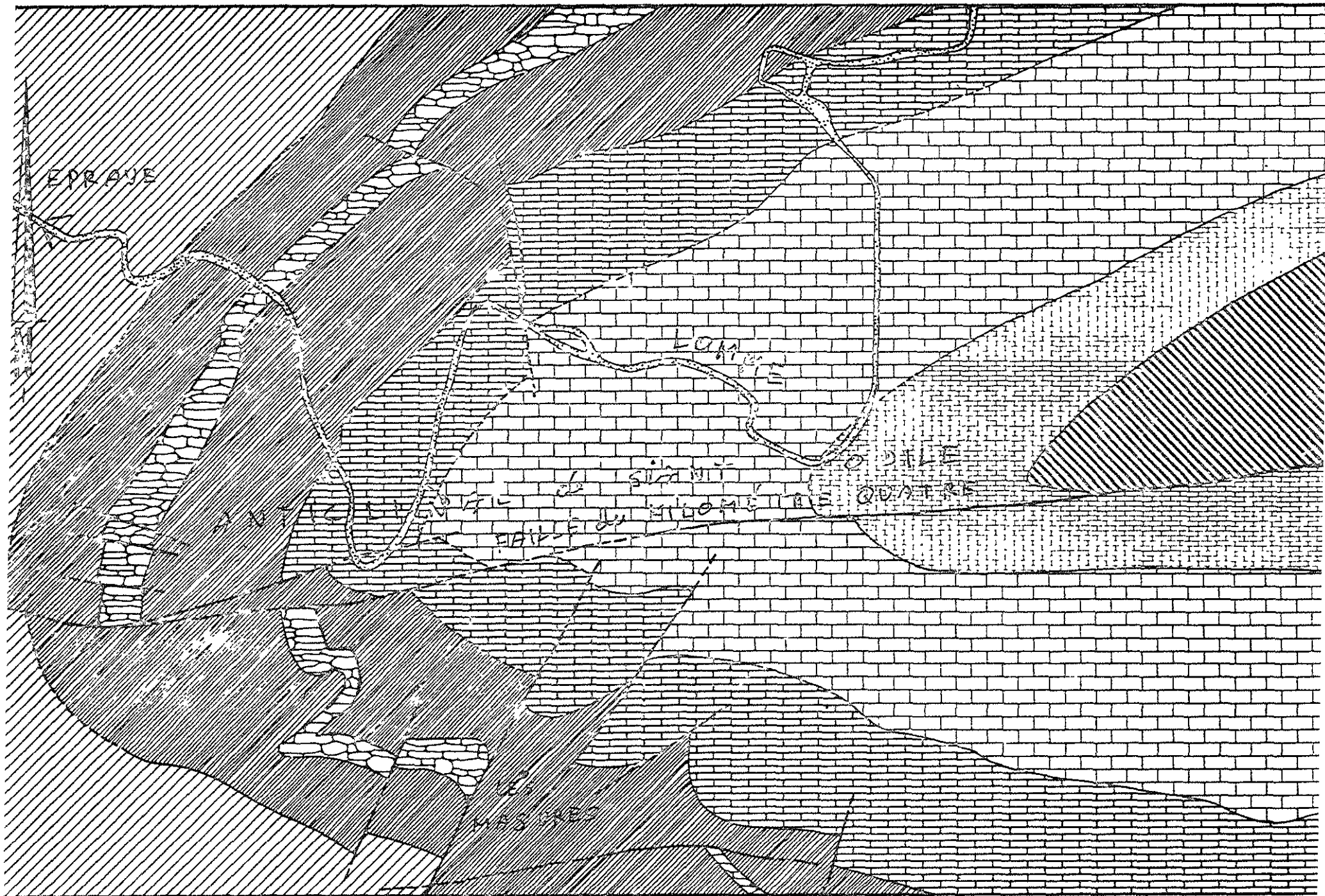
crasses po. o. 11111111111111111111

1 cm = 100 m

échelle 1/10.000



Carte levée par D. DELVAUX de FENFFE sous les auspices du C.Y.R.E.S., 1981.

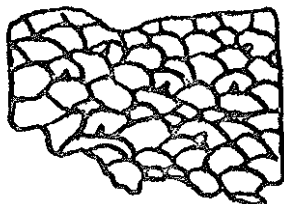


# FOSSILES CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉGION DE HAN-SUR-LESSE

Par Damien Delvaux de Fenffe sous les auspices du C.Y.R.E.S

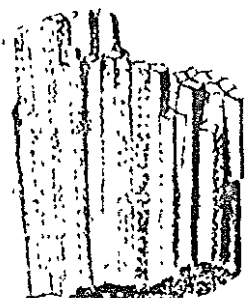
## EMBRANCHEMENT DES COELENTERES (Coraux).

A. Ordre des Tabulata (colonies de polypiers tubulaires ou prismatiques).



1. ALVEOLITES (Silurien-Dévonien).

- petits polypiérites subtriangulaires.
- coloniaux, constructeurs.



2. FAVOSITES (Ordovicien-Silurien-Dévonien).

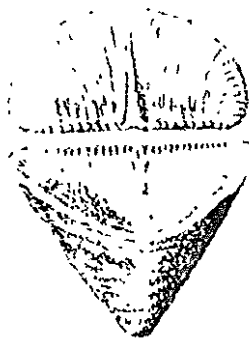
- polypiérites moyens polygonaux.
- coloniaux et constructeurs.



3. THAMNOPORA (Silurien-Dévonien-Carbonifère)

- colonies branchues
- constructeurs.

B. Ordre des Tétracorallia.



4. CALCEOLA (caractéristique du Couvinien).

(accessoirement : base Givétien)

- polypier simple en forme d'entonnoir.

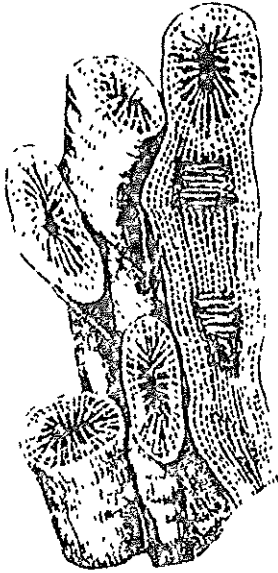


5. HEXAGONARIA (Dévonien).

- polypier avec paroi externe nette.
- colonial et constructeur.

6. SCRUTTONIA (dans la région : caractéris-  
de la base du calcaire Fr10).

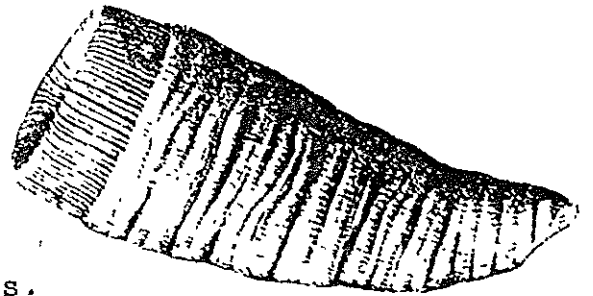
- polypier sans paroi.
- colonial et constructeur.



7. DISPHYLLUM (Dévonien).

- polypier fasciculé forme des récifs et leurs substratum.
- provient du sommet du Couvinien entre Ave et Halma.

8. CORAUX SOLITAIRES en forme de corne.

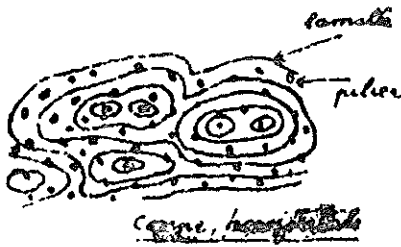


C. Ordre des Stomatoporoides.

Le squelette est colonial, à texture serrée et de forme massive à dendroïde.

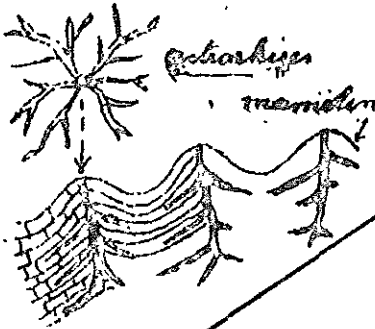
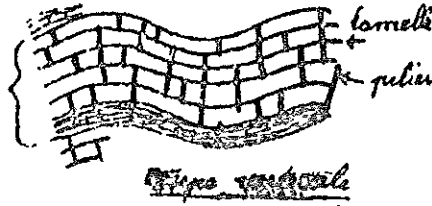
Le squelette est formé d'éléments tangentiels (lamelles) et verticaux (piliers) comme la structure en béton d'un immeuble.

La surface du squelette (= surface de débit du fossile) est parfois ornée de mamelons.



9. STOMATOPORE EN BOULE (Ordovicien-Silurien-Dévonien).

- typique du Givétien GVA.



10. STOMATOPORE BRANCHU : AMPHIPORA

(Silurien-Dévonien).

- buissons ou prairies d'amphipora.

- typique du Givétien GVB.

EMBRANCHEMENT DES ECHINODERMES.

11. CLASSE DES CRINOIDES (Cambrien-actuel).

= animaux arborescents.

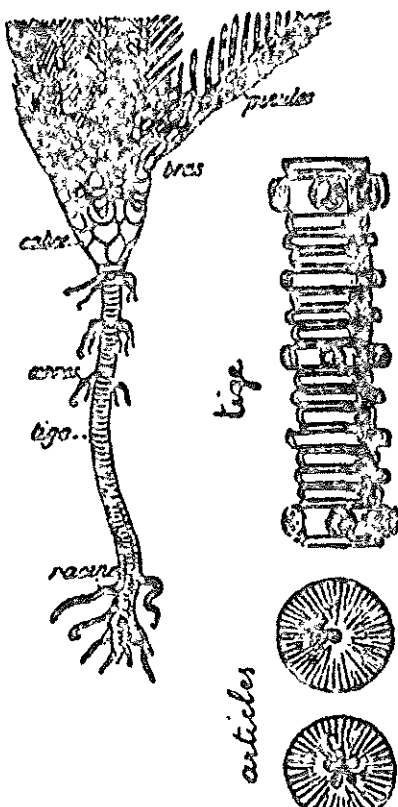
- le calice portés des bras et est supporté par une tige.

La tige est formée d'articles finement ornés et percé d'un canal.

Les articles fossilisés apparaissent monocristallins.

Généralement on n'observe que des fragments dispersés des tiges.

Les crinoïdes sont très abondants dans le Dévonien.



Une roche calcaire composée essentiellement d'article de crinoïde est appelée "ENCRINITE".



arthropodes marins du paléozoïque (Ère primaire) la carapace dorsale est divisée en 3 lobes.

Ici nous voyons la queue ou CEPHALON. Dans la région, on les trouve à proximité de la limite Givétien-Couvinien.

EMBRANCHEMENT DES BRACHIOPODES.

= coquillage marin à symétrie bilatérale.

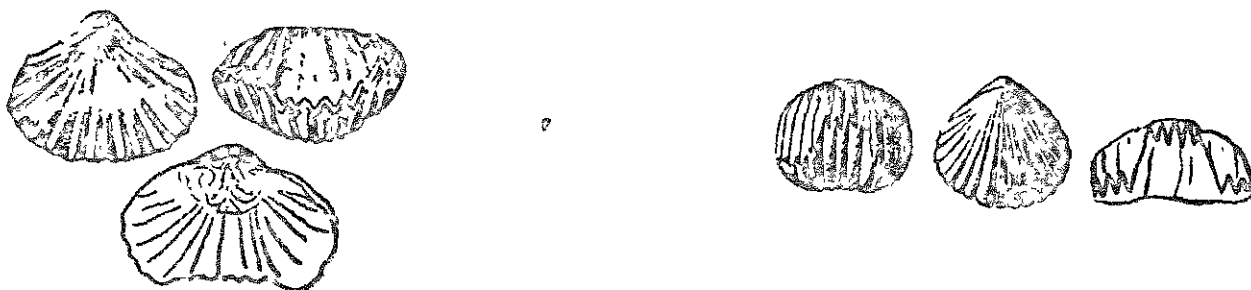
Classe des Articulata.

13. FAMILLE DES ATRYPACEA

coquille subcirculaire à ovale.



14. FAMILLE DES RHYCHONOLLACEA

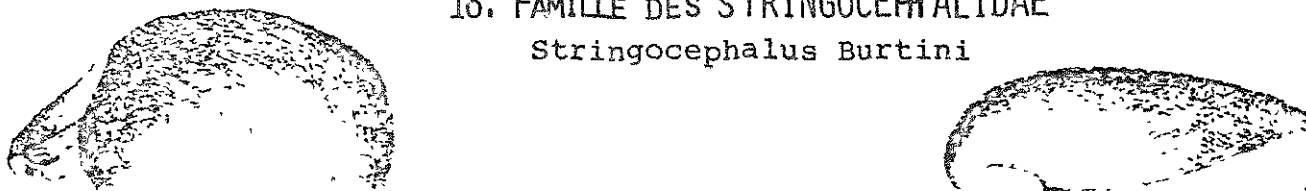


15. FAMILLE DES SPIRIFERACEA



16. FAMILLE DES STRINGOCEPHALIDAE

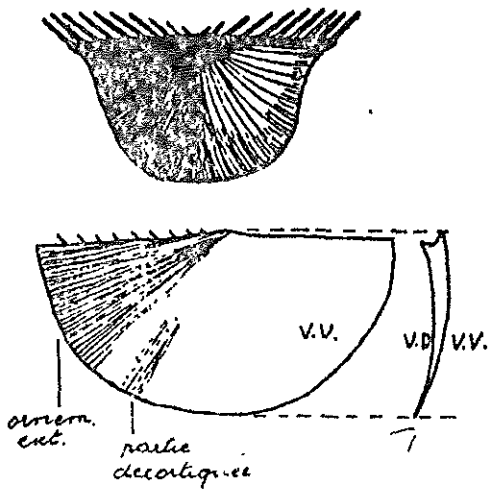
*Stringocephalus Burtini*



17. FAMILLE DES CHONETACEA (Paléozoïque).

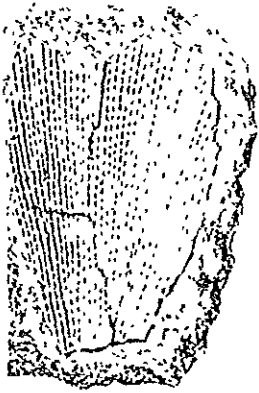
Chonètes : coquille plate subrectangulaire  
finement ornée.

Cet échantillon provient du Couvinien COB



EMBRANCHEMENT DES BRYOZOAIRES.

18. FAMILLE DES FENESTELLES



Les dessins qui illustrent cette note sont tirés de :  
"Les fossiles de France" de la collection Masson et du  
syllabus de paléontologie de R. Conil.



ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

Samedi 13 mars : Conférence avec projection de diapositives à Han-sur-Lesse :

ETUDE D'UN PROBLEME DE CONSERVATION DE LA NATURE DANS UN PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT : LA SITTELLE D'ALGERIE

par Jean-Paul LEDANT

Voici le résumé, aimablement rédigé par l'auteur à l'intention des Barbouillons, de ce remarquable exposé.

Le sommet du djebel Babor apparaît comme une île forestière, fraîche, très neigeuse en hiver, au milieu d'un espace chaud et aride. Des espèces y sont endémiques, par exemple la Sittelle d'Algérie (*Sitta ledanti*) et le Sapin de Numidie (*Abies numidica*). D'autres, comme le Peuplier tremble (*Populus tremula*), y vivent éloignées de leur aire de distribution principale. La forêt est constituée d'un harmonieux mélange de Chêne zéen (*Quercus faginea*), de Sapin de Numidie, de Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*), d'If (*Taxus baccata*) et d'érable (*Acér obtusatum*). La Sittelle kabyle, ou Sittelle d'Algérie, utilise pleinement cette diversité forestière, non seulement parce que certaines essences sont plus aptes que les autres à satisfaire certains types de besoins (le Sapin abrite les nids, le Chêne la nourrit en début d'été, l'If en fin d'été), mais aussi parce que la multiplicité des ressources alimentaires hivernales (glands, graines de conifères) permet de pallier aux carences passagères de chacune d'elles. Ce caractère tamponneur de la diversité est essentiel, parce que la population totale de l'espèce oscille à un niveau très bas (20-30 couples, pour le monde entier!), de telle sorte que la probabilité d'extinction ne peut être diminuée que par une remontée du niveau moyen et une baisse d'amplitude des oscillations. Il importe donc, pour conserver l'espèce, de maintenir l'étendue et la diversité de son habitat.

Cette préoccupation a conduit à essayer de détecter les évolutions et les éléments d'instabilité. Tout d'abord, il apparaît que le milieu n'a, antérieurement, pas été constant, et ceci partiellement pour des raisons climatiques. Par exemple, la structure des peuplements de Cèdres et d'ifs révèle que la régénération s'est produite par vagues, parfois espacées de plusieurs siècles. A ces variations à long terme se surajoutent des facteurs de dégradation actuels. Après les feux de la guerre de libération, la forêt souffre encore de coupes de bois et de surpâturage. C'est un processus tout à fait généralisé en Afrique du Nord. Il aurait été accéléré par la colonisation, car les populations locales expulsées des plaines ont été refoulées en montagne, mais il tend encore à s'amplifier à cause de la croissance démographique et parce que la pression sur les ressources naturelles s'accroît

au fur et à mesure que celles-ci s'amenuisent. En outre, les services forestiers avaient envisagé un développement touristique, dans le cadre d'un projet de Parc National, et la mise en oeuvre de mesures sylvicoles. Ceci aurait respectivement causé des risques d'incendies et entraîné l'abattage des arbres morts où la Sittelle niche. Heureusement, ces projets sont maintenant abandonnés au profit d'une protection active. Mais le plus dur reste à faire : trouver un équilibre entre la forêt et ses usagers traditionnels, qui se trouvent accablés par le sous-développement à détruire leurs propres ressources.

Jean-Paul LEDANT

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 13 mars : REPRISE DES ACTIVITES : HAN-SUR-LESSE

En cette période d'avant-printemps, les observations botaniques furent évidemment fort limitées et cette sortie constitua surtout une reprise de contact entre les membres de l'équipe.

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 13 mars : OBSERVATIONS AU TIENNE D'AISE (Lessive)

L'équipe ornithologique ne pouvait évidemment se passer de prospecter les environs du Tienne d'Aise pour la reprise de ses activités. L'itinéraire traditionnel du Laid Potai et du Tienne d'Aise est donc emprunté, par un temps qui n'a rien de printanier, hélas! Nous y sommes habitués et cela ne nous découragera nullement.

Nos sédentaires (Troglodyte, Rouge-gorge, Accenteur, Grimpereau, Mésanges, Bruant jaune) chantent déjà depuis février.

Les premiers migrateurs sont rentrés :

- la Grive musicienne : début du passage noté le 10 février, premier chanteur le 14;
- la Bergeronnette grise;
- l'Alouette des champs : plusieurs chanteurs au-dessus des cultures du Tienne d'Aise où l'espèce semble maintenir une bonne densité.

Nous observons une Alouette lulu en vol chanté au lieu-dit "Au potEAU". Est-ce un oiseau cantonné ou de passage?

Des oiseaux en migration sont également notés :

- Grives mauvis en bande mêlées à des litornes chantent en chœur un peu partout dans les haies et bouquets d'arbres;
- Pinsons des arbres, Pinsons du Nord et Bruants jaunes aussi en fortes bandes arpentent les champs épandus de fumier et les labours;

Deux Bruants des roseaux sont reconnus de loin à leur attitude (battements nerveux de la queue courte montrant des rectrices externes blanches) et à leur cri d'appel (de la gamme bien connue des "tsi" que nous décrirons plutôt par un "tsieh" plaintif, sonore et descendant...).

Nous nous rendons au Roptai pour repérer la bande bruyante des Becs-croisés se tenant, non pas dans les sapins, mais dans les Pins noirs d'Autriche et les Mélèzes.

Les Becs-croisés entament les cônes de résineux. La faible lumière nous permet quand même d'observer les femelles au plumage verdâtre et les mâles rouge cramoisi. Pour la partie son, il y a les "crac" et les "croc" et puis des "kip, kup ou keup" sonores suivant les individus. Certains d'entre eux ébauchent même le chant que l'on peut rapprocher de celui du Verdier.

Cet oiseau, très sociable, niche en toute saison, avec une plus grande fréquence en mars. Quelques oiseaux chanteurs, avec des femelles un peu à l'écart, gardant toutefois un certain contact avec "la bande", ont été observés non loin du Roptai.

La nidification dans ce secteur est possible mais semble assez difficile à prouver.

Marc PAQUAY

#### Samedi 27 mars : OBSERVATIONS AUX PEREES (Resteigne)

C'est encore sur un site qui nous est cher que nous continuerons la prospection ornithologique de ce début de printemps.

Les chants sont soutenus, ce matin, et c'est bien compréhensible puisque le soleil brille de tous ses rayons.

Hormis l'observation des espèces que la plupart d'entre nous commencent à bien connaître, nous retiendrons les suivantes :

- Epervier : un oiseau en vol à voile dans un courant au-dessus de l'Ermitage de Resteigne. Ce vol, probablement de parade nuptiale, est un fait que l'on observe assez rarement chez l'espèce qui chasse le plus souvent en rase-motte ou en crochetant autour des haies ou des maisons de villages tranquilles.
- Pic noir : audition du chant (avec imitation par la Grive musicienne).
- Alouette lulu : un seul chanteur apparemment sur les Pérées. Serait-ce déjà l'effet de la recolonisation par les ligneux?

Marc PAQUAY



Illustration tirée de  
R-G. CHARBON : Oiseaux des jardins et des champs, Ed. Rossel, 1973

Samedi 23 mars : SOUPER DES NATURALISTES A VILLANCE

Grâce à une conjonction heureuse de dévouements de tous ordres, ce souper, qui marquait un retour à une tradition délaissée depuis deux ou trois ans, fut une complète réussite.

Qu'il nous soit permis d'épingler quelques noms :

Violette et José CROISIER se chargèrent du choix, du contrôle de la confection et de l'acheminement des nourritures terrestres mitonnées à l'Ecole Hôtelière de Libramont;

Paul PIROT nous concocta un maitrank de derrière le tank à mazout (locution approuvée par l'Office International de Mise à Jour des Métaphores Surannées, - Section Française);

Paul GELIN avait battu la moitié sud de la France pour dénicher un vin de terroir qui trouvât grâce devant le palais expert et exigeant de notre ami Jean Weis : succès total de l'opération!

la famille LEBRUN - ANTOINE et extensions mérite une mention spéciale pour la façon dont elle s'acquitta de sa mission d'hôtesse et d'animatrice : préparation de la salle, service discret et souriant, vaisselle... et surtout, organisation d'un concours plein d'astuce et d'humour qui fit monter le ton de la soirée d'une bonne octave et qui connut son couronnement lors de l'accession de José CROISIER au grade de Naturalissime de l'année, à la suite d'une joute de haut niveau;

Henri JACOBS accepta la charge de présider la soirée et s'en acquitta avec bonne humeur et élégance...

Que tous ceux qui ne trouveront pas leur nom parmi les "pin up" ne m'en veuillent pas : à côté des "gros postes", il est une foule de modestes contributions à la réussite d'une telle soirée... Ce caractère de modestie leur sera conservé jusqu'au bout, mais ils ont droit à leur part du cordial merci adressé à tous!

Maurice EVRARD

ACTIVITES GENERALES D'AVRIL 1982

Samedi 10 avril : FLORAISSONS PRINTANIERES EN LESSE-ET-LOMME

(Belvaux, Eprave, Rochefort)

Temps nuageux à couvert pour cette reprise de contact printanière avec la flore de notre région.

La matinée sera consacrée à la Lesse; l'après-midi à la Lomme.

Nous parquons les voitures au pied de la falaise du Maupas et gagnons les "Rapides" de la Lesse. Le coin connaît une animation exceptionnelle : une épreuve sportive de kayak va s'y dérouler et, par-dessus les eaux bouillonnantes, on suspend les "portes" que les concurrents devront franchir dans un ordre obligé. Nous ne nous attardons guère, le temps seulement d'observer la discrète Moscatelline (*Adoxa moschatellina*) dont les fleurs verdâtres sont curieusement groupées en glomérule terminal en forme de dé à jouer, et la plus rare Anémone fausse-renoncule, aux fleurs jaune vif. Nous froissons aussi une feuille d'ail des ours pour réveiller son parfum tonifiant et, paraît-il, antiseptique.

Une brève halte mélancolique à la grille du "Safari-park" qui nous empêche d'aller contempler de plus près le gouffre de Belvaux, et nous grimpons vers Banalbois pour redescendre par la vallée du ry d'En Faule. Nous y retrouvons, fidèle au rendez-vous comme chaque année, la Lathrée écailleuse en fleurs. Arlette Gelin nous a communiqué quelques renseignements sur cette plante étrange, tirés de l'ouvrage de P. HEINZ édité chez Hatier et intitulé Fleurs des bois:

"LATHRAEA SQUAMARIA, une de nos plantes rares, est très intéressante de par son mode de vie parasite. Elle vit presque toute l'année sous terre sur les racines du noisetier, du hêtre, de l'aulne et d'autres essences feuillues. Ses racines sont pourvues de suçoirs qui pénètrent dans les racines de la plante-hôte jusqu'aux vaisseaux conducteurs de sève, pour y prélever des substances nutritives. Pour arriver à ses fins, la Lathrée exsude une quantité d'eau telle que le sol en est imprégné. Durant des années elle vit ainsi sous terre, se ramifiant et emmagasinant dans ses écailles des réserves nutritives. C'est seulement après une dizaine d'années que, pour la première fois, elle est assez vigoureuse pour émettre au printemps - moment optimal d'approvisionnement par la plante-hôte - au-dessus du sol des inflorescences d'un blanc rosâtre.

Les fleurs sont visitées par les bourdons. Le nectar est sécrété par une glande située à la base de l'ovaire. En un premier temps, le stigmate placé à l'entrée de la fleur est prêt à recevoir le pollen véhiculé par le visiteur. Quelques jours après, quand le stigmate est fané, les anthères s'ouvrent par l'intermédiaire de longs poils et le pollen est

cédé aux butineurs.

En plus des fleurs normales, la plante en produit de souterraines (cléistogames) qui, à l'état de bouton, se fécondent elles-mêmes et produisent des graines fertiles.

A maturité, les graines sont évacuées des fruits et enfouies dans le sol par l'action de la pluie, où elles resteront en dormance pendant des années, germant au contact avec une racine-hôte.

La Lathrée contient un hétéroside identique à celui du Mélampyre."

D'énormes touffes de populage provoquent une discussion sur les couleurs des fleurs et la vision que peuvent en avoir les insectes. Agnès Sinzot, qui s'est intéressée à la question, accepte de rédiger une fiche technique sur ce sujet. Nous comptons bien vous en faire profiter prochainement.

Après cette descente du val d'En Faule qui nous a permis aussi de revoir et de commenter les phénomènes karstiques concentrés dans la vallée de ce minuscule affluent de la Lesse, nous nous retrouvons aux Rapides pour assister aux essais des kayakeurs dont nous admirons la vigueur et la maîtrise à déjouer les pièges d'un courant capricieux qui s'acharnent à les précipiter sur les récifs. Voilà un sport silencieux, non polluant, qui ne laisse pas de traces et ne demande pas d'installations coûteuses : à recommander sans réserves!

Nous laissons là les pagayeurs pour escalader le Maupas : le joli-bois (*Daphne mezereum*) semble profiter au maximum de la protection légale qui lui est maintenant garantie : nous en observons de nombreux pieds dans le sous-bois. Dans la pelouse sèche du sommet, nous retrouvons avec toujours le même plaisir le cortège des xérophiles qui font la parure des plateaux et crêtes de la Callestienne : *Anemone pulsatille*, *Muscari botrioides*, *Thlaspi montanum* et *T. perfoliatum*, *Violette hérissée*, *Sesleria caerulea*, *Potentille printanière*, etc.

Nous pique-niquons sur le promontoire rocheux qui domine le village de Belvaux et offre à nos yeux admiratifs un panorama étendu sur la vallée de la Lesse et celle du Ry des Boyes avec, en arrière-plan, les lointains bleutés des forêts qui habillent les croupes du talus ardennais.

L'après-midi est consacré à la prospection d'un autre secteur, tout aussi séduisant. Nous partons du Tige d'Eprave pour remonter la Lomme à partir du Tienne des Maulins, après avoir traversé la plaine alluviale sur la rive droite, en face de la Résurgence. Comment, en cette saison, traverser ces champs délavés par les neiges et les pluies d'hiver, sans y faire une petite prospection archéologique? Curiosité bientôt récompensée : 5 éclats de silex (déchets de taille) et une pièce de monnaie découverte par Baudouin Demblon et qui mérite une description plus détaillée. Il s'agit d'une pièce en argent émise à Aix-la-

Chapelle. Au droit, on trouve l'effigie en buste d'un empereur couronné tenant le sceptre dans la main droite et la croix (ou un globe surmonté de la croix?) dans la gauche. Entre les pans du manteau entrouvert, un écu à l'aigle germanique. Légende circulaire : MON.REG.SEDIS.URB.AQUIS.GR.: Au revers : au centre, en superposition : I.I.I - MARCK - ACH - 1754; Légende circulaire : FRANCISCUS I.D.G.ROM.IMP.SEMP.AUG. Il s'agit donc d'une pièce émise sous le règne de François Ier de Habsbourg-Lorraine, empereur germanique de 1745 à 1765. Il fut l'époux de Marie-Thérèse, l'Impératrice d'Autriche. Ils eurent 16 enfants dont Joseph II, Léopold II et Marie-Antoinette. Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, la monnaie de l'empire germanique circulait sans doute chez nous au même titre que celle de l'empire d'Autriche dont nous dépendions (1).

Après cette digression historique suggérée par cette trouvaille dont un numismate averti pourrait sans doute tirer beaucoup plus d'enseignements (peut-être y en a-t-il un parmi nos membres : souhaitons qu'il veuille bien se manifester!), nous reprenons le cours de notre promenade. Nous passons près de la grotte où Bruno Marée et son équipe fouillent avec succès depuis plusieurs années. Elle a livré une faune quaternaire et, ces derniers temps, des témoins d'une occupation humaine : silex, dents humaines et, aux dernières nouvelles, une dent perforée...

Les abords de la Lomme sont malheureusement souillés par une exposition permanente de déchets d'emballages en plastique accrochés aux branches basses des arbres et arbrisseaux de la berge. Nous discutons longuement d'un remède à cette situation... Heureusement, notre sentier s'éloigne bientôt de la rivière pour serrer de plus près le pied de la colline et nous oublions ce triste spectacle pour nous réjouir de la fraîcheur des verts du sous-bois. Nous y repérons la Gagée des bois (*Gagea lutea*) au stade végétatif et, en fleurs celles-là, la Corydale, la Mercuriale vivace dont Pierre Limbourg nous montre les pieds mâles (aux glomérules groupés en épi terminal) et les pieds femelles (aux fleurs longuement pédicellées).

Au pied de Wérimont, une plaque d'écorce s'est détachée d'un piquet et nous permet d'admirer le travail artistique d'une colonie de Scolytes. Il s'agit de *Scolytus scolytus*, parasite des ormes. Ce genre de coléoptères comprend aussi l'*Ips typographe*, parasite de l'épicéa, dont "La Hulotte" (n°38) a décrit avec humour la vie et les moeurs. Nous résumons cette étude dans la fiche technique n°40.

---

(1) Cette monnaie et les silex ont été confiés à Bruno MARÉE, prospecteur attitré des environs de Han-sur-Lesse.



Après cette petite récréation entomologique, poursuivons notre route. Un motocycliste en mal de cross nous oblige à gagner le fourré pour éviter les projections de boue que son engin pétaradant distribue généreusement. Nous regrettons bien la discrétion des hayaks de la matinée. Nous nous retrouvons à la chapelle du Maquis, à l'ouest de Rochefort, d'où nous revenons à Eprave par un sentier de crête qui nous permet de regagner les voitures sans fatigue. Pierre signale au passage Carex montana et Viola reichenbachiana. En sous-bois, un tapis de pervenches nous annonce la proximité du terminus et la journée se clôture à Han, par l'inévitable trappiste.

Maurice EVRARD

Philippe DUMORTIER a aimablement dressé la liste des oiseaux observés ou entendus au cours de la journée. Merci!

Canard colvert	Buse variable
Faucon crécerelle	Pic vert
Alouette des champs	Hirondelle de cheminée
Bergeronnette grise	Troglodyte
Pouillot fitis	Pouillot véloce
Roitelet huppé	Rouge-gorge
Merle noir	Grivé musicienne
Mésange bleue	Mésange charbonnière
Sittelle torchepot	Grimpèreau des jardins
Bruant jaune	Pinson des arbres
Verdier	Bouvreuil pivoine (femelle)
Geai des chênes	Pie bavarde
Corbeau freux	Corneille noire

Samedi 24 avril : FLORAISONS PRINTANIÈRES EN HAUTE-LESSE

(Porcheresse, Gembes, Haut-Fays).

Etabli sur l'emplacement de la porcherie de la villa mérovingienne de Graide, Porcheresse domine le plateau qui sépare les vallées de l'Our et de l'Almache, deux affluents de la Lesse.

C'est dans le bassin de l'Almache que se déroulera notre promenade, à la recherche des fleurs sauvages qui, il faut bien l'avouer, se montrent bien frileuses cette année. Un chemin campagnard bordé de lamiers pourpres nous conduit vers Haudrie où nous enjambons un premier ru. Le populage des marais et la cardamine des prés sont encore en boutons. Un peu de topographie devant le bois de Grinchi qui culmine à 400m, nous permet de nous situer par rapport à la Famenne toute proche. Puis c'est la descente vers le moulin d'Herbois. Nous observons au passage l'ancienne station de pompage qui fonctionnait

grâce à l'énergie hydraulique. Les berges du biefs sont colonisées par la ficaire et la dorine à feuilles opposées. En laissant la ferme de l'Avrinchenet sur le côté, nous traversons la virée des Houlines (nom wallon de la chenille) où nous pouvons constater le travail d'érosion des sources qui alimentent les affluents secondaires de l'Almache.

C'est au pied du monument du Maquis que nous pique-niquons tout en évoquant le combat inégal que les maquisards ont dû livrer aux Allemands le 1er septembre 1944.

En pleine débâcle, les Allemands, qui avaient bien besoin de tous leurs effectifs pour faire face à l'avance alliée, avaient néanmoins jugé bon de prélever 1000 hommes pour venir attaquer les 37 maquisards. Le mémorial qui rappelle le nom des 17 victimes s'élève sur les rochers à l'endroit même où les rescapés ont retrouvé les cadavres de 13 compagnons alignés par l'ennemi. Les Allemands avouèrent plus de 100 morts et d'innombrables blessés.

Nous reprenons notre route en traversant Rancenne, un ru limpide qui arrose Proigy. D'immenses pessières nous renseignent sur l'histoire de ce lieu. C'est une ancienne clairière reboisée progressivement. Proigy ou Promisiaca sous Albéric fut détaché en 770 du fisc de Pali-seul et devint propriété de l'abbaye de Mouzon. A cette époque, l'abbé Hugues décida d'y fonder une ville nouvelle qui jouirait du droit de Beaumont. Il y fit construire une église, une ferme, un four et un moulin... Ce furent les seuls bâtiments de cette ville imaginée dans une lointaine abbaye et boudée par la population locale.

La route qui longe Rancenne nous conduit vers Le Mont, un hameau de Haut-Fays (Fagus = hêtre, altus = haut : hêtres sur la hauteur). Etonnement, Le Mont est le point le plus bas de la commune de Haut-Fays! Ce nom ambigu a son explication historique. En effet, ce sont les habitants de Le Mont (un hameau se situant sur les hauteurs du plateau de Gedinne) qui, fuyant la peste, sont venus s'installer au confluent d'Ordenne et de Rancenne, se regroupant autour d'un château-ferme. Cette ferme faisait partie du ban de Sclassin où se dressait un château jusqu'en 1554.

Pour admirer le village de Gembes, nous passons par le Sodimont puis nous grimpons vers Gembray. Nous nous arrêtons sur ce qui fut l'emplacement probable de la chapelle à l'époque où le village de Gembes se situait là. La peste de 1636 avait décimé presque la totalité du village. Un habitant fuyant le mal terrible avec sa famille aurait cherché protection auprès d'un ermite vivant plus profondément dans la vallée. Cet ermite lui aurait fourni des plantes salvatrices; il put échapper au fléau et s'installa dans une autre clairière qui est devenue le village actuel. Gembray (Gembes pleure) ne garde que le nom de cet épisode tragique.

Une petite incursion dans la futaie du Gros-Bois et nous voici à Laloux. Cette section voisine de Porcheresse formait un alleu, c'est-

à-dire une terre pour laquelle le seigneur ne devait "foi et hommage" à personne. Pour la souveraineté, Porcheresse dépendait du Duché de Luxembourg, tandis que Laloux dépendait du Duché de Bouillon. Cette particularité lui donna, en 1791, son heure de célébrité. C'est là, en effet, que se réunirent les délégués des communes de la région pour rédiger et envoyer leurs requêtes à l'empereur Léopold II et aux gouverneurs généraux des Pays-Bas. Ils étaient portés à imiter l'exemple de leurs voisins du Duché de Bouillon qui avaient fait leur révolution. A Laloux, ils échappaient à la juridiction des officiers du procureur général du Duché de Luxembourg. Laloux n'est maintenant qu'un petit quartier du village et le château, reconverti en home pour enfants, se souvient à peine de ses seigneurs d'antan.

Il manquait une histoire cocasse et cruelle à la fois. Je pensais la faire raconter à la vieille aubergiste qui guettait "ses" clients depuis le matin! Elle était trop affairée devant tant de monde pour si peu de tables. Voici donc, pour connaître toute l'histoire de Porcheresse, un dernier récit.

C'était le 22 août 1914; dans la soirée, un violent combat eut lieu entre les troupes allemandes et françaises. Celles-ci, inférieures en nombre, décrochèrent rapidement et ne purent s'échapper que grâce à une erreur qui fit s'opposer les troupes allemandes venant de Davesse à celles venant de Gembes. Des Allemands tirant sur d'autres Allemands... cocasse, il est vrai! Mais en représailles, le lendemain matin, se rendant compte de leur méprise, les Allemands brûlèrent l'église, le château et une centaine de maisons (23 restèrent intactes!)

Ce triste épisode n'a pas atteint le courage des habitants de cette époque. Ils ont reconstruit leur village et ont continué leur spécialité : la fabrication des sabots. Un musée, récemment inauguré, retrace les étapes de la fabrication et expose les outils anciens.

Le peu de fleurs en ce mois d'avril nous a fait glisser dans l'histoire locale. Pour nous, naturalistes, il est parfois bon de savoir comment l'homme, par ses activités (bonnes ou mauvaises) marque son empreinte sur la nature.

Jean-Claude LEBRUN

Bibliographie :

P.REUTER : Histoire d'Haut-Fays.

W.CLARINVAL : Le Maquis.

## ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 3 avril : OBSERVATION DES PREMIERES FLEURS dans la vallée de la Lomme à EPRAVE et aux Grignaux à HAN/LESSE

Profitant d'une belle matinée ensoleillée, les botanistes ont retrouvé avec ravissement les premières messagères du printemps, toujours fidèles au rendez-vous : violettes odorante et hérissée, corydale, lathrée écailleuse, anémones sylvie et fausse-renoncule, moscatelline, dorine, etc. le long des berges de la Lomme entre Wérimont et les Maulins à Eprave. Leur joie était toutefois ternie par le spectacle désolant des plastiques et autres détritiques accrochés aux branches. Quant à la résurgence de la Lomme... il vaut mieux ne plus en parler : ce site a perdu en quelques années tout son charme et une grande partie de son intérêt, en raison de la pollution permanente provoquée par les boues de lavage en provenance des carrières de Jemelle.

Aux Grignaux, nous avons fait découvrir à nos amis ardennais émerveillés, les splendides floraisons de l'anémone pulsatile. Hélas, là aussi, déception et inquiétude en constatant les dégâts dus au piétinement par les grimpeurs au sommet du premier éperon rocheux : plantes écrasées, gazon arraché et même traces de feux ! Il nous paraît urgent d'interdire l'accès de cet éperon aux amateurs d'escalade, à tout le moins durant les mois de mars à septembre, si l'on veut préserver ce joyau du Parc de Lesse-et-Lomme. Il n'est pas trop tard, mais il est temps !

Pierre LIMBOURG

(La liste des espèces rencontrées figure dans les Cahiers de l'Equipe botanique.)

Dimanche 18 avril : DECOUVERTE DES FLEURS ET CHAMPIGNONS PRINTANIERES dans le Parc National de Lesse-et-Lomme : Ry d'Howisse et Bois de Wèvé (WAVREILLE-BURE)

Beaucoup de Naturalistes sont au rendez-vous. Hélas, les fleurs et les champignons n'y sont pas, eux : les vents dominants du N-E ont ralenti la floraison et la poussée des champignons.

Notons cependant :

- 1) A la perte du Ry d'Howisse : Ornithogalum pyrenaicum (stade vég.) ou asperge des bois, Primula veris (Primevère officinale), Viola hirta (Violette hérissée).
- 2) En longeant le Ry d'Howisse : Agrocybe praecox (Pholiote printanière), Viola riviniana et Anemone ranunculoides (Anémone fausse-renoncule).

3) Sur un talus rocheux, nous trouvons Potentilla neumanniana (Potentille printanière) et Erophila verna (Drave printanière).

4) Dans le Bois de Wève : nous récoltons un polypore, Glaeophyllum sepiarium.

5) Nous regagnons Wavreille en passant par la carrière de Bure où la végétation est encore endormie (mais prometteuse) et nous nous penchons sur Daphne mezereum (Bois-joli) encore en fleur : son odeur suave valait à elle seule le détour.

Arlette GELIN

### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 17 avril : RECENSEMENT des CINCLE PLONGEUR, BERGERONNETTE DES RUISSEAUX et MARTIN-PECHEUR de la LESSE (entre CHANLY et EPRAVE)

Inspirés par l'étude effectuée par AVES en 1978 et 79 (\*), nous avons réalisé le même type de recensement sur deux tronçons de la Lesse.

Le but était donc de déterminer le nombre de couples présents de chaque espèce sur les tronçons considérés afin de calculer ensuite le nombre théorique de couples pour 10km de rivière et pouvoir ainsi comparer nos données avec celles qui ont été publiées dans la revue AVES.

Nous avons parcouru les berges de la rivière à une allure modérée en notant tous les contacts et comportements des oiseaux rencontrés sur une carte au 1/10.000. Nous avons effectué le trajet aller-retour afin de vérifier, dans la mesure du possible, les observations faites à l'aller.

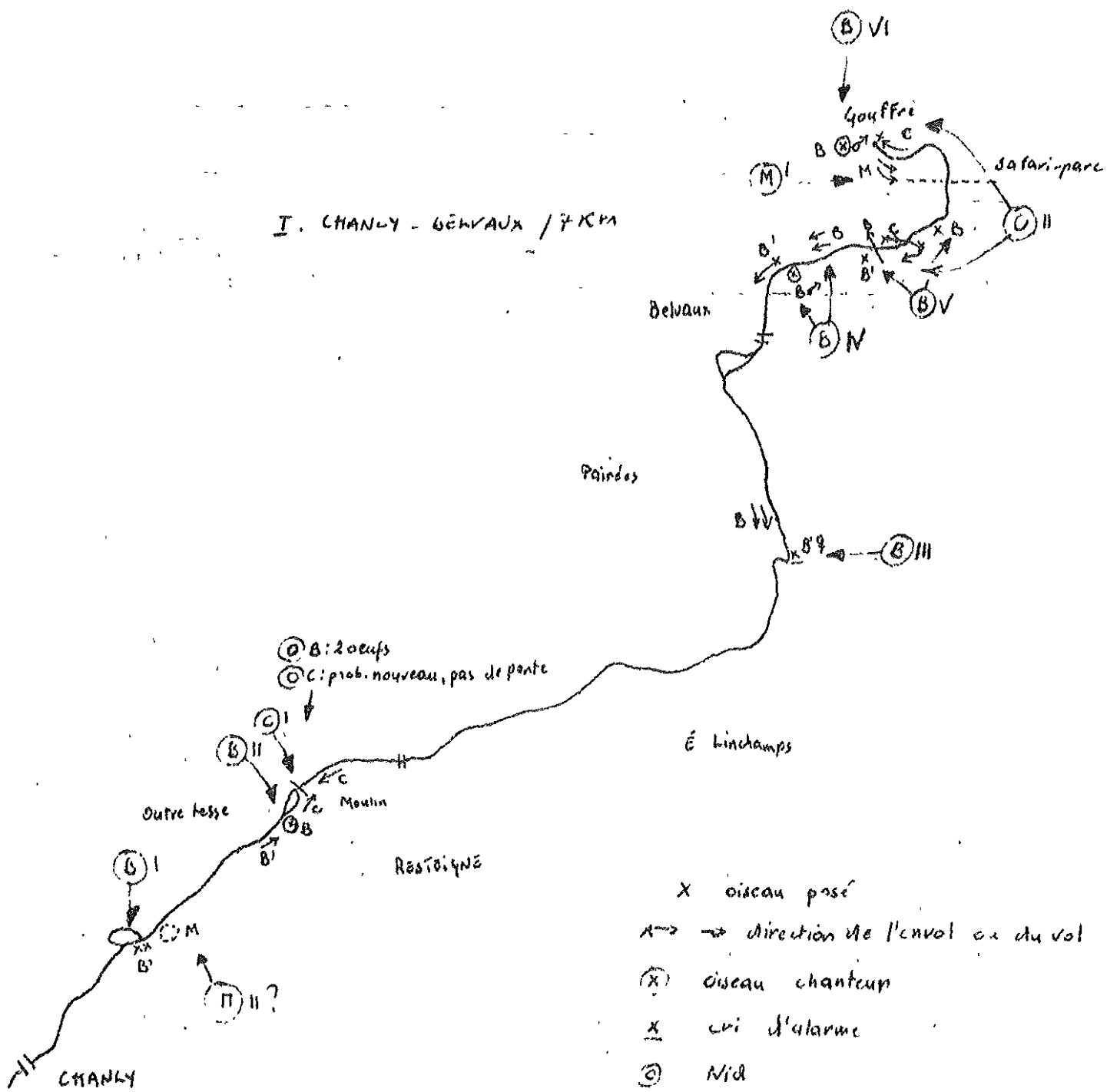
Parcours : I. du Pont de Chanly au Gouffre de Belvaux : 7km  
II. du confluent Lesse/Lomme (Eprave) à la sortie des Grottes (Han/Lesse) : 3,9km

Synthèse des observations : Cf. cartes ci-dessous (d'après IGN - 1/25.000)

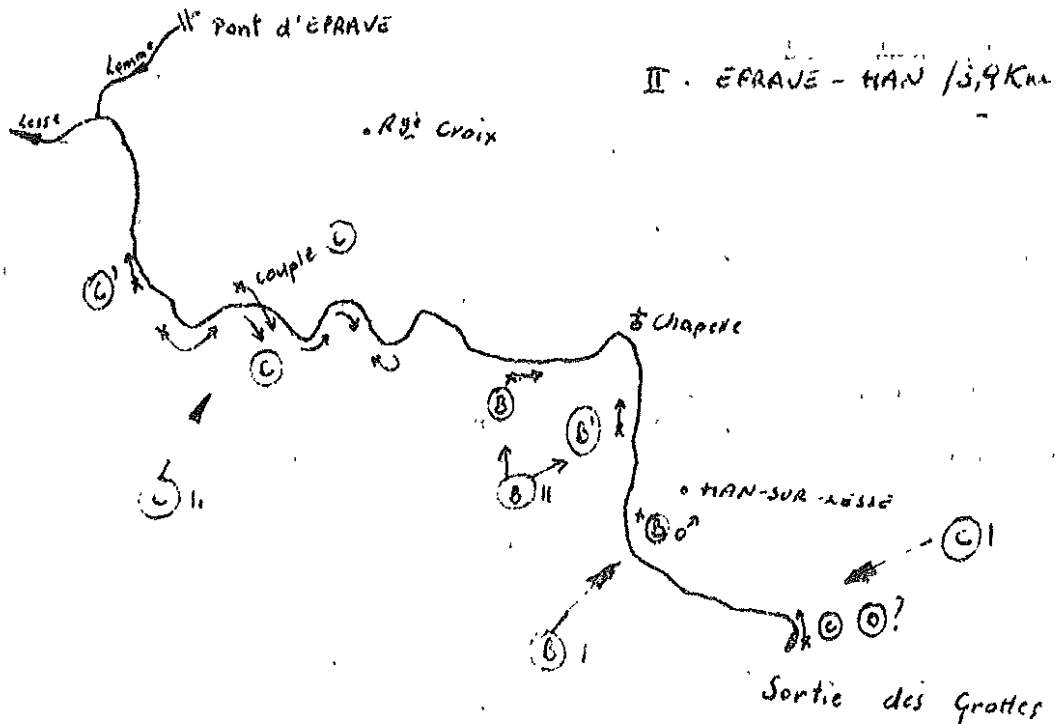
---

(\*) R. de LIEDEKERKE, 1980 : Recensement des Cincle, Bergeronnette des ruisseaux et Martin-pêcheur sur des rivières wallonnes en 1978 et 1979, AVES, vol.17, N°3-1, 1980, p 57-71.

I. CHANLY - GÉVAUX / 7 KM



- X oiseau posé
- A → direction de l'envol ou du vol
- (X) oiseau chanteur
- x cri d'alarme
- ⊙ Nid
- B obs. à l'aller
- B' obs. au retour



Estimation des couples présents et comparaison avec d'autres données publiées :

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX : I) 6 couples = 8,57c./10km.  
 II) 2 couples = 5,19c./10km  
 I et II) 8 couples = 7,31c./10km

La densité minimale trouvée par AVES est 0,6c./10km (Virvain, 17km, 1979); la densité maximale est 14,7c./10km (Lembrée, 8,8km, 1978).

Des variations importantes sont notées dans les différentes régions wallonnes et parfois même à l'intérieur d'une même région. Entre ces deux extrêmes, on remarque des chiffres fort différents : sur l'Ourthe : 3,6 - 7,3 - 10,0; en Condroz (Sanson, Bocq) : 1,2 - 5,0; est du pays (Bassin de l'Our) : 6,6 (moyenne pour 78km recensés). Notons enfin que le secteur Eprave-Resteigne recensé en 79 donnait 5c./10km.

CINCLE PLONGEUR : I) 2 couples = 2,86c./10km  
 II) 2 couples = 5,19c./10km  
 I et II) 4 couples = 3,67c./10km

Etude AVES : Lembrée et Lienne : 11c./10km (dens. max.)  
 Condroz (Bocq, r. de Crupet, Hoyoux) : 5-9-8c./10km  
 Famègne (Lesse, Lomme) : moyenne de 2,4 à 3,3.  
 Bassin de l'Our (est du pays) : 4,1c./10km

Notons encore qu'en Grande-Bretagne, la densité moyenne est de 3,5 et qu'elle atteint 12,9 dans les régions les plus favorables.

MARTIN-PECHEUR : I) 1 couple certain (un 2e très probable à Chanly  
mais territoire cantonné très vraisemblablement  
en amont du pont de Chanly) .

1c. = 1,43c./10km

II) 0

I et II) 1c = 0,92c./10km (2 = 1,83c.)

Comme beaucoup d'ornithologues l'ont constaté, le martin-pêcheur a diminué très fortement ces dernières années suite aux hivers rigoureux prolongés.

Toutefois, il semblerait qu'actuellement l'espèce soit en légère augmentation. Hélas, dans notre recensement, les observations sont encore peu nombreuses et le calcul statistique n'est guère significatif.

Marc PAQUAY

Dimanche 25 avril : Domaine du Bestin (TELLIN) et Ry des Glands

Le temps froid de cette fin d'avril freine considérablement le retour de nos migrateurs et cela est d'autant plus marqué que nous nous trouvons en Ardenne à une altitude voisine de 400m.

La recherche du Pic mar sur deux sites où il avait été observé les années précédentes est négative.

Nous nous sommes donc contentés de revoir les espèces courantes parmi lesquelles nous retiendrons la première audition de l'année de la Tourterelle des bois et l'observation du Pouillot siffleur recherchant activement quelques rares insectes dans un taillis de charmes.

Marc PAQUAY

NOS 'DECOUVERTES...

Le 5 avril 1982, vers 15.30h, je roulais en voiture sur la route Chenogne-Senonchamps (5km à l'ouest de Bastogne, ancienne commune de Sibret, à proximité de la chapelle Saint-Joseph des Bois), lorsque mon attention fut attirée par le vol majestueux de deux grands oiseaux décrivant des orbes dans le ciel. Aux jumelles, je pus identifier sans difficulté ces étranges volatiles comme étant des Cigognes noires : plumage noir mais ventre blanc, bec et pattes rouges, cou et pattes tendus en vol. Les deux oiseaux ont pris de l'altitude en se dirigeant vers le nord, sans doute pour gagner leurs quartiers de nidification quelque part en Europe centrale...

Pierre LIMBOURG



## ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Les fouilles à Wellin ont repris pendant les vacances de Pâques, avec un nombre assez restreint de participants. Il faut dire que le temps n'était guère engageant aussi les travaux ne s'étendirent-ils que sur 7 journées, souvent interrompues ou écourtées par des giboulées particulièrement glaciales.

Une tranchée a été ouverte au pignon de la ferme Henry. Elle nous a permis de suivre le mur de refend de la maison-forte (Cf. Rapport 1981, p.116-118) jusqu'à sa disparition sous le bâtiment de la ferme. Un mur perpendiculaire à ce mur de refend a été découvert, délimitant avec lui un angle dans lequel la roche en place avait été soigneusement recouverte d'une couche d'argile, qui devait servir d'isolant imperméable sous le plancher. Ce mur est interrompu par une fosse ayant servi à la fonte d'une cloche (trace de bronze, charbon de bois, briques, fragments du manteau et de la fausse-cloche). Cette fosse a aussi recoupé une tombe qui avait elle-même perturbé un squelette inhumé antérieurement. Ces deux sépultures dérangées n'ont pas livré de mobilier funéraire. Le matériel récolté dans cette tranchée est peu abondant : céramique d'Andonne, fragment de pierre à aiguiser et un disque en bronze, joliment décoré au poinçon. Ce décor ne pourra être étudié qu'après un décapage soigneux. Sans doute s'agit-il d'une phalère, pièce de harnachement de cheval que l'étude permettra peut-être de dater.

Un carré de 2,5m de côté, ouvert au nord du mur principal de la maison-forte, nous a permis de constater que le petit canal d'évacuation découvert sous la muraille en fin de saison 1981, débouchait dans une rigole qui le prolongeait vers le fossé de défense.

Enfin, nous avons commencé l'élargissement et le rafraîchissement du secteur B2 (Cf. Rapport 1981, p.139-146) sur lequel se concentreront les prochaines recherches.

Maurice EVRARD

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### INTERDICTION D'EMPLOI DES HERBICIDES A ROCHFORT

Le Conseil communal de Rochefort, sur proposition de M. L. DUJARDIN, conseiller de l'opposition, a approuvé un règlement interdisant ou limitant l'utilisation des herbicides sur le territoire du Grand Rochefort.

Cette initiative a été adoptée à une faible majorité de 10 voix contre 1 et 8 abstentions. N'ayant fait l'objet d'aucune observation de la

part des autorités de tutelle, ce règlement est donc devenu exécutoire. En voici le texte que nous publions avec ses attendus.

"Ville de Rochefort - Règlement sur l'emploi des herbicides"

Le CONSEIL,

Attendu que l'emploi d'herbicides et de pesticides se généralise de plus en plus;

Considérant que ces produits ont ou peuvent avoir, directement ou indirectement, un effet négatif sur la flore et la faune sauvage comme sur le bétail;

Considérant que certains d'entre eux peuvent, dans certaines conditions être nocifs pour la santé humaine; certains d'entre eux en particulier pour les enfants parce que pénétration dermique;

Considérant que beaucoup d'herbicides font jaunir la végétation en lui donnant ainsi un aspect inesthétique, ce qui provoque un mauvais effet dans les zones touristiques;

Attendu que certains habitants se plaignent de dégâts provoqués par les abus d'utilisation, en outre destruction d'arbres fruitiers, de légumes suite à des pulvérisations mal orientées;

Considérant que pour toutes ces raisons, il est impératif dans l'intérêt de tout un chacun de réglementer l'emploi de ces produits;

Vu les dispositions légales en la matière;

DECIDE :

1° L'utilisation d'herbicides est interdite le long des voies et sur les terrains communaux. Il sera procédé à un désherbage manuel :

en cas de force majeure, seuls les alentours immédiats des signalisations routières pourront être désherbés avec une quantité minimale de produit chimique. Les produits les moins toxiques pour l'environnement devront être choisis.

2° En ce qui concerne les terrains privés, il est indispensable (en dehors de la non utilisation) de prévoir les mesures minimales reprises ci-dessous :

- a) Les doses préconisées par le fabricant devront être scrupuleusement respectées.
- b) Les surfaces traitées devront être limitées.
- c) Les conditions météorologiques seront suivies au jour le jour afin que le traitement ne déborde pas les surfaces traitées.
- d) En cas d'épandages abusifs la commune se réserve le droit d'exiger les dates et la nature de ceux-ci.
- e) Les emballages ne pourront être laissés sur place; ils devront être détruits de telle façon qu'aucune trace n'en subsiste."

Edmond MEURRENS

Le Comité de Coordination pour la PROTECTION DES OISEAUX dont le responsable pour la Wallonie est notre ami Michel DAVID, nous prie de vous communiquer le texte ci-dessous et de vous demander d'écrire au Secrétaire d'Etat, M. P. DE KEESMAEKER, r. Marie-Thérèse, 1 à 1040 BRUXELLES, pour obtenir l'annulation d'une mesure néfaste et inefficace.

### AU FEU.....BACTERIEN !

En application de l'arrêté du Ministère de l'Agriculture du 14 janvier 1982: "art.5. Les haies de crataegus et les crataegus solitaires des espèces monogyna et laevigata (syn. Oxyacantha) doivent être taillées avant le 1er mars de chaque année afin d'empêcher la floraison. Les gouverneurs de province prennent les mesures nécessaires pour faire respecter cette disposition et font appel aux bourgmestres." Crataegus = aubépines.

Les hauts fonctionnaires qui élaborent de parcelles "âneries" ne sortent-ils jamais de Bruxelles pour se rendre compte de ce qu'ils demandent ? Les aubépines sont partout, tant dans les campagnes qu'au fond des forêts. Elles abondent dans les moindres buissons et les réserves naturelles, masquent les talus, parsèment les landes, protègent les jardins, garnissent les parcs et les allées,...

Cette mesure touche principalement les agriculteurs, eux qui n'en peuvent déjà plus de devoir cultiver toujours davantage avec moins de main-d'œuvre. Ils n'ont qu'une solution efficace pour être en règle: l'ARRACHAGE. La belle région bocagère du pays de Herve en donne l'exemple. Bientôt elle ne sera plus qu'un labyrinthe de fils barbelés venus remplacer les kilomètres de haies qui disparaissent rapidement.

Toutes les plantes des haies étant étroitement enmêlées, l'enlèvement des aubépines entraîne aussi la disparition de tout le reste: prunelliers, ronces, églantiers, viornes, fusains, surcaux, clématites, etc...etc...

Faire disparaître les aubépines:

- C'est faire disparaître diverses espèces d'insectes qui leur sont attachés;
- C'est réduire considérablement le nectar que cherchent les abeilles et d'autres pollinisateurs;
- C'est chasser les nombreux espèces d'oiseaux qui y nichent et dont les effectifs s'amenuisent déjà à cause des remembrements;
- C'est priver les oiseaux sédentaires et ceux qui nous arrivent en automne des baies précieuses qui leur permettent de survivre aux rigueurs de l'hiver;
- C'est condamner les derniers perdreaux et les quelques lièvres qui résistent encore aux chasseurs;
- C'est détruire les refuges des hérissons, des orvets, ... de tout un menu peuple très utile à l'agriculture et à la forêt;
- C'est saccager des paysages magnifiques qui font le charme de bien des régions.

Pourquoi ? Mais pourquoi donc faut-il à ce point ravager la nature ? Quel danger terrifiant oblige le Ministère à pareille décision ?

Une maladie, originaire d'Amérique du Nord, appelée Erwinia amylovora, plus commodément désignée sous le nom de feu bactérien ou "fire-blight", vient d'être découverte dans des pépinières en Flandre, probablement importée par des plants ou des greffons malades. C'est une maladie bactérienne des arbres fruitiers à pépins. En plus du poirier, qui en est l'hôte principal, cette bactériose peut atteindre la majorité des espèces de la sous-famille des rosacées: pomier, cognassier, réflier, amélanchier, aubépin, coccinéaster, sorbier, etc. Les bactéries pénètrent principalement par le stigmate du pistil de la fleur, plus rarement par les stomates, les nectaires et, occasionnellement, par des blessures.

Leur dissémination est assurée par la pluie et les insectes. Les infections par le feu bactérien ne sont possibles qu'aux températures comprises entre 18,5 et 29,5 ° C, avec une hygrométrie relative de l'air supérieure à 50 %. Les températures sont rarement suffisantes lors de la floraison de printemps, surtout dans les régions plus élevées au sud du sillon Sambre-Meuse. Seules les espèces ayant une floraison tardive en juin et juillet sont les plus menacées par le feu bactérien.

Si les infections de feu bactérien sont graves pour le poirier, elles sont en général bénignes sur les autres rosacées.

Il serait simpliste de croire que de couper les fleurs des aubépines arrêtera la propagation du feu bactérien, d'autant plus qu'il reste toutes les autres rosacées. Le désastre écologique qu'oblige le Ministère de l'Agriculture n'est-il pas bien pire que le mal qu'il espère arrêter ? Pour éviter la dispersion des bactéries, il faudrait aussi éliminer tous les insectes, empêcher le vent de souffler et la pluie de tomber.

Il est indispensable de réagir vivement contre cette mesure absurde dont l'efficacité est plus que douteuse mais dont l'effet sur la nature sera, à coup sûr, désastreux.

Amis de la nature écrivez personnellement et organisez des pétitions pour demander au Ministre de l'Agriculture, rue Marie-Thérèse, 1 à 1040 Bruxelles, de retirer l'article 5 de son arrêté du 14 janvier 1982 relatif à des mesures temporaires de prévention de l'introduction et de la propagation du feu bactérien. Agissez rapidement car le feu - pas le bactérien - brûle déjà beaucoup d'aubépines

Michel DAVID

Comité de Coordination pour la Protection  
des Oiseaux  
6940 FORRIÈRES.

ACTIVITES GENERALES DE MAI 1982

---

Week-end des 8-9 mai : OBSERVATION DES OISEAUX ET DES ETOILES

Le temps incertain n'a pas découragé les amateurs de camping... Leur optimisme eut d'ailleurs raison de la grisaille car, à part un début de soirée nuageux et une nuit froide, le beau temps était au rendez-vous.

Quand les tentes furent montées, le feu allumé et les grillades englouties, Marc nous guida sur le plateau des Péréés, attentif au moindre chant, au plus petit cri, à l'envol le plus discret. Il a bien voulu dresser la liste des oiseaux observés au cours de cette promenade et le lendemain matin (v. ci-après).

Jean-Claude, lui, a préféré décrire le ciel; tout au moins ce qui en a été observé au cours de la soirée, pendant que les bouteilles de vin circulaient autour du foyer... (v. ci-après)  
Encore merci à Filou d'être venu avec sa personnalité si sympathique, et d'avoir donné une note (!) nouvelle à cette soirée natus.

Le lendemain, à l'aube, le givre a recouvert la prairie et les tentes, et un petit déjeuner est pris frileusement, le plus près possible des flammes; quelques "loirs" sont réveillés en sursaut par un enregistrement plus que cocasse; les petits oiseaux ne nous ont pas attendu pour commencer leur journée... Une nouvelle promenade, sous un beau et chaud soleil, puis on démonte les tentes, on fait place nette, et chacun va continuer de vivre de son côté, avec dans la tête quelques beaux souvenirs de plus.

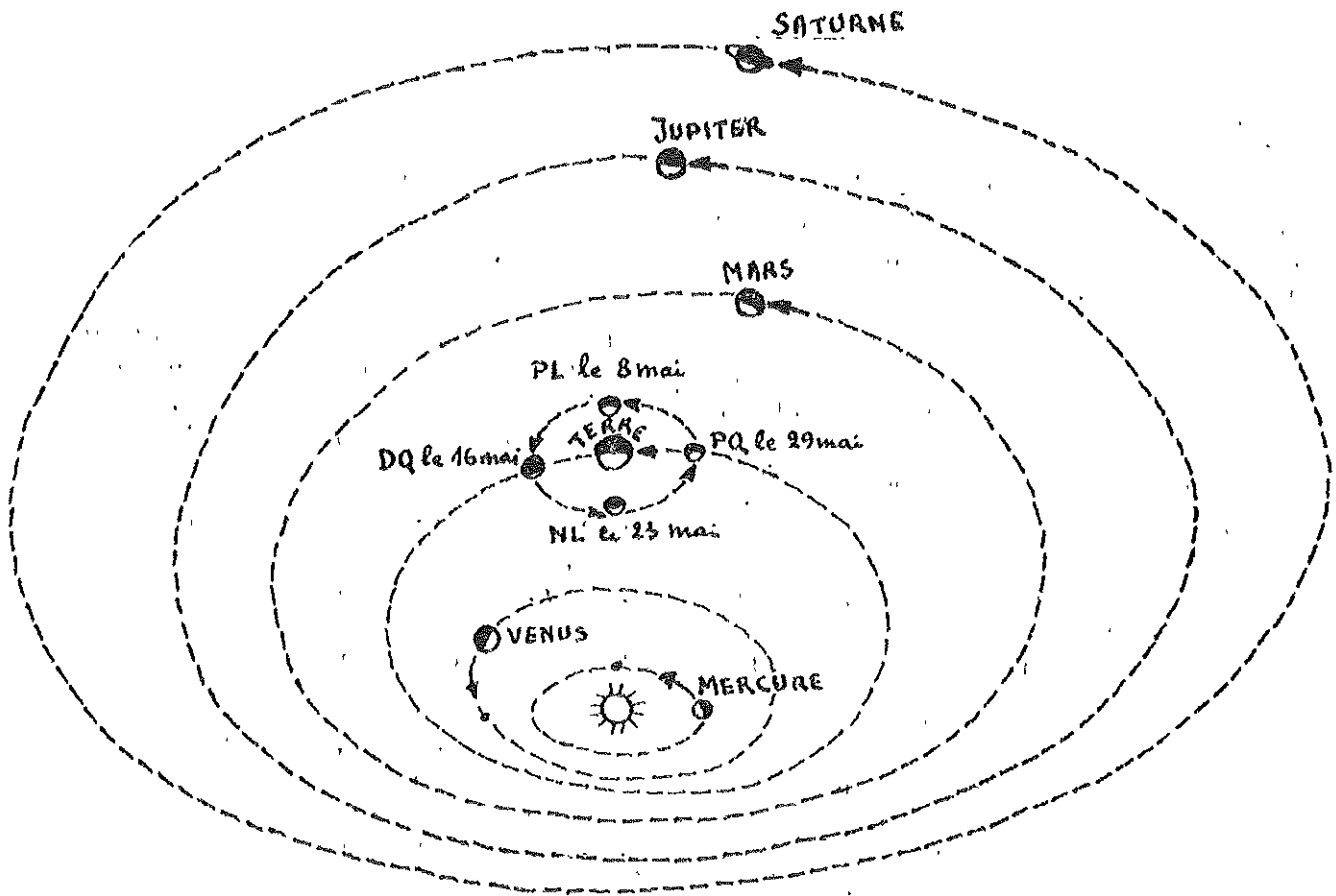
Marie EVRARD

Observation du ciel

La locustelle "grillonnait" encore que déjà de longues lunettes scrutaient le ciel... couvert. Un peu de buée dans le ciel et voilà les planètes perturbées. On nous annonce Jupiter... c'était Mars! Une superbe pleine lune jouant à cache-cache derrière les pins et nous croyons déjà, pauvres humains, que l'horloge céleste est en panne. Heureusement, quelques explications de Philippe (astronome-guitariste barbu) remettent tout en ordre.

D'abord, bien voir la différence entre une planète et une étoile. Celle-ci brille et émet sa propre lumière. Les planètes ne renvoient que la lumière du soleil et se présentent à nous éclairées entièrement ou partiellement, comme la lune.

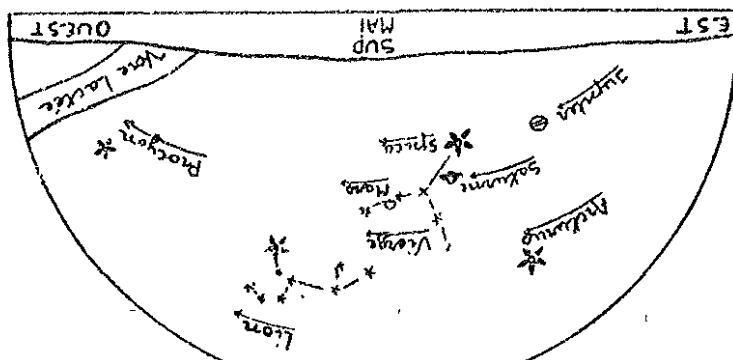
Pendant ce début de soirée, nous avons pu observer le cortège des trois principales planètes : Mars, Jupiter et Saturne s'avancant dans le ciel sud-est. Mars en tête, assez brillante, puis Saturne et ses



anneaux, plus terne, avec l'étoile Spica, et enfin Jupiter, très brillante.

Sur le croquis, on peut comprendre comment la pleine lune, Mars Jupiter et Saturne se trouvaient situés du même côté du système solaire. Ce fait, assez rare, suffit à certains pour brandir la menace de la fin du monde! Soyons rassurés. Notre étoile, le Soleil, est un "dur à cuire". Chaque seconde, il s'allège d'environ quatre millions de tonnes. A ce rythme, il a perdu moins de 1% de sa masse depuis 5 milliards d'années... Calculez et dormez tranquillement. Ce n'est pas pour demain la fin du monde sauf si l'homme...???

Tournons-nous vers les autres étoiles. Avec l'heure d'été, il faut attendre 22 heures pour contempler les constellations... Malheureusement la voie lactée est perdue dans une purée de pois. De la constellation du Lion, on ne verra rien. Seule, la Grande Ourse est là. Le nord étant complètement noyé dans le brouillard, il nous faudra prendre rendez-vous pour l'année prochaine et nous laisser endormir à la



Les principales étoiles et constellations des soirées

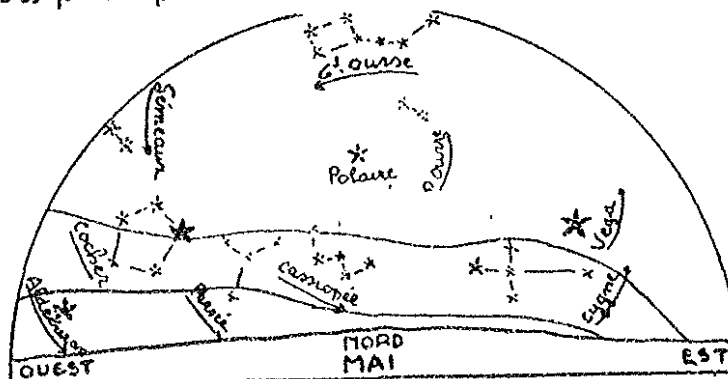


schéma tiré d'un article de l'abbé JUSTIAUX dans "L'Avenir du Luxembourgeois".

belle étoile, bercés par la guitare de notre barde... barbu et bien sympathique.

Jean-Claude LEBRUN

Liste des oiseaux observés aux Pérées (Resteigne)

- Héron cendré : cri de vol entendu (vers la Lesse)
- Milan noir : 1 ex. observé à deux reprises aux Brûlins
- Buse variable : 1 en vol, en compagnie du Milan
- Faucon crécerelle : 1 ex. mâle en chasse (vol sur place) aux Brûlins
- Faisan : "chant" et battements d'ailes entendus soir et matin
- Vanneau huppé : 1 couple apparemment cantonné aux Brûlins
- Pigeon ramier : chants, vols nuptiaux
- Tourterelle des bois : entendue le matin près du campement
- Coucou
- Martinet noir : en vol, nombreux
- Pic vert : 1 chanteur près du camp
- Pic noir : 1 ex. en vol, se pose dans les pins noirs

Pic épeiche  
Alouette des champs : nombreuses  
Alouette lulu : 2 ex. observés à l'arrivée, posés sur le chemin  
2 ex. en vol, dont 1 chanteur (une seule fois, le soir)  
Hirondelle de cheminée  
Pipit des arbres  
Troglodyte  
Accenteur mouchet  
Rouge-queue à front blanc : 1 ex. femelle observé en bordure d'une  
grosse haie  
Rouge-gorge  
Rossignol : 1 seul chanteur observé dans la matinée (Brûlins)  
Grive litorne  
Merle  
Grive musicienne  
Grive draine : 1 chanteur observé, le soir  
Locustelle tachetée : au moins 3 chanteurs aux Péréés  
Fauvette des jardins : peu d'observations, quelques chanteurs peu  
actifs (le retour débute seulement)  
Fauvette à tête noire  
Fauvette grisette : 1 ex. mâle en vol chanté, dans quelques maigres  
haies près des Brûlins  
Fauvette babillarde : bien représentée dans le site, dans les haies  
denses qu'elle affectionne. "Combats" au chant observés.  
Pouillot véloce : observation de comportements territoriaux : chants  
rapides, cris d'excitation, tremblements des ailes pendantes  
Pouillot fitis : probablement l'espèce la plus abondante sur les Péréés  
Roitelet huppé : dans les épicéas et les pins noirs  
Roitelet triple bandeau : 1 ex. observé, chassait à la manière du  
gobe-mouche gris  
Mésanges nonnette, noire, bleue, charbonnière  
Sittelle torché-pot  
Grimpereau des jardins : 1 chanteur (Chérifi)  
Bruant jaune : très abondant  
Pinson des arbres  
Verdier d'Europe : 1 ex. cantonné dans un massif de broussailles  
(mâle en vol chanté, parade)  
Chardonneret : 5 ex. (Brûlins)  
Linotte mélodieuse : quelques ex. observés  
Bouvreuil : idem  
Gros-bec : 1 ex. observé (au vol)  
Etourneau  
Geai  
Corneille noire  
Corbeau freux



Samedi 22 mai : EXCURSION DANS LA VALLEE DE L'OURTHE

C'est à nos amis du Groupe de Défense de l'Ourthe Moyenne que nous devons l'organisation de cette journée : ils nous avaient invités à venir partager leur admiration devant le charme et la richesse de ce terroir qu'ils prospectent et défendent avec passion. Non contents de nous recevoir cordialement et de nous piloter avec compétence, ils nous ont fourni les comptes rendus de la journée, les notices sur l'histoire de la région et les documents iconographiques. Nous les remercions de tout coeur!

MATIN : DEULIN

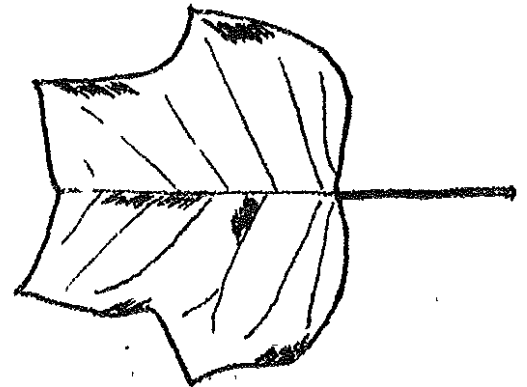
Triste sort que celui des habitants de Deulin, non pas que le village manque de charme ou de joie d'être, mais la "bienveillance" (!) dont l'ont toujours assuré nos dirigeants est exemplaire : projet de barrage touristique (700ha), base militaire (expropriations) d'un autre côté, zone de récréation ailleurs encore... Comment encore vivre dans ce joli coin?

Enfin il lui reste quelques terres et le site du château dont nous visitons le parc. Education-Environnement y a créé un sentier où un étiquetage permet d'identifier les essences exotiques et indigènes. Le temps d'admirer quelques beaux arbres, l'étang du parc et le château et nous voilà repartis.

Après avoir longé la rivière bordée d'aulnes et de saules sur lesquels s'accrochent de temps à autre un houblon (*Humulus lupulus*), nous traversons la large plaine alluviale que l'Ourthe a creusée dans cette roche peu résistante à l'érosion que sont les schistes famenniens (schiste de Barvaux à *Spirifer*).

Nous parvenons au sommet du plateau où subsistent des lambeaux de pelouses schisteuses avec toutes leurs plantes caractéristiques (orpins, oeillet des Chartreux, potentilles...). Le long des pinèdes (*Pin sylvestre*); chacun peut admirer l'abondante floraison des arbres, les jeunes cônes des pins, la luxuriante floraison du genêt à balais, et identifier les nombreuses espèces d'oiseaux par leurs chants.

... Sols superficiels où le schiste délité crisse sous les pas, le groupe redescend lentement vers la vallée de l'Ourthe tout en s'attardant - chacun sa passion - à l'identification d'une plante ou d'un oiseau. Quelques orchis mâles (*O. mascula*) se signalent de temps à autre par leur couleur.



Tulipier de Virginie  
(*Liriodendron tulipifera*)

Nous arrivons aux abords du village de Grandhan et tout à coup s'offre une vue en plongée des méandres sinueux de l'Ourthe : nous voilà sur le site du futur barrage de Durbuy... déjà défiguré par un curage intempestif qui détruit, notamment par son uniformisation du milieu, la flore, l'habitat, le lieu de reproduction et la nourriture des poissons, invertébrés, oiseaux...

Le milieu humide, ici, est exceptionnel : un milieu d'étude idéal pour les ornithologues et les botanistes. -Souvenez-vous d'un setter errant à la chasse aux canards!-

Toute la végétation des rives et des pièces d'eau est présente : prairies humides à joncs, les nombreux fourrés en sites humides (groupements de saules et d'aulnes) avec, notamment, la consoude officinale sur les berges. Mais le peuplement le plus intéressant reste la végétation autour du bras mort de l'Ourthe : ceinture constituée par des roselières et des magnocariçaies (végétation de grands carex) avec :

une station remarquable d'acores (*Acorus calamus*)

*Carex paniculata*

*vesicaria*

*acutiformis*

*Scirpus sylvaticus*

*Phalaris arundinacea* (baldingère)

*Juncus effusus* (jonc épars)

*Thypha angustifolia* (massette à feuilles étroites)



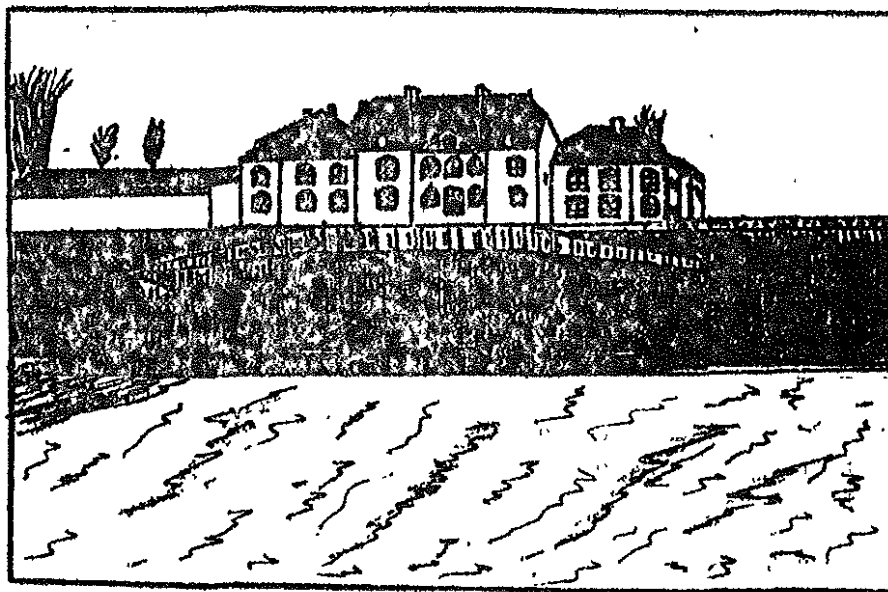
*Acore* (*Acorus calamus*)

Nous suivons la vallée où les alluvions recouvrent la chaussée romaine Arlon-Tongres, traversons le hameau de Montheuville - jadis construit entièrement en colombages et pisé - pour regagner rapidement Deulin : les estomacs crient famine!...

Michel DEMOULIN

#### Notice sur DEULIN ET SON CHATEAU

Le village de Deulin dépendait jadis du ban de Fronville (communes de Fronville et Noisieux), principauté de Liège. Le ban de Fronville fut toujours une limite stratégique entre les "pays" : entre les pagi romains, entre la Principauté de Liège et le Duché de Luxembourg, ..., entre les provinces de Luxembourg et de Namur. Depuis peu, la commune de Fronville a choisi d'être rattachée à la province de Luxembourg.



Le Château de Deulin vers 1900

Le Prince-évêque y désignait un avoué (à mission militaire et juridique), dont la charge jusqu'au 18e siècle fut assurée par la famille de Waha; le fief de Deulin, bien que dépendant de l'avouerie de Fronville, avait sa seigneurie, sa recette épiscopale et sa mairie héréditaires propres.

Vers 1757, G.H. Harlez, commissaire de Liège, et son fils S.J. Harlez, prévôt de St-Denis, rachètent l'avouerie héréditaire, la mairie et la recette du ban de Fronville. "Séduits par la beauté de l'emplacement" de Deulin, les seigneurs Harlez décidèrent d'y construire un pavillon de chasse et de pêche. Provisoirement, ils achetèrent l'ancien petit château de Deulin.

Petit à petit, la famille Harlez - mécène des arts, dont certains membres sont connus dans le domaine artistique (avec Hamal-Grétry)...- décida de construire un corps de logis plus important. Ils durent négocier l'achat et déplacer 13 maisons du village et les chemins, détruire la chapelle, le cimetière et un ancien donjon. Il fallut déplacer la "montagne", la couper et l'aplanir, reconstruire une assise avec les "déblais de la montagne".

Vers 1760, le logis principal est terminé. Et pendant les années qui suivent s'achèvent la chapelle, la tour, les pavillons, les écuries...

Le château de Deulin est un bel ensemble classique et fort homogène de bâtiments d'inspiration liégeoise, bien conservés. Placé dans un écrin de verdure, il est mis en évidence par une belle allée de tilleuls, son parc et son jardin français. Magnifiques intérieurs.

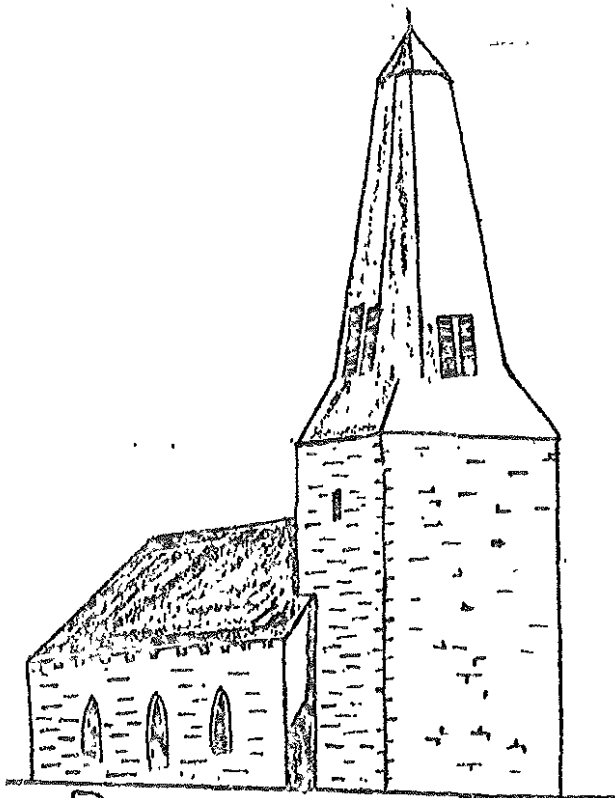
"Depuis quelques années, une ASBL a été créée pour assurer le patrimoine architectural de Deulin et la préservation de son environnement paysager" (le site est classé par A.R. du 26/2/81).

Actuellement, le parc du château est visitable à toute époque. Le château, lui aussi, est visitable pendant la bonne saison. De nombreuses expositions et concerts s'y déroulent toute l'année.

Michel DEMOULIN

### APRES-MIDI : GRANDE-ENNEILLE

L'après-midi commence par une rapide visite de l'église de Grande-Enneille. Nous empruntons à un ancien numéro du "Héron" la notice concernant ce monument.



Demoulin

L'église Ste-Marguerite, édifiée en moellons de calcaire, fut construite à l'époque romane (an 1000). Elle subit maints aménagements et transformations jusqu'au 17e s., ceux, entre autres, dus au curé André Le Charpentier. De l'époque romane subsistent encore la tour carrée à l'ouest et les remarquables fonts baptismaux. En pierre bleue, ils sont ornés de 4 têtes d'angle et recouverts d'un couvercle en cuivre.

On confirme encore, en 1178, la possession de cette église par l'abbaye de Neufmostier (Huy).

La tour, foudroyée en 1777, est tronquée depuis lors. Le chœur pavé en marbre de St-Remy est d'époque gothique tertiaire.

Retenons encore l'autel central à retable, dû au talent du sculpteur Hallet et du peintre Riga de Liège (début 18e s.), une croix gothique (1500), une crédence

- petit meuble en pierre dont un conduit amenait les eaux consacrées jusqu'au sol -, les pierres armoriées (dalles funéraires) des seigneurs (de Brialmont, d'Ochain, de Blier) et des prêtres de l'endroit.

Cette église remarquable, classée depuis 1976, mérite d'être visitée et restaurée. C'est dans ce but que s'est créée l'association "Les amis de l'église d'Enneille".

Michel DEMOULIN

De Deulin à Grandhan, l'Ourthe aux majestueux méandres serpente dans une large vallée couverte de prairies. De brusques abrupts couverts de pelouses rases, d'épineux ou de bois ceignent la vallée. Le début de la promenade qui emprunte la route reliant Grande et Petite Enneille longe un de ces versants boisés qui nous a surpris par la richesse de sa flore herbacée et arbustive. Il est vrai que la végétation des schistes fait un peu figure de parent pauvre vis-à-vis de la flore du calcaire qui fait la réputation de terroirs comme le parc de Lesse-et-Lomme notamment.

Les nombreux affleurements rocheux qui jalonnent le bas du versant nous indiquent que nous sommes en présence de schiste (schistes noduleux de l'assise de Mariembourg). La flore calcicole réagit très bien à la présence de ces schistes calcarifères. Parmi les arbustes réputés calcicoles au pied de ce versant se retrouvent le cornouiller mâle (*Cornus mas*), l'érable champêtre (*Acer campestre*), le nerprun purgatif (*Rhamnus catharticus*). La strate arbustive s'étoffe aussi d'autres espèces plus mésophiles comme le fusain, le cornouiller sanguin, le frêne, l'érable sycomore, la viorne obier, le coudrier, le charmo...

Milieux très arides exposés au sud, les affleurements rocheux ne sont pas dénués d'intérêt floristique : la mince pellicule de terre retenue par les étroits gradins de pierre schisteuse a permis l'installation d'une flore propre à ce milieu. La strate herbacée comporte de nombreuses espèces thermophiles (plantes qui croissent de préférence dans les sites chauds et ensoleillés). La plus remarquable est certainement la phalangère à fleurs de lys (*Anthericum liliago*) qui dresse ses délicieuses fleurs en étoiles blanches. La potentille printanière a presque terminé sa floraison (*Potentilla tabernaemontani*) alors que l'hélianthème (*Helianthemum nummularium*) tarde à ouvrir ses corolles jaune vif. Le rose vif de l'oeillet des Chartreux (*Dianthus carthusianorum*) se détache sur le fond rocheux.

Plus tard fleuriront les orpins (*Sedum album*, *acre*, *reflexum*) reconnaissables à leurs feuilles charnues de plantes grasses. Dans les anfractuosités des rochers croissent diverses fougères facilement reconnaissables : *Asplenium trichomanes*, *A. adiantum-nigrum*, *A. septentrionale* et *A. ruta muraria*. Le cachet thermophile est encore accentué par l'abondance de la silène penchée (*Silene nutans*). En bordure du chemin, on peut encore observer le dompte-venin (*Vincetoxicum officinale*), le géranium des Pyrénées, la mélique (*Melica uniflora*), le brome stérile (*Bromus sterilis*) et une ombellifère aisément reconnaissable, le cerfeuil penché (*Chaerophyllum temulum*).

Le chemin qui monte progressivement sur la crête avoisinante, traversant Petite-Enneille, nous permet de découvrir un vaste paysage qui s'étend, au-delà de Durbuy et son château, jusqu'aux contreforts de l'Ardenne.

Sur notre gauche, serpente une petite dépression à laquelle se raccordent de nombreux vallons. Le fond abrite une prairie sauvage à reine des prés aux riches floraisons printanières. Les prairies entrecoupées

de massifs d'épineux qui s'étendent sur les pentes, possèdent une flore colorée et variée dominée au mois de mai par la floraison des ombellifères. Ce sont des prés de fauche. Ce mode de traitement favorise les espèces comme le fromental (*Arrhenaterum elatius*), le crépis des prés (*Crepis biennis*) et les ombellifères comme la berce (*Heracleum sphondylium*), le grand boucage (*Pimpinella major*), le cerfeuil sauvage (*Anthriscus sylvestris*).

Tandis que le pâturage régulier et intensif est propice à la multiplication de la pâquerette, du plantain à larges feuilles et des graminées comme le ray-grass anglais (*Lolium perenne*), la crételle (*Cynosurus cristatus*) et des pâturins (*Poa trivialis* et *P. pratensis*).

Quittant l'asphalte, le groupe traverse une prairie pâturée qui débouche dans un vallon où coule un mince filet d'eau. Autrefois fauchée, cette prairie des fonds de vallée est caractérisée par la codominance de la reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et du scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*) auxquels se joignent des espèces comme l'angélique (*Angelica sylvestris*), le populage des marais (*Caltha palustris*), la cardamine (*Cardamine pratensis*).

Aujourd'hui, ces prairies ne sont plus fauchées et ont repris, en s'appauvrissant en espèces des prés, un aspect totalement sauvage. Aussi, les propriétaires espèrent les mettre en valeur en introduisant des résineux. La plantation de conifères dans de tels biotopes a pour conséquence d'anéantir de nombreuses espèces inféodées aux sites humides comme ces quelques pieds d'orchis à larges feuilles (*Dactylorhiza majalis*) qui croissent entre les jeunes épicéas.

Le chemin du retour longe un des versants de la vallée du Ri des Sourdants.

Au cours de cette balade dans ce beau coin de Famenne, les promeneurs auront été certainement frappés par l'abondance des haies et des massifs d'épineux qui émaillent ces campagnes, et surtout par la grande variété de milieux... Des biotopes exceptionnels à tous les points de vue.

Jean-Claude VAN SCHLINGEN

Et c'est autour du verre de l'amitié que se termine la journée qui a réuni Naturalistes de la Haute-Lesse et Groupe de Défense de l'Ourthe.

LISTE DES OIDEAUX OBSERVES au cours de cette journée (dressée par Philippe DUMORTIER que nous remercions)

Poule d'eau	Linotte mélodieuse	Martinet noir
Pie bavarde	Rouge-queue noir	Etourneau sansonnet
Grive draine	Grimpereau des jardins	Canard colvert
Rouge-gorge	Busard des roseaux	Fauvette grisette
Pouillot fitis	Alouette des champs	Hypolaïs icterine
Bruant jaune	Rossignol philomèle	Pic épeiche

Buse variable	Fauvette à tête noire	Pinson des arbres
Mésange bleue	Mésange charbonnière	Mésange noire
Roitelet huppé	Hirondelle de cheminée	Hirondelle de fenêtre
Grive musicienne	Merle noir	Corneille noire
Troglodyte	Corbeau freux	Pouillot véloce
Vanneau huppé	Pigeon ramier	Fauvette des jardins
Coucou gris	Rousserolle verderolle	Bergeronnette grise
Milan royal		

#### ACTIVITE HORS PROGRAMME :

Dimanche 16 mai : JOURNEE DES NATURALISTES FRANCOPHONES DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT dans le Parc National de LESSE-ET-LOMME

Un groupe de nos membres a piloté ce jour une bonne quarantaine de Naturalistes Francophones de Woluwe-St-Lambert dans notre région. Temps chaud et ensoleillé. L'itinéraire (classique) : Han/Lesse - Turmont - Fonds d'Auffe - Ermitage - Les Péréas (pique-nique) - les Rapides de la Lesse - Ry d'En Faule - Hosivau - Grifaloux - la Chavée - Sortie de la Grotte de Han, permettait un premier contact assez complet et séduisant avec les richesses variées du Parc National de Lesse-et-Lomme.

M.E.

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Du vendredi 30/4 au Lundi 3/5 : WEEK-END ORNITHOLOGIQUE EN LORRAINE FRANCAISE

Sur le plan météorologique, ce ne fut pas une réussite totale; ce le fut en tout cas sur le plan ornithologique.

Le cadre enchanteur de la ferme-château d'Alteville, notre gîte durant ce long week-end, fut aussi un élément de la réussite du séjour.

Nous avons consacré la première journée à l'observation, en petit groupe, des sites du département de la Meuse et de la partie occidentale du Parc de Lorraine.

Durant les deux journées suivantes, nous avons effectué des prospections systématiques dans la région du Lindre ainsi qu'un petit détour, instructif, par la maison du sel à Marsal.

Le retour du lundi fut très lent : le trajet passait, bien évidemment, par des sites d'intérêt ornithologique.

Mieux qu'un long discours, la liste des oiseaux, le détail des observations et des sites, feront comprendre l'intérêt de ces journées.

Sites d'observation (Cf. Cartes Michelin 57 et 62; Carte du Parc)

- Département de la Meuse

- (1) Etang du Haut-Fourneau
- (2) Etang d'Amel

- Parc Naturel Régional de Lorraine - Partie occidentale

- (3) Etang de Lachaussée
- (4) Butte de Montsec
- (5) Lac de Madine
- (6) Etang de Wargeveau

- P.N.R. de Lorraine - Partie orientale

- (7) Région de Vic-sur-Seille : "Hautes Bornes" et "Noires Montagnes"
- (8) Etang de Lindre : a) Lindre-Basse et partie nord  
b) Guermange  
c) Alleville
- (9) Etang de Zommange
- (10) Etang de Videlage
- (11) Etang des Moines
- (12) Etang de Donnelay
- (13) Etang d'Ommeray

DETAIL ET LISTE ORNITHOLOGIQUE

- Grèbe huppé : assez nombreux, présents sur la plupart des sites.  
Notons une concentration (env. 30 ex.) (migrateurs arrêtés par le mauvais temps?) le 1/5, en fin de journée, au site 10.
- Grèbe jougris : 1 seule observation (ex. en plumage d'été) de cette espèce plutôt côtière (1/5 - 10)
- Grèbe à cou noir : peu d'observations (tous en plumage nuptial).  
Plusieurs couples le 2/5 - 12.
- Grèbe castagneux : présent sur tous les sites, chants (rires) entendus de jour comme de nuit.
- Héron cendré : en petit nombre, mais régulier sur chaque étang.
- Héron pourpré : le retour s'amorce seulement, 2 observations :  
1 individu posé : 1/5 - 8a  
1 ex. en vol : 2/5 - 12
- Grand butor : "mugissements" entendus à plusieurs reprises dans les phragmitaies : 30/4 - 6; 1/5 - 9; 3/5 - 6.
- Tadorne de Belon : 3 ex. de cette espèce, rare à l'intérieur des terres  
3/5 - 2.
- Canard colvert : en grand nombre sur tous les plans d'eau.
- Sarcelle d'hiver : environ 10 ex. : 30/4 - 1.
- Canard chipeau : 1 couple observé : 1/5 - 8b; 2 couples : 2/5 - 13.
- Canard siffleur : 1 individu, le 30/4 - 1.



Canard pilet

Sarcelle d'été : 2 mâles : 1/5 - 8a

Canard souchet : en petit nombre : 1/5 - 8a, 8b, 8c, 10.

Fuligule milouin : nombreux

Fuligule morillon : plus nombreux que le cdvert sur certains sites

Buse variable : observée tous les jours

Epervier : 1 ex. en vol plané circulaire : 1/5 - 9.

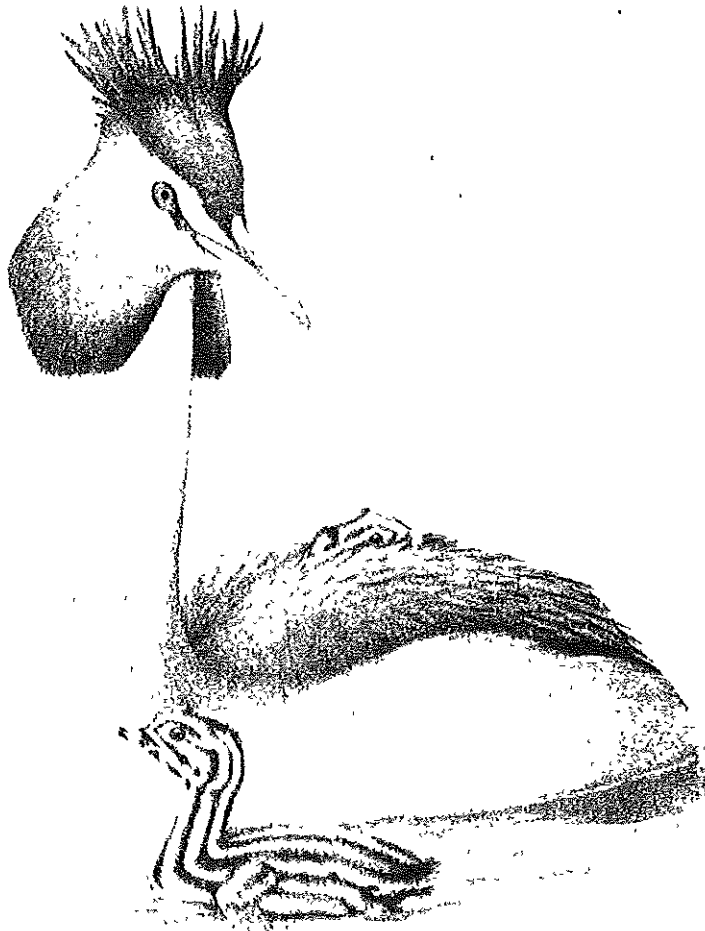
Milan royal et Milan noir : nombreuses observations dans diverses attitudes dont certaines à faible distance. Rapaces les plus communs.

Busard des roseaux : espèce très localisée dans les roselières (même de petite surface); en moyenne un couple pour chaque étang visité, mais l'espèce ne peut être qualifiée de commune.

Busard St-Martin : 1 ex. femelle et 1 mâle observés le 3/5 près de Pont-à-Mousson.

Busard cendré : 1 ex. mâle le 1/5 - 8a; 2 mâles en Meuse le 3/5.

Faucon crécerelle : espèce absente, semble-t-il, en Lorraine. Rares observations en Meuse.



Turnix d'Andalousie

Râle d'eau : probablement présent dans la majorité des rosclières  
(mais espèce craintive); entendu le 30/4 - 6.

Poule d'eau

Foulque macroule

Vanneau huppé : 1 seule observation près de Lachaussée, le 30/4 - 3.

Petit gravelot

Bécassine des marais : 1 ex. à l'envol le 1/5 - 8a

Chevalier guignette : 4 ex. le 3/5 - 2.

Avocette

Goéland argenté

Mouette rieuse

Guifette noire : 1 bande le 30/4 - 5; 3 ex. le 3/5 - 6; 20 ex. le 3/5  
- 3; nombreuses le 3/5 - 1 et 2.

Pigeon ramier

Pic épeiche

Tourterelle des bois

Alouette lulu

Tourterelle turque

Alouette des champs

Coucou gris

Hirondelle de cheminée

Martinet noir

Hirondelle de fenêtre

Pic vert

Pipit des arbres

Pic noir

Pipit farlouse

Bergeronnette printanière : nous notons une importante troupe (sortie  
d'un dortoir probablement), le 1/5 - 9.

Observation d'une race nordique (plusieurs exemplaires) que  
nous attribuons sans réserve à la race thunbergi.

Bergeronnette grise

Pie-grièche grise

Troglodyte

Accenteur mouchet

Traquet tarier

Traquet pâtre

Traquet motteux

Rouge-queue noir

Rouge-queue à front blanc

Rouge-gorge

Rossignol philomèle

Grive litorne

Merle noir

Grive musicienne

Locustelle tachetée

Phragmite des joncs : plus précoce que la rousserolle effarvate, c'est  
l'un des rares passereaux, avec le Bruant des roseaux, que nous  
avons noté dans les roseaux.

Rousserolle effarvate

Rousserolle turdoïde

Fauvette des jardins

Fauvette à tête noire

Fauvette babillarde

Fauvette grisette

Pouillot fitis

Pouillot véloce

Pouillot siffleur

Roitelet huppé

Roitelet triple-bandeau

Gobe-mouche noir : observation d'un ex. mâle le 2/5 - 7.

Gobe-mouche gris

Mésange à longue queue

Mésange boréale

Mésange bleue

Mésange charbonnière

Sittelle torche-pot

Grimpereau des jardins

Bruant proyer

Bruant jaune

Bruant des roseaux

Pinson des arbres

Verdier

Chardonneret	Tarin des aulnes
Linotte mélodieuse	Serin cini
Bec-croisé des sapins	Bouvreuil nivômois
Grosbec	Moineau domestique
Moineau friquet	Etourneau sansonnet
Loriot : chant entendu	près de Vic-sur-Seille le 2/5.
Geai des chênes	Pie bavarde
Choucas des tours	Corbeau freux
Corneille noire	

Marc PAQUAY

### Dimanche 23/5 : SORTIE à CHANLY

Répétition d'un intéressant circuit dans les environs de Chanly (Chavri, Mabroue, Les Relais, Outre-Lesse) que nous avons déjà parcouru l'automne dernier (29 novembre).

Les milieux étant fort diversifiés, nous avons pu voir et entendre un bon nombre d'espèces, parmi lesquelles :

- quelques rapaces : Buse, Faucon crécerelle et Epervier mâle interrompant la poursuite d'un merle mâle à notre vue;
- un Pipit farlouse en vol nuptial chanté, de nombreuses Alouettes des champs ainsi qu'un Traquet motteux femelle, migrateur, de passage dans les prairies de "Chavri";
- un couple de Vanneaux cantonnés dans un pré humide;
- la Bergeronnette des ruisseaux et le Cincle plongeur sur la Lesse.

L'endroit le plus sensationnel est sans nul doute le talus et la partie en contrebas de la route à "Mabroue". Le biotope, peu étendu, se révèle fort riche en passereaux :

Fauvettes grisette et babillarde (2 chanteurs de chaque espèce);  
Fauvette des jardins : nombreuses, le chant atteint sa plénitude en cette période;  
Fauvette à tête noire, Rossignols, Pouillots, Roitelets, Linotte mélodieuse et d'autres encore.

Notons encore une fois l'abondance du Bruant jaune, espèce, paraît-il, en diminution en Belgique. Ce n'est apparemment pas le cas en Famenne.

Marc PAQUAY

### Samedi 29/5 : PLAINE DEVANT FECHÉ et BEHOGNE, ruisseau de BEHOTTE (ROCHEFORT - EPRAVE)

En préliminaire à la promenade des Jeunes dans la vallée du Vachaux, nous avons effectué une courte balade aux abords du lieu de rendez-vous.

Outre les espèces courantes bien représentées et fort actives au chant, nous notons particulièrement :

- la présence de plusieurs Pipits farlouses dans la plaine humide;
- à l'entrée d'Eprave, en bordure du ruisseau de Behotte : la Locustelle tachetée, les Rousserolles effarvate et verderolle, le Bruant des roscaux (2 chanteurs).

Marc PAQUAY

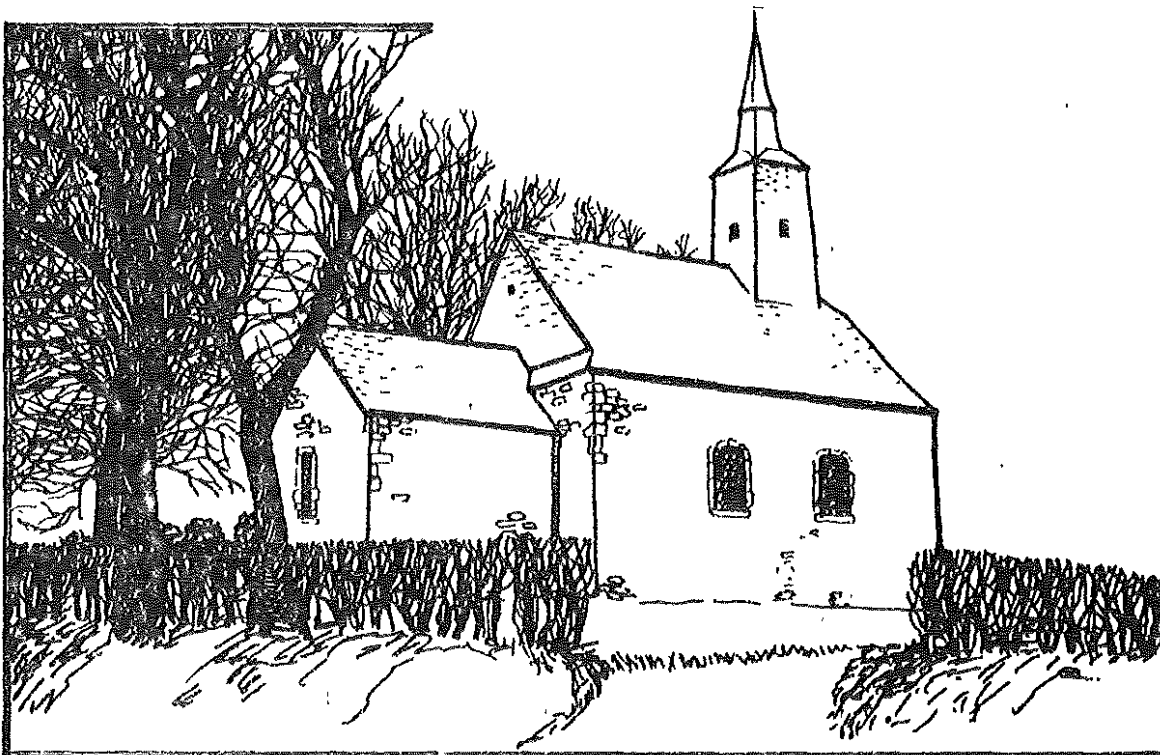
### ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

#### Samedi 29/5 : UNE PROMENADE DANS LA VALLEE DU VACHAUX

Cette promenade avait pour but de faire (re-)découvrir aux naturalistes une région de la Famenne schisteuse que l'on néglige parfois pour les multiples attraits de la Famenne calcaire. La vallée du Vachaux était un bel exemple : vallée largement évasée, dont le fond est principalement occupé par des prairies et les versants par la forêt.

C'est par la forêt que nous commençons la journée, en traversant la chênaie à charme, forêt famennienne caractéristique, du parking de Fêches à Briquemont.

Un arrêt à la chapelle dédiée à la Reine Astrid, à l'entrée du village, nous permet de découvrir l'histoire de Briquemont : à quelques



pas, en effet, coule le petit ruisseau que les Romains avaient baptisé Waninga; au fil des siècles, son nom se transforma en Vuanninga (10e s.), puis en Waningua (12e s.). En 1617, on le retrouve sous la forme de Vachau, mais son orthographe est flottante, puisque la carte levée par Ferraris en 1775, mentionne le Wachot.

Sur les bords du ruisseau, une petite localité s'était établie et avait tout naturellement adopté le même nom. C'est l'endroit que choisit, au 7e ou au 8e siècle, un moine (provenant sans doute de l'abbaye de St-Hubert) pour s'installer dans un ermitage; construire un oratoire sur une hauteur et évangéliser la région. Cette pratique était assez courante à l'époque, et ces évangélistes solitaires étaient appelés "mostis". (Il existe encore, à l'est de la chapelle de Briquemont, un lieu-dit "Terre au mosti".)

Nous ne connaissons pas les dates de construction ni de l'église, ni du château de Briquemont, mais l'église de Waninga (dédiée à saint Nicolas) est déjà citée au début du 12e siècle, et la seigneurie de Wenagne également.

Le nom de Waninga subit beaucoup de transformations (Winauche, Waigne, Wenagne...) Au 17e siècle, le nom même du château de Briquemont l'emporte sur le nom du village : en 1606, on cite "Briquemont autrement dit Wennegne". Cette dénomination primitive a aujourd'hui totalement disparu. Le nom du château provient peut-être de ce que ses bâtiments étaient en briques ou de ce qu'on extrayait à cet endroit la terre à briques. Il était situé à l'emplacement actuel de la ferme dite de Briquemont, au sud de la chapelle.

Jusqu'au 16e siècle, le domaine de Briquemont appartenait à des seigneurs particuliers; c'est en 1555 qu'il est vendu aux comtes de Rochefort, tout en gardant apparemment une certaine autonomie. En effet, en 1606, on rétablit un signe patibulaire à Briquemont.

Au 17e siècle, le hameau est pris d'assaut une première fois par des troupes lorraines : tout est incendié, le château ruiné, le moulin démoli. 80 années plus tard, c'est une partie de la garnison de Maestricht qui pille le village. Briquemont n'a donc pas échappé à la malédiction du "siècle des malheurs".

Après la Révolution Française, Briquemont (et Laloux) est rattaché à la commune de Mont-Gauthier. En 1839, Léopold Ier rachète la ferme de Briquemont, qui sera léguée dans la donation royale. "... Quant au château, ses matériaux ont servi à la construction du château de Ciergnon." (d'après E. GERARD - Canton de Rochefort, Province de Namur, 1951.)

Nous traversons Briquemont et nous arrêtons un moment chez les Gelin, qui nous accueillent gentiment en nous proposant moult rafraîchissements, puis nous continuons notre périple, passant à côté du Domaine de la Donation Royale, puis longeons la grand-route pour reprendre le chemin des Pèlerins jusqu'à Frandoux.

Le nom de cette localité aurait une origine germanique : Frandilia-

cum (domaine de Frandila). Il n'est donc pas lié directement, comme on l'a dit, à la découverte, en 1860, de tombes franques dans le village. A l'origine, FrandeuX était sans doute une dépendance de la villa romaine de Serinchamps. Quand les Francs s'installèrent dans la région, ils construisent un village sur l'emplacement de ces dépendances. En 815, FrandeuX est cédé à l'abbaye de St-Hubert par l'évêque de Liège, Walcaud. Le village possédait un château et ses dépendances. Dans le parc de ce château fut construite une église, dédiée à saint Barthélémy, qui a disparu aujourd'hui. Aujourd'hui, FrandeuX possède toujours un château, entouré d'un grand parc. Sa ferme, tout en briques comme il se doit dans la région, reste un bâtiment remarquable.

Après avoir marqué un arrêt chez Meurrens qui nous désaltèrent et nous offrent une visite guidée de leur jardin, nous passons sur l'autre rive du Vachaux et remontons la route vers Rochefort. En faisant un petit crochet, nous pouvons admirer un vieux chêne qui, au dire des habitants de FrandeuX, a plus de 400 ans, puis, de nouveau à l'ombre de la forêt famennienne, regagnons le parking de Fêches.

Marie EVRARD

Bibliographie : Marie EVRARD : Une promenade dans la vallée du Vachaux, Guide pour un sentier d'observation édité par le Groupement Régional des Syndicats d'Initiative Lesse et Lomme, 1981.



ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 15 mai : RECONNAISSANCE DES PLANTES MEDICINALES (Briquemont)

Comme le retour à la nature et à tout ce qui est naturel provoque actuellement un engouement pour les médecines naturelles, dites "douces", et notamment pour la phytothérapie (ou thérapeutique par les plantes), l'équipe botanique a inscrit à son programme la reconnaissance des herbes sauvages, de leurs vertus et de leurs dangers. Autour de la chapelle Reine Astrid et le long des chemins ruraux, nous relevons de nombreuses plantes dont l'usage curatif est incontesté : le Plantain lancéolé, la Primevère officinale, la Chélidoine. Notons aussi l'Aubépine dont les fleurs ont une efficacité certaine et durable dans les troubles cardio-vasculaires et ne donnent pas lieu à une accumulation d'effets toxiques. Sous l'ombre bienfaisante d'un frêne, Jean-Claude Charlier nous donne sa recette de frênette : boisson fermentée et pétillante faite à partir des feuilles du Frêne. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de la déguster bien frappée au retour de la promenade : si tous les remèdes pouvaient être aussi agréables...

Plus loin, sur un talus schisteux, nous observons quelques plantes xérophiles : la Potentille printanière, la Renoncule bulbeuse, l'Orpin âcre, l'Ail des vignes...

Nous pénétrons enfin dans la fraîcheur des Bois de Briquemont où nous rencontrons entre autres : la Digitale pourpre, la Cardamine flexueuse, la Pulmonaire à longues feuilles, la Reine des prés. En traversant une prairie, nous relevons le Rhinanthè crête de coq, la renoncule à tête d'or et quelques graminées.

En regagnant la chapelle, nous repérons, sur un talus schisteux, l'Arabette de Phalius.

-----  
Parmi l'abondante littérature traitant du sujet, voici quelques livres à conseiller : ils sont en accord à la fois avec les connaissances actuelles de la botanique et avec les données récentes de la pharmacologie.

- Jacques DE SLOOVER - Martine GOOSSENS : Guide des herbes sauvages, Duculot 1981.
- Service de pharmacognosie de l'Institut de Pharmacie de l'Université de Liège : Se soigner par les plantes, Test-Achats 1981.
- Jean-Marie PELT : La médecine par les plantes, Fayard 1981.

Arlette GELIN

Dimanche 30 mai : RECONNAISSANCE DES ESPECES PRAIRIALES : Abbaye de Saint-Remy à Rochefort

Nous n'étions pas très nombreux en cette belle matinée de Pentecôte à être accueillis par le Père Albert! Il est vrai que l'étude des graminées ne passionne pas grand monde... L'objet de cette visite était d'effectuer un relevé de végétation dans la prairie de fauche située à proximité de l'étang dit "du Frère Mathieu", récemment acquise par l'Abbaye (Cf. Rapport 1981, n.63). Grâce à l'obligeance du Père van Iersson, nous avons obtenu que l'on suspende les apports d'engrais sur cette parcelle afin de suivre la dynamique de la flore au cours du temps.

Le relevé (Cf. Cahiers de l'Equipe botanique) a permis de dénombrer quelque 35 espèces plutôt communes si l'on excepte la partie marécageuse - et certainement la plus intéressante - du site, en lisière des épicéas. La composition de la flore indique qu'il s'agit vraisemblablement d'une ancienne prairie temporaire de fauche à base de ray-grass d'Italie (Lolium multiflorum) et enrichie en espèces hygroclines dans le bas de la pente.

La parcelle entourant le site archéologique de St-Rémy de Falen (Cf. Rapport 1981, pp. 65 et 81) comporte par contre une florule caractéristique des vieilles prairies permanentes pâturées, semi améliorées et souffrant périodiquement de la sécheresse, ainsi qu'en témoigne l'abondance de la renoncule bulbeuse (Ranunculus bulbosus). La suppression de la fumure va permettre une diversification progressive de la flore au cours des années futures et il sera intéressant d'observer avec quelle rapidité les espèces nitrofuges referont leur apparition.

Pierre LIMBOURG

HISTOIRE DE CIGOGNE NOIRE (suite)

## A Ochamps Arrivée d'une cigogne noire !

M. Jacky Laffut, garde au domaine de Maubeuge à Ochamps, est un excellent observateur et un naturaliste chevronné et cette semaine il a eu la chance de découvrir une élégante cigogne noire perchée près des étangs de Maubeuge.

Jadis, oiseau très rare, la cigogne noire semble en augmentation en Europe occidentale et quelques passages de ces échassiers ont été signalés en Belgique.

Dans la revue du R. St-Hubert Club de Belgique d'octobre 81, M. Lippens signale que les cigognes noires habitent ordinairement les forêts marécageuses peu fréquentées par l'homme et, fait étonnant, il rappelle qu'à la fin du siècle dernier, la cigogne noire a encore niché en Ardennes et notamment à Ochamps en 1892 !

Le volumineux nid mesurait 1,20 m de diamètre et était construit à environ 10 m de haut.

Durant plusieurs jours, M. Laffut a observé ce grand oiseau au long bec à maintes reprises espérant toujours la venue d'un second volatile, ce qui aurait pu amener le couple à s'établir à Ochamps tout comme leurs ancêtres.

L'Avenir du Liex - 8/6/82





## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### LA PROTECTION DE LA NATURE

En décembre 1978, le Ministre de la Région Wallonne avait chargé une équipe de professeurs d'Université d'établir la liste des espèces animales menacées de disparition en Wallonie.

L'étude vient d'être terminée et remise au Ministre de la Région Wallonne ayant actuellement dans ses attributions la charge de l'Environnement, de l'eau et de la vie rurale, Valmy FEAUX. Celui-ci, au cours d'une conférence de presse, a donné connaissance des résultats de l'enquête scientifique qui confirment ce que l'on craignait : il existe en Wallonie 51 espèces de poissons, toutes sont menacées d'extinction; sur les 17 espèces de batraciens et de reptiles, neuf sont directement menacées de disparition; pour les oiseaux, sur les 322 espèces, 135 sont appelées à disparaître prochainement, alors que parmi ces 322 espèces, 161 nichent dans notre région. Pour les mammifères, sur 63 espèces, 45 sont menacées de disparition. Soit, au total, 53% des espèces d'animaux vertébrés qui vont disparaître.

Le Ministre s'est engagé à intervenir, mais en aura-t-il la possibilité politique? Nous savons tous que la région flamande va de l'avant en cette matière et que de nombreux décrets ont déjà été pris. Il n'existe, par exemple, plus de tenderie en Flandre.

Chez nous, malgré l'interdiction légale, mais pour faire plaisir à quelques parlementaires, la tenderie se poursuit au mépris des directives et des conventions internationales que notre pays a signées.

Un autre exemple : la Flandre souhaite protéger la bécasse en interdisant la chasse, mais celle-ci peut être librement abattue sur le territoire wallon. Comme un grand nombre de nos chasseurs viennent de Flandre, il leur est facile de prendre chez eux des décrets énergiques et de venir ensuite impunément tuer chez nous les oiseaux qu'ils protègent prétendument chez eux.

Tout cela n'a plus beaucoup de sens et peut-on raisonnablement demander à un oiseau ou à un animal quelconque de savoir où sont les frontières des Etats et de connaître chez nous en plus les frontières linguistiques!

C'est pourquoi la protection de la nature est devenue une affaire internationale et qu'une entente est nécessaire entre tous les pays limitrophes. Cette entente existe et des conventions internationales sont signées régulièrement; de son côté la Communauté européenne prend des Directives pour les pays de la Communauté.

Chaque pays qui signe une Convention internationale s'engage à faire publier les dispositions de celle-ci sous forme de loi dans son pays et dans le délai le plus bref.

En ce qui concerne les Directives européennes, chaque pays dispose d'un délai de deux ans pour "transposer" dans son droit les règles imposées.

Rien qu'en ce qui concerne l'Environnement, la Belgique a souscrit à 18 Conventions internationales dont aucune n'a encore été appliquée, elle a collaboré à établir 18 Directives des Communautés européennes dont aucune n'a fait l'objet d'arrêtés en Belgique. Cela fait 36 actes internationaux sur l'Environnement dont la Belgique ne tient aucun compte et qui concernent notamment la protection de l'air, la protection de la nature, le commerce de la flore et de la faune, les déchets, les huiles usagées, etc.

Notre pays, qui préside actuellement le Conseil des Ministres de la CEE, vient de se voir condamner par la Cour européenne de justice pour ne pas avoir donné suite aux Directives qui ont pourtant été préparées ensemble par les pays de la Communauté.

La Belgique a fait répondre par son avocat devant la Cour de justice qu'elle s'excusait beaucoup, mais que c'était la faute de la régionalisation!

Toutes ces matières ont en effet été régionalisées depuis le 8 août 1980 et il appartient à chaque région de prendre les décrets qui s'indiquent.

La Cour européenne a répondu qu'elle ne connaissait que les Etats et que c'est donc la Belgique qui est responsable de l'application des Directives de la CEE. Un pays peut répartir ses compétences comme il l'entend mais ne peut abdiquer ses responsabilités : l'Etat reste donc responsable si les régions ne prennent pas les mesures d'application.

On se demande ce que la Région Wallonne attend pour se mettre au travail.

Edmond MEURRENS

ACTIVITES GENERALES DE JUIN 1982

Samedi 19 juin : PROSPECTION DES TOURBIERES DU PLATEAU DE ROCROI

Une fois de plus, notre ami Roland BEHR a aimablement accepté de nous guider dans une région qui n'a plus de secrets pour lui. Cette fois, il nous a fait découvrir l'intérêt botanique des marais de Gué d'Hossus.

Autrefois, ce genre de paysage était commun. Mais, hélas, il faut maintenant que les cours d'eau soient endigués et les terres drainées, aussi les zones humides deviennent-elles rares et les amateurs de botanique sont toujours très avides de les explorer. Nous relevons une quantité notable de plantes spécifiques de ces lieux : entre autres, la linaigrette à feuilles étroites, la linaigrette baginée, la pédiculaire des bois, l'orchis tacheté, la bruyère quaternée, la violette des marais, le trèfle d'eau, la canneberge, la rossolis à feuilles rondes, le comaret, l'arnica des montagnes et surtout le carvi verticillé. Cette ombellifère rare possède des feuilles oblongues à nombreux segments filiformes verticillés rappelant l'achillée mille-feuille.

Avec l'aide de Pierre Limbourg, nous nous exerçons également à la détermination des carex et des joncs. Nous remarquons aussi *Mitrula paludosa*, petit ascomycète (50mm) jaune orange vif poussant dans les endroits marécageux. Dans une tourbière en voie d'assèchement, nous trouvons - "incroyable mais vrai" - une station de genêt ailé entre-mêlée de bruyère cendrée.

L'après-midi, Roland nous entraîne aux étangs de Sècheval. Nous revoiyons là une flore très riche déjà inventoriée en juin 1979 (Cf. Rapport des activités 1979, p.81).

En fin de journée, nous parcourons les étangs de Mérale; nous remarquons de grands touradons de laîche paniculée. Cette laîche est un agent de l'atterrissement des eaux peu profondes. Notons aussi, en abondance, la véronique des ruisseaux et le faux-cresson.

Arlette GELIN

N-B.- La liste complète des plantes observées dans chacun des biotopes explorés au cours de cette journée est publiée dans les Cahiers de l'Equipe botanique.

Samedi 26 juin : EXCURSION DANS LA VALLEE DE LA HOLZWARCHE ET VISITE DE LA RESERVE DU KLEINFULLENBACH (Büllingen)

Dans un petit coin de la haute Ardenne proche de la frontière allemande, à une vingtaine de kilomètres à l'est de Malmédy, la vallée de la Holzwarche est le témoin et l'enjeu du combat que livre le groupement des R.N.O.B. (Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique) pour sauver de la banalisation découlant de l'enrésinement systématique, les biotopes d'une richesse biologique exceptionnelle que constituent les anciennes prairies de fauche qui occupaient naguère les fonds alluviaux et les versants des vallons de la Holzwarche et de ses affluents.

Nous sommes accueillis dans ce site exceptionnel par Emmanuel SERUSIAUX, Président du Comité de gestion de la Réserve, et par son conservateur, Monsieur H. LEFEBVRE. M. BELLEFROID, responsable des R.N.O.B., les accompagne car la journée sera marquée par un important pas en avant dans le développement de la Réserve : nos guides nous abandonneront une petite heure au moment du pique-nique pour passer chez le Notaire et y signer l'acte d'achat d'une nouvelle portion de vallée qui vient enrichir considérablement le noyau initial du secteur protégé.

E. SERUSIAUX nous explique en quelques mots ce qui fait l'originalité et l'intérêt de la Réserve de la Holzwarche, grande (pour l'heure) d'environ 2,5 ha. Nous sommes en haute Ardenne (près de 600m d'altitude) mais sur terrains dévonien (Emsien), plus riches en calcaire que le Cambrien. Ceci explique déjà en partie la richesse botanique particulière du milieu (190 espèces végétales recensées). Celle-ci a été encore accentuée par la pratique de l'abissage. Cette technique culturale, bien connue aussi chez nous (vallées de la Lesse, de l'Our...) consistait à détourner l'eau d'un ruisseau par un canal de dérivation à pente presque nulle, sur le flanc d'un vallon, et à laisser couler lentement cette eau sur les prés en contrebas. Il était ainsi possible d'irriguer les prairies en période de sécheresse (les archives gardent le témoignage des contestations qui pouvaient s'élever entre les bénéficiaires de cet arrosage peu fatigant, certains se permettant de manoeuvrer les vannes pour détourner le flux au profit exclusif de leur pré en-dehors des jours et heures qui leur étaient réservés!), mais cette opération, réalisée à la fin de l'hiver, enrichissait artificiellement les bas de versants en provoquant une sédimentation semblable à celle qui s'opère naturellement dans la plaine inondable du fond de la vallée. Ces modifications pédologiques de ces terrains transformaient en riches prairies de fauche les landes à bruyères et myrtilles ou les maigres pelouses à nard des franges inférieures des versants.

La promenade nous permettra d'admirer la diversité et la richesse des micro-biotopes qui ont été placés en réserve. Nous parcourons d'abord le petit vallon du Kleinfüllenbach qui venait d'être planté d'épicéas au moment de son rachat par les R.N.O.B., et qui fut donc sauvé in extremis et désenrésiné.

Une lisière forestière feuillue, localisée sur la rive droite, en contre-haut de l'ancien bief, (hêtre, chêne pédonculé, érable faux-platane, coudrier, viorne obier...), présente une strate herbacée dominée par la renoncule à feuille de platane, la centaurée des montagnes et le sceau de Salomon verticillé : témoignages de l'existence antérieure de la hêtraie ardennaise à luzule, variante particulièrement riche de ce type de forêt.

Nous franchissons le bief d'abissage et explorons les prairies semi-naturelles de fauche qui offrent de multiples variantes en fonction des caractéristiques locales du sol, de l'ensoleillement et des formes prises par l'intervention humaine. Ainsi, si nous retrouvons partout le fenouil des Alpes et la centaurée noire, les zones les mieux exposées à l'ensoleillement s'enrichissent de *Thesium pyrenaicum*, tandis que les zones inondables voient proliférer la renouée bistorte autour des prairies mouilleuses à joncs qu'égaie l'or des populages. La végétation des tourbières (sphaignes, linaigrettes...) est aussi présente : elle est liée d'abord aux eaux courantes ou suintantes, puis s'élevant peu à peu jusqu'à former des tourbières hautes avec bruyère, elle en vient à s'alimenter d'eaux météoriques. Sur une éminence non touchée par l'abissage et constituant donc un milieu plus sec, subsistent quelques mètres carrés de pelouse à nard raide et arnica. Les espaces fauchés régulièrement et qui n'ont pas reçu d'apport d'engrais animal, sont riches en jonquilles accompagnées de *Selinum carvifolia*, tandis que les parties légèrement amendées (pacage) se marquent par la présence du pâturin montagnard.

Le pique-nique, pris en face de la dernière acquisition des R.N.O.B., nous donne l'occasion de voir E.SERUSIAUX repousser avec succès une invasion d'universitaires allemands armés de filets à papillons et qui, sous la bannière de leur Herr Professor, sont occupés à chasser le coléoptère dans la végétation de la plaine alluviale. C'est non sans peine que notre guide parvient à convaincre le chef de troupe que la protection d'une "réserve" s'étend aussi aux insectes...

L'après-midi se passera surtout à inventorier les groupements hygrophiles et aquatiques de la partie la plus orientale de la Réserve. A côté des prairies mouilleuses envahies par la reine des prés depuis que le fauchage a été abandonné, nous retrouvons, dans les zones les plus sèches, la prairie pauvre à nard (là, plus de fenouil des Alpes!), semée de touradons de molinie. Ailleurs, dans des dépressions, des méandres abandonnés, des tourbières sont en formation : nous y relevons la présence des *Carex nigra* et *panicea*, de l'airelle, des deux linaigrettes, du trèfle d'eau en fruits, de *Narthecium* (en boutons), des *Scirpus sylvaticus* et *cespitosus*, et d'*Erica tetralix* accompagnée de la canneberge, plantes caractéristiques des tourbières hautes.

Remontant encore la vallée, nous traversons des prairies à nard entretenues par le pacage du gibier : nous y revoyons le Meum et l'arnica, et les botanistes se penchent sur *Carex pallescens* et découvrent, dans un étroit chenal aux eaux stagnantes riches en tubifex - un annélide oligo-

chète limicole des eaux douces (à vos dictionnaires!) - Carex demissa et Juncus bulbosus.

Une dernière prairie, sans doute amendée et fauchée régulièrement, si elle présente une gamme botanique moins étendue, nous charmera par ses plages roses de renouées en fleurs entourant des îlots de carex nigra et rostrata - qui sont en réalité des trous d'eau -, tandis que les endroits plus secs sont occupés par des touffes de Chrysanthemum leucanthemum.

Pour revenir aux voitures, nous suivons un chemin forestier qui nous offre des airelles (en fleurs!), une station de Lycopodium clavatum et quelques pieds de genêt d'Angleterre.

Nous observons encore, sur le talus, en contrebas du chemin qui longe la plaine alluviale de la Holzwarche, le groupement forestier à aulne et cerisier à grappe, qui bordait autrefois la plupart des hautes vallées ardennaises.

Si le ciel s'est montré clément tout au long du jour (nuages, mais belles soleillées, vent d'ouest très doux), la pluie vient précipiter le retour vers Bullange où nous remercions nos guides si compétents et enthousiastes, autour du verre de l'amitié.

N.B.- Ce compte rendu est loin de reprendre la somme complète des plantes observées au cours de cette journée. De plus, le rapporteur n'ayant rien d'un spécialiste de la botanique ou de la phytosociologie, il vous prie d'excuser les hérésies bien involontaires qui pourraient se nicher dans sa prose et espère que l'abjuration qu'il en fait par avance lui vaudra, de la part des compétences, une totale absolution!

Maurice EVRARD

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 5 juin : LA VEGETATION DES PELOUSES A ORCHIDEES : Resteigne, Bure, Wellin

C'est sur les Pêrées à Resteigne que nous comparons tout d'abord la végétation des pelouses mésophiles (Mesobrometum) à celle des pelouses xérophiles (Xerobrometum). Les premières sont largement répandues sur tout le plateau et sont formées d'un gazon dense de brome érigé et de brachypode penné. Parmi les espèces caractéristiques, citons : la koelérie, le cirse acaule, la centauree scabieuse...; c'est également le milieu de prédilection des orchidées et des gentianes. Les secondes, au contraire, ne se rencontrent que sur les gradins rocheux exposés au sud du Tienne Mosseray. La couche de terre y est plus mince et la végétation clairsemée. C'est là que nous rencontrons la globulaire, la seslé-

rie, la mélique ciliée, l'arabette hérissée, la phalangère, divers sedum et surtout l'anémonepulsatille, repérable par ses longs plumets soyeux.

Après avoir fait l'inventaire des espèces présentes dans ces deux formations, nous avons parcouru différentes pelouses à orchidées situées sur le territoire des anciennes communes de Restoigne, Bure et Wellin, pour y observer, parmi d'autres, les raretés suivantes : l'orchis bouc (Himantoglossum hircinum), l'acéras homme-pendu (Aceras anthropophorum), la céphalanthère à feuilles en épée (Cephalanthera longifolia) et surtout, grâce à la perspicacité de Maurice, l'orchis brûlé (Orchis ustulata) dont nous avons retrouvé la belle station (une quinzaine de pieds magnifiquement fleuris).

Pierre LIMBOURG

#### Samedi 12 juin : LES ETANGS DE SERINCHAMPS

Nous prospectons pendant toute la matinée les abords des étangs de Serinchamps et particulièrement la tête de vallée où nous trouvons une végétation très riche, très variée, et même des linaigrettes.

Notons succinctement des plantes comme Veronica scutellata ou véronique à écus, Acorus calamus, Sparganium erectum, que l'on peut considérer comme peu courantes.

La relation complète des plantes observées est faite dans les "Cahiers de l'Equipe Botanique".

Daisy MEURENS

#### Dimanche 20 juin : VEGETATION DES ROCHERS ET TIENNES CALCAIRES : Chooz, Foische

Sous la conduite de Roland BEHR, nous entreprenons le matin (... prolongé!) l'étude de la végétation des rochers en bord de Meuse, à proximité du village de Chooz.

Ceux-ci perdront prochainement leur caractère de rochers xériques et, par conséquent, les plantes associées à ce milieu disparaîtront lors de la mise en service des nouvelles centrales nucléaires. Par le dégagement de vapeurs, celles-ci amèneront une modification du climat préjudiciable à la végétation existante.

Après le pique-nique, c'est-à-dire vers 16h!, nous irons explorer un tienne calcaire près de Foische, riche en orchidées particulièrement rares.

Daisy MEURENS

Dimanche 27 juin : LES PELOUSES DES ENVIRONS DE WELLIN

Suite aux observations effectuées par Jean-Claude VAN SCHINGEN lors du levé de la Carte Ecologique de la région, nous avons prospecté quelques pelouses calcaires situées aux environs de Wellin - Ave-et-Auffe. C'est à lui que nous devons la découverte d'une nouvelle station d'orchis bouc (Himantoglossum hircinum) et d'ophrys abeille (Ophrys apifera), ainsi que d'une très belle pelouse enclavée contenant des dizaines de pieds d'ophrys frelon (Ophrys fuciflora). Le clou de la matinée restera cependant les centaines d'épipactis des marais (Epipactis palustris) prêts à fleurir!!! Nous avons également profité de l'occasion pour nous assurer de la conservation de l'unique station d'orchis pyramidal (Orchis pyramidalis) connue de la région.

Pierre LIMBOURG

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

L'équipe a repris les recherches dans la propriété HENRY, à Wellin, dès le début du mois d'avril et les a continuées en juin. Mais comme celles-ci se sont prolongées d'une façon presque continue durant les mois de juillet et août, et que septembre lui-même n'en verra peut-être pas la fin, il est difficile d'en présenter les résultats en tranches mensuelles, d'autant plus que le dessin des trouvailles et la mise au net des plans demandent un certain temps dont nous ne disposons pas tant que durent les recherches sur le terrain. Nous prions donc tous ceux qui s'intéressent aux résultats de nos fouilles de patienter quelques semaines encore. Un rapport global leur sera fourni dans "LES BARBOUILLONS" d'octobre ou de novembre.

Maurice EVRARD

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Les comptes rendus des activités de juin, juillet et août seront regroupés dans le prochain numéro de notre périodique.

M.E.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

PIRATERIE A L'AVIFAUNE

"Les législations des trois pays du Benelux seront adaptées aux stipulations des articles susmentionnés, afin que, ainsi modifiées, elles soient appliquées au plus tard le 15 août 1972".

Ainsi se terminait, il y a dix ans, la Décision du Comité des Ministres de l'Union Economique Benelux relative à la protection des oiseaux.

Cela fait dix ans maintenant que la Belgique ne cesse de violer ses engagements. Les associations de protection qui, par l'envoi de cent mille cartes postales l'an dernier au Président de l'Exécutif Wallon, espéraient obtenir une mise à jour honnête de la réglementation, ne sont pas prêtes d'en voir la moindre réalisation tant que cette tâche incombera à un ministre de la destruction des oiseaux.

Aussi aberrant que cela puisse paraître, c'est en effet M. Melchior WATHELET, ministre de la Chasse et de la Pêche, qui est chargé d'établir les arrêtés concernant la protection des oiseaux. Rien d'étonnant donc à ce que celui qu'il vient de soumettre à l'approbation de l'Exécutif régional wallon prévoie de ne pas respecter, avant le 31 décembre 1985 (date qu'il s'empressera probablement encore de postposer s'il occupe toujours ce poste de ministre à cette échéance), la décision de Benelux relative aux espèces d'oiseaux qu'il est interdit de capturer, de détenir à l'état vivant, mutilé ou mort, de transporter et d'offrir au transport. Dans cet arrêté du 1er juillet 1982, M. WATHELET va même plus loin encore en introduisant dans la liste des espèces capturables une nouvelle espèce, le Serin cini, dont la détention même est interdite par la décision de Benelux.

Devant de tels agissements, que l'on ne peut qualifier que de piraterie à l'égard de la conservation des oiseaux, la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux a décidé de déposer un recours au Conseil d'Etat et auprès des Instances internationales.

N'est-il pas extrêmement inquiétant pour le devenir de notre Nature ce refus obstiné de certains politiciens pour la plus élémentaire et la plus simple des protections?

Michel DAVID

Administrateur L.B.P.O.

(Communiqué de presse du 1er août 1982)

NOS DECOUVERTES...

ORNITHOLOGIQUES : Marc PAQUAY a découvert dans le grenier de l'église de Serinchamps (que pouvait-il bien faire là?... ) un gros polypore résupiné\* peu courant : DONKIOPORIA EXPENSA. Ce champignon, plus fréquent en Europe centrale, n'a été trouvé que quatre fois en Belgique. Parasite redoutable, il se développe sur le chêne ouvragé et met de nombreuses années à atteindre la taille respectable d'un coussin convexe (50cm de diamètre sur 10cm de hauteur). Il possède des spores brun tabac et pleure des gouttes de sudation qui apparaissent encore, même quand il est sec.

Arlette GELIN

\*Résupiné : se dit d'un carpophore attenant à son support par sa face supérieure.

ARCHEOLOGIQUES : Bruno MAREE et son groupe de jeunes fouilleurs qui poursuivent leurs recherches dans la grotte du Tienne des Maulins à Han/Lesse ont découvert récemment plusieurs pièces de silex qui, selon Daniel CAHEN (l'éminent préhistorien qui nous pilota l'an passé dans le site de Furfooz), présentent les caractères de l'outillage aurignacien de facture périgordienne. Les chercheurs espèrent que d'autres trouvailles viendront confirmer ce premier diagnostic.

Depuis 1961, date de la parution de la monographie de M.E.MARTEN : Les vestiges archéologiques de la Région de Lessè-et-Lomme des Origines aux Mérovingiens, l'ancienneté de l'occupation humaine dans notre région est donc passée du 3e millénaire avant J-C. (Néolithique moyen), tout d'abord au 8e millénaire (Epipaléolithique : stations de surface du Gouffre de Belvaux et de la Laide Fosse) et enfin au 30e millénaire, en pleine glaciation de Würm (début du Paléolithique supérieur : Aurignacien).

Maurice EVRARD

ACTIVITES GENERALES DE JUILLET-AOUT 1982

Samedi 10 juillet : PROMENADE DANS LES TOURBIERES D'OCHAMPS

C'était vraiment la période idéale pour visiter - une fois de plus - les tourbières de Villance-Ochamps : les fleurs et le soleil étaient au rendez-vous.

Du château de Roumont, qui se situe pratiquement à la ligne de partage des eaux de la Lesse et de la Lomme, nous traversons le bois "Devant la Haie" pour retrouver de nombreuses aires de faude qui vont d'emblée nous plonger dans l'histoire des hommes. Le faudeur était l'humble ouvrier forestier qui exécutait jadis le métier de charbonnier. Son travail était la calcination du bois vert de futaie pour, en obtenir les braises recherchées pour le fonctionnement des hauts-fourneaux avant l'emploi du "charbon de terre". Fauder, c'est préparer du charbon de bois en aménageant une "faude", fosse à charbon où le bois, dressé ou mis en tas, subira la carbonisation. L'étymologie du mot, d'après Hécart, se trouverait dans le mot "faut" (latin fagus = hêtre). En effet, le charbon de hêtre se nommait "charbon de faut". Le faudeur installait dans la partie centrale de l'emplacement choisi trois grandes perches dressées reliées par un fort lien : c'était le "boutai", autour duquel il disposait en rangées régulières une série de bûches qu'il dressait en les inclinant. Il posait le gros bout de ces bois au sol et, de ce fait, la meule prenait une forme conique. Après avoir disposé un second lit de bûches, il répandait sur le bûcher une couche de cochettes (menues branches) mélangées à des feuilles mortes et à de la mousse sèche. Puis la faude entière, à l'exception du boutai, était recouverte d'un lit épais de fine terre sèche et de gazon. Pour mettre la faude à feu, le faudeur procédait à l'allumage d'une poignée de petites branches sèches (la fawée). La torche incandescente était introduite dans le conduit central à l'aide d'une échelle. La cheminée était ensuite refermée entièrement au moyen de terre et de gazon. Puis c'était la cuisson à l'étouffée qui pouvait durer 8 jours. Elle débute par la partie supérieure qui sera la première à se convertir en charbon. La surveillance doit être stricte et des événements sont régulièrement aménagés pour libérer l'humidité du bois et vérifier la combustion lente. La haute faude s'écroule petit à petit et devient une basse faude. Il reste au faudeur à trier les braises, le charbon de bois et les bois imparfaitement carbonisés. On peut imaginer dans quel état de noirceur apparaissaient ces charbonniers lorsque, le travail fini, ils rentraient au village. Leurs longues absences les soustrayaient à l'obligation d'assister à la messe du dimanche. La simple croyance... du charbonnier était, disait-on, suffisante!

En quittant les aires de faude, à la croisée du chemin, nous découvrons le "Grand Passage". La toponymie vient à notre aide pour expliquer la présence de cette grande trouée dans la forêt. Il s'agissait,

en effet, du lieu de passage des herdiers d'Ochamps amenant leurs troupeaux pâturer dans le "Jardin des Olives". Le pâturage, commencé vraisemblablement à l'époque celtique, a continué jusqu'à la fin de la dernière guerre.

Ce chemin pastoral nous conduit donc vers les tourbières et déjà les drains creusés par les forestiers (nouvelle intervention humaine) nous permettent de comprendre l'origine de ce paysage fagnard. Dans le fond de ces drains, une argile blanche, parfaitement imperméable, s'étend sur l'assise schisteuse du gedinien inférieur. Elle forme une large cuvette d'une trentaine d'hectares dans laquelle se dépose, depuis 5000 ans, la tourbe noirâtre qui colore l'eau des drains.

La tourbe trouve son origine dans l'accumulation d'une mousse, la sphaigne, qui, dans l'eau acide, ne se putréfie pas. Les sphaignes vivantes s'édifient ainsi sur des milliers de sphaignes mortes. L'homme a tiré profit de cette énergie potentielle. Découpée en briques, la tourbe était brûlée spécialement à Glaireuse et à Ochamps. Elle répandait beaucoup de fumée pour un pouvoir calorifique faible.

Pour procéder à l'extraction, l'ouvrier commençait par dénuder la couche supérieure des végétaux (pèler l'wazon). Avec une bêche spéciale (chupe à troufe), il découpait par deux coups verticaux une tranche d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Le bloc était alors découpé en quatre briques. On plaçait d'abord ces briques sur le sol afin qu'elles sèchent et se solidifient. Finalement, on les disposait en cercle de manière à édifier une tour (in mont) où l'air pouvait circuler en favorisant une bonne dessiccation.

L'extraction de la tourbe a modifié la végétation primitive et a conduit à la constitution, à côté du nard, d'un peuplement monotone d'une haute graminée, la molinie, qui s'édifie en touradons ou "têtes de morts".

C'est sur l'emplacement de ces anciennes tourbières que nous avons observé les plantes liées à ce milieu presque aquatique: les linai-grettes avec leurs nompons de soie blanche, le trèfle d'eau aux feuilles immenses, la violette des marais, la canneberge tranchant sur le vert vif des sphaignes, les prêles fortement découpées, la gourmande et mystérieuse droséra, le comaret et le dactylorchis, peut-être le plus prétentieux. Dans les touffes de molinie, toutes ces plantes côtoient cette fleur restée chez nous depuis la dernière glaciation, la trientale, caractéristique de la flore boréale. Quelques pieds d'arnica, un peu fanés, se dressaient pour attester l'origine montagnaise des Ardennes. Malheureusement, nous avons pu constater que certaines fleurs avaient été coupées et que la station de Calla palustris, qui semble en extension, se révèle bien trop piétinée.

La traversée complète du site nous réservait bien des surprises encore, comme ces monticules d'environ 3 mètres de haut, constitués de tas de cailloux roulés provenant de l'entassement des alluvions lors du tamisage. Il s'agissait, en effet, de 400 tertres d'orpailla-

ge formant une digue bosselée exhaussant le niveau de la tourbière. C'est probablement à l'époque des Celtes que les premières recherches d'or ont commencé. La datation récente est le fruit d'analyses palynologiques consistant à repérer les grains de pollen des plantes qui se sont conservés intacts dans cette eau particulièrement acide. La présence de quartz aurifère n'a rien d'exceptionnel si l'on sait qu'à cet endroit des roches cambriennes de l'époque primaire (observées près du chemin de fer) voisinent avec des couches de l'époque dévonienne. C'est généralement dans ces conditions que l'on voit le quartz aurifère s'altérer au contact de l'eau acide et libérer dans le fond du ruisseau, sous forme de pépites, de faibles cristaux d'or. Avec Monsieur Dumont, qui parle d'un site archéologique remarquable, "le plus beau et le plus vaste en son genre connu dans le pays", on reste stupéfait de l'ampleur du travail d'orpaillage accompli par nos ancêtres avec un outillage rudimentaire.

Si le travail des orpailleurs a accentué le processus de formation des tourbières, l'homme moderne cause trop souvent des dégradations honteuses à son environnement. C'est scandalisés que nous pouvons constater une fois de plus la pollution du Serpont. Nous n'osions respirer, tant l'odeur était pestilentielle lorsque nous nous sommes arrêtés près des vestiges d'un haut-fourneau qui fonctionnait au charbon de bois, à Contranhez. Outre des scories et quelques fragments de charbon de bois, on a retrouvé dans l'aire intérieure un fragment de brec en grès du XVIIe siècle.

Cela concorde bien avec l'histoire de la forêt, car ce haut-fourneau explique à lui seul la présence des nombreuses pessières rencontrées au cours de la journée. La forêt a été dévastée par les charbonniers qui alimentaient ainsi cette industrie naissante. Après avoir appauvri le potentiel forestier, les habitants de la région ont dû suppléer au manque de bois par l'exploitation des tourbières. Puis les landes qui avaient remplacé la forêt anéantie ont été mises en valeur par les plantations d'épicéas dès la fin du siècle passé.

Tout au long de la journée, au travers des aires de faulde, des tertres d'orpaillage, des tourbières, des landes à nard ou à molinie, des hauts-fourneaux, nous avons regardé avec nostalgie les dernières parcelles de ce qui fut le cadre de vie de nos ancêtres durant des millénaires. Peut-être plus précieuses que les sources d'énergie, de pareilles reliques naturelles nous situent dans l'espace et dans le temps et nous offrent une évansion salutaire et, j'espère, une nouvelle qualité de vie.

Jean-Claude LEBRUN

Bibliographie :

- La végétation de la Réserve naturelle domaniale des anciennes Troufferies (Ministère de l'Agriculture)
- Saint-Hubert d'Ardenne - Cahiers d'Histoire
- Lu Faudeu : une profession ardennaise disparue (G.Lucy)

Dimanche 25 juillet : PROMENADE DANS LA VALLEE DE L'OUR

Le temps couvert et nuageux n'a pas découragé la quinzaine de promeneurs qui se retrouvent au pied du clocher de Daverdisse. Trois itinéraires plus ou moins courts sont proposés par le guide : la majorité se prononce en faveur du parcours moyen. Abandonnant l'idée de rejoindre le confluent Lesse-Our par les hauteurs, nous nous rendons donc en voiture au pont des Barbouillons. Certains apprennent là que c'est ce site, si représentatif de la haute Lesse, qui est à l'origine du titre de notre périodique... Les eaux sont basses et le guide, toujours optimiste, se dit que cela évitera peut-être des problèmes au cours de la journée, à ceux qui ont préféré les souliers de marche aux bottes...

Nous remontons la rivière par la rive droite : quelques observations entraînent des "topos" qui se prolongent en discussions animées. Ainsi, nous remarquons la dissymétrie de la ramure des arbres qui poussent au bord de l'eau. Cherchant la lumière, les branches se développent vers la rivière qui constitue une trouée dans la forêt. Sous leur poids, les arbres s'inclinent vers l'eau et finissent parfois par s'y abattre, déracinés d'autant plus facilement qu'ils étaient implantés dans des alluvions peu stables. Ils constituent ainsi des ponts naturels et offrent des observatoires de choix aux cincles et aux martins-pêcheurs. Puis commence, sous l'action des bactéries, champignons, mousses, vers et autres décomposeurs, le long travail de recyclage par lequel l'être vivant arrivé au terme de son existence, restitue à la nature les éléments qu'ils lui avaient empruntés. A d'autres d'en profiter maintenant! Quel exemple pour notre société de gaspillage organisé, menacée de disette et d'étouffement sous des montagnes de détritiques et de carcasses de toute espèce!

Dans les crevasses profondes de l'écorce des vieux chênes, nous repérons des "forges" de sittelles, aux coquilles vides de noisettes ou de glands qui y sont restées coincées.

Plus loin, à flanc de versant, la plate-forme d'une ancienne aire de faude donne l'occasion d'évoquer, une fois de plus, l'activité des charbonniers qui approvisionnaient en combustible les fourneaux et forges de la région, riche autrefois d'une industrie métallurgique si active... Jean-Claude LEBRUN décrivant le travail des faudeurs dans son compte rendu de la précédente activité, nous nous contenterons d'ajouter, pour ceux qui s'intéressent particulièrement à ce sujet, que d'abondants détails sur la vie des charbonniers en forêt peuvent être trouvés dans la monographie n°7 d'Ardenne et Gaume, Le Vague des Gomhets et les Charbonniers et usagers de la Grande Forêt de Chiny, par le Major Alfred LEROY (1969).

Nous laissons à droite le pont des Cochettes pour continuer à remonter la Lesse jusqu'au gué, en aval du village de Lesse, qui est heureusement doublé d'une passerelle primitive que la troupe traverse sans encombre. Nous longeons la rive gauche jusqu'au confluent de l'Our dont nous visitons l'extrême pointe, nous donnant l'illusion de voguer à la poupe d'un bateau de roseaux et de lysimaques.

Nous empruntons alors le sentier des pêcheurs qui remonte l'Our par la rive droite. Et de nouveau, ce sont les traces des anciennes activités humaines qui animaient autrefois la vallée qui retiennent notre attention. Les biefs d'irrigation qui courent à flanc de coteau témoignent qu'ici aussi, comme dans la vallée de la Holzwarche (v. p.72), la pratique du bissage était courante. Des prairies de fauche qui occupaient les bas versants et les fonds de vallée, il ne reste que quelques vestiges (souvent animés par des camps de jeunes à cette saison), les plus éloignés des villages ayant été enrésinés. Mais la rivière coule, toujours pareille, aussi vive et gazouillante. Regrette-t-elle le spectacle des faucheurs sabrant à grands coups dans la haute toison dont émergent les ombelles de l'angélique, tandis que les suit la troupe caquetante des faneuses aux visages congestionnés par la chaleur sous leurs chapeaux à bavolet? Pour nous, c'est avec une pointe de nostalgie que nous parcourons ces lieux témoins des durs travaux du petit peuple de nos villages, mais aussi de leurs joies simples, enfantines, de leur fierté de ramener au hameau, dans un accompagnement de grelots et de jurons, de lourdes charretées de foin parfumé, de fagots, ou d'écorces de chêne, des bennes de charbon de bois bien sonnantes. Et, à côté de ces récoltes "viriles", n'oublions pas tous les menus profits que la forêt réservait aux femmes et aux enfants : les pleins paniers de myrtilles, de pommes sauvages aussi qui fournissaient une gelée lumineuse, les sachées de noisettes ou de faïnes, les bottes de fougères et de bois mort que l'on rapportait sur le dos en s'aidant du "sorfa"...

Abandonnant ces évocations du passé et les bords du ruisseau, nous nous élançons à l'assaut du Roly d'Our où nous attendent des souvenirs bien plus anciens sous la forme des vestiges du château de la seigneurie de Feuilly. Il s'agit d'un château de crête, bien protégé naturellement (l'essoufflement de ceux qui ont gravi la pente un peu vite en témoigne!) au centre d'un méandre, et par un rempart édifié du côté du plateau. Ce rempart reste bien visible, mais plusieurs ont du mal à y retrouver le château fort du livre d'histoire de leur enfance. Cela ne les empêche pas de pique-niquer du meilleur appétit.



Nous avons peu de renseignements sur le Ban de Feuilly. Voici tout ce que nous fournit à ce sujet E.TANDEL dans "Les Communes luxembourgeoises" :

- Our formait avec Porcheresse, Opont, Frêne et Beth des annexes du domaine de Graide, propriété de l'Abbaye de Stavelot.

- Ce domaine est démembré par suite d'un échange entre Regnier-au-long-col, comte de Hainaut et de Hesbaye, et les moines de Stavelot. Cet échange est ratifié en 902 par Louis, dit l'Enfant, roi de Germanie. Les Abbayes de Stavelot et de Malmédy n'y conservent que les villages qui formeront dès lors la Seigneurie des Abbyes : Our, Opont, Frêne et Beth. Cette seigneurie fut cédée en fief à des seigneurs laïcs qui construisirent à Beth leur château. Au 16e siècle, la famille de Mérode règne sur ce fief, ainsi que sur Lavaux-Ste-Anne, Sausur (devenu Carlsbourg)...
- Our, bien qu'appartenant à la commune d'Opont (avant les fusions!), a une partie de son territoire sur la commune de Villance. Cette partie se nomme le Ban de Feuilly, connu jadis sous le nom de Seigneurie de Feuilly. Elle appartenait au prince de Loewenstein-Wertheim, puis à ses héritiers, les comtes de Rochefort. Le dernier propriétaire, mort sans postérité, légua ses droits sur le territoire de Feuilly aux trois hameaux de Our, Lesse (Redu) et Maissin (Villance).

Nous quittons la forêt pour gagner le village d'Our sous une pluie battante... Aussi est-ce au pas de charge que s'effectue le retour au pont des Barbouillons, par la rive gauche de l'Our puis de la Lesse. La seule halte à signaler est celle qui permet de soigner les cloches de certains niefs ramollis par l'eau qui s'était insinuée dans les chaussures...

Une fois de plus, la tradition, maintenant bien établie, a été respectée pour cette promenade de juillet : on en revient trempé jusqu'aux os! (Cf. Rapport des Activités : 1980, p.71 : "Dès le matin, c'est la douche! Les inondations du 21 juillet se préparent..." 1981, p.93 : "Las! c'est sous les parapluies que...")

Cette remarque s'adresse au Comité en lui suggérant d'interdire, pendant les mois d'été, les activités de certains guides, qui déclenchent infailliblement l'ouverture des vannes célestes, même par les années les plus sèches!

Maurice EVRARD

Samedi 21 août : JEMELLE : l'Oppidum "Sur le Fayt" et les crêtes vers WAVREILLE et FORRIERES

La journée fut consacrée à deux activités bien différentes : le matin, une visite du site occupé par une fortification gallo-romaine au Bois du Fayt à Jemelle; l'après-midi, une découverte des paysages avec différentes vues sur la Famenne, le Condroz et l'Ardenne.

Au départ de l'église de Jemelle, nous avons traversé le camping communal dont l'existence est illégale puisqu'il ne figure pas au Plan de secteur. Cela n'a pas empêché la commune de Rochefort d'y aménager récemment encore des constructions en dur (WC, douches, etc.)



Ce camping est appelé à disparaître tôt ou tard, puisqu'un lotissement est prévu juste à côté et que la proximité de ces deux zones n'est jamais souhaitable.

Les plus audacieux pénètrent ensuite dans la Grotte de Jemelle où, fin 1944, lors de l'offensive allemande, plus de 1000 personnes se sont réfugiées, certaines pendant 15 jours! A proximité, un très vieux chêne dont les enfants ont mesuré la circonférence de 4,40m, ce qui représenterait de 350 à 400 ans. Une très belle station de Belladone en fruits attire notre attention (Atropa belladonna), plante d'une grande toxicité, qui pousse à la lumière sur terrains calcaires et souvent après une coupe forestière.

Nous dépassons le bois de mélèzes pour nous trouver dans la hêtraie qui couvre le flanc nord de la montagne. La Lomme coule à nos pieds mais l'eau est peu abondante car la saison a été particulièrement sèche en Famenne. Nous rencontrons sur notre chemin l'eupatoire, Senecio fuchsii, la campanule gantelée (Campanula trachelium), Dipsacus pilosus (espèce calciphile des endroits humides), Stachys sylvatica, un épipactis et Circea lutetiana.

Après avoir grimpé à flanc de coteau en contournant différentes entrées de grottes, nous arrivons au site de l'ancien oppidum. Notre secrétaire, Maurice EVRARD a dirigé, en avril 1970, sur ce plateau du Fayt, des recherches archéologiques et nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur au rapport qu'il rédigea à l'époque (Rapport des Activités des Naturalistes de la Haute-Lesse, 1970, p.24 à 28). Le site a également été décrit par E.MARIEN dans son livre édité par Ardenne et Gaume en 1961, "Les Vestiges archéologiques de la région de Lesse-et-Lomme, des origines aux Mérovingiens". Nous nous contenterons par conséquent de rappeler qu'il s'agit d'une fortification "en éperon barré", protégée naturellement sur les côtés et à la pointe par la Lomme et le fond de la Vallaine, et où il suffisait de creuser une tranchée pour séparer le promontoire du plateau contigu. Ce fossé fut fortifié par un remblai à banquettes, protégé sans doute par une palissade. Le site fut occupé dès l'Age du Fer puisqu'on a retrouvé des vestiges d'un mur gaulois (muris gallicus). Abandonné par les Gaulois lors de la conquête romaine, il fut à nouveau occupé au Bas-Empire, c'est-à-dire au début du IV<sup>e</sup> siècle.

Après avoir parcouru le site et regardé les différents croquis et plans établis par les auteurs cités ci-dessus, nous constatons qu'entre les pierres de l'ancien corps de garde poussent des fougères assez rares : les langues de cerf (Asplenium scolopendrium).

Le point de vue sur la ville de Rochefort est apprécié par tous et chacun convient que, pour un oppidum, le site était vraiment pas mal choisi.

En descendant vers la vallée de la Vallaine, nous voyons encore Buplevrum falcatum, le cornouiller mâle en fruits, le géranium sanguin, Helianthemum, la sanguisorbe. Nous longeons la voie de l'ancien chemin

de fer qui reliait Jemelle à Dinant, celle-ci est aujourd'hui abandonnée.

Nous pique-niquons au Fond des Vallaines.

L'après-midi est consacré à la découverte d'un aspect peu connu de la Famenne. En effet, ici, ni chênaie à charme caractéristique, ni pelouses calcaires, mais de vastes étendues cultivées, des pâturages et, de temps en temps, un bosquet bien entretenu avec des chênes pédonculés, des pruneliers, etc. Il s'agit de terrains plus riches mais qui n'en appartiennent pas moins à cette même Famenne décrite par Eugène NEMERY dans son livre "La Famenne - Histoire d'une région naturelle".

D'après cet auteur, le vocable "Famenne" que l'on rencontre d'ailleurs en des dizaines d'endroits désigne toujours une zone boisée, même si, aujourd'hui, celle-ci a été réduite en lambeaux par les défrichements successifs. Cette région naturelle, qui n'a chez nous que 23km de large, a fait l'objet de maints commentaires, chacun reconnaissant au nord la crête du Condroz et au sud les contreforts de l'Ardenne. De plusieurs endroits, on a vue sur le plateau du Gerny, sur les villages de Wavreille, de Forrières, sur la carrière de Jemelle, etc.

En contournant d'une façon très large la jolie ferme des Rabanisses et en restant toujours sur les hauteurs, nous rencontrons notamment le petit boucage (Pimpinella saxifraga), la knautie des champs (Knautia arvensis), des clématites, de nombreux pieds d'Odontites verna (odontite rouge, des torilis anthriscus (Torilis japonica), Clinopodium vulgare (calaminthe clinopode), des vesces à feuilles ténues (Vicia tenuifolia), des bugranes ou arrête-boeufs (Ononis), des campanules à feuilles rondes (Campanula rotundifolia), plusieurs pieds d'Epipactis helleborine en fruits, des Cachorium intybus (chicorée), des bouquets d'origan (Origanum vulgare), la très jolie Centaurea erythraea ou érythrée petite centaurée (plante protégée!).

Nous voyons dans une haie la galle provoquée par le cynips de l'églantier et appelée Rhodites rosae par les "cécidologues". Cette galle, bien connue des naturalistes, se présente sous forme d'une boule hérissée de longs filaments verdâtres teintés de rouge et est appelée le plus souvent bédégar.

Tout en maintenant comme fil conducteur la succession des paysages, nous nous intéressons aussi au hangar d'une firme de génie civil construit en zone agricole avec différentes complicités. Nous verrons en province de Luxembourg une construction isolée, entièrement barricadée et où le raccordement électrique à lui seul a coûté plus d'un million!

Nous pensions voir le dolmen de Forrières, mais il a été démoli et remplacé par une croix. Les ruines du dolmen s'appellent aujourd'hui "les Pierres du Diable". Nul ne sait pourquoi.

Contournant le domaine du propriétaire de la carrière de Jemelle, nous voyons les résultats du remembrement : de belles routes macadamisées, des terres plus vastes mais aussi des haies qui ont été sauvées.

Il y a incontestablement des progrès depuis l'expérience de Tellin!

Le paysage est remarquable vers Forrières et les forêts de Nassogne. Nous sommes à quelques centaines de mètres de l'Ardenne.

Nous trouvons encore au bord de notre route Valeriana repens (valériane), Galeopsis tetrahit, Achillea ptarmica (achillée sternutatoire) et Stachys palustris dans un fossé.

Le retour s'effectue en évitant d'emprunter les anciennes voies publiques devenues "propriété privée" et c'est l'occasion d'une dernière dissertation pour savoir si la période féodale a vraiment cessé d'exister.

Edmond MEURRENS

### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

#### Samedi 3 juillet : FANGES DU PLATEAU DE SAINT-HUBERT

Au cours de cette excursion, malheureusement interrompue par des pluies d'orage, nous avons parcouru trois sites de grand intérêt du plateau de St-Hubert : la Fange de la Borne (alt.: 505-550m), à proximité de l'aérodrome civil de St-Hubert, la Réserve Naturelle du Rouge Poncé (alt.: 520-560m) et la Fagne toute proche du Fay's de Luci (alt.: 525m). Il s'agit de rares tourbières qui ont échappé à l'enrosinement, édifiées dans les têtes de dépressions de ruisseaux dévalant du haut plateau, le ruisseau de Basseilles et le ruisseau de Bilaude. Les groupements suivants ont été reconnus :

- la tourbière haute à sphaignes avec sa flore caractéristique : linaigrette (Eriophorum vaginatum), trientale (Trientalis europaea), canneberge (Vaccinium oxycoccos), Drosera...
- la lande à bruyère (Calluna vulgaris) et myrtille (Vaccinium myrtillus) avec, dans les endroits plus humides, l'airelle (Vaccinium vitis-idaea).
- la pelouse à nard (Nardus stricta), souvent envahie par la fougère aigle dans les endroits secs et comportant, sur sol paratourbeux, Juncus squarrosus.
- la jonchaie à Juncus acutiflorus dans les dépressions tourbeuses parcourues par des filets d'eau, avec la linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum angustifolium), le trèfle d'eau (Menyanthes trifoliata), etc.
- la magnocariçaie à Carex paniculata, bien représentée dans la partie nord de la Réserve du Rouge Poncé.
- le bois de bouleau pubescent, enfin, qui constitue l'attrait essentiel de cette réserve, avec ses colonies de trientale et de myrtille des lous (Vaccinium uliginosum).

Nous nous sommes également exercés à identifier les nombreuses espèces de carex présentes dans les trois stations (Cf. Cahiers de l'Equipe Botanique), ainsi que les orchidées du genre Dactylorhiza maculata.

Fierre LIMBOURG

Dimanche 22 août : MYCOLOGIE A DAVERDISSE

A l'inverse de la Famenne toute proche où la sécheresse était responsable d'une pauvreté fongique désespérante, la vallée de la Lesse à Daverdisse nous comblait par sa richesse en carpophores de toutes espèces. Ceci pour la plus grande joie des jeunes naturalistes enthousiasmés comme d'habitude par la découverte du monde varié des champignons. Il n'était dès lors plus question, devant l'abondance des apports et transports juvéniles, de s'attarder outre mesure à l'étude des phanérogames éclipsées par leurs soeurs "inférieures"... ce qui n'était d'ailleurs pas pour nous déplaire.

Parmi les espèces rencontrées, citons : Nyctalis asterophora qui parasitait une grosse russule noircissante; Bolbitius vitellinus avec un chapeau visqueux d'un beau jaune d'oeuf sur débris végétaux décomposés. Dans une pessière, nous récoltions des Agaricus sylvaticus et des Russula integra (espèce commune des pessières de montagne). Dans une chânaie-charmaie nous déterminions de nombreuses russules et un bolet très bleuissant : Boletus pulverulentus. Avec un petit frisson, nous notions aussi une belle station d'Amanita phalloides, qui semble être très abondante cette année.

Arlette GELIN

N-B.- La liste des plantes, dressée par Monsieur GONDROY, ainsi que celle des champignons paraîtront dans les Cahiers de l'Equipe Botanique.

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 12 juin : OBSERVATIONS A SERINCHAMPS

Voici le détail des observations les plus intéressantes effectuées en ce début de matinée au marais de Serinchamps :

- Héron cendré : 1 ex. posé à l'affût
- Canard colvert : 1 ex. femelle (un couple sauvage nicheur et un couple semi-domestique ont été introduits par les chasseurs)
- Poule d'eau : 1 ex. entendu
- Foulque : 1 couple présent (nicheur)

- Tourterelle des bois : 1 ex. survole l'étang
- Bergeronnette printanière : 1 ex. pâturant avec les vaches. (Cet oiseau seul est probablement un migrateur tardif. Notons encore que l'espèce n'a jamais été trouvée comme nicheuse avec certitude dans notre partie de Famenne.)
- Bergeronnette des ruisseaux : 1 ex. (Vachaux)
- Grive litorne : plusieurs couples nicheurs (petite colonie) aux abords de l'étang. (La plupart des nids sont placés à l'aisselle des rejets sur les troncs de peupliers.)
- Rousserolle verderolle : 3 chanteurs repérés (7 chanteurs étaient actifs les 28 mai et 1er juin)
- Rousserolle effarvate : 2 chanteurs (4 chanteurs le 28/5; 8 le 1/6) (Pour les rousserolles, la population de la roselière est d'environ 10 couples d'effarvates et 3-4 couples de verderolles. Le grand nombre de chanteurs à la fin mai concerne certainement des oiseaux en migration, temporairement cantonnés.)
- Fauvette des jardins et F. à tête noire : plusieurs chanteurs entendus
- Fauvette babillarde : 1 chanteur dans les grosses haies côté village
- Roitelet triple bandeau : 1 chanteur dans la pessière au nord
- Mésange à longue queue : plusieurs exemplaires observés
- Grimpereau des jardins : 1 chanteur repéré (plusieurs relevés effectués avant et après le 12/6 donnent un maximum de 4 chanteurs aux abords de l'étang. Le biotope convient très bien : grands peupliers et nombreux emplacements pour nicher (écorces décollées).

Marc PAQUAY

#### Dimanche 1er août : SEANCE DE BAGUAGE A HUMAIN

Comme l'an passé, nous avons examiné de très près, comme cela n'arrive pas souvent lors des traditionnelles sorties d'observation, plusieurs espèces d'oiseaux que nous avons capturés en vue du baguage.

La matinée de capture fut assez bonne : 39 captures et 18 recaptures d'oiseaux de 14 espèces différentes.

- Fauvette à tête noire : de différentes classes d'âge : juvéniles à calotte rousse (quelques mâles et femelles peuvent se distinguer dans le lot par une calotte plus ou moins foncée, mais beaucoup sont d'une teinte intermédiaire et le sexe ne peut dès lors être déterminé); pour les adultes, pas de problèmes : calotte noire chez le mâle et brune chez la femelle.

Fauvette des jardins : adultes et juvéniles (usure du plumage présente ou absente)

Pouillot véloce et pouillot fitis : distinction par l'émargination de la 6e rémige primaire

Mésanges charbonnière, boréale, nonnette

Merle noir

- Bouvreuil pivoine
- Troglodyte
- Grimpereau brachydactyle : 1 ex. capturé
- Rousserolle verderolle : 3 juvéniles capturés (La plupart des adultes de cette espèce sont déjà repartis vers leurs lointains quartiers d'hiver africains.)
- Chardonneret : 1 adulte
- Locustelle tachetée : 1 individu juvénile

Il nous semble intéressant de mentionner ici quelques remarques au sujet de la mue des passereaux.

A cette époque de l'année, nous trouvons parmi les oiseaux :

- des juvéniles portant le plumage de jeunes (tacheté, plus clair ou plus foncé...)
- des adultes au plumage très usé par toutes les activités de la nidification,
- des jeunes ou des adultes en mue.

C'est au cours des mois d'août et septembre, parfois plus tôt ou plus tard, que se déroule donc le remplacement du plumage.

Les jeunes vont effectuer une mue partielle qui n'aura d'effet que sur le petit plumage de corps et quelques plumes spécifiques sur l'aile, qui ne sera pas remplacée (la queue non plus, en principe).

Après cette mue, les jeunes seront immatures (2e plumage), les sexes se distingueront (s'il existe un dimorphisme chez l'espèce) et des traces du premier plumage seront visibles. Ces traces nous permettront l'identification de l'âge (en main; dans la nature, et même aux jumelles, ce sera presque impossible).

Les adultes, quant à eux, vont effectuer une mue complète du plumage.

Il existe, bien sûr, des exceptions, mais ce processus est valable pour la majorité des passereaux.

Marc PAQUAY

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### LE PARC NATUREL DE LESSE-ET-LOMME

On se souviendra que les conventions conclues il y a 25 ans avec les communes pour la création du Parc National de Lesse-et-Lomme viennent à expiration en 1983.

Aujourd'hui, à la suite des fusions intervenues, le nombre de ces communes est réduit à deux : Rochefort et Tellin.

Depuis deux ans déjà, avec l'accord d'ARDENNE ET GAUME, la Commission communale de l'Environnement de Rochefort et les Naturalistes de la Haute-Lesse essaient de promouvoir la création d'un Parc Naturel au sens où celui-ci a été prévu par la loi du 12 juillet 1973 sur la

## Conservation de la Nature :

Il apparaît aujourd'hui, et chacun est d'accord à ce sujet, qu'il faudra modifier la loi de 1973 pour qu'elle soit effectivement applicable. C'est d'ailleurs à quoi s'attache l'Exécutif wallon.

Pour éviter le vide juridique éventuel, ARDENNE ET GAUME a proposé aux deux communes intéressées de proroger pour cinq ans les conventions en cours, ce qui permettrait d'attendre la nouvelle législation tout en maintenant la protection des sites.

La commune de Tellin nous a fait savoir qu'elle ne prendrait aucune décision et laisserait le soin au nouveau Conseil communal qui sera mis en place le 1er janvier prochain, de prendre attitude.

Au contraire, le Conseil communal de Rochefort, en sa séance du 20 août 1982, décidait à l'unanimité de prolonger pour cinq années les conventions avec ARDENNE ET GAUME.

Le Parc National est donc maintenu durant cette période et il nous appartiendra de profiter de ce délai pour promouvoir la création d'un Parc Naturel Régional au sens nouveau qui sera défini par le prochain Décret.

## LA COMMISSION COMMUNALE DE ROCHEFORT

Une dernière réunion de la Commission communale de l'Environnement de Rochefort s'est tenue en ce début septembre pour établir le bilan de cinq années d'activité.

Comme dans tout bilan, il y a un actif et un passif. Nous croyons cependant que les résultats obtenus ont aidé à maintenir dans la commune une qualité de l'environnement qui peut être citée en exemple.

Il a d'ailleurs été décidé de publier ce bilan à l'intention de la population pour que celle-ci se rende compte des problèmes qui se posent dans la commune et comment ils ont été rencontrés.

Ce nous est un agréable devoir, au terme de ces 25 réunions de travail, de souligner que les Naturalistes de la Haute-Lesse ont formé au sein de cette Commission un noyau très homogène, qui a permis d'aborder les problèmes dans un excellent esprit.

Nous remercions pour leur participation active et dévouée le Père Albert van ITERSOM, représentant la Commission Royale des Monuments et des Sites, Yvan GROLLINGER qui assumait le Secrétariat, l'échevin Léon ZABUS qui fit ce qu'il put pour nous fournir les dossiers, Pierre DUBOIS représentant d'ARDENNE ET GAUME, et notre jeune ami José GILLES qui représentait les associations de pêcheurs.

Voici, pour l'information de nos membres, le texte du communiqué final qui a été établi lors de la dernière séance et qui, en même temps qu'un aide-mémoire du passé, trace les perspectives de ce qui reste à achever dans l'avenir :

## **Commission consultative communale de l'Environnement de Rochefort**

### **BILAN DES PRINCIPAUX POINTS ETUDIÉS**

La commission s'est réunie vingt cinq fois en cinq ans.

- **Immondices** : ramassage sélectif, recyclage et suppression des dépôts sauvages.
- **Aménagement du Parc des Roches.**
- **Parc Lesse et L'homme** : reconduction pour 5 ans des conventions en cours.
- **Commission carrières.** Mise au point d'une convention entre les parties concernées relatives aux trois points suivants :
  1. Préservation de la source de Tridaine.
  2. Pollution par les poussières et le bruit.
  3. Réaménagement des sites après exploitation.Le dossier est en instance d'aboutissement.
- **Organisation, en collaboration avec les écoles, le cercle culturel et les naturalistes de la Haute Lesse, d'une journée de l'Environnement.**
- **Protection des arbres et des espaces verts et lutte contre le bruit.**
- **Respect de la réglementation en matière d'urbanisme et d'établissement de camping-caravaning.** Lutte contre le caravaning sauvage.
- **Participation aux réunions de concertation organisées par l'hydraulique agricole.**
- **Limitation de l'emploi des phytocides en sylviculture.**
- **En collaboration avec l'INASEP, discussion des projets de stations d'épuration.**
- **Verdurisation du zoning industriel.**
- **Avis sur projets de classement de la commission royale des Monuments et des Sites.**
- **Interventions auprès des comités de remembrement.**
- **Interventions auprès des Ponts et Chaussées** : proposition de création de pistes cyclables RN 49, Révision du nouveau tracé de la RN 35

Le travail de la commission s'est révélé souvent fructueux et a témoigné d'un réel souci de promouvoir un environnement de qualité. Elle espère pouvoir dans les années à venir continuer dans le même sens.

**Le Président : E. MEURRENS**

**Le Secrétaire, Y. GROLLINGER**

**L'Echevin de l'Environnement, L. ZABUS**



ACTIVITES GENERALES DE SEPTEMBRE 1982

---

Dimanche 12 septembre : VISITE DE LA RESERVE NATURELLE DOMANIALE DE  
CHAMPALLE ET POULVACHE (YVOIR)

En l'absence de M. THILL, souffrant, c'est M. J. DUCHESNE, Ingénieur des Eaux et Forêts du Cantonement de Dinant qui nous fait les honneurs de la Réserve. Il est accompagné de son Agent technique, M. F. LAMBOT et de notre ami Yvan GROLLINGER.

La Réserve de Champalle, visitée au cours de la matinée, est située au sud d'Yvoir, sur les rochers calcaires bordant la rive droite de la Meuse. Elle s'étend sur environ 30 ha et comprend, outre les falaises proprement dites, des bois et fourrés ainsi que des pelouses sèches du type xerobrometum. Son exposition au sud et son encaissement dans la vallée l'abritant des vents froids expliquent les conditions microclimatiques particulières qui ont permis à diverses plantes d'origine méridionale d'y trouver refuge. Le buis en particulier y occupe une place importante, formant des peuplements denses de 4 à 5m de haut dans lesquels se mêlent le nerprun purgatif (Rhamnus cathartica) et le troëne (Ligustrum vulgare). On y rencontre également des espèces thermophiles absentes dans nos tiennes de Lesse et Lomme, telle que l'herbe à l'esquinancie (Asperula cynanchica), l'héliantheme à fleurs blanches (Helianthemum apenninum), la phléole de Boehmer (Phleum phleoides) et surtout la drave faux-aizoon (Draba aizoides var. montana) dont c'est l'unique station en Belgique. L'indigénat de cette plante alpine est très controversé, car la station la plus proche se trouve à quelque 500 km de Champalle! Sa persistance a d'ailleurs été fort compromise par la sécheresse de l'été 1976 qui a détruit une grande partie des rosettes. Yvan réussira toutefois à nous en montrer une dans une anfractuosité du rocher.

La végétation forestière est représentée sur le plateau par la chênaie-charmaie calcicole dérivant des taillis installés sur les anciennes pâtures-sarts et évoluant lentement mais sûrement vers la hêtraie calcicole. Les bas des versants et des falaises sont occupés par l'érablière à tilleul, forêt de rayin classique du district mosan.

Au cours de notre promenade le long de la corniche, c'est évidemment la végétation des pelouses qui retiendra le plus notre attention, d'autant plus qu'il y règne, sous un soleil généreux, comme un arrière-goût des vacances. Malgré l'époque tardive, nous verrons encore en fleurs : l'oeillet des Chartreux (Dianthus carthusianorum), l'inule squarreuse (Inula conyza), le lin purgatif (Linum catharticum), le polygala vulgaire, le millepertuis commun (Hypericum perforatum), la sariette commune (Calamintha clinopodium), le thym serpolet (Thymus serpyllum), l'aspérule cynanchica déjà citée, la scabieuse colombarie et surtout l'aster lynosiris dont c'est la pleine floraison.

Après le pique-nique, nous nous dirigeons en voiture vers les ruines toutes proches du château de Poilvache faisant également partie de la Réserve domaniale et que nous fait visiter, avec une pointe de nostalgie et de rancœur, l'ancien guide du domaine. Il faut savoir en effet que depuis son rachat par l'Etat, le site est interdit au public en raison des risques d'éboulement.

Au départ, Poilvache était une forteresse pratiquement inexpugnable : accrochée à un éperon rocheux culminant à 125m au-dessus de la rive droite de la Meuse, elle était protégée d'un côté par des pentes abruptes, de l'autre par un profond fossé (éperon barré). L'ouvrage lui-même dessine un rectangle irrégulier de 285m sur 60 à 90m et était composé d'un castel à l'est, dans la partie la plus exposée du site, et d'une "ville" à l'ouest, qui lui servait de basse-cour. Son existence est mentionnée pour la première fois en 1237. Quant à ses propriétaires, ils furent nombreux si l'on suit les péripéties liées à l'histoire du château : prince-évêque de Liège, comtes de Namur, de Luxembourg et même de Hainaut se le disputèrent tour à tour. Finalement, Poilvache fut vendu en 1421 à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, mais 29 ans plus tard, les Liégeois revenaient à l'attaque. Grâce à leur puissante artillerie, dont la grosse bombarde de Huy, ils purent conquérir le château en 5 jours; l'ouvrage fut pillé, incendié et abandonné à jamais. C'est grâce aux fouilles effectuées au siècle dernier que l'on peut examiner - pour combien de temps encore? - les vestiges de la forteresse : tours et courtines, emplacements de salles, caves, puits (70m de profondeur), etc. Des bâtiments proprement dits, il ne subsiste qu'un pignon du flanc nord qu'il serait urgent de restaurer. Certes le travail ne manque pas pour rendre le site au tourisme, car la végétation reprend partout ses droits, mais sa sauvegarde est à ce prix. C'est le voeu de notre vieux guide et le nôtre.

Pierre LIMBOURG

Pour en savoir davantage, lire la très intéressante notice éditée en 1978 par l'Administration des Eaux et Forêts et intitulé "La Réserve Naturelle Domaniale de Champalle et Poilvache" et dont sont extraites les figures ci-dessous.

# Schéma général de la réserve de Champalle

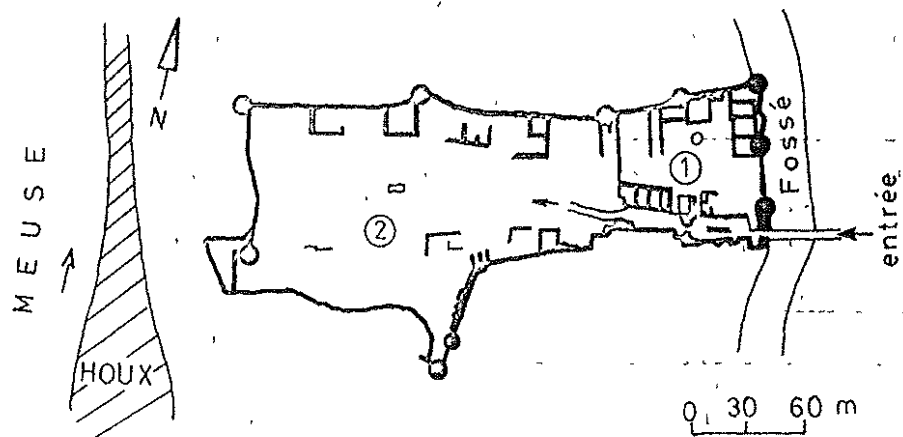
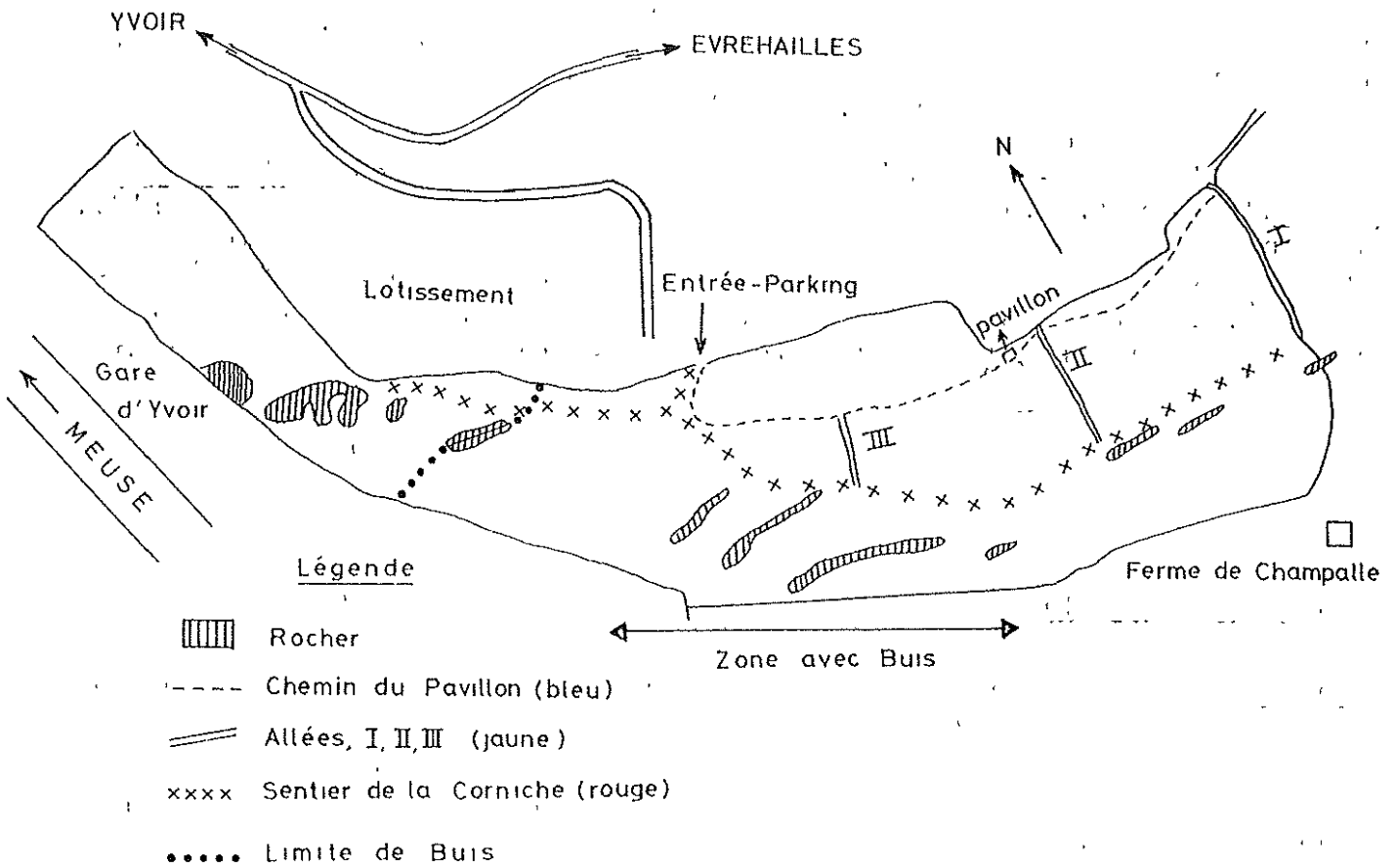


Figure 2 — Plan des ruines du château-fort de Poilvache : en 1 le « château », en 2 la « ville » D'après F. Donny, 1879.

A l'issue de cette journée, quelques-uns d'entre nous ont tenu à visiter le domaine d' "Oasis Nature" situé au pied de la Réserve de Champalle et qui se veut un "Centre didactique pour la protection de la Nature". Ils en ont été pour leurs frais! Depuis la grange d'exposition, sorte de brie-à-brac où se retrouvent les éternels animaux empaillés dans leur décor fané et poussiéreux, jusqu'à la mare où crèvent sous nos yeux de malheureuses truites privées d'oxygène, le spectacle est désolant. Ainsi que l'écrit J-C.BEAUMONT dans un article de la revue "L'Homme et l'Oiseau" (I-1981, p.50-51): "Oasis Nature : un zoo à ne pas visiter!", "Ou bien ces gens n'ont rien compris à la protection de la nature, ou bien ce sont de vulgaires commerçants qui ont trouvé un bon filon à exploiter (...); ils donnent une fausse idée de ce que doit être la protection de la nature et ils ridiculisent les vrais protecteurs et leurs mouvements".

Pierre LIMBOURG

Dimanche 19 septembre : 29<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE à MALMEDY

Thèmes : les sites naturels et le tourisme (surcharge touristique et problèmes de gestion)

Une dizaine de nos membres ont participé à cette journée et ont donc eu l'occasion de visiter la curiosité géologique que constitue le poudingue de Malmédy.

En préparation à cette manifestation nationale, le Cercle Culturel M-A.LIBERT avait publié un numéro spécial de sa revue consacré surtout au poudingue (1982- 30<sup>e</sup> année - Nos 2 et 3 (juin) - Spécial Poudingue). Nous en extrayons de substantiels passages qui ne manqueront pas d'intéresser tous nos membres.

NATURE ET ORIGINE DES POUINGUES (Camille EK, Chef de travaux ULG)

Tels les raisins secs dans la pâte du pudding, ainsi se présentent les cailloux roulés dans le ciment d'un poudingue : d'où l'origine du mot. Les poudingues sont des roches sédimentaires conglomératiques.

Les conglomérats

Les roches sédimentaires (ou exogènes) s'opposent aux roches magmatiques (ou endogènes) : celles-ci viennent de l'intérieur de la Terre, comme le granite ou les roches volcaniques, tandis que les premières ont pris leurs matériaux à la surface de l'écorce terrestre et se sont déposées (sédimentées), le plus souvent en couches superposées.

Parmi les roches sédimentaires, certaines sont constituées essentiellement d'un seul minéral, comme le calcaire, qui est formé de calcite, ou d'un très petit nombre de minéraux principaux, comme beaucoup de sables ou d'argiles, par exemple. D'autres roches sont au contraire cons-

tituées d'un assemblage d'éléments variés, formés de fragments de roches préexistantes agglomérées par un ciment. Ce sont des conglomérats. Lorsque les fragments sont anguleux, on parle d'une brèche; s'ils sont usés, roulés, émoussés, il s'agit d'un poudingue.

Les conglomérats peuvent se distinguer et se classer non seulement en fonction de la forme de leurs éléments, mais aussi d'après la composition minéralogique de ceux-ci et d'après la nature du ciment.

Les conglomérats peuvent comprendre, par nature, toute espèce de roche. Certains conglomérats sont formés d'une seule espèce de roche : on les appelle monogéniques; d'autres sont constitués d'une grande variété de fragments de natures diverses : ce sont des conglomérats polygéniques. Quant à la matrice, c'est-à-dire la matière fine qui remplit les interstices entre les cailloux, elle peut être de l'argile, de la cendre volcanique, du sable, etc... La cimentation de la roche est assurée, le plus souvent par de la calcite, de l'oxyde de fer ou du quartz.

#### Origine et signification des poudingues

Les poudingues sont essentiellement des cailloutis cimentés ou, en tout cas, des roches comportant de nombreux cailloux roulés et cimentés. Un poudingue suppose donc un agent d'érosion assez puissant pour débiter une roche en cailloux et pour émousser ceux-ci, et un agent de transport capable de véhiculer ce matériau.

C'est généralement l'eau qui arrondit et qui amasse les matériaux des poudingues : eau des rivières rapides ou eau de mer le long des côtes. Parfois cependant, des glaciers peuvent aussi intervenir pour émousser et transporter des fragments grossiers de roches. Les poudingues formés d'une seule espèce de galets - les poudingues monogéniques - ont souvent les caractères des graviers de plage actuels, et sont souvent très bien roulés. Ce sont des poudingues marquant l'existence d'une plage aux endroits où la mer envahit le continent, au cours de ce qu'on appelle une transgression marine. Après ce dépôt caillouteux, la mer accumule ensuite, en général, des dépôts divers qui recouvrent le cailloutis; une fois celui-ci cimenté, on le retrouve donc à la base d'une série sédimentaire : les poudingues monogéniques sont souvent des "poudingues de base" constitués d'une roche résistante arrachée au continent envahi par la mer, et souvent déposée non loin de son lieu d'origine. Parfois, c'est une véritable falaise que la mer sape en progressant sur le continent et en l'aplanissant. Les vagues roulent les galets et les accumulent en une couche, souvent assez mince, qui recouvre le continent envahi.

Les poudingues polygéniques, qui sont les plus abondants, peuvent avoir la même origine mais, en général, la variété de leurs constituants indique qu'un bassin plus grand a fourni les cailloux : ceux-ci ont souvent été apportés par un ou plusieurs cours d'eau, et le transport est parfois en relation avec la formation de reliefs montagneux : au cours du soulèvement du sol, une érosion vigoureuse s'exerce en général sur les pentes et d'importants dépôts de cailloux roulés s'accumulent au pied des reliefs en voie d'érection. On parle alors de "poudingues orogéniques" (orogène, en grec, signifie formation d'une montagne).

La Belgique est riche en poudingues, et surtout en "poudingues de base", formés au cours d'une invasion de la mer. La transgression marine est parfois très lente; le poudingue qui tapisse la plage progresse sur le continent avec la même lenteur. Par endroits, on peut vérifier qu'une invasion marine a mis de nombreux millions d'années à se dérouler. C'est le cas pour la transgression dévonienne qui, au cours d'une partie de l'ère primaire, a vu la mer envahir les bassins de Dinant et de Namur (fig.1)

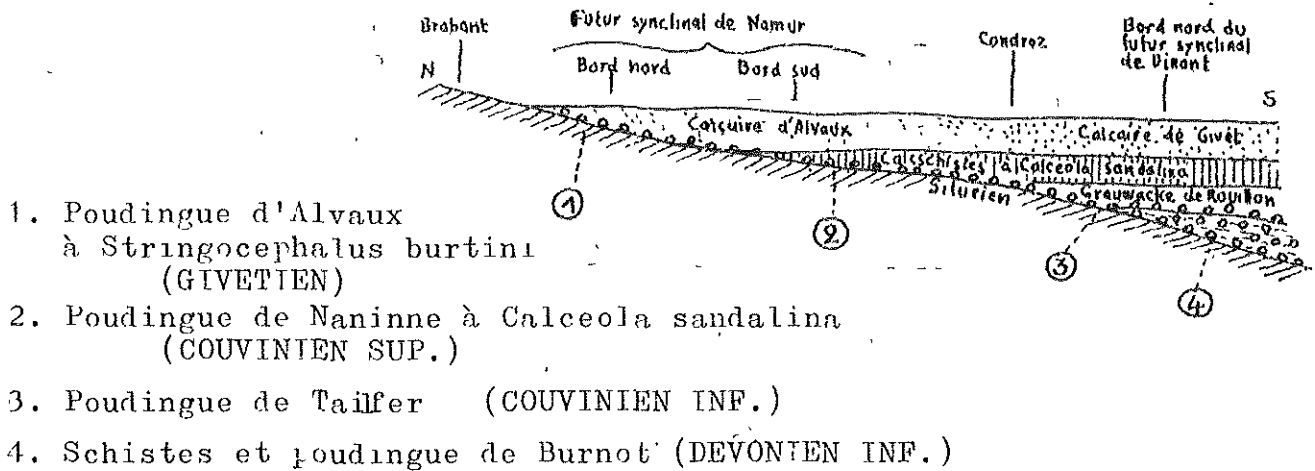


Fig.1 : Transgression de la mer dévonienne du sud vers le nord dans les bassins de Dinant et de Namur.

En fait, au cours de l'ère primaire, la Belgique a connu deux grands cycles sédimentaires : le premier, appelé calédonien, s'est terminé par un plissement et la formation d'un relief continental au Silurien, il y a environ 400 millions d'années. Ce continent a subi ultérieurement une nouvelle invasion marine, marquée par un "poudingue de base".

L'invasion s'est faite par épisodes successifs, et la plus vieille formation représentant un poudingue de base du second cycle sédimentaire - le cycle hercynien - est le poudingue que l'on peut observer, par exemple, à la Roche à Corpias (dans l'extrême-nord de la France, non loin de la confluence de la Meuse et de la Semois). Ce poudingue a à une quarantaine de mètres d'épaisseur et certains de ses blocs ont un mètre de long. On l'appelle poudingue de base du Gedinnien. On trouve du reste le même poudingue bien développé et bien marqué dans le paysage, entre Waimes et Malmédy.

Une série d'autres poudingues affleurent en Belgique, donnant souvent naissance à des reliefs vigoureux car les poudingues sont en général des roches très résistantes à l'érosion.

Le plus jeune des poudingues de l'ère primaire, en Belgique, est le poudingue de Malmédy. C'est un poudingue polygénique, et il n'est pas à la base d'une importante transgression marine. Plusieurs de ses caractères le différencient nettement de tous les autres poudingues belges.

On trouvera ci-après une étude qui lui est spécialement consacrée.

### Bibliographie

CAILLEUX, A., 1976. Géologie générale. Terre, Lune, Planètes.

Paris (Masson) et Montréal (Fides), 346p.

Excellente introduction à la géologie.

Pour mieux connaître la géologie de nos Ardennes, on ne peut mieux faire que de consulter le pratique guide suivant :

WATERLOT, G., BEUGNIES, A., BINTZ, J. et collaborateurs, 1973.

Ardenne-Luxembourg, Guides géologiques régionaux. Paris (Masson), 205p.

### LE POUDDINGUE DE MALMEDY (A.OZER, Chef de travaux ULG) (Résumé)

Le Poudingue de Malmédy forme une bande de 22 km de long, de direction S.O.-N.E. Elle s'étend sur le massif cambrien de Stavelot et est nettement en dépression par rapport aux régions voisines dont le substratum est composé de roches plus dures et plus anciennes.

Cette formation, que l'on retrouve de Haute-Bodeux à Xhoffray, se répartit en deux zones principales : le petit lambeau de Basse-Bodeux, séparé par le seuil de Trois-Ponts de celui, beaucoup plus étendu, de Stavelot-Malmédy. C'est à l'ouest de Malmédy que le poudingue a sa largeur maximum - 2,6km - alors qu'à Stavelot, elle ne dépasse guère 1km.

#### Aspect du dépôt

On y distingue 3 assises :

1. Assise inférieure à ciment argileux de couleur rouge comprenant des poudingues formés de galets d'origine ardennaise (grès, quartzite, quartzophyllade, schiste, arkose) et des bancs de schiste. Elle affleure surtout au sud de Malmédy. Sa puissance approximative est de 60m à Malmédy et se réduit à 15m à Stavelot. On ne la retrouve pas à Basse-Bodeux.

2. Assise moyenne à ciment calcaro-argileux de couleur rouge violacé, composée essentiellement de poudingues où les galets de calcaire sont mélangés à des galets de grès, quartzite et quartzophyllade. Des bancs de psammites calcareux y sont intercalés. La puissance de cette assise est de l'ordre de 150m à Malmédy, 30m à Stavelot et 70m à Basse-Bodeux. Les galets calcaires, souvent fossilifères, proviennent surtout du Dévonien moyen.

3. Assise supérieure à ciment argileux de couleur rouge violacé, formée de poudingues sans galets calcaires et contenant des éléments locaux (phyllade, quartzite, grès...) mal arrondis. Signalée à Malmédy (30m de puissance) et à Stavelot, elle a aussi été retrouvée localement à Basse-Bodeux.

Origine du poudingue de Malmédy : reste du domaine des hypothèses.

### Age du poudingue de Malmédy

L'âge permien a été proposé par Fourmarier et confirmé par les études paléo-magnétiques.

### Morphologie du poudingue

Les assises à ciment argileux sont caractérisées par de larges cavités comme, par exemple, au S-O de Malmédy.

Les formes développées sur l'assise à ciment calcaire sont généralement en relief. Cette assise est aussi marquée, aux endroits où l'érosion latérale de la Warche est active, par des abrupts parfois très importants.

### Conclusions

Si le poudingue de Malmédy se différencie du point de vue géologique des autres roches ardennaises, il engendre aussi des formes particulières liées aux variétés de sa lithologie. Plus particulièrement son assise calcaire, étonnante au coeur du massif cambrien de Stavelot, permet non seulement le développement d'un paysage karstique mais aussi d'expliquer des associations végétales et faunistiques particulières.

### LES PLANTES A FLEURS ET LES FOUGERES DU POUDINGUE DE MALMEDY (A-M. et

A. GOHIMONT) (Introduction et mesures de protection préconisées)

L'article consacré à la géologie du poudingue de Malmédy aura permis au lecteur quelque peu attentif de constater la présence dans l'assise moyenne d'un élément particulièrement important pour le développement de certaines plantes, à savoir : le calcium - élément d'autant plus intéressant qu'il est peu commun et souvent en faible quantité dans nos sols ardennais. L'assise médiane du poudingue est très riche en cet élément.

Il n'est dès lors pas étonnant d'y trouver des espèces dites calciphiles ou même calcicoles dont c'est l'unique station ardennaise. La richesse de ce site n'est naturellement pas à comparer avec celle des pelouses calcaires mosanes. L'enrésinement intensif des versants de la Warche à partir de la 2e moitié du 19e siècle, l'urbanisation de la vallée et l'exploitation plus intensive de quelques herbages ont appauvri, si pas détruit entièrement, une flore qui, à l'époque, devait être une oasis botanique comme le signalait l'abbé Ch. Dubois (1874-1954).

Quelques îlots subsistent encore. Il est malheureusement à craindre que certains ne s'appauvrissent de plus en plus si des mesures de sauvegarde urgentes ne sont pas prises.

Parmi les sites les plus caractéristiques, quelques-uns sont particulièrement intéressants, à savoir :

1. Les tours de poudingue avec de petites pelouses thermophiles et xérophiles;



2. les versants sous taillis ou sous futaie, ainsi que les fonds en bordure de la Warche.

De nombreuses prospections ont permis d'identifier près de 400 espèces dont quelques-unes rares à très rares, ce qui représente près des 2/3 de la flore ardennaise. Si, dans la région des Hautes Fagnes, on dénombre de 100 à 120 espèces au km<sup>2</sup>, sur le poudingue on en compte de 150 à 180, ce qui démontre la diversité et l'intérêt botanique de cette région.

Il importe de protéger ces biotopes par des mesures appropriées.

Parmi celles-ci, certaines s'avèrent indispensables :

1. renoncer à toute nouvelle plantation d'épicéas ou autres résineux; ne reboiser qu'avec des feuillus en vue de recréer la forêt naturelle régionale;
2. laisser les buttes à poudingue libres de toute replantation forestière;
3. enlever les jeunes épicéas récemment plantés dans une petite prairie domaniale et qui condamnent la seule station importante de Gagea lutea.

Ces mesures devraient permettre non seulement de sauver, mais peut-être d'enrichir le patrimoine botanique du poudingue de Malmédy.

Samedi 25 septembre : LES MARAIS DE LA HAUTE-SEMOIS

#### 1. APERÇU GÉOLOGIQUE DE LA LORRAINE

La Lorraine belge appartient à la bordure septentrionale des formations secondaires du Bassin de Paris. Les roches qui y affleurent ont été déposées pendant le Trias (région d'Attert), et principalement pendant le Jurassique, au cours d'une longue sédimentation de 60 millions d'années.

Ces couches sont postérieures au plissement hercynien et sont légèrement inclinées du nord vers le sud (2 degrés). Elles sont riches en fossiles et reposent sur un socle de roches primaires qui affleurent en Ardenne.

Les roches sédimentaires de Lorraine présentent une alternance de couches relativement résistantes (calcaires gréseux) et de couches tendres (sables, marnes).

Les cours d'eau ont creusé leurs vallées dissymétriques dans les terrains tendres, en dégageant le front des couches résistantes. Ils sont orientés d'est en ouest. Il en résulte un relief formé de "côtes" (cuestas) dont le front est exposé au nord. Le versant exposé au sud s'allonge très fort en raison même de la faible inclinaison des couches dans cette direction.

La première dépression est drainée par la Semois et la Rulles. Elle est bordée au sud par la crête sinémurienne (première cuesta). Le Ton et la Vire longent respectivement les collines du Lias moyen (2e cuesta) et la côte bajocienne (3e cuesta).



Fig.1 - Morphologie de la Gaume par R. Monteyne  
(Extrait des Naturalistes Belges 1957, p.227)

## 2. ORIGINE ET AGE DES MARAIS

La constitution de la cuesta sinémurienne se modifie progressivement lorsque l'on passe d'Arlon à Vance. Le faciès des sables de Metzert s'amenuïse et passe latéralement aux marnes de Jamoigne.

La composition de la cuesta n'évoluera plus entre Vance et Muno.

De Heinsch jusqu'à Vance, la Semois a creusé son lit dans les grès calcarifères d'Orval et de Florenville qui sont une alternance de grès, de sable et de quelques couches de marne. Après Vance, la Semois coulera sur les couches imperméables de marnes de Warcq et de marnes de Jamoigne.

Les couches de sable que l'on retrouve dans la partie est de la première cuesta semblent avoir joué un rôle dans la formation des tourbières de la région. On constate en effet que les marais de la Haute-Semois sont installés dans les dépressions sableuses, au pied de la cuesta sinémurienne (Heinsch, Sampont, Vance, Chantemelle). La fange du Landbruch ainsi que les autres fanges et tourbières des environs occupent également des dépressions sur sable.

Ce sable, qui repose sur des couches de marne imperméables, est un réservoir et le niveau élevé de la nappe a entraîné la formation de marécages et la naissance de tourbières. La tourbe a une épaisseur allant

jusqu'à 4 mètres. Les premiers dépôts remontent au Dryas ancien. La datation par le carbone 14 les situe vers 12.000 ans avant J.-C. pour le marais de Vance et à 10.000 ans avant J.-C. pour le Landbruch.

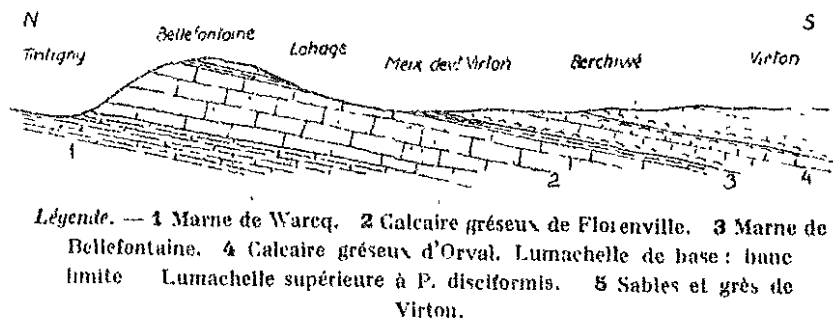


Fig.2 - Coupe à travers la cuesta sinémurienne suivant le méridien de Virton, d'après R. Monteyne  
(Extrait des Naturalistes Belges 1957, p.230)

### 3. LA TOURBE

Au début du siècle et jusqu'en 1946, la tourbe était extraite des marais de Vance. Elle était utilisée pour le chauffage domestique.

L'extraction de la tourbe débutait au printemps. On commençait par faucher l'herbe du marais qui était utilisée comme litière pour le bétail. On dégazonnait ensuite sur une vingtaine de centimètres de profondeur. Puis venait l'extraction de la tourbe qui se faisait à l'aide d'une bêche longue et étroite appelée "louchet".

Les blocs de tourbe, extraits jusqu'à plus d'un mètre de profondeur, étaient allongés les uns à côté des autres et retournés régulièrement pour les faire sécher. Sur des brouettes ou des chariots, elle était ramassée au village et utilisée comme combustible (de mauvaise qualité).

L'exploitation de la tourbe a été complètement abandonnée après la guerre 1940-1945. Le charbon, dont l'approvisionnement était devenu plus facile, l'a remplacée.

### 4. EVOLUTION DES MARAIS

En 1946, le marais est délaissé par l'homme. A cette époque, il se présentait sous forme d'une prairie marécageuse qui s'étendait à perte de vue. Très vite des buissons et des arbres l'ont envahi.

Ce boisement s'est encore accentué à partir de 1961, lorsque l'on a procédé au curage de la Semois.

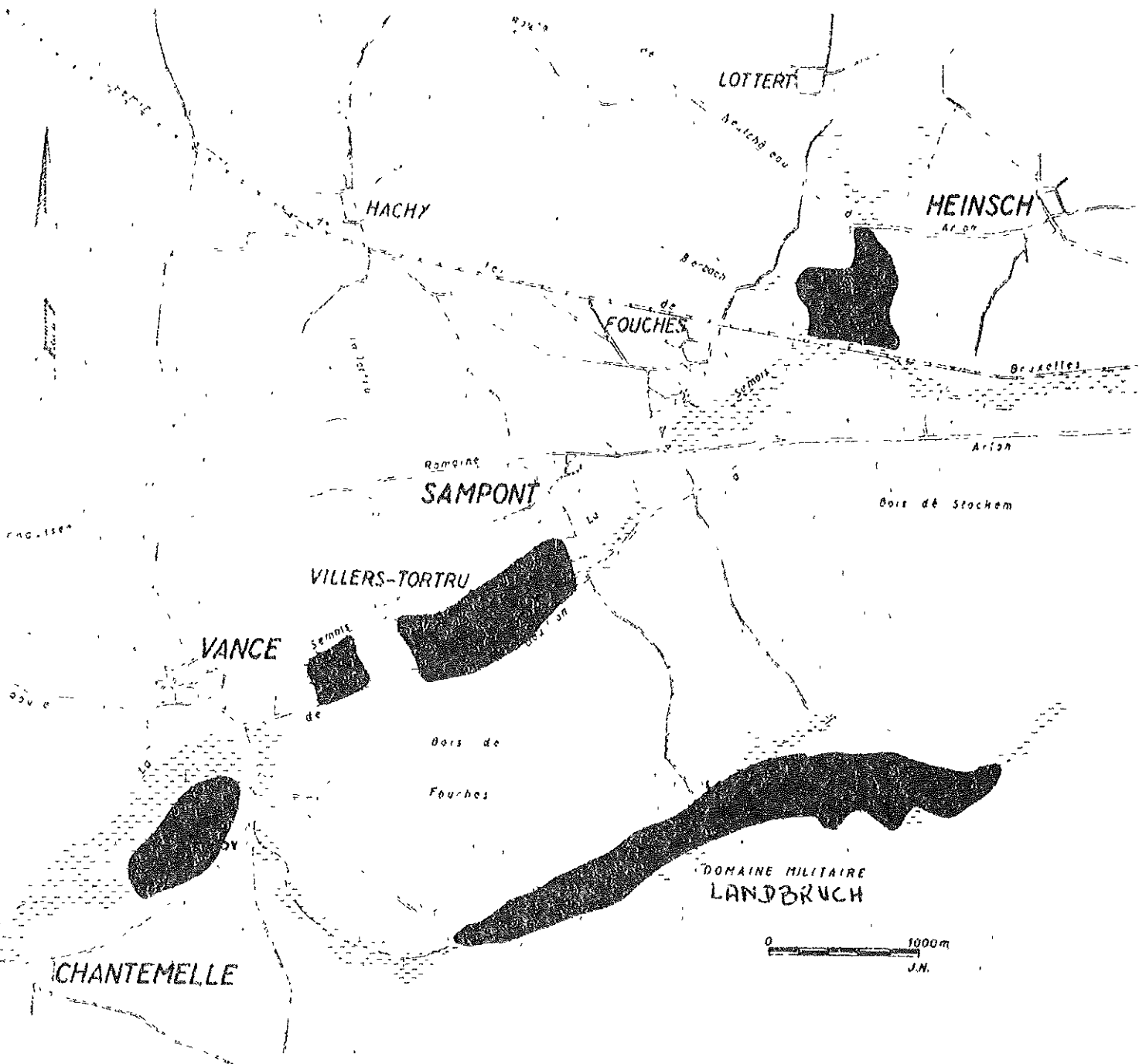
Bien que cette évolution vers la forêt marécageuse d'abord, vers la forêt humide ensuite, soit naturelle, elle entraîne à brève échéance la disparition du marais et de la flore si riche dont il est le

berceau.

### 5. GESTION DES MARAIS DE LA HAUTE-SEMOIS

L'action de l'association R.N.O.B. "Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique" s'est concrétisée par la création de quatre Réserves Naturelles et d'un site classé :

- |                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| - le marais de HEINSCH           | Réserve     |
| - le marais de SAMPONT           | Réserve     |
| - le marais du Grand Roz (VANCE) | Réserve     |
| - le marais du Launoy (VANCE)    | Réserve     |
| - la fange du LANDBRUCH          | Site classé |



Le plan de gestion, soumis aux critiques des botanistes et mis en oeuvre par le Conservateur, Monsieur Julien NOEL, vise à rétablir les équilibres qui ont présidé pendant des siècles au développement et au maintien de la richesse biologique de ces marais, et qui ont été rompus il y a plus de vingt ans.

Sans cette intervention, l'évolution vers la forêt est inéluctable et entraînera la disparition des plantes rares encore présentes dans les marais. Ce plan de gestion prévoit :

- le maintien du plan d'eau à un niveau élevé par la constitution de petits barrages. On a veillé à ce que les eaux maintenues soient oligotrophes (sources, ruisseaux non pollués), pour éviter une eutrophisation du marais.

- empêcher le boisement : après l'arrêt de l'exploitation de la tourbe (1946) et le curage en 1961, les saules, les bouleaux et les peupliers trembles ont colonisé le marais. Le déboisement avec enlèvement des souches est réalisé par des camps de jeunes sous la conduite du Conservateur des Réserves.

- renouer avec la tradition du fauchage : antérieurement, les marais étaient fauchés et l'herbe utilisée comme litière pour le bétail. Ce travail était entièrement fait à la main, aucune machine ne pouvant pénétrer dans le marais. Ce travail laborieux des siècles passés n'a plus cours aujourd'hui. Avec l'aide de jeunes, il a été repris depuis trois ans, la litière étant enlevée pour maintenir l'oligotrophie du milieu.

- rajeunissement de la végétation. Des études et des essais sont en cours pour permettre un rajeunissement de la végétation par extraction de la tourbe et enlèvement de la couche superficielle du sol sur des surfaces fort abîmées. Cela offrirait des zones vierges à la recolonisation et rétablirait le processus ancien de l'action de l'homme sur le marais.

## 6. LA VEGETATION DES TOURBIERES

La phytosociologie et les associations végétales des marais ont fait l'objet d'études auxquelles on peut se référer.

L'ensemble des marais du Jurassique constitue un complexe où l'on rencontre des fanges oligotrophes, plus ou moins acides, des marais basiclines et des zones tourbeuses neutrophiles.

## 7. OBSERVATIONS

La promenade, guidée par Monsieur Julien NOEL, nous a permis de réaliser le relevé suivant :

### Marais de Heinsch

*Prunus padus*, *Sambucus racemosa*, *Cirsium oleraceum*, *Typha latifolia*, *Ranunculus lingua* (grande douve) : *RR*, *Menyanthes trifoliata*, *Epilobium palustre*, *Berula erecta* (en fleur), *Carex paniculata*, *Po-*

*lygonumbistorta*, *Epipactis palustris*, *Parnassia palustris* (fe), *Comarum palustre*, *Mentha aquatica*, *Eriophorum angustifolium*, *Angelica sylvestris*, *Juncus acutiflorus*, *Succisa pratense*, *Dactylorhiza* sp., *Sparganium erectum*, *Scutellaria galericulata*, *Phragmites communis*.

Une petite carrière de sable en bordure abrite quelques nids d'hirondelles des rivages. Le busard cendré niché régulièrement dans la roselière.

#### Fange du Landbruch

- Pinède en bordure : Il s'agit d'une ancienne lande envahie par la molinie et le myrtillier. Elle est visitée par de nombreux pics : pic vert, pic cendré, pic épéiche, pic éneichette, pic noir, pic mar. Nous avons noté la présence de *Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium uliginosum*, *Vaccinium vitis-idaea* (en fruits), *Lycopodium clavatum*, *Blechnum spicant* et, en bordure du marais, *Equisetum palustris*, *Menyanthes trifoliata*.
- En traversant la fange : *Eriophorum angustifolium*, *Vaccinium oxycoccos*, *Carex limosa*, *Menyanthes trifoliata*, *Helecomeum palustris* (mousse), *Epipactis palustris*, *Dactylorhiza* sp., *Dryopteris cristata*, *Thelepteris palustris* (RR), *Juncus acutiflorus*, *Carex rostrata*, *Salix repens*, *Parnassia palustris*, *Selinum carvifolia*, *Eriophorum gracile* (RR); en bordure, *Epipactis helleborine*!
- Champ de tir : *Scirpus cespitosus* ss. *germanica*, *Lycopodium inundatum* (RR), *Drosera rotundifolia*, *Pedicularis sylvatica* (1 fleur), *Pedicularis palustris*, *Juncus squarrosus*, *Genista scoparia*.  
Au point de vue ornithologique, cette fange abrite le busard des roseaux, le râle d'eau, le colvert...  
De nombreux champignons des bois et des marais ont été observés et notamment *Omphalia*, *Mitrulea*, etc. (Voir à ce propos le rapport mycologique qui sera publié ultérieurement).

#### 8. LE MARAIS DE GAUME (MUSSON)

C'est une vaste prairie marécageuse constituée principalement par une cariçaie accompagnée de groupes plus ou moins étendus de roseaux et de *Typha latifolia*. Elle remplit un rôle d'étape dans la migration des grues et son importance réside dans le fait qu'elle abrite une colonie de busards cendrés (*Circus pyrgus*).

Jean-Claude MONNEAUX

#### BIBLIOGRAPHIE

1. Carte géologique détaillée de la Belgique - 1929
2. DETHIOUX, Maurice - Les types de végétation de la Lorraine belge. Le Pays Gaumais, 1966-67, p.103 à 136.

3. HEIM-THOMAS, D. - Etude palynologique du marais de Vance, Acta geographica lovaniensia, 1969, vol.7, p.113-119.
4. LOMBARD, Augustin - Géologie de la Belgique - Une introduction, Les Naturalistes Belges, 1957, p. 213-234.
5. MASSONET, Jules - Histoire de Vance, 1959.
6. MATAGNE, Georges - Aperçu des aspects naturels de la Gaume, 1966.
7. MEURRENS, Annick - Excursion dans les marais de Vance - Rapport annuel des Naturalistes de la Haute-Lesse, 1972, p. 19-21.
8. NOEL, Julien - Gestion des marais de la Haute Semois - Réserves Naturelles - R.N.O.B., 27e bulletin, déc. 1980, p. 80.
9. OVERAL, Bernard - La richesse écologique exceptionnelle du Domaine militaire de Lagland - Tiré à part, Ecole d'Infanterie, Arlon, 1977.
10. PARENT, G.H. - Quelques sites à vocation scientifique du district Jurassique de Belgique - Parcs Nationaux - Ardenne et Gaume, 1969, vol. XXIV, fasc. 1, p. 3-16.
11. R.N.O.B. - XXé Bulletin, 1973, p. 32-33 et 70-73.
12. VAN DEN BERGHEN, C. - Les principaux paysages botaniques de la Gaume. Les Naturalistes Belges, avril-mai 1958, p. 89-98.

NOTE : Observé au Landbruch : GALLE DU CHENE EN FORME DE CONE

Les bourgeons sont transformés en galles en forme de cônes d'environ 15mm de long, qui deviennent brunes, avec les écailles externes écartées. A l'intérieur, au milieu des écailles, se trouve la galle proprement dite, brune et dure, pouvant atteindre 9mm de long. Elle tombe quand elle est "mûre", à la fin de l'été. C'est la génération femelle du Cynips Andricus foecundatrix qui produit cette galle. La génération bisexuée provient de toutes petites galles dans les chatons mâles du chêne.

(Petits animaux des bois et des champs, de G.MANDAHL-BARTH, Nathan)

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 26 septembre : RECHERCHE ET DETERMINATION DE CHAMPIGNONS à LESSE

Une fois de plus, tout au long de cette sortie, nous avons pu relever le contraste qui existe entre l'Ardenne où nous trouvons aujourd'hui et la Famenne parcourue récemment : alors que cette dernière région nous a toujours comblés par une variété étonnante d'espèces peu communes, l'Ardenne se distingue, comme d'habitude, par la rareté des espèces intéressantes, noyées dans une profusion d'espèces banales.

En suivant la Lesse, nous notons entre autres :

1. Dans une pessière âgée : un tapis d'Hygrophorus pustulatus, Russula integra, Lactarius mitissimus, Ripartites tricholoma (marge poilue, hérissée), Hypholoma dispersa.
2. Dans une petite boulaie : Lactarius turpis (qui réagit à l'ammoniac par une belle coloration violette), Lactarius victus et Cortinarius palleaceus qui dégage une odeur de feuille de Pelargonium.
3. Dans une chênaie-charmaie : Boletus erythropus, Boletus badius, Russula fellea et Cortinarius hinnuleus.
4. Sur une souche de feuillu : un ensemble très didactique de champignons lignicoles (dont Gérard fixe l'image pour la postérité) : Pholiota mutabilis, Polyporus varius, Mycena polygramma, Pluteus salicinus (son chapeau gris-verdâtre le distingue aisément de Pluteus cervinus).

Les quelque soixante espèces récoltées nous ont néanmoins permis de faire une bonne révision et constituaient un matériel plus que suffisant pour l'initiation des nouveaux adeptes en mycologie qui nous accompagnaient.

Arlette GELIN

ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES

Samedi 4 septembre : PROMENADE DANS UNE BOUCLE DE LA SEMOIS (POUPEHAN)

Voici quel était l'itinéraire proposé à l'Equipe des Jeunes et aux deux chiens qui l'accompagnaient :

Dès le départ, longue montée vers Corbion, c'est-à-dire vers le sommet de la vallée, puis randonnée plus ou moins à plat sur la crête jusqu'à la pointe de la boucle, ensuite évidemment descente vers la Semois et deux lieux-dits appelés "le Loquet" et "Merleuhan". Pour terminer, légère montée dans les bois et descente douce vers notre point de dé-



part : Poupehan.

Tout au long de cette promenade, nous avons récolté des champignons qui ont été soumis à la détermination de Gérard. La journée fut très agréable car nous avons bénéficié d'un temps splendide. Les paysages variés de la Semois sinueuse et la bonne humeur des participants contribuèrent à la réussite de cette journée. Chacun put apprécier la beauté classique d'un sous-bois piqué de soleil, les arrêts bienvenus sur les bords de la rivière où les phyllades qui affleurent nous offrent des sièges d'un confort tout relatif et, surtout, les conseils éclairés du mycologue de service.

Le parcours, d'intérêt général, fit redécouvrir - ou découvrir pour certains - le pittoresque itinéraire de la vallée de la Semois à travers le secteur ardennais.

Sabine VERGAELLEN

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

##### Dimanche 5 septembre : REGION DE LAVAUX--SAINTE-ANNE

C'est en compagnie de quelques membres d'AVES que nous avons parcouru les environs de Lavaux-Ste-Anne : Bois du Solin, Gros Tienne, Tienne del Vigne, Aujes, Coutures Bovay et trajet le long de la Wimbe.

Des groupes d'oiseaux s'observent partout :

- le passage est déjà en cours pour de nombreuses espèces "migrantes d'été", telles que le Rouge-queue à front blanc : 1 ex. femelle ou juvénile; la Bergeronnette printanière : plusieurs observations de 1 à environ 5 ex. en route vers le sud; le Pipit des arbres : passages réguliers d'individus isolés et observation d'une "forte bande" de 10 exemplaires!; Martinet noir : 1 ex. retardataire est noté.

- d'autres espèces se regroupent (familles, oiseaux en pré-migration): Vanneaux : en bandes dans les prairies humides; un rassemblement de Chardonnerets sur une plaque de (futurs et malheureux proies des tendeurs...); une famille de Faucons créserelles avec au moins trois jeunes (notons au passage la bonne nidification de cette année). Nous n'énumérerons pas les Pouillots, Fauvettes, Roitelets, Mésanges observés dans chaque buisson, disons simplement qu'ils étaient très nom-

breux partout. Sur la Wimbe, nous avons furtivement observé le Cincle plongeur et plusieurs Bergeronnettes des ruisseaux.

Marc PAQUAY

Samedi 18 septembre : OBSERVATIONS EN BORDURE DU PLATEAU DU GERNY (Champs de Rivogne, les Mohons)

Beaucoup d'espèces observées dans cette zone où malheureusement de petits piquets de couleur plantés partout annoncent un bouleversement prochain de ces quelques coins incultes et encore un peu "sauvages".

De cette liste, nous retiendrons :

- des passages réguliers de Pipits des arbres et des premiers Pipits farlouses, de la Bergeronnette printanière (dont un groupe de 7 ex.) et d'Hirondelles de cheminée en migration.
- le Traquet motteux : 2 oiseaux en halte; le Roitelet triple bandeau : 1 ex.; la Pie grièche grise traditionnellement à l'affût sur des fils électriques et un oiseau rare s'envolant à nos pieds : la Perdrix grise.

Marc PAQUAY

Dimanche 26 septembre : LAID POTAI ET REGION DE LESSIVE

L'observation des oiseaux en migration est toujours le sujet principal à ce moment-ci de l'année.

Pour les migrateurs d'été, c'est bientôt la fin : nous notons encore quelques gros passages d'Hirondelles de cheminée et de fenêtre, Pipit des arbres (2 ex.), Bergeronnette printanière (1 ex.).

"Au sol", nous observons également 3 Traquets tariers, 1 Rouge-queue à front blanc et probablement l'un des tout derniers Pouillots fitis.

Les arbres à baies cachent encore pas mal d'oiseaux comme la Fauvette à tête noire, le Pouillot véloce, les Grives musiciennes en petits groupes.

La grande migration d'automne n'en est qu'à son début mais déjà on observe des mouvements de Pigeons ramiers, Grives musiciennes et littorines, des fringilles : Linottes, Chardonnerets, Verdiers, Pinsons des arbres, ainsi que le passage encore réduit de l'Alouette des champs. A suivre donc...

Marc PAQUAY

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Dans cette 1<sup>e</sup> partie du compte rendu de la campagne de fouilles 1982, nous nous limiterons aux données nouvelles concernant la maison-forte de Wellin, réservant au mois prochain le rapport concernant le dépotoir et les remblais sur lesquels il était établi (Cfr. Rapport des activités 1981, p. 139-146).

En 1981, le mur principal de la maison-forte (mur nord) avait livré un conduit d'évacuation des eaux dans lequel un tesson du 11<sup>e</sup> s. avait été recueilli. Nous avons voulu voir où ce conduit débouchait et avons donc ouvert le carré 1 (2,5m X 2,5m). Nous avons pu constater que les vestiges de la muraille se prolongeaient vers l'est, mais presque uniquement à l'état de traces. A la sortie du conduit, une rigole taillée dans le schiste s'évasait en direction du fossé de défense. Bâtiment et fossé sont donc bien contemporains.

Nous avons ensuite ouvert une tranchée contre le pignon de la ferme Henry (2). Le mur de refend (déjà en partie mis au jour en 81) se prolonge sous la ferme. Un mur parallèle à la muraille principale a été dégagé à - 6,70m de celle-ci. Il est interrompu par une excavation de 2m de profondeur où des débris de briques vitrifiées et des traces de bronze attestent qu'il s'agit d'un four à cloches, chronologiquement postérieur à la maison-forte.

Le gros travail de l'été consista à prolonger de 3m vers le S. et de 2,5m vers l'E., l'espace dégagé l'an passé (B2) afin de fouiller in extenso le dépotoir et de trouver les limites de l'excavation dans laquelle il avait été établi. Ces travaux nous ont permis quelques constatations intéressantes au sujet de la maison-forte.

1. Dans le mur arrière, deux phases de construction sont visibles : une base de gros moellons liés du même mortier orangé que celui du mur nord et donc attribuable au 11<sup>e</sup> s.; une reprise de construction légèrement décalée par rapport à cette base, au mortier blanchâtre rappelant le mur avec "abreuvoir" dégagé en 1977, lequel apparaît maintenant comme un deuxième mur de refend. Avec vraisemblance, on peut avancer que ce remaniement remonte au 13<sup>e</sup> s.

2. Cette façade sud a été établie sur des sépultures superposées au dépotoir.

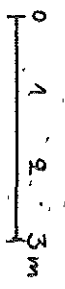
3. Une couche d'argile tapisse l'intérieur du bâtiment. Elle devait servir à égaliser le sol avant le carrelage : de nombreux fragments de carreaux de céramique d'Andenne ont été recueillis.

4. Des inconnues subsistent qui pourront sans doute être levées grâce à des tranchées de contrôle. Ainsi dans l'angle S-W de B2, une rangée de pierres semble être le parement de la base d'un 3<sup>e</sup> mur de refend. De même, les vestiges de murs dégagés en 78 et 79 semblent se rattacher à la maison-forte qui atteint une extension E-W de plus de 22m. Il sera sans doute malaisé d'attribuer une fonction précise à chacune des parties du bâtiment.

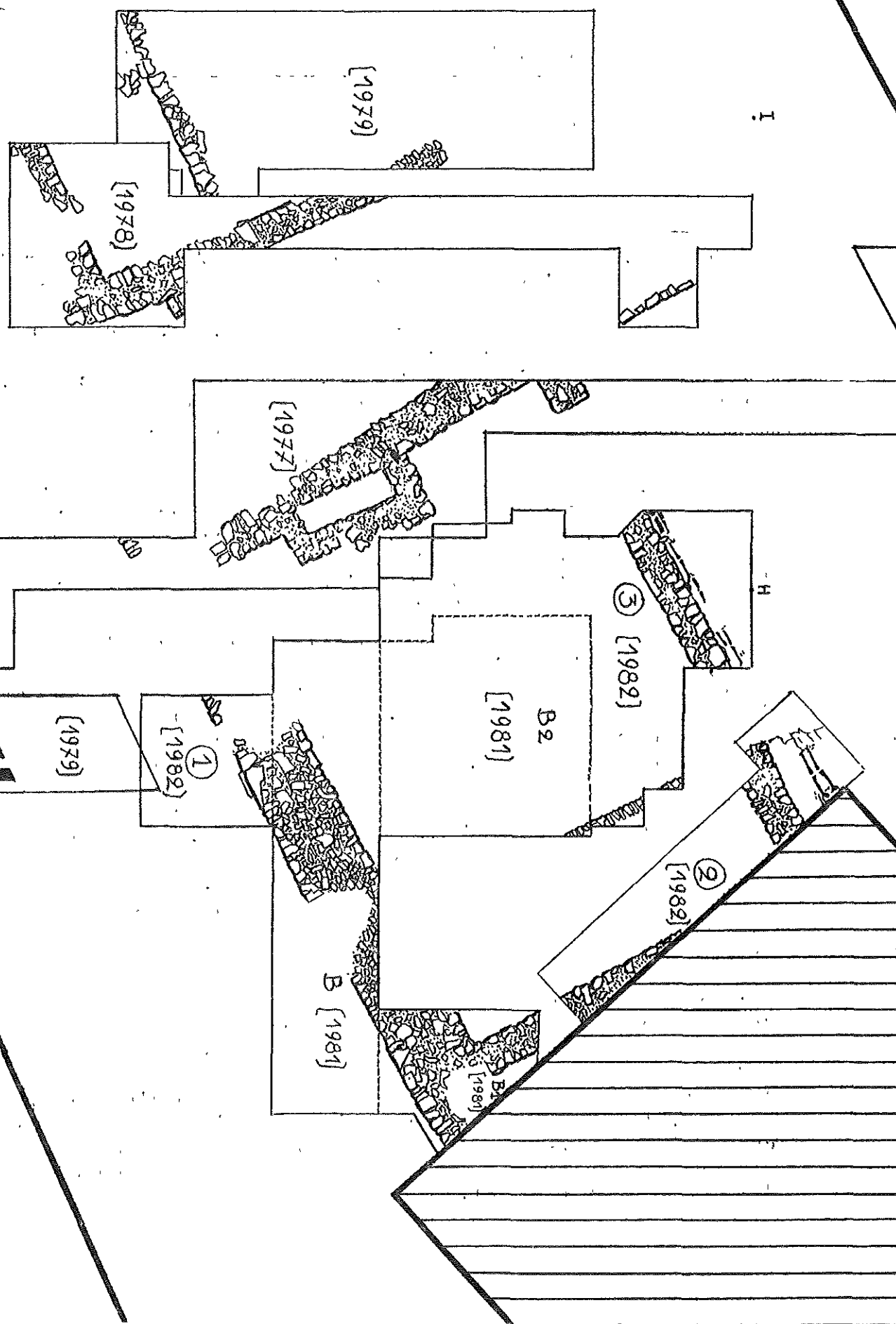
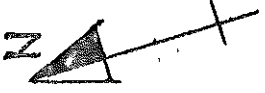
Maurice EVRARD

WELLIN - 1977-1989

Ech.: 1/100



RUE DES HAYETTES



I

H

B2

B [1981]

B1 [1981]

(3) [1982]

(2) [1982]

(1) [1982]

[1979]

[1979]

[1978]

[1977]

[1981]

ACTIVITES GENERALES D'OCTOBRE 1982

Samedi 2 octobre : FETE DES NATURALISTES à CHANLY

Comme chaque année, il fait beau et, dès le matin, les participants sont nombreux pour "fêter" les Natus, surtout pour accompagner Arlette GELIN dans une promenade consacrée aux champignons. Pierre LIMBOURG et son parcours cycliste rallient nettement moins d'amateurs. Les Naturalistes de la Haute-Lesse préféreraient-ils observer la nature au rythme de la marche, le plus "naturel", ou simplement ne seraient-ils pas de (très) grands sportifs?

De toute façon, tous se retrouvent pour le dîner; chacun s'installe au mieux autour des feux pour préparer les traditionnelles grillades et savourer le traditionnel verre offert par la "maison"... L'occasion est là de reprendre contact, les habitués et les moins "réguliers", les "jeunes" et ... les autres, les anciens et les nouveaux...

Dans l'après-midi, les Natus s'amuse : d'aucuns s'acharnent à approcher le cochonnet (tu pointes ou tu tires?); d'autres à se renvoyer la balle au-dessus d'un filet de volley-ball improvisé. Les enfants organisent leurs jeux à eux, qu'un rapporteur adulte ne peut ni comprendre ni définir. Ne sont pas les moins nombreux ceux qui observent, arbitrent, commentent, conseillent, attendent leur tour ou qui, simplement, sans gêne, ne font rien, papotent ou tricotent.

Puis une odeur alléchante regroupe tout ce petit monde autour des foyers. Les jeunes se sont mis au fourneau : crêpes au sucre, à la cassonade, à la confiture (de Loulou), fourrées pommes cuites ou raisins secs, il y en a pour tous les goûts; il faut faire la file et se procurer un numéro d'attente!

Mais la nuit tombe vite en cette saison... et la soirée commence : un vrai feu de camp, un comité plus réduit qui s'y chauffe et écoute "Pierre MANNAERT et famille" qui mènent l'ambiance. Leur répertoire est intarissable...

Plus tard, un groupe encore plus restreint s'enfonce dans la nuit à la recherche d'un cerf en rut brâmant sa passion (bramer, raire ou réer, pour les cruciverbistes). En vain... Nous n'entendrons que quelques plaintes vraiment très lointaines.

Et une dizaine d'obstinés s'endorment enfin, qui dans sa camionnette, qui dans sa tente, qui à la belle étoile, "bercés" par le bruit régulier des glands qui tombent des chênes avoisinants.

Marie EVRARD

Dimanche 24 octobre : EXCURSION MYCOLOGIQUE à HAN/LESSE

Matin : Grande Tinaumont; chênaie de chênes pubescents et sessiles.  
Après-midi : Petite Tinaumont, pelouses xérophiles.

Les champignons ont toujours un grand pouvoir d'attraction et il n'est donc pas étonnant de nous voir si nombreux au rendez-vous : la petite équipe de guides aura fort à faire pour fournir les explications attendues par tous ces amateurs. De plus, le soleil brille, les champignons abondent et la nature est rehaussée de ses couleurs les plus chatoyantes.

Très vite, nous attaquons la pente raide de la Grande Tinaumont. Les paniers s'emplissent d'emblée d'espèces plus intéressantes les unes que les autres. N'oublions pas que nous sommes sur le calcaire et qu'en cas de conditions climatiques favorables (ce qui est le cas actuellement), ce biotope peut produire une explosion d'espèces peu banales. Citons parmi elles : Boletus tridentinus : espèce rare dont les tubes décourants s'ouvrent par des pores orangé-saumonné, Hygrophorus russula au chapeau moucheté d'écaillés bistre-pourpre, Cortinarius glaucopus, Lepiota hystrix, Lepiota echinata (R), Lepiota castanea, Lepiota metulaespora. Nous piétons inévitablement des quantités de Rhodophyllus nidorosus enfouis dans le terreau et desquels se dégage une odeur de chlore caractéristique. Chaude discussion au sujet d'un très beau cortinaire jaune vif que Paul PIROT baptise du nom de Cortinarius splendens. Les tricholomes gris du groupe terreum nous donnent bien du mal. Essayons cependant de différencier les trois espèces les plus courantes :

<u>Tricholoma terreum</u>	<u>Tricholoma schalnturatum</u>	<u>Tricholoma orirubens</u>
Chapeau mamelonné revêtu de fibrilles grises.	Chapeau gris fibrilleux moins sombre que celui de terreum.	Chapeau gris fibrilleux.
Lamelles blanches.	Lamelles devenant jaunes quelques heures après la cueillette.	Lamelles tendant à rosir avec l'âge.
Pas d'odeur de farine.	Odeur de farine.	Odeur de farine à la coupe.

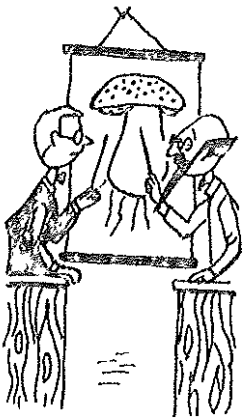
Sur le sommet de la colline, nous attendons une partie du groupe attardée dans quelque bon coin. Jean WEIS, avec son sens didactique habituel, explique aux "Jeunesses Scientifiques" que nous avons pris en charge, les caractéristiques des grandes familles de champignons rencontrées ce matin. Par un sentier abrupt, nous redescendons pique-niquer dans une carrière creusée au flanc de la Tinaumont; au passage, nous explorons les Fonds de Tign qui ne nous livrent que peu de choses car, en ce moment de l'année, les champignons délaissent les fonds trop froids et croissent de préférence sur les pelouses et les versants ensoleillés. Aussi décidons-nous d'explorer l'après-midi les pelouses xérophiles de la Petite Tinaumont; hélas, elles ont été en partie complantées de pins noirs et ont perdu leur caractère originel.

Certains champignons cependant affectionnent ce milieu et y croissent en abondance. Tels sont : Tricholoma batschii, Lactarius deliciosus, Lactarius sanguifluus dont le lait est d'emblée rouge vineux, Hygrophorus glyocyclus : bon comestible et poussant par centaines, Boletus collinitus qui possède un mycélium rose, Boletus luteus, Hebeloma edurum.

Au sommet, dans une coupe à blanc effectuée dans la pineraie, nous trouvons quelques espèces poussant sur place à charbon, telles Collybia atrata et Hebeloma anthracophilum.

Une dernière palabre au sujet d'une russule insidieuse. Malgré une réaction peu convaincante à la teinture de Gayac (peut-être celle-ci n'est-elle plus très fraîche!), Paul PIROT maintient qu'il s'agit bien de Russula decipiens. Il aura raison, car le lendemain, le professeur HEINEMANN confirmera sa détermination. Incollable, ce Paul!

Arlette GELIN

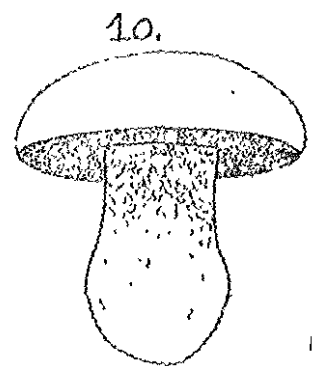
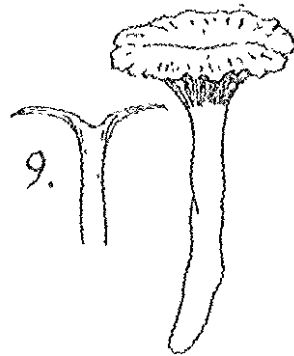
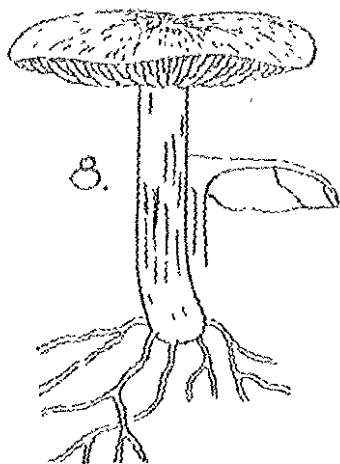
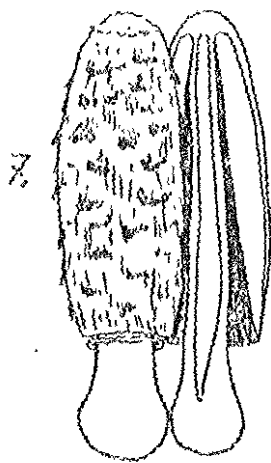
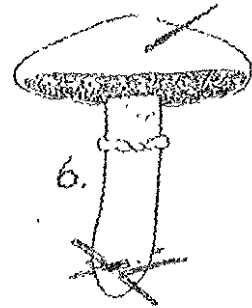
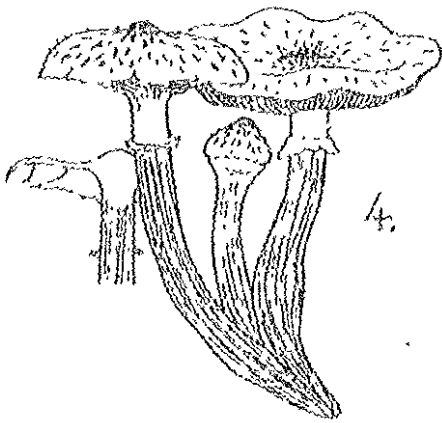
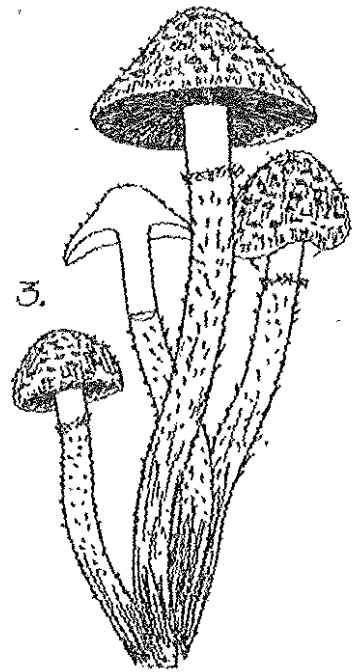
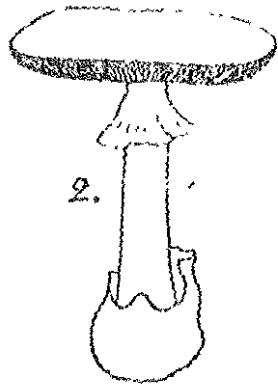
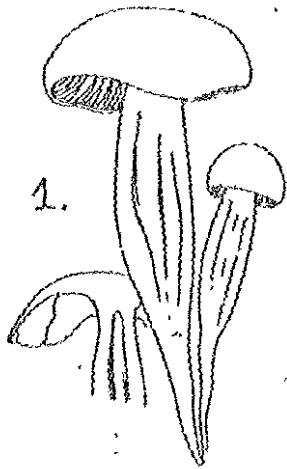


# Grand Jeu du MKCO

Trouvant les Barbouillons "pas très gais", Arlette GELIN, à qui répugne une critique négative, vous propose un petit jeu qui vous instruira en vous amusant. Il s'agit de déterminer les 10 champignons de la page suivante et d'indiquer s'ils sont comestibles (C), non comestibles (NC) ou dangereux (D).

- |    |     |
|----|-----|
| 1. | 6.  |
| 2. | 7.  |
| 3. | 8.  |
| 4. | 9.  |
| 5. | 10. |

Envoyez vos solutions au Secrétariat avant le 15/12.

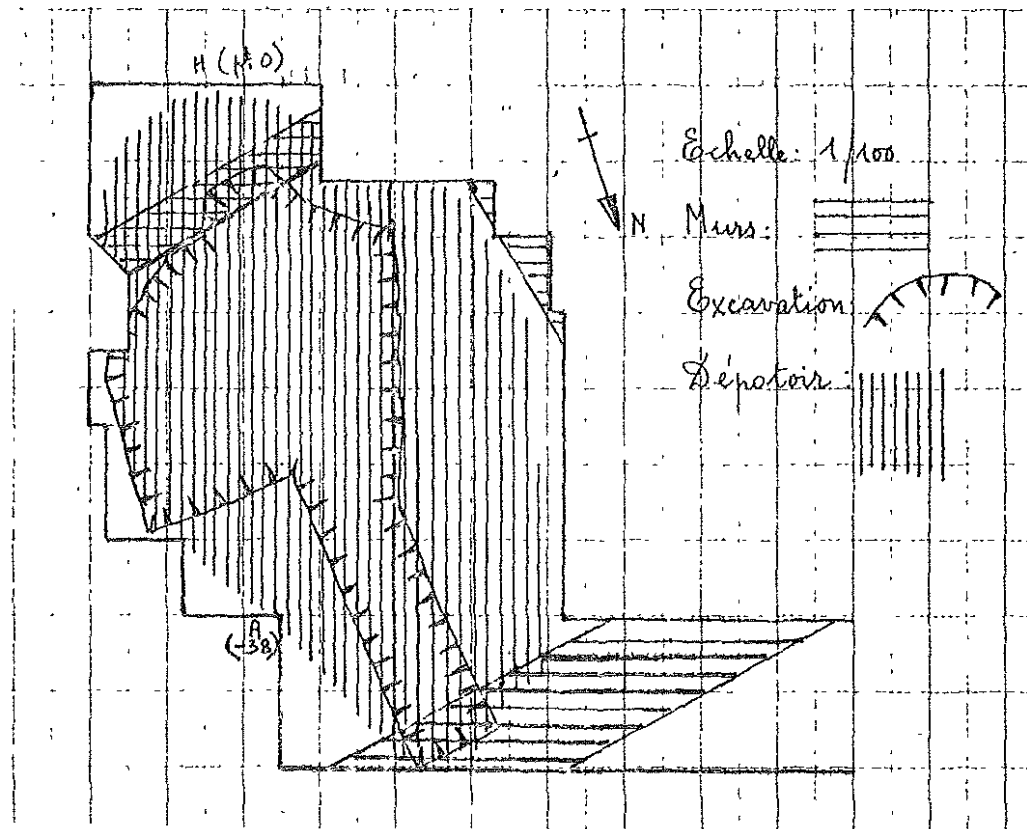




ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Après avoir apporté quelques précisions au sujet de la maison-forte de Wellin, la campagne de fouilles de 1982 nous a permis d'achever l'exploration systématique du dépotoir, du Haut Moyen-Age commencée en 1981.

Le plan sommaire ci-dessous indique la position respective de la maison-forte, du dépotoir et de l'excavation remblayée sur laquelle il était établi.



Ce dépotoir se présentait comme une vaste lentille ovale (5m X 9m) de terre noirâtre, d'environ 0,60m d'épaisseur maximum, inclinée de l'ouest, où elle apparaît à 1,16m de profondeur, vers l'est où son niveau le plus bas se situe à - 2,30m (\*). Cette terre contenait des fragments de torchis, de nombreux ossements d'animaux qui sont actuellement à l'étude au Laboratoire de Paléontologie du Professeur A.GAUTIER à l'Université de Gand, et un abondant matériel archéologique dont voici l'inventaire descriptif.

\* Les niveaux ont été pris par rapport au niveau du sol au point H. L'an passé, le point A nous avait servi de niveau de référence : il se situe à - 0,38m par rapport à H.

## 1. CERAMIQUE

Elle retiendra particulièrement notre attention. Les récipients présentant des éléments de décors ont été présentés dans le compte rendu de 1981. Ils sont nettement en minorité par rapport à la céramique ordinaire que nous allons décrire sommairement.

Caractères communs : Pâte gris clair, de gris foncé à noire en surface. La céramique est bien cuite, mais assez peu soignée. Des traces laissées par le contact direct avec le feu indiquent qu'elle a servi à la cuisson des aliments. Il s'agit de pots sans bec ni anses, de taille assez réduite, de forme plus ou moins pansue, à fond plat ou légèrement concave. Deux d'entre eux ont pu être entièrement reconstitués : Fig. 2 et 3.

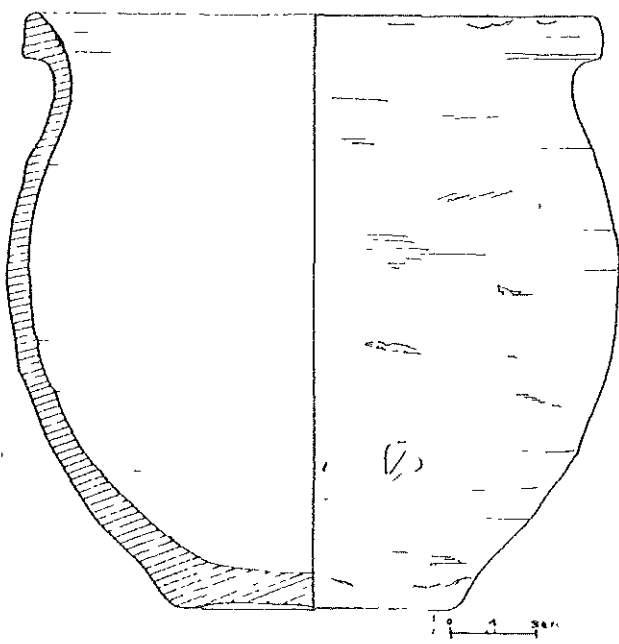


Fig. 2

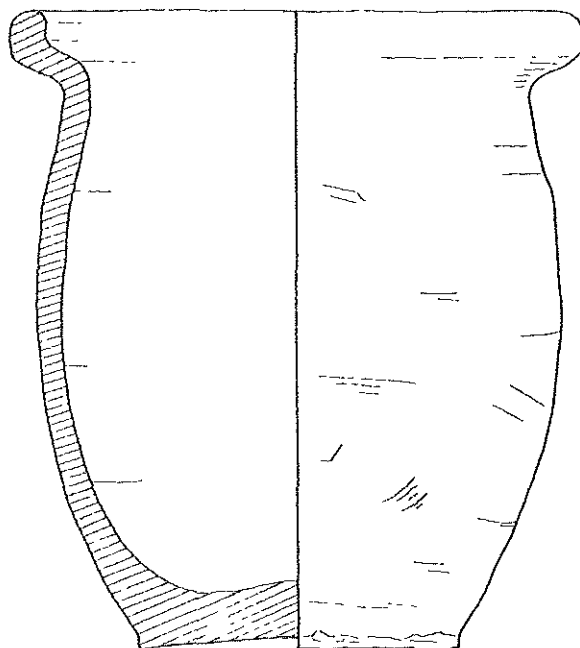
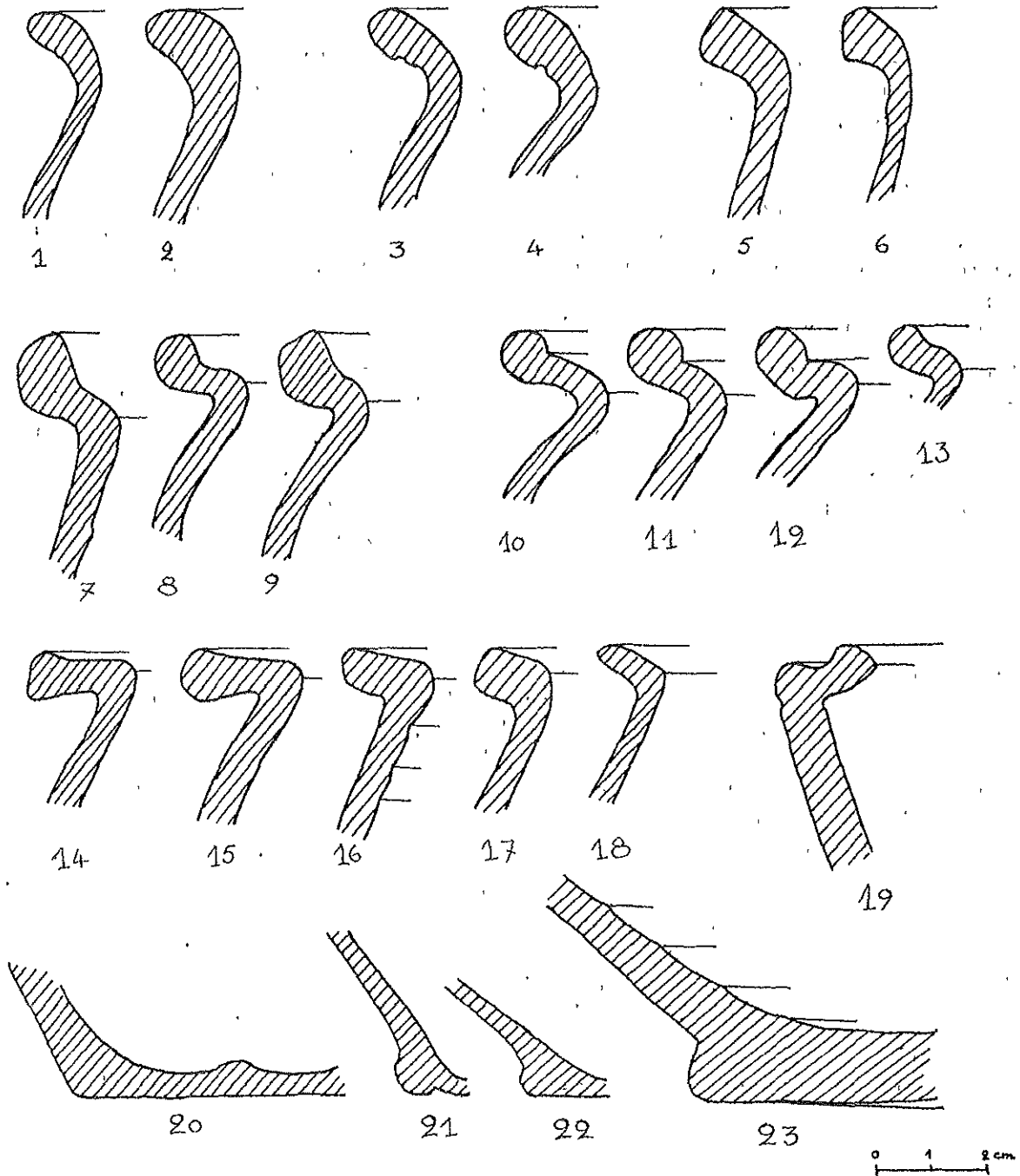


Fig. 3

Particularités : Les bords de ces pots nous ont permis d'esquisser un classement (Planche I)

- A. Rebords évasés et épaissis à lèvres arrondies (1,2), parfois décorées extérieurement d'un sillon (3,4), ou anguleuses (5,6 et fig. 2)
  - B. Rebords évasés, concaves vers l'intérieur, pouvant accueillir un couvercle emboîté (7-9 et fig.3). La concavité peut s'atténuer, la lèvre devenant un boudin plus ou moins dégagé (10-13).
- N-B.: Aucun fragment de couvercle n'ayant été retrouvé, on peut penser que celui-ci était en bois.



C. Rebords évasés dont la concavité se réduit à un replat plus ou moins incliné (14-18).

D. Un seul tesson présente un rebord avec concavité extérieure pouvant accueillir un couvercle emboîtant (19).

Toutes les bases sont plates ou légèrement concaves, sans pied marqué (20). Elles diffèrent des bases en bourrelet qui caractérisent les 3 tessons trouvés immédiatement sous le dépotoir (21-23).

Remarques :

- Ces caractères permettent de rapprocher la céramique de Wellin de certains spécimens des fours n°1 et n°2 de Huy-Batta (\*) situés chronologiquement à la charnière des 7e et 8e siècles. La comparaison avec la céramique de Brebières (\*\*) s'impose également (Cabanes 17 et 25, datées de la 2e moitié du 6e s. ou de la 1e moitié du 7e). Mais dans ces deux sites, la céramique ornée est beaucoup plus abondante qu'à Wellin et les formes de vaisselle ordinaire beaucoup plus variées (terrine, bols, écuelles, assiettes...). Cette importante marge d'incertitude quant à la datation du dépotoir nous fait attendre avec d'autant plus d'impatience les résultats des analyses au C14 qui doivent nous parvenir d'un jour à l'autre.

- Un récipient de dimensions plus importantes nous a fourni 4 tessons : il s'agit d'une marmite d'un diamètre (à la panse) d'environ 30cm et présentant une anse cylindrique diamétrale (comme un panier).

- Deux fragments de dolium (sorte de grande jarre où les Romains stockaient l'huile, le grain...) ont été retrouvés dans le dépotoir. L'un présente une bande de renforcement horizontale dont les bords sont décorés de torsades.

2. OBJETS EN OS

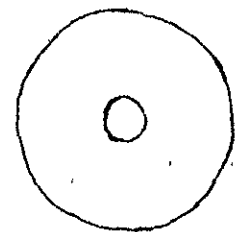
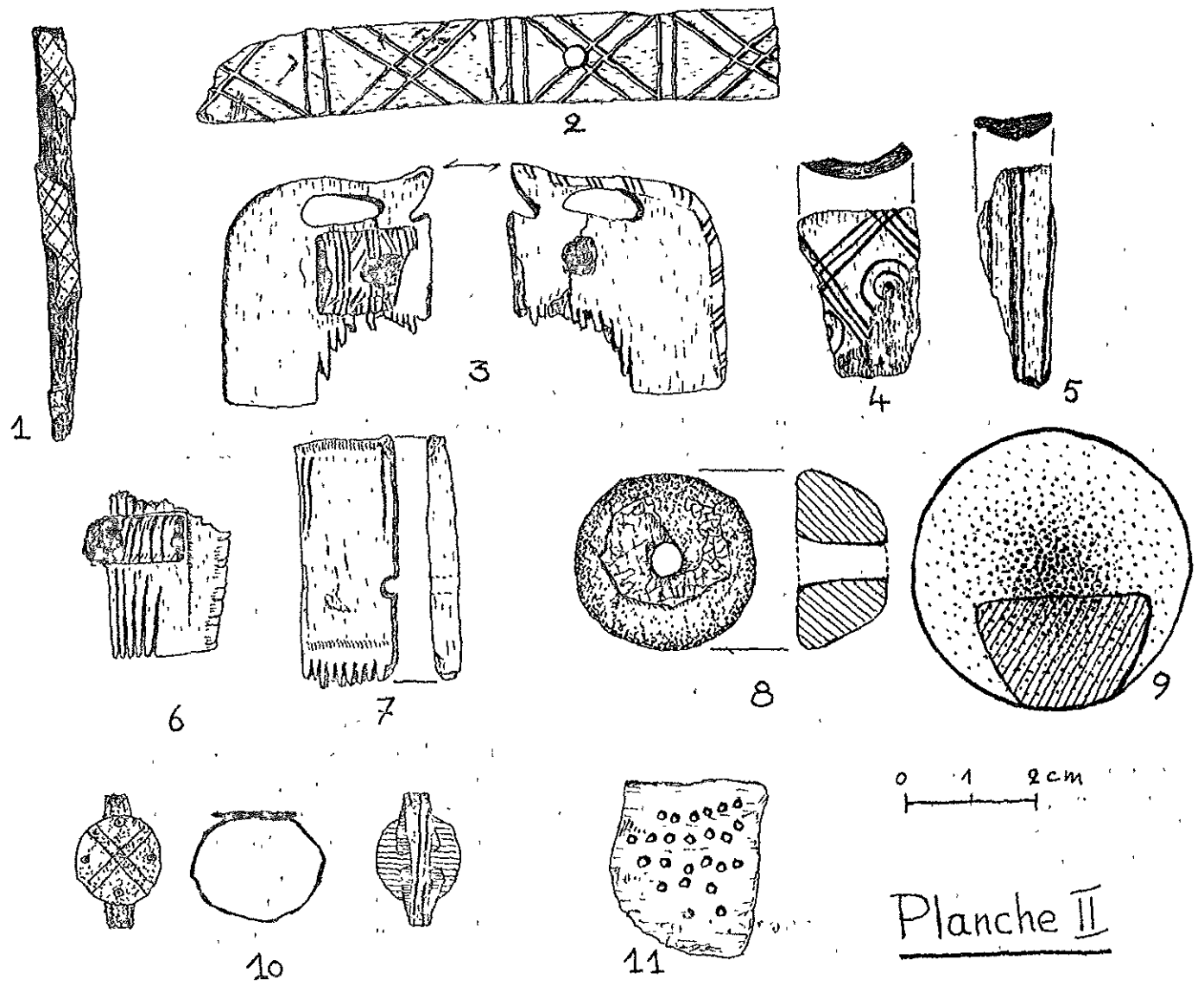
Comme l'an passé, quelques objets en os ou en bois de cervidés ont été exhumés : traits parallèles, croisillons, ocelles sont les éléments décoratifs les plus fréquents (Planche II, fig. 1-7). La fusaiïole (fig.8), en bois de cerf élaphe, est beaucoup plus poreuse à sa base qu'à son sommet, qui présente des restes de la couche externe du bois. Le schéma (fig.9) montre comment elle se situait dans la masse du bois. (Renseignements fournis par M. A. Gautier)

Un objet sculpté présente un indéniable cachet artistique. Il s'agit d'un disque de 3cm de diamètre et de 8mm d'épaisseur provenant d'un bois de cerf sectionné transversalement. Il est percé d'un trou central de 6mm de diamètre. Ses deux faces sont décorées de motifs typiquement carolingiens (Fig.12 : face A de la rouelle).

Cette rouelle ayant été trouvée juste sous le mur sud de la maison-forte lors du démontage de celui-ci, on ne peut certifier qu'elle était bien associée au dépotoir.

-----  
\* J.WILLEMS, Le quartier artisanal gallo-romain et mérovingien de "Batta" à Huy, Archaeologia Belgica 148, Bruxelles, 1973.

\*\* Pierre DEMOLON, Le village mérovingien de Brebières (VIe-VIIe s.), Arras, 1972.



12 (Dim. réelles)

### 3. OBJETS EN METAL

Une petite bague en bronze (fig.10) comporte un chaton plat et rond gravé d'une croix avec 5 minuscules ocelles (au centre et dans les 4 cantons). Ce décor est à rapprocher de celui de l'ardillon de la boucle de ceinture de la tombe n°10 (Cfr. Rapport 1980, p.93) ainsi que d'un fragment de verre de la tombe n°8.

Une petite plaque de métal (11) percée de trous fait penser à une petite râpe à muscade.

Quelques fragments de tôle de bronze et de nombreux objets en fer ont été recueillis : clous, bélières, pointes de flèches, couteaux et autres pièces qui ne pourront être déterminées qu'après dégageement de la gangue de rouille.

### 4. MATERIEL LITHIQUE

Notons un fragment de schiste rose taillé en disque (jeton?) et quelques silex : fragment de nucléus, éclats dont certains utilisés comme perçoirs.

### 5. FRAGMENTS DE VERRE

Parmi les nouveaux fragments de verre qui se sont ajoutés à la récolte de 1981, il faut mentionner des débris d'un vase décoré qui intrigue les spécialistes. Il s'agit d'un verre assez pur, légèrement verdâtre, au bord replié extérieurement et dont le décor est constitué de cordons appliqués, parfois juxtaposés par 5 au moins horizontalement, ou isolés verticalement en superposition aux premiers tous les 2cm environ. Chaque cordon est lui-même décoré d'une spirale jaune. Monsieur J.PHILIPPE, Conservateur du Musée du verre à Liège, les a transmis pour avis à un spécialiste de Venise.

La fouille du dépotoir nous réservait une déception : alors que le trou de pieu observé en 1981 nous faisait espérer la présence des vestiges d'une habitation, nous avons bien retrouvé cette année le niveau de terre jaune (battue?) et un amas de cendre et de charbon de bois faisant penser à un foyer, mais pas trace d'autres pieux...

Dans les prochains "Barbouillons", nous comptons bien vous donner les résultats de l'analyse au C14 du charbon de bois prélevé l'an passé, ainsi que le compte rendu de la fouille de l'excavation sous-jacente au dépotoir.

Maurice EVRARD

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 16 octobre : PROMENADE MYCOLOGIQUE (Rochefort, Han/Lesse)

Après une semaine de fortes pluies, le beau temps et même le soleil sont de retour pour cette sortie de pleine saison : les conditions semblent idéales pour de fructueuses découvertes.

Sous la conduite d'Arlette et de M. Albert MARCHAL comme guide, nous explorons d'abord le Fond des Vaux, vallée feuillue sur sol calcaire, au nord de la ville de Rochefort. Hélas! pour le groupe assez imposant de participants, c'est la déception... Il n'y a pratiquement pas de champignons. A part quelques espèces banales, ne méritent une mention que Hebeloma sacchariolens (à odeur de fleurs d'oranger ou encore de sucre brûlé), Tyromyces semivileatus (à pores particulièrement minuscules); Galerina unicolor ou marginata (d'aspect proche de la pholiote changeante et considérée actuellement comme une espèce mortelle!), Marasmius alliaceus (à puissante odeur d'ail) et Suillus fluryi (= Boletus collinitus, proche du granulatus mais dont le chapeau au chevelu inné est plus foncé, tandis que le mycélium est rose, critère assez frappant). Il semble que la station de ce dernier champignon était assez riche si l'on put en juger par le gonflement du sac en plastique! horreur...) d'un mycophage venu de France et bien connu de tous les natus...

Vu le peu d'espèces intéressantes, nous nous attardons à revoir la différence entre Hebeloma sinapizans (à forte odeur de rave) et crustuliniforme (à lamelles larmoyantes). C'est aussi l'occasion de boutades de notre guide, pince-sans-rire : Je vous le demande, M. Weis, que peut-on bien identifier avec Maublanc! C'est à peu près comme si votre Président, féru de botanique, utilisait encore Bonnier! (sic). A défaut de champignons, nous avons droit aux plaisirs de la conversation et aussi à celui d'une découverte botanique : une magnifique station d'une fougère rare chez nous, Polystichum lonchitis, qui fit l'admiration de Pierre et de Roland.

C'est alors que M. Marchal proposa, pour trouver des champignons, de prospecter un mesobrometum où ils ne font jamais défaut. Il devait gagner son pari, car sur la commune de Han/Lesse cette fois, au lieu-dit "Le Belvédère", la pelouse calcaire qui surplombe les Kochers de Serin était trop riche pour que nous ayons le temps de l'explorer intégralement avant de casser la croûte, dans un soleil frisquet, mais riant tout de même.

A défaut de trouver Armillaria luteovirens - dont c'est une des rares stations - il y avait entre autres espèces, dans la pelouse même, les Hygrophores Reai (de saveur très amère), clorophanus et nigrescens; Entoloma sericellum et incanum (splendide!), Leucoagaricus carneifolius (= Lepiota naucina), Mycena avenacea (à arête des lamelles brunâtre). Sous les pins noirs et aux alentours du Belvédère :

Lepiota hetteri, Cystoderma carcharias et cinnabarinum, Pholiota flam-  
mans, Boletus luridus, Macrocyttidia cucumis, les russules des bois  
sanguinea et coerulea, les cortinaires calachrous, coerulescens (= le  
caesiocyaneus de Romagnesi) et paramoenolens; Calodon nigrum, Cruci-  
bulum laeve, Tricholoma batchii (= subannulatum), Lyophyllum immundum,  
Lepiota ventriosospora et un agaric proche du groupe silvicola, Agari-  
cus abruptibulbus, à pied coudé et bulbeux, ne dégageant son parfum  
anisé qu'au froissement.

Dans le bois de So-Hère, à l'ouest de la route d'Hamerenne, nous  
avons encore relevé quelques espèces intéressantes : Hypoxylon multi-  
formis, Russula gracillima (magnifique blanche dans "Mushrooms" de  
R. Phillips, p.102), Pluteus salicinus, Inocybe eutheles, Micromphale  
foetidum, Cortinariu nemorensis (à odeur terreuse). Illustrant une  
idée récente de M. BECKER, à savoir que les végétaux ont une morale  
dont le seul principe est : "Ote-toi de là que je m'y mette!", un hypo-  
xylon presque entièrement recouvert par un polypore (sans doute un Ino-  
lotus).

La promenade s'est achevée vers 16 heures dans la confusion - il en  
a rougi, le traître, mais il faut dire qu'elle fut entretenue sans ci-  
tié par notre Président qui prenait sa "revanche" - de celui qui tient  
la plume : tout cela pour un Hebeloma sinapizans qui ne voulait pas  
sentir le cacao comme edurum! Impardonnable...

Paul PIROT

Samedi 23 octobre : RECOLTE ET DETERMINATION DE CHAMPIGNONS (Tellin,  
Belvaux)

Pour exercer les talents de ses membres, mycologues amateurs, l'équi-  
pe botanique s'était gonflée comme un champignon. Au départ déjà, cer-  
tains paniers étaient bien garnis et pendant que Jean Weis délestait  
les paniers de leurs cèpes, Arlette Gelin fut mise immédiatement à la  
question. L'épreuve d'attitude fut apparemment bien réussie, car tout  
le groupe suivit notre guide vers le Ru des Boyes qui creuse sa pitto-  
resque vallée entre Tellin et Belvaux.

Ce n'est qu'en arrivant dans les bois d'épicéas que nous allons dé-  
couvrir de nombreuses espèces.

Que retenir de cette fructueuse matinée? L'association des lépiotes  
déguenillées avec les clitocybes nébuleux à l'orée des pessières?  
L'Agaric silvicola comparé sur le terrain avec le xanthoderma à l'odeur  
de phénol? L'amanite panthère avec ses taches bien nettes et son pied  
bulbeux à rebord horizontal? La difficulté de distinguer sur le terrain  
les tricholomes bruns, le terreux portant un chapeau écailleux-méchuleux  
tandis que scalpturatum apparaît plus vergeté et dégage une odeur de  
farine?...



Sur le versant ouest, près de la carrière, nous avons pu observer Boletus collinitus qui établit des mycorrhizes avec les pins à deux aiguilles. Il diffère des luteus par son chapeau brun roux orné d'un chevelu inné bistre et par son pied plus court dépourvu d'anneau.

Une matinée est bien vite passée et nous regagnons notre point de départ, enrichis de quelques connaissances mais surtout de nombreux points d'interrogation. Mais l'essentiel... est que nous nous sentions solidaires de ce monde de la nature qui nous entoure et nous conditionne. Nous y trouverons ainsi notre vraie place qui est la plus belle et la meilleure et nous découvrirons que la vie vaut la peine d'être vécue pour comprendre tant de choses!

Jean-Claude LEBRUN

N-B.: Par pitié pour les novices, les auteurs des deux comptes rendus mycologiques ci-dessus ont réservé l'énumération exhaustive des espèces rencontrées aux "Cahiers de l'Equipe Botanique".

#### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Les comptes rendus des activités d'octobre paraîtront avec ceux de novembre.

Nous signalons dès maintenant le passage extraordinaire de grues que beaucoup ont pu observer le samedi 6 novembre dernier. Voici le relevé des groupes observés ce jour-là au-dessus de Chanly. Les oiseaux profitaient de courants ascendants au-dessus de la vallée de la Lesse pour s'élever avant d'adopter la formation classique pour piquer vers le S-W.

9.10h : groupe de 68	11.15h : groupes de 12, 150 (env.), 69, 82
10.45h : ... 59	11.20h : ... 130 (env.), 60
10.55h : ... 1 centaine	11.30h : ... 180 (env.), 32
11h : ... 75	11.40h : ... 200 (env.), 3
11.05h : ... 17	11.50h : ... 50, 26
11.08h : ... 111 + 44	12.05h : ... 50
11.10h : .... 120 environ	12.25h : ... 99

Cela fait un total d'environ 1700 oiseaux en 3 heures.

Maurice EVRARD

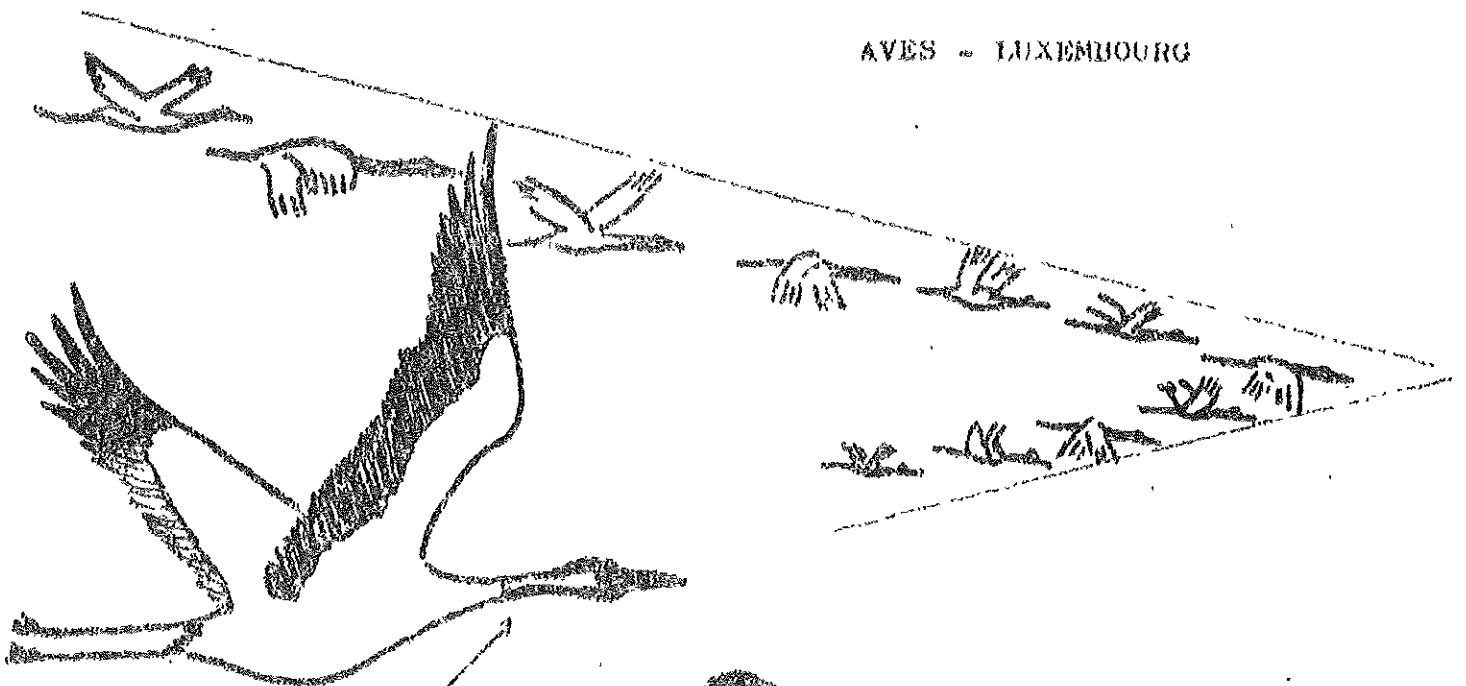
N-B.: Vous trouverez ci-dessous la fiche d'identité de la GRUE CENDRÉE établie par AVES-Luxembourg.

#### ERRATA :

p.71, dernière ligne du 3e alinéa : remplacer "cendrée" par "quaternée".

p.111, 8e ligne du 4e alinéa : remplacer "11e s." par "12e s."

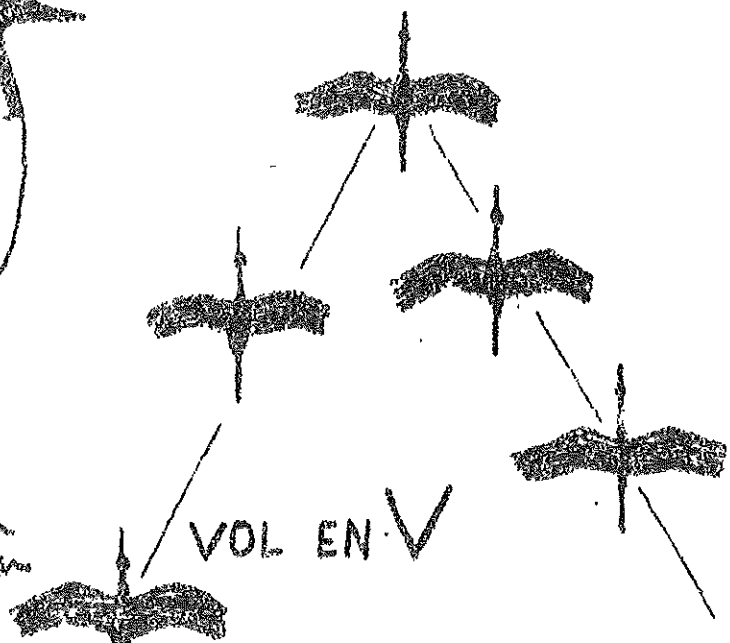
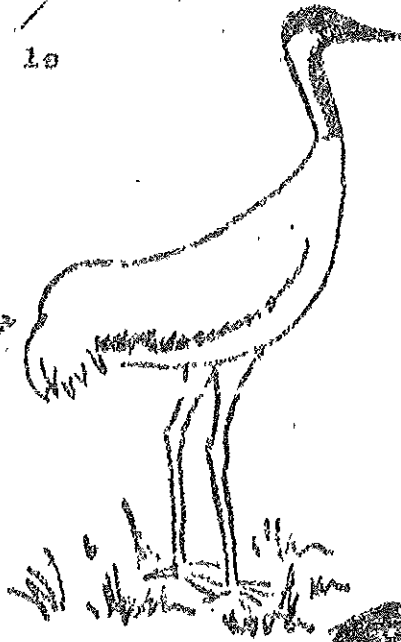
AVES - LUXEMBOURG



Les grues volent avec la  
aile TENDU

Queue en panache →

GRUE COMMUNE  
(Grus grus L.)



VOL EN V

de temps en temps  
vol en carrousel sur  
courants ascendants

Dimensions  
Longueur : 108 - 140 cm  
Envergure : 200 - 240 cm  
Poids : 4 à 5 kg - max. : 7 kg

Habitat pour la nidification :  
TOURBIÈRES (Europe du Nord)

Nid : à terre - 2 œufs  
Couvaison : 30 jours

Maturité : 5 ans  
Age maximum connu : 42 ans 10 mois

Migrations  
vers le Sud : octobre-novembre  
vers le Nord : février - mars  
Environ 30 000 grues migrent par  
la voie Ouest :  
- Rügen → Ardenne → Sologne  
- Pays Basque → Andalousie  
- Extremadure

MYCOGASTRONOMIE : de la comestibilité des Bolets

"Les BOLETACEES POREES, autrement dit les Bolets, hôtes sympathiques, plus ou moins gros, plus ou moins parfumés de nos forêts et de nos clairières, sont toujours des champignons massifs à chapeaux pulvinsés (\*) et à pieds le plus souvent robustes, et l'un des principaux attrait non seulement de tous les jeunes débutants mycologues, mais aussi de la plupart des mycophages. Car s'ils sont presque tous inoffensifs et comestibles, quelques-uns ont acquis une réputation gastronomique mondiale, surtout pour leur admirable parfum se développant à la cuisson, tel le Boletus edulis et ses deux satellites : Boletus reticulatus, plus précoce et un peu moins bon, souvent sucré-fade une fois cuit, et Boletus pinicola, tous les trois bien connus sous le nom collectif de "cèpes de Bordeaux" avec un quatrième bolet, pour la plupart des mycophages : "le bon larron" car il a une chair nettement plus ferme et exprimant moins de viscosité à la casserole, le Boletus aereus, le "cèpe tête-de-nègre" classique. (...)

Ensuite l'excellent, ferme et parfumé Boletus cyanescens malheureusement assez rare et connu sous le nom d'"indigotier", ainsi que son cousin marron, souvent plus répandu, le velouté Boletus castaneus, à chair ferme, à saveur de noisette. En continuant cette série des "faux cèpes" à pores rouge orangé ou rouges et à chair bleuissant-verdissant fortement, nous préparerons les deux frères Boletus luridus et Boletus erythropus. (...)

Nous glisserons sur la "raboteuse" et insipide série des Bolets dits "rudes". Nous y retiendrons cependant Boletus aurantiacus très commun partout, assez bon lorsqu'il est très jeune. (...)

Parmi les Xerocomus (\*\*), nous n'en cuisinerons que quatre, l'un excellent et commun, à savoir le Boletus badius dont le haut du pied est de qualité gastronomique supérieure; l'autre très bon, mais rare, localisé et peu engageant, bleuissant-noircissant intensément : Boletus pulverulentus, et les deux autres abondants et médiocres mais pouvant donner des plats intéressants malgré leur chair molle et fade : ce sont Boletus subtomentosus et Boletus chrysenteron. (...)

Parmi les Ixocomus (\*\*\*), nous négligerons les insignifiants et un peu caoutchouteux Boletus bovinus et les à peu près immangeables Boletus variegatus. Par contre nous nous apprêterons deux excellentes espèces, très communes, à cuticule visqueuse (mais facilement séparable) : ce sont les deux "Bolets jaunes des pins", l'un, annelé, Boletus luteus, appelé "Nonnette voilée", l'autre, non annelé mais larmoyant, Boletus granulatus. Nous y adjoindrons le très beau Bolet jaune orangé des mélèzes (l'espèce voisine des mélèzes : Boletus viscidus étant d'une "morvosité" désespérante) : Boletus elegans qui ar-

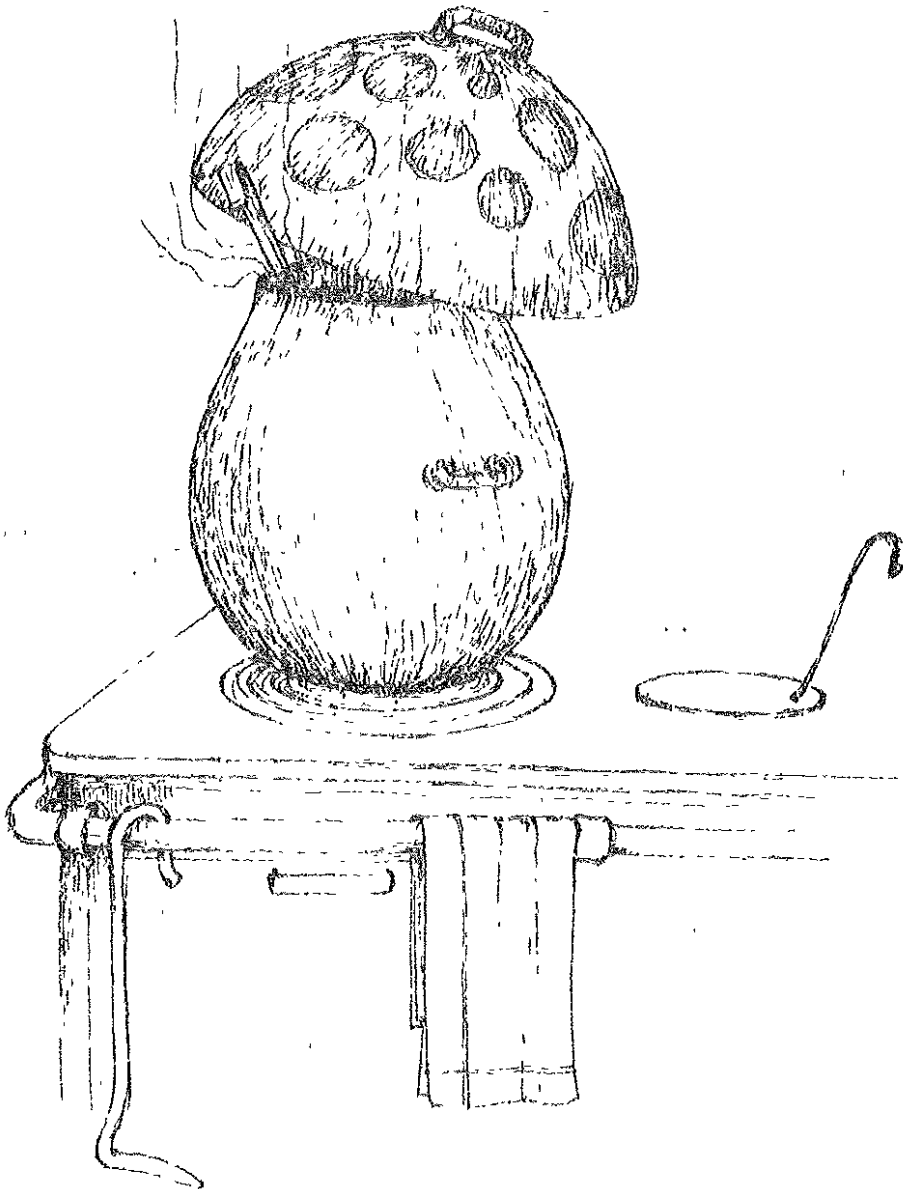
rive à donner des mets agréables et originaux."

(Extraits, choisis par Arlette GELIN, de "Mycogastronomie pratique pour Mycologue sur le terrain" par le Dr. Paul RAMAIN)

\* Pulviné : en forme de coussin.

\*\* Xerocomus : bolet dont le revêtement du chapeau est tomenteux et sec.

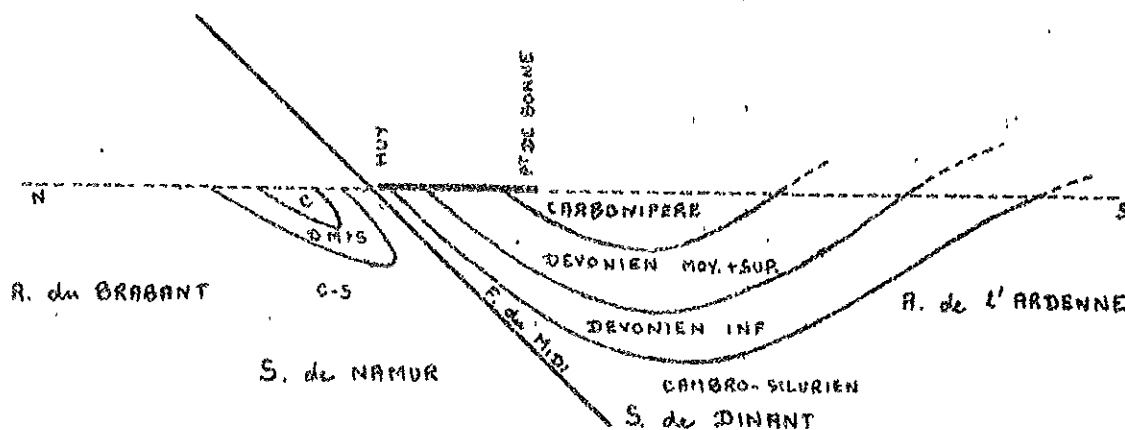
\*\*\* Ixocomus : bolet dont le revêtement du chapeau est visqueux et pe-  
lable.



ACTIVITES GENERALES DE NOVEMBRE 1982

Samedi 13 novembre : EXCURSION GEOLOGIQUE DANS LA VALLEE DU HOYOUX

La coupe de la vallée du Hoyoux offre l'avantage de présenter sur une faible distance ( $\pm$  8 km) la série complète des couches géologiques depuis le Silurien ( $\pm$  430 millions d'années) jusqu'au Dinantien ( $\pm$  300 millions d'années). C'est donc une large tranche de l'histoire de notre pays qu'il nous est possible de retracer, grâce à l'orientation N-S du Hoyoux dans la partie orientale du bord nord du bassin de Dinant (v. fig.). L'excursion de ce jour résume en quelque sorte celles effectuées précédemment dans la vallée de la Meuse (cf. Rapport des Activités 1980, no. 133-144) et c'est la même échelle stratigraphique qui nous servira de guide pour reconnaître les différentes assises.



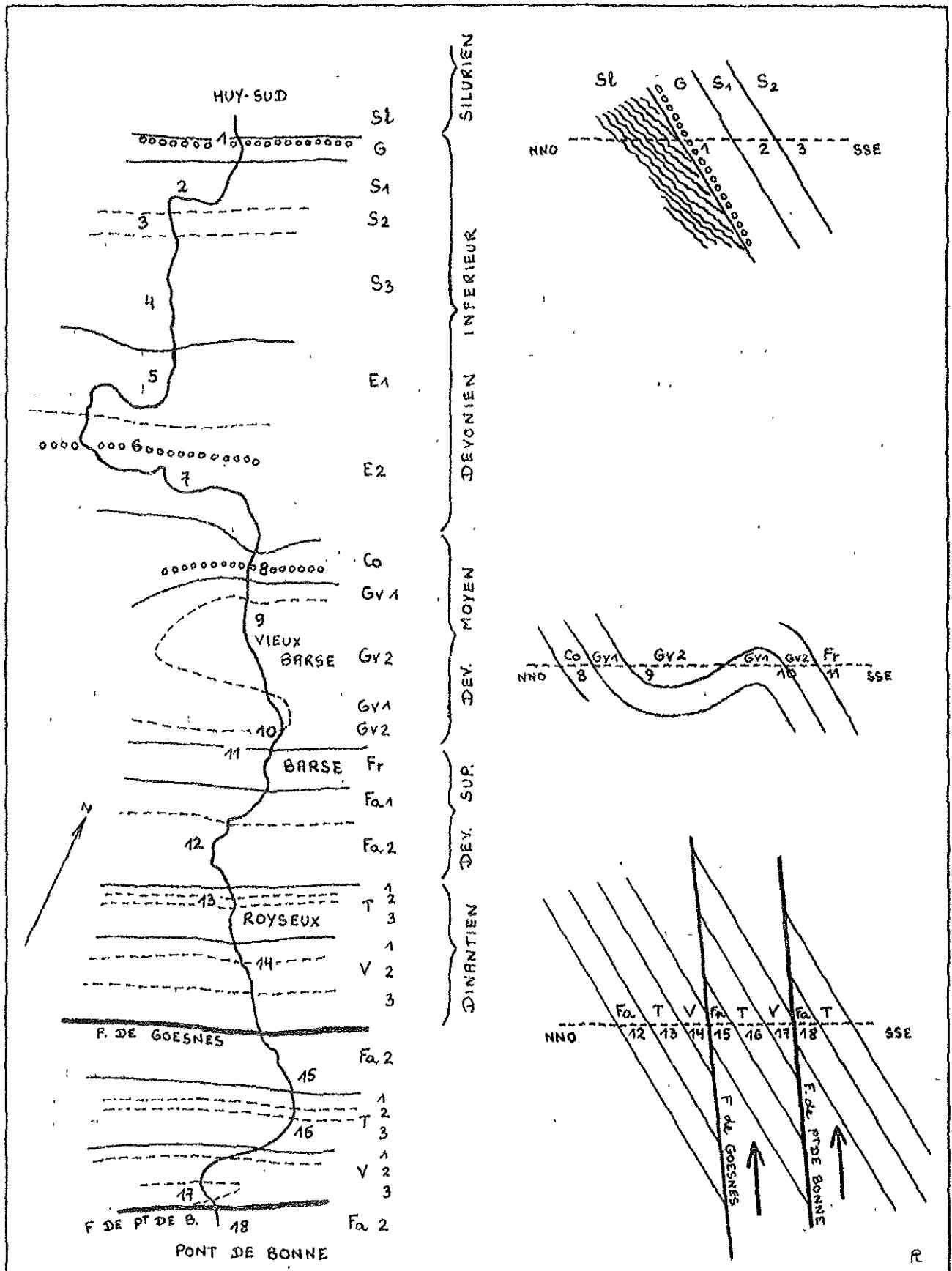
Au cours de la matinée, nous recouperons, par un trajet pédestre typiquement "ardennais", toutes les assises du Dévonien inférieur et du Dévonien moyen entre la Station désaffectée de Huy-Sud. où nous avons abandonné les véhicules et le Bois de Barse. Après le pique-nique, c'est en voiture que nous irons examiner les affleurements du Dévonien supérieur et du Dinantien situés le long de l'ancienne voie ferrée ou dans les grandes carrières ouvertes dans les flancs de la vallée entre Vieux-Barse et Pont de Bonne. Nous aurons également l'occasion au cours de l'après-midi de renéer le passage des failles de Goesnes et de Pont de Bonne grâce à la répétition anormale de certaines formations. La journée se terminera enfin par une mini-exposition des échantillons de roches récoltés successivement durant le parcours (merci aux courageux porteurs!) avec reconstitution de l'histoire géologique de la région.

Premier tronçon : de Huy-Sud à Vieux Barse.

1. Coupe de la tranchée du chemin de fer au sud de la Station de Huy-Sud, montrant le contact (faible discordance) des schistes siluriens et du Gedinnien supérieur (schistes bigarrés + arkose) par l'intermédiaire du poudingue de Dave.
2. Dans les 2 coudees de la route N41 : grès quartzites de teinte claire en bancs épais alternant avec des schistes verts : Siegenien inférieur (grès du Bois d'Ausse).
3. Le long du chemin montant au Thier-de-Huy : schistes bleu violacé et grès micacés verts du Siegenien moyen.
4. Le long de la N41, au niveau de l'ancienne papeterie de Fleury : schistes et grès rouges d'Acoz = Siegenien supérieur.
5. Dans le coude de la route : grès verts de Wépion alternant avec des schistes verts = Emsien inférieur.
6. Sur la rive droite du Hoyoux : magnifique baroi sur laquelle font saillie les galets du poudingue rouge de Burnot (Emsien supérieur).
7. Dans la plaine alluviale : observation du travertin déposé il y a quelques milliers d'années seulement (Holocène); végétation calcicole (clématite, cornouiller...) en plein site "ardennais".
8. Le long de la route, au niveau de la borne K6, en face de l'usine Dufrenoy : poudingue de Marchin, à pâte verte et galets de quartz, marquent la transgression du Dévonien moyen (Couvinien).
9. Ancien four à chaux avec apparition des premiers affleurements calcaires au nord de Vieux Barse : il s'agit des calcaires à polypiers et stromatopores du Givetien supérieur.

Interprétation : Après les plissements calédoniens qui ont affecté une première fois les couches siluriennes, se produit la transgression marine dévonienne (Poudingue de Dave) venant du sud avec légère discordance des dépôts. Cette transgression ne s'opère qu'au Gedinnien supérieur (absence de Gedinnien inférieur, présent en Ardenne) et ses formations restent littorales (teintes rouges et vertes des grès et des schistes). Le poudingue de Burnot marque un faciès de régression avant une nouvelle transgression marine (Poudingue de Marchin) au Dévonien moyen. La mer envahit alors progressivement la région méridionale du Brabant et devient assez profonde pour que s'installe des faciès schisto-calcaires (Givetien).

Aucun accident tectonique majeur n'est observé dans la coupe et les couches se succèdent régulièrement avec  $\pm$  la même inclinaison ( $50^\circ$  S.), des plus anciens au nord aux plus récents vers le sud. Cette inclinaison des strates, conséquence du plissement hercynien (fin du Primaire), caractérise le flanc nord du Synclinal de Dinant.



Deuxième tronçon : de Vieux Barse à Pont de Bonne.

10. Coupe de la tranchée du chemin de fer au nord de la station de Bonne : observation d'un anticlinal dont le noyau est constitué d'un conglomérat schisto-calcaire à ciment quartzifère (Givétien inférieur) et dont le flanc sud est essentiellement calcaire à Stromatopores et Stringocephalus burtini (Givétien supérieur) : ce dernier calcaire forme la paroi rocheuse près de la maison du garde-barrière.
11. Dans le talus du chemin conduisant à Ereffe : passage du calcaire givétien aux schistes fossilifères (brachiopodes) du Frasnien inférieur; on constate un élargissement de la vallée à cet endroit.
12. Ancienne carrière d'Ereffe (rive gauche) : grès micacés du Famennien supérieur avec ripple-marks et stratification entrecroisée ; ces psammites ont été exploités, pour pavés, des deux côtés de la vallée, dans ce qui apparaît comme une sorte de "tige".
13. Coupe de la tranchée du chemin de fer à Royseux, montrant du nord au sud les schistes et grès du Strunien (Tournaisien inférieur), les calcaires noirs d'Hastière à crinoïdes (id.), les schistes fins et les calcaires bleus crinoïdiques de Landelies (Tournaisien moyen) et enfin les calcaires à cherts noirs d'Yvoir (Tournaisien sup.); dans une petite carrière abandonnée toute proche (à hauteur du château-ferme) : calcaire noir crinoïdique "petit granite" (T3).
14. Le long de la route (rive droite), aux environs de la borne K9 : affleurement des calcaires compacts gris et noirs du Viséen inférieur et moyen avec passages dolomités.
15. Carrière abandonnée du Fond de Chabofosse : grès et psammites du Famennien supérieur identiques à ceux observés au point 12.
16. Ancienne carrière de l'Alliance : du nord au sud, calcaires crinoïdiques à cherts noirs d'Yvoir (non exploités), "Petit granite" et calcaire dolomitique appartenant tous au Tournaisien supérieur.
17. Chemin de Vyle-et-Tharoule : Brèche calcaire = "Grande brèche" du Viséen supérieur.
18. Tranchée en cul-de-sac à Pont de Bonne : grès micacés du Famennien supérieur.

Interprétation : Au Dévonien supérieur, la mer conserve le territoire conquis au Dévonien moyen : schistes et calcaires frasniens, mais effective vers la fin (Famennien supérieur) un mouvement de retrait vers le sud, bien marqué par la nature des sédiments plus littoraux : grès et psammites avec ripple-marks et stratification entrecroisée.

Au Strunien, la transgression marine reprend à nouveau marquant le retour au régime franchement marin du Dinantien : calcaires gris noir



crinoïdiques du Tournaisien et calcaires compacts à grains très fins du Viséen. A la fin du Dinantien (Viséen supérieur) des mouvements du sol se produisent et occasionnent la formation de brèches interstratifiées, contemporaines du dépôt.

Tous ces sédiments seront ultérieurement plissés lors de l'orogénèse hercynienne et la séquence des couches observées au cours de la matinée dans le premier tronçon se poursuit vers le sud. Un anticlinal de faible ampleur affecte les strates du Givétien entre Vieux Barse et Bonne. Par ailleurs, le contact anormal des grès famenniens avec les calcaires viséens observé entre les points 14 et 15 s'explique par la présence d'une faille - la faille de Goesnes. Le même phénomène se reproduit entre les points 17 et 18 au passage de la faille de Pont de Bonne...

Pierre LIMBOURG

N-B.- Pour la signification de certains termes, se référer au petit lexique publié dans le Rapport 1980, p.136.

Bibliographie :

- WATERLOT G., BEUGNIES A., BINTZ J. (1973) - Guides géologiques régionaux : Ardenne - Luxembourg, Masson
- LERICHE M. (1953) - Livrets-guides d'excursions géologiques, 1er fascicule, 2e éd. revue et complétée par M.LECOMPTÉ, Inst. Roy. des Sc. Nat. de Belgique

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

PAS DE DEPOT D'IMMONDICES DANS LES CARRIERES DE LORINCHAMPS

Chaque ancienne commune avait un déversoir pour immondices; le versage restant, pour quelque temps encore, le seul moyen pour les petites entités comme les nôtres, de résoudre le problème des dépôts ménagers.

Certaines nouvelles entités, comme Rochefort, ont réduit le nombre des dépôts pour en assurer une meilleure gestion et réduire l'impact défavorable sur le paysage. Dans la province de Luxembourg, IDELUX récupère les déchets et les transforme, après triage, en compost.

La commune de Tellin, au contraire, n'a rien trouvé de mieux que d'ouvrir un nouveau déversoir dans une carrière désaffectée au lieu-dit LORINCHAMPS, à Bure. Il s'agit d'un site calcaire particulière-

ment riche en orchidées et gentianes.

Nous avons immédiatement protesté contre cette atteinte au plan de secteur et nous avons demandé à la Députation Permanente du Luxembourg de refuser l'autorisation que la commune de Tellin devait nécessairement obtenir.

Grâce au Député Permanent Jean MEUNIER, le dossier a été surveillé et la décision finale est négative. Le dépôt d'immondices de Lorinchamps doit donc être fermé et la nouvelle majorité communale aura à coeur de profiter de cette décision pour remettre en état les anciennes carrières de Bure où des déversements avaient commencé.

Edmond MEURRENS

#### QUAND L'ADMINISTRATION DES EAUX ET FORETS FAIT HARO SUR LE HERON

Après les fortes gelées de janvier, le temps plus doux du début février avait fait fondre les glaces et un couple de hérons cendrés, qui parcourait les rives de la Semois depuis quelques semaines, était venu se poser près des étangs de M. Jacques PONCELET à Alle-sur-Semois, deux petits étangs d'environ 15 ares. Le 7 février 1982, un coup de fusil claqué, puis un second, et des témoins voient l'un des hérons, foudroyé en plein vol, s'abattre dans la propriété de M. PONCELET. Devant l'attitude de ce destructeur d'oiseaux, qui est Ingénieur des Eaux et Forêts, Administrateur de l'Union St-Hubert (Fédération de chasseurs) et rédacteur en chef de la revue Forêt-Chasse-Pêche-Environnement, plainte est déposée à la police locale et les associations de protection AVES et la Ligue Belge pour la Protection des Oiseaux se portent partie civile.

Il nous est agréable de dire que c'est un administrateur de société de pêche qui a prévenu les associations de protection. Il est heureux de voir que maintenant des pêcheurs considèrent que les hérons sont nécessaires parce qu'ils participent très utilement au maintien d'un bon équilibre de la faune aquatique. Des études approfondies ont en effet démontré que le héron est bien plus un allié des pêcheurs qu'un concurrent redoutable. S'il lui arrive de capturer une bonne truite de temps à autre, c'est bien peu de chose à côté des nombreux poissons malades ou parasités qu'il élimine. Il prend aussi beaucoup de poissons, comme les épinoches ou les chabots, sans grande valeur pour la pêche ou qui détruisent le frai des salmonidés. Il consomme également des insectes de toutes espèces, notamment des coléoptères aquatiques, des notonectes, qui sont très nuisibles pour les alevins. Enfin, dans son menu très varié qui comprend encore des batraciens, des reptiles, des limaces..., le héron fait figurer autant qu'il le peut de petits rongeurs, surtout des rats d'eau qui minent les berges de leurs galeries.

Aussi, depuis l'arrêté royal du 20 juillet 1972 sur la protection des oiseaux, le héron cendré est une espèce intégralement protégée, pour laquelle il n'est plus possible d'invoquer le cas de "bête fauve" comme le prévoyait la loi de 1882 sur la chasse. De plus, la destruction des hérons pour protéger les étangs et les piscicultures ne peut plus se justifier depuis que l'on a découvert des procédés simples, peu onéreux et sans danger pour les en éloigner.

Pourquoi M. PONCELET qui, en tant qu'ingénieur des Eaux et Forêts, se doit de les connaître, n'emploie-t-il aucun de ces moyens? C'est qu'en fait, il ne constate aucune menace sérieuse, ses étangs sont trop profonds pour que les hérons puissent y pénétrer et qu'en période hivernale les poissons se tiennent au fond de l'eau et viennent rarement en surface près des bords.

"... d'ailleurs, si mon client était muni d'un fusil et qu'il a tiré dans la direction des hérons qui s'enfuyaient, il ne les a pas atteints. Celui qui est tombé est mort de peur!..." Tartarin de Tarascon n'aurait pas désavoué la plaidoirie de maître Gribomont au tribunal de police de Gedinne le 15 septembre dernier lorsque, prenant à témoin la célèbre fable de La Fontaine sur cet oiseau au long bec emmanché d'un long cou, l'avocat a développé une apocalypse de hérons dévastateurs, dépeuplant étangs et cours d'eau.

"Le jugement sera rendu le 20 octobre", dit le juge.

Mais le 20 octobre, l'affaire était de nouveau reportée. C'est que, en date du 8 octobre, le Directeur général des Eaux et Forêts venait d'accorder à M. Jacques PONCELET, pour les années 1982 et 1983, une autorisation à procéder à la destruction au fusil d'un maximum de quatre hérons sur ses étangs situés à Alle-sur-Semois. (Sans pouvoir vérifier s'il n'en sera pas tué un plus grand nombre!)

Un bel exemple de plus qui démontre, si besoin en était encore, à quel point la direction de l'Administration des Eaux et Forêts est pervertie et asservie aux destructeurs de notre faune sauvage.

Heureusement, le tribunal ne s'est pas laissé impressionner par cette manoeuvre et a condamné le 17 novembre M. Jacques PONCELET qui devra également verser 2.500 francs de dommage à chaque association de protection.

Mais, pour celles-ci, la partie n'est pas encore finie. Il est indispensable de faire retirer l'autorisation de destruction accordée abusivement par l'Administration des Eaux et Forêts.

Dans le prochain numéro de la revue L'HOMME ET L'OISEAU, paraîtra une étude complète sur les moyens de protection des étangs et des piscicultures sans entraîner la destruction d'oiseaux protégés. Pour l'abonnement à cette revue d'information pour l'étude et la protection de l'avifaune européenne, il suffit de verser 250 FB au CCP n°000-0449595-97 du C.C.P.O. à 2130 Brasschaat. Un exemplaire gratuit de la revue peut être obtenu à

la section wallonne L.B.P.O.-C.C.P.O., 26, rue de Lesterny, à 6940 FORRIERES.

Michel DAVID  
Administrateur L.B.P.O.-C.C.P.O.

Par souci d'objectivité, nous ajoutons à ce communiqué de presse de notre ami Michel DAVID les remarques que M. PONCELET a publiées dans l'Avenir du Luxembourg du 17/12/82. Nous nous étonnerons seulement de voir cette affaire portée sur le terrain communautaire qui devient décidément le champ clos privilégié pour vider n'importe quelle querelle et nous regretterons que nos "Maîtres des Eaux et Forêts" ne s'inspirent pas plus de leur illustre prédécesseur qui se contentait d'observer hérons, renards et autres "bêtes fauves" pour en faire les héros de ses Fables...

La Rédaction

## Protection et destruction des hérons

Les lecteurs ont pris connaissance de l'article du 4 décembre commentant les faits et le jugement rendu par le tribunal de police de Godinne me condamnant en action civile pour avoir tué un héron alors qu'une autorisation d'en tuer quatre par an m'a été octroyée après une enquête approfondie de plusieurs mois à tous les niveaux hiérarchiques de l'Administration des Eaux et Forêts et en application de l'A.R. du 20-7-1972.

Nous sommes cependant obligés d'apporter les rectifications suivantes à ces commentaires.

a) je ne suis pas administrateur de l'Union Saint-Hubert ;

b) mes étangs ne s'étendent pas sur 3 ha mais bien 0 ha 40 ;

c) il ne s'agissait pas de la présence de deux hérons mais bien quatre ;

d) il est faux d'affirmer que mes étangs sont trop profonds pour que les hérons puissent y pénétrer puisque 30 % de la surface a une profondeur de moins de 30 cm !

e) mes étangs ne contiennent pas d'épinoches, ni des chabots et nous ne voyons pas comment ces volatiles pourraient manger des limaces, des reptiles et des rongeurs en étant, les journées durant, en position de chasse au milieu de mes étangs ;

f) plainte n'a pas été déposée par deux habitants de Alle-sur-Semois qu'à la police locale ; il faut y ajouter la gendarmerie, l'Administration des Eaux et Forêts, le Royal Saint-Hubert Club de Belgique ; devant

cette avalanche de plaintes, le dossier a été renvoyé du Parquet de Dinant à celui de Godinne ;

g) enfin, il est utile de préciser que les deux associations de protection Aves et la Ligue belge pour la protection des oiseaux ont leur siège l'un à Braschaat et l'autre à Herentals

L'objet du litige repose sur l'interprétation de l'article 6 de la loi du 28 juin 1882 qui permet « de repousser ou de détruire, même avec une arme à feu, les bêtes fauves qui causent du dommage à sa propriété, devant d'ailleurs être considéré comme bête fauve tout animal devenant malfaisant ou nuisible pour le dommage imminent dont il menace la propriété ou par le dommage moral actuel qu'il cause (cass. 30 mars 1931, pas. 1931-129).

Plusieurs contradictions apparaissent dans le jugement rendu, à savoir :

« Attendu que le prévenu, qui ne rapporte même pas la preuve que le héron qu'il a tué avait causé le moindre dommage » alors qu'une enquête a été réalisée durant de nombreux mois par plusieurs fonctionnaires de l'Administration des Eaux et Forêts qui a abouti, vu les dégâts causés, à m'octroyer une autorisation de les détruire.

Il est précisé, par ailleurs, que « le héron est un oiseau protégé sans réserve » alors que des dérogations sont accordées pour les détruire dans certains cas et sous certaines conditions.

Enfin, le jugement soutient que « le héron ne peut être assimilé à un animal fauve dont la destruction dev. être légitime dès le moment où il est susceptible de porter atteinte aux biens » ; pour mon conseil et pour certains juristes le terme « bête fauve » au sens de la loi de 1882 est un terme général pour lequel on n'a jamais utilisé l'appellation « gibier fauve » mais bien bête fauve qui ne veut pas que le gibier classé dans une des quatre catégories prévues par l'article 1 bis de la loi de 1882 modifiée par l'A.R. de 1972.

Nous laissons donc le soin à nos juristes d'en débattre à ce sujet.

Mais dans cette affaire, nous regrettons que certains passent

leur temps à observer, derrière leurs rideaux, soit ceux qui travaillent, soit ceux qui protègent leurs biens contre des déprédations qui deviennent intolérables, lorsque certains mordants et oiseaux piscivores sont protégés par des associations flamandes qui, dans leurs régions, n'ont pas les mêmes problèmes que chez nous.

Si ces protecteurs flamands ont découvert que les hérons mangent dans leur région limaces, rongeurs, coléoptères et autres, nous les invitons à venir constater que le jabot du dernier héron que nous avons tué contenait trois truites farlos de plus de 125 g chacune.

Espérons qu'avec une chasse et une pêche régionalisée, des mesures seront prises pour légiférer en faveur de tous ceux qui doivent sauvegarder leurs élevages.

Jacques PONCELET

Les ARDENNAIS se rebiffent!... Dieu sait pourtant s'ils sont pacifiques, patients, conciliants...

De Villance, nous recevons ce cri en forme de poème lancé par une villageoise qui souffre de voir le vieux pont Marie-Thérèse de Maissin torturé dans sa chair et son environnement.

La Commission Royale des Monuments et des Sites est alertée : qu'aboutisse enfin la procédure de classement introduite le 19 décembre 1977 par M. Georges MATAGNE. Notre ami Jacques DUVIGNEAUD, membre effectif de la Commission nous a promis tout son appui. Espérons...

DEUX MOTS

AUX DESTRUCTEURS DE L'ARDENNE

Tout le monde  
ami  
connaît le sens  
du verbe "esquinter"  
  
dans la beauté de la Lesse  
il était autrefois  
un pont  
non pas joli  
il était beau  
noble  
construit avec des pierres  
choisies une à une  
depuis l'époque autrichienne  
ses arches se miraient  
dans la rivière argentée  
d'épicéas coiffé  
tout dans le coin  
était ombré  
et "mon" pont  
semblait protégé  
car je te parle ami  
du pont Marie-Thérèse  
je suis fière  
qu'il porte mon nom  
et je rêvais en pensée  
nobles dames  
de longues robes vêtues  
le caressant  
alors que stupide peut-être  
j'ai pleuré cet après-midi  
l'ayant peint, immortalisé  
une décennie déjà  
j'ai retrouvé mon pont  
enrubanné de barbelés

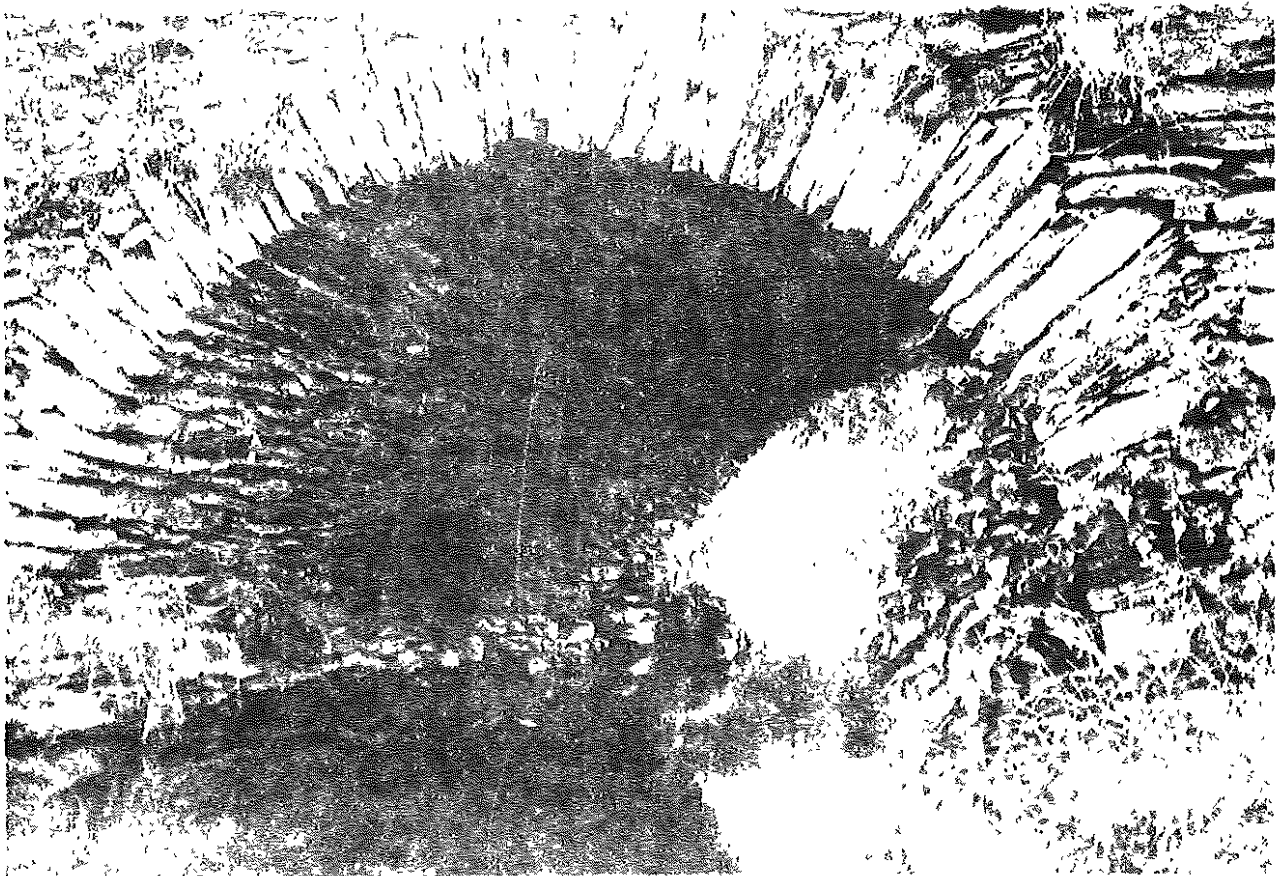
"défense d'entrer  
d'admirer la Lesse"  
promenades terminées  
sapins morts  
enfants aussi  
que ferez-vous avant 10 ans  
chemins creux  
drèves fleuries  
à jamais interdits  
parce que "gros sous" de la ville  
imposent un peu partout  
pouvoir, pelouses, piscines  
adieu aussi, truites divines  
adieu bientôt au Luxembourg?

Non, braves gens de l'Ardenne  
défendons-nous  
l'eau est à tout le monde

patauger dans une rivière  
vaut mieux que chlore  
des piscines  
il en faut et j'admire  
mais  
quand  
nos enfants danseront  
sur béton  
adieu au doux parfum des fleurs  
plus d'oiseaux, plus d'abeilles  
et mort de l'homme a priori  
Mais la noblesse de mon pont  
peintres, poètes, écrivains  
promeneurs, admirateurs de la  
nature  
gens aux racines de la Lesse  
à jamais  
qui nous la rendra?

Thérèse JACQUEMIN

(Extrait de POLLENS, second recueil de poèmes de cet auteur. On souscrit à cet ouvrage par versement de 250F au n° 267-0116610-35 de Thérèse Jacquemin, Villance, compte ouvert au profit du Home occupationnel d'Andage à Saint-Hubert)



ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

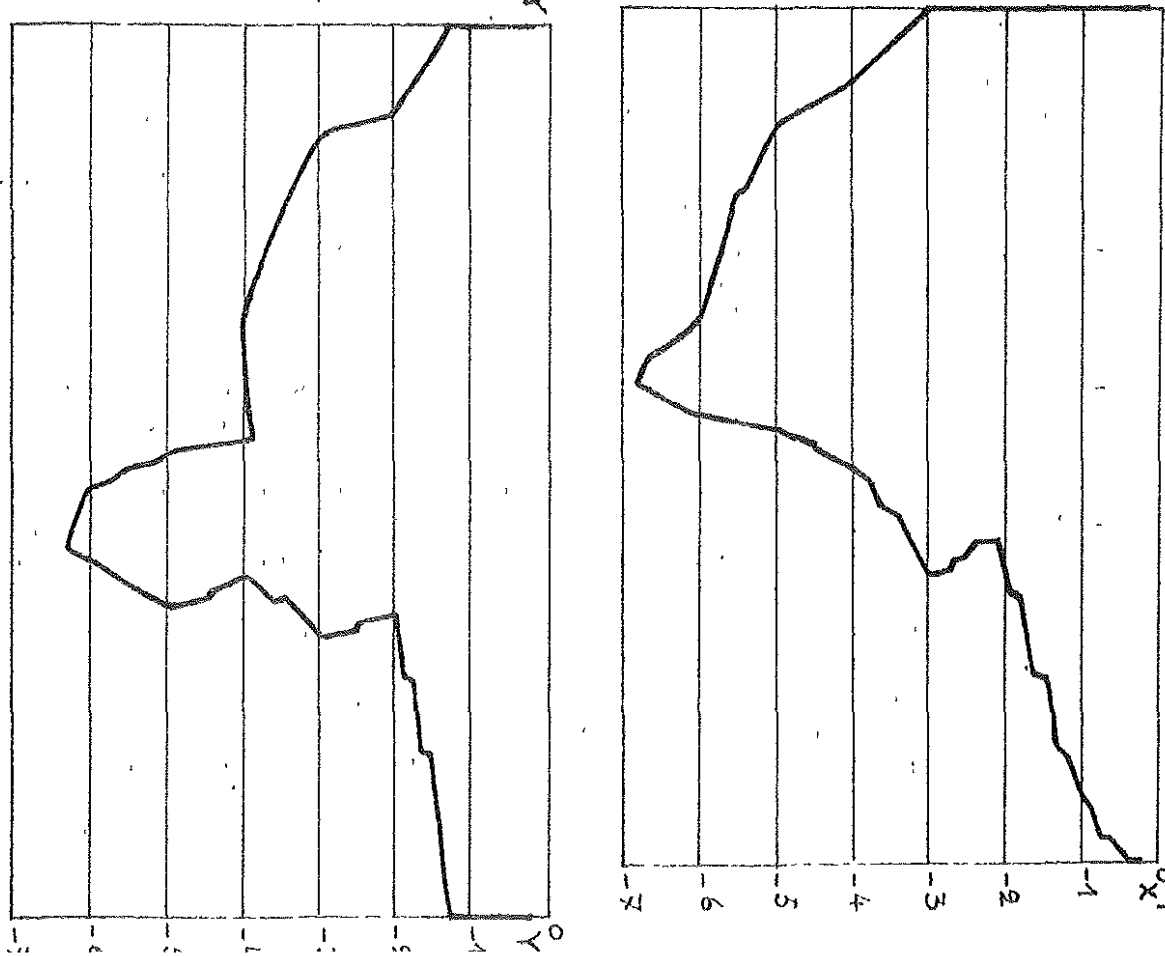
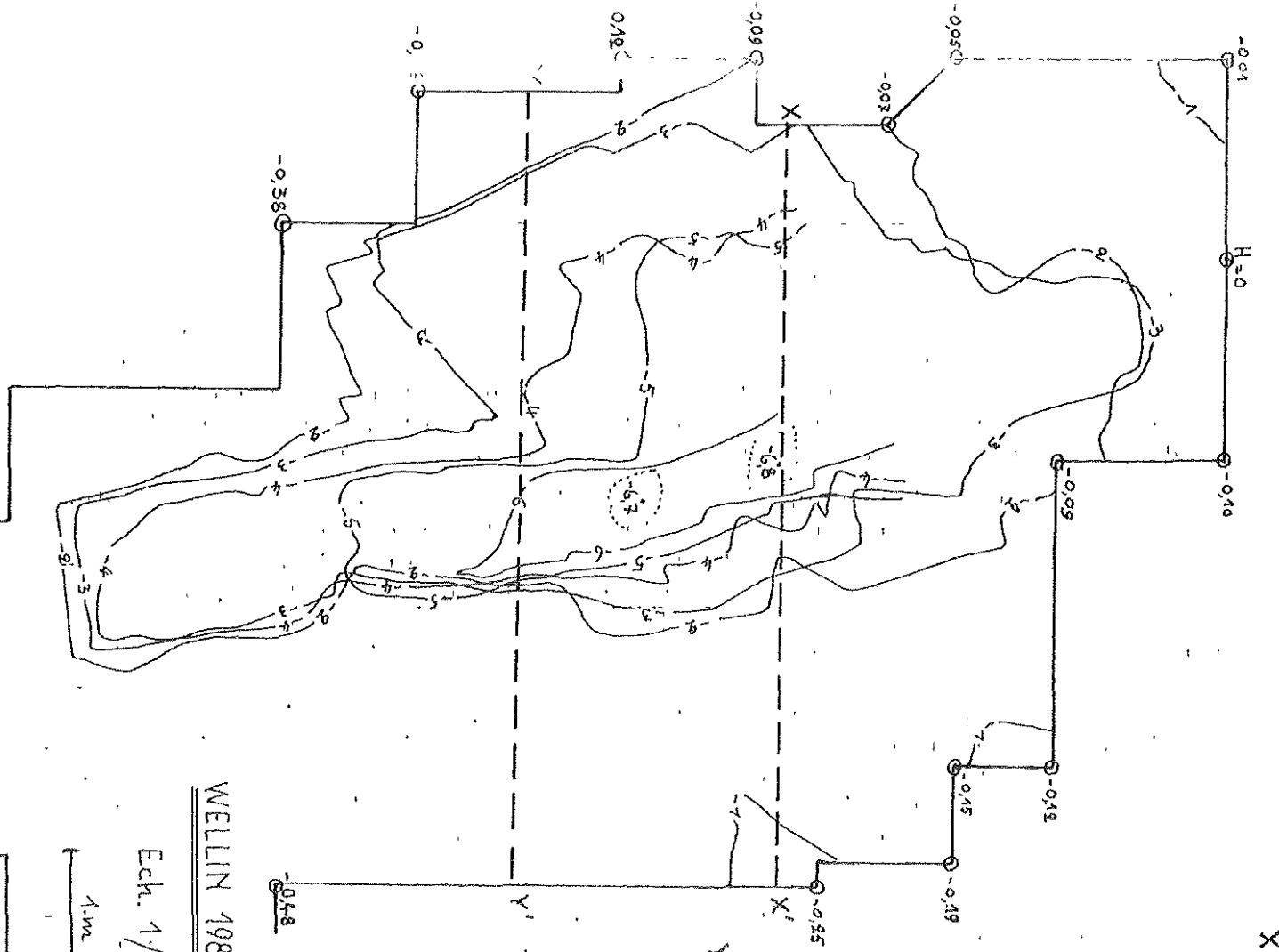
Après l'exploration systématique du dépotoir (que nous attribuons à l'époque carolingienne, des éléments de datation plus précise se faisant toujours attendre), nous avons donc entrepris le déblaiement de l'amas de pierres et de terre sous-jacent. Petit à petit se sont ainsi dessinées les limites d'une excavation de forme irrégulière (voir plan et coupes) dont il eût été intéressant de préciser l'usage et de dater la période d'utilisation et celle du comblement.

La découverte d'ossements humains, d'une perle mérovingienne à décor spiralé blanc sur fond rouge brique et de fragments de dalles en ardoise verte provenant sans doute de la couverture d'une tombe mérovingienne, nous ont fourni un terminus post quem au remblai, tout au moins à ses couches supérieures. Les quelques tessons de tuiles et de céramique sigillée, le fragment de meule trouvés l'an passé dans le remblai sont les seuls éléments qui peuvent faire penser que le comblement avait été entamé déjà antérieurement. Quant à l'utilisation de l'excavation, faute de mieux, nous retenons l'hypothèse d'un réservoir à eau, alimenté par infiltration : le couloir qui prolonge ce réservoir vers le nord s'expliquerait par le souci qu'ont eu les utilisateurs de solliciter le maximum de bancs pour les périodes de sécheresse où le débit est très faible.

Par suite du danger d'effondrements, nous n'avons pu vider entièrement le "puits" : au moment du remblayage, nous tenterons d'étendre au maximum la partie explorée jusqu'à la roche en place.

En résumé, la suite chronologique des événements dont le jardin de la famille Henry a conservé les traces peut actuellement s'établir ainsi :

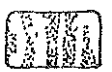
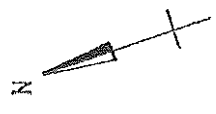
- vers -700 : sépulture à incinération de la fin de l'Age du bronze ou du début de l'Age du fer.
- époque gallo-romaine : fragments de céramique, tuiles... et, probablement creusement du "réservoir" puis comblement partiel de celui-ci.
- 6e et 7e s. : tombes mérovingiennes.
- 7e ou 8e s. : suite du comblement du "réservoir" avec des terres de remblai provenant de terrassements dans le cimetière mérovingien.
- 8e ou 9e s. : établissement du dépotoir carolingien.
- 9e ou 10e s. : sépultures sans mobilier sur le dépotoir.
- 11e siècle : construction de la maison forte et creusement du fossé de défense.
- 12e - 13e s. : réaménagement de la maison forte puis destruction.
- ... : sépultures sans mobilier
- 16e s. : comblement du fossé défensif.
- ... : fonte de cloches.
- 1781 : érection du mur d'enceinte du cimetière paroissial.



WELLIN 1981-1982

Ech. 1/50

1 m



Perte  
mérovingsienne



ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 9 octobre : OBSERVATIONS AU MARAIS D'HARCHIES (Pommeroeul)

Le temps assez doux de cette période n'a pas encore repoussé les canards et autres oiseaux d'eau vers notre pays mais, par le jeu des migrations en cours, nous avons tout de même observé pas mal d'espèces différentes à Harchies.

En voici le détail :

- Grèbe huppé : plusieurs adultes observés et des juvéniles au plumage rayé.
- Grèbe castagneux : plusieurs exemplaires (mais peu tout de même pour un site aussi important).
- Héron cendré : nous en comptons 21 alignés au bord d'un plan d'eau de Hargnies.
- Canards : Les C. colverts sont les plus abondants avec les Fuligules milouins (moins nombreux); nous notons une belle troupe de Sarcelles d'hiver (une centaine environ); les Fuligules morillons sont peu nombreux; les Canards chipeaux, siffleurs et souchets ne sont représentés que par quelques individus, par couples ou en très petites bandes.
- Busard des roseaux : 2 ex. immatures.
- Bécassine des marais : nous notons, à l'entrée de la réserve, une vingtaine d'ex. posés dans un champ de maïs récemment coupé.
- Bécasseau variable : 7 ex. en bordure du marais de Pommeroeul (seul limicole observé).
- Pour les Passereaux, notons : une seule bande nombreuse d'Hirondelles de fenêtre aux abords de l'église de Pommeroeul; Hirondelles de cheminée : très peu d'ex. en vol au-dessus des plans d'eau.
- Pipit farlouse : petites bandes un peu partout.
- Grive musicienne : migrants, par petites bandes.
- Fauvette à tête noire : 1 ex. observé.
- Bruant des roseaux : passages réguliers observés.
- Chardonneret : une dizaine d'ex. se nourrissant dans une partie de terrain vague près du canal désaffecté.
- Pie-grièche grise : 1 ex.
- Linotte mélodieuse : une très forte bande (probablement près de 500 ex.) dans un terrain vague à proximité de la réserve. L'heure tardive de cette observation nous suggère que les oiseaux vont passer la nuit sur ce terrain dont la végétation atteint environ un mètre.

Marc PAQUAY

Samedi 23 octobre : OBSERVATION DES MIGRATIONS A SOHIER

L'hiver passé déjà nous avons parcouru les campagnes de Sohier et nous nous étions promis d'y revenir au moment des migrations. L'endroit offre, en plus d'une vue splendide sur la Famenne, un observatoire de

premier choix pour les migrations d'automne.

A Sohier, ce samedi, nous avons remarqué un passage fort important (un peu à l'ouest de Lombrez-Sohier). Cette observation peut paraître banale, mais elle ne l'est pas du tout car nous nous trouvons en plein sur une importante voie de migration. En septembre, nous avons déjà noté un axe de migration sur le Gerny (bordure du plateau, surtout dans l'alignement des "Trois Tilleuls" - "Les Mohons"), ainsi qu'au "Laid Potai" (parfaitement dans l'axe du Gerny, alors que le passage est nettement plus faible vers Lessive et Han).

Le 3e repérage de Sohier, retracé sur la carte, se trouve parfaitement dans l'alignement des deux précédents et fait ainsi apparaître une route de migration traversant la Famenne.

Sur le terrain, nous avons déterminé sa largeur (approximativement 1km) et sa direction (sud-ouest). La migration la plus intensive pourra être observée tout au long de cette ligne mais Sohier, par sa situation dominante (environ 350m d'altitude) sera l'endroit le plus stratégique pour les porteurs de jumelles.

La migration était forte, comme nous l'avons dit, particulièrement pour l'Alouette des champs qui nous a paru l'espèce la plus abondante ce 23 octobre, comparativement aux Ramiers, Etourneaux, Corbeaux freux et Vanneaux, eux aussi fort nombreux.

Dans les vols vers le sud-ouest, nous avons également repéré pas mal de Grives musiciennes et draines (beaucoup moins de Grives mauvis et litornes : encore trop tôt, semble-t-il), de Pinsons des arbres parmi lesquels se mêlent des Pinsons du Nord et des Verdiers. Notons aussi, mais dans une moindre mesure, des Pipits farlouses, des Bergeronnettes grises, des Linottes mélodieuses et des Chardonnerets.

Question "raretés", remarquons deux Mouettes rieuses, un Milan royal, une quinzaine d'Alouettes lulus et probablement l'un des derniers Pipits des arbres entendus.

Nous observons également à deux reprises un Epervier fort attiré par toute cette "nourriture volante", des Faucons crécerelles fort nombreux sur le plateau, où les proies (campagnols) paraissent, elles aussi, bien représentées au vu des nombreuses galeries dans les champs que nous avons traversés.

Marc PAQUAY

Du Samedi 30 octobre au Lundi 1er novembre : WEEK-END ORNITHOLOGIQUE

EN BAIE DE SOMME ET AU CAP GRIS-NEZ

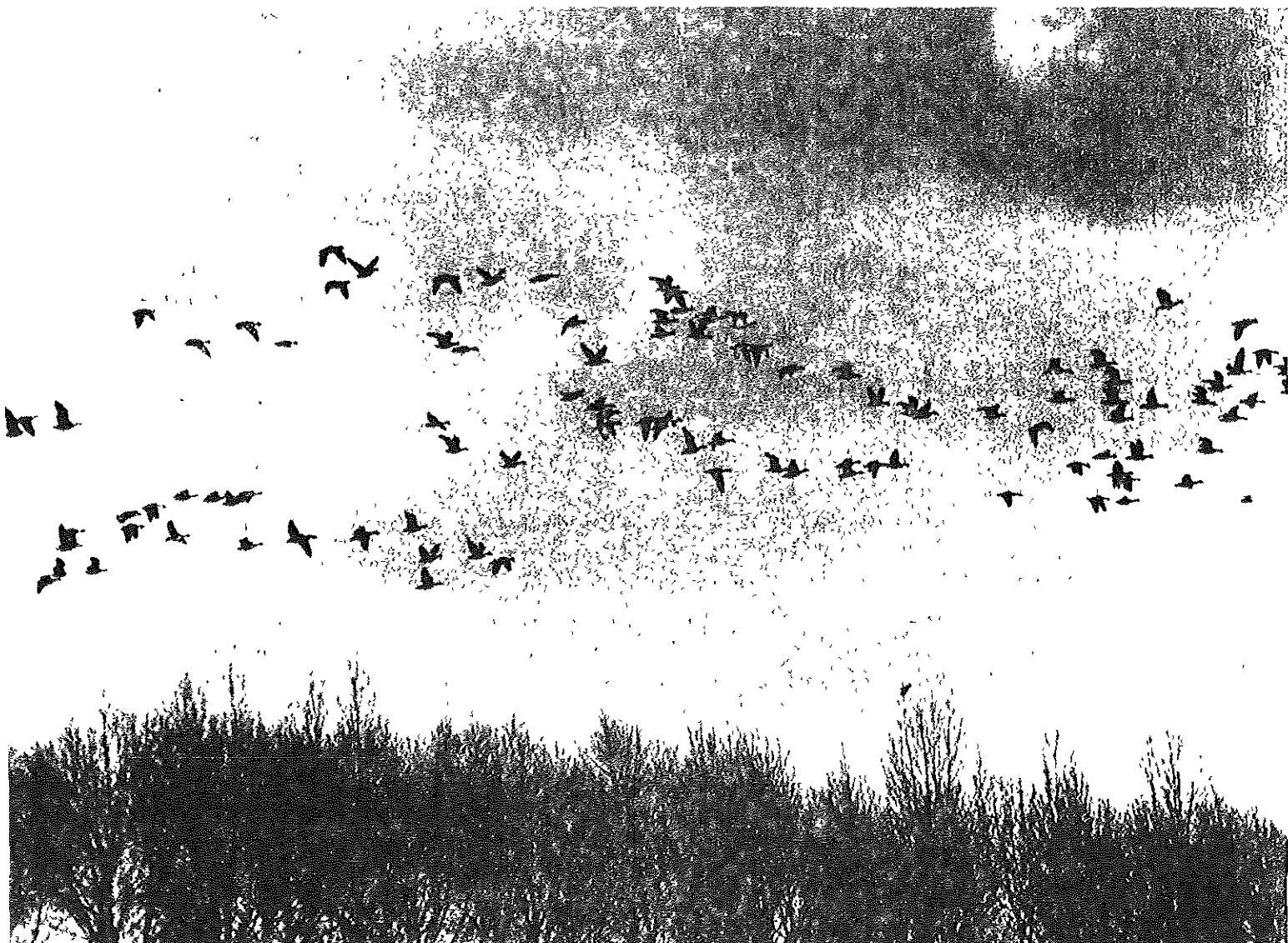
Samedi : Arrivés dans l'après-midi à Fort-Mahon, par divers moyens de transport, nous effectuons la visite du Parc Ornithologique du Marquenterre.

La Baie de Somme est un milieu de première importance pendant la mi-

gration des oiseaux d'eau en Europe occidentale. La pression de la chasse étant devenue trop forte, des protecteurs de la nature décidèrent de créer cette réserve d'une superficie de 2.300 hectares, d'une part comme refuge pour les oiseaux, d'autre part dans le but d'initier les gens à la connaissance des oiseaux.

Pour faciliter l'observation des canards et limicoles, un circuit d'initiation fut aménagé avec des volières et des mares présentant les oiseaux en semi-liberté. D'autre part, un circuit d'observation passant à travers la réserve et jalonné de nombreuses caches et passages camouflés, permet l'observation des oiseaux sauvages sur les plans d'eau sans trop de perturbations.

Cette visite nous a permis d'observer la plupart des espèces d'oiseaux d'eau. Le temps hélas très doux de la période n'avait pas attiré au sud une grande quantité d'oiseaux sauvages, hormis les Castagneux et les Fuligules morillons et milouins.



La nuit tombe vite à cette époque de l'année et c'est dans la pénombre que nous terminons ce circuit fort instructif. Chacun rejoint son auberge. Pour certains, celle-ci était montée sur roues et immobilisée en bordure de la mer.

Dimanche : Panique ce matin dans l'hôtel roulant : enlèvement dans le sable, impossibilité d'avancer ni de reculer!

Le problème est résolu par l'apport de divers matériaux glanés sur un chantier voisin en construction et par les nombreux bras de l'équipe complète venue à la rescousse. La grosse caisse blanche finit par sortir de ce terrain peu stable.

Après cet intermède, nous pouvons prendre la route pour nos observations ornithologiques. La journée s'annonce ensoleillée. Nous parcourons la baie durant toute la matinée à la recherche de sites intéressants. Hélas, nous devons nous incliner devant une population de chasseurs comme jamais nous n'en avons vu. Les fusils crépitent quasiment sans arrêt. En fait d'oiseaux, seuls des canards en bois peint et quelques vivants éjointés sont présents sur les mares clôturées où de nombreuses caches sont disposées sur les berges afin de dissimuler les fusillots! Triste tableau de la Baie de Somme...

Nous remontons lentement vers Boulogne. Nous faisons une halte dans la Baie de la Canche où nous pouvons tout de même observer quelques groupes d'oiseaux au repos sur le sable, à marée basse : des Tadornes, Fuligules milouins et morillons, quelques Oies et Bernaches, une multitude de Bécasseaux variables, des Barges, des Courlis, des Huîtriers, quelques Chevaliers gambettes, des Grands Gravelots. En bordure de mer (Pointe des Oies, Ambleteuse), nous n'observons que des Mouettes et des Goélands.

En fin d'après-midi, nous arrivons au Cap Gris-Nez. Depuis la falaise, balayée par le vent, nous pouvons observer un groupe d'une cinquantaine d'Eiders à duvet et une Bernache cravant solitaire.

Lundi : Parcours en bordure des falaises du Gris-Nez.

Nous observons longuement les différents plumages des Eiders, toujours présents au bord de mer.

Les petits passereaux en migration sont nombreux : des Pinsons des arbres surtout, des Pipits farlouses, des Bergeronnettes grises, des Moineaux friquets, quelques Verdiers et Chardonnerets. Nous constatons alors l'effort considérable que ces petites ailes doivent fournir face au vent très fort.

A la pointe de Cran-aux-Oeufs, parmi un groupe de Mouettes rieuses, nous décelons une Sterne en plumage d'hiver qui pose quelques problèmes d'identification pour les novices que nous sommes en ce domaine. Nous aboutirons finalement avec certitude à la détermination de la Sterne caugek. Non loin, un Traquet pâtre mâle se balade dans les quelques maigres buissons en contresens de la falaise.

La seconde partie de la journée, passée en grande partie au Cap Blanc-Nez, très belle falaise crayeuse, n'apportera pas d'observations supplémentaires.

Les Naturalistes véhiculés par le mobilhome, assez lent, décident alors de repartir vers chez eux; d'autres prospecteront encore un ou deux sites aux abords de Calais qui n'apporteront pas non plus d'observations spéciales.

Marc PAQUAY

Dimanche 14 novembre : PARTICIPATION AU COMPTAGE HIVERNAL DES OISEAUX D'EAU

Durant toute cette journée, nous avons prospecté, en petit groupe, plusieurs sites de la région, apportant ainsi notre contribution au comptage national des oiseaux d'eau (les 14/11/82 et 16/1/83).

Voici la liste des sites visités :

SERINCHAMPS : - grand étang et marais (1)  
 - 1er étang du château (2)  
 - 2e étang du château (3)

BUISSONVILLE : Etang du Moulin (4)

HUMAIN : Ensemble formé par les trois étangs du Château Verhaegen (5)

ROCHEFORT : Etang du Frère Mathieu (6)

MONT-GAUTHIER : Etang de Frandeux (7)

La LESSE depuis les Rochettes (Han/Lesse) jusque Villers/Lesse : parcours d'environ 5 k m (8)

TABLEAU DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS

<u>Espèces</u> :	<u>Sites</u>	1	2	3	4	5	6	7	8
Grèbe castagneux		1	-	-	-	-	-	-	4 (isolés)
Héron cendré		1+1	-	1	-	-	-	3	7+1
Canard colvert		±80	-	6	-	6	-	-	8+2+2
Sarcelle d'hiver		11	-	-	-	-	-	-	-
Fuligule milouin		-	-	1 (imm.)	-	-	-	-	-
Fuligule morillon		-	-	1 (mâle)	-	-	-	-	-
Râle d'eau		1	-	-	-	-	-	-	-
Poule d'eau		1	1	6	1	1	-	-	2+1
Foulque macroule (Martin-pêcheur)		1	-	8	1	-	-	4	-
(Cincle plongeur)		-	1	-	-	-	-	-	1

Autres observations intéressantes :

Serinchamps : Milan royal : 1 ex.; Pipit farlouse : 3 ex.; Grives litornes et mauvis : nombreux ex., en bandes dans les haies; Tarin : un petit groupe observé; Gros-bec : 1 bande ( $\pm 15$ ).

Buissonville : Pie-grièche grise : 1 ex.

Frandeux - Mont-Gauthier : Busard saint-Martin : 1 mâle adulte.

Le long de la Lesse : Bergeronnette des ruisseaux : 1 ex.; Chardonnet : 1 ex.; Pie-grièche grise : 1 ex.; Pigeon ramier :  $\pm 500$  ex. à Lessive; Pinson du Nord : quelques ex. à Eprave.

Marc PAQUAY

Dimanche 28 novembre : PROMENADE LE LONG DE LA WIMBE ET ENVIRONS DE  
LAVAUX-SAINTE-ANNE

Parcours le long de la Wimbe jusque Revogne, puis vers Froidlieu, le Bois de la Hardie et le Tienne de Franche Haie.

La plupart de nos observations ont concerné des espèces courantes d'hiver. Notons quelques faits plus intéressants comme l'observation d'un Busard St-Martin (très vraisemblablement un immature : la face supérieure présentant de nombreuses taches plus claires formées par les franges rousses des couvertures); plusieurs Pipits farlouses (hivernants peu communs dans notre région); des rassemblements un peu partout de Grives litornes et mauvis, de Pinsons des arbres avec parfois quelques Pinsons du Nord.

Marc PAQUAY

=====

A l'occasion du 20e anniversaire de sa constitution, la Société d'études ornithologiques AVES organise à Bruxelles

LES SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 OCTOBRE 1983

un colloque ornithologique international. Le thème en sera :

AVIFAUNE FORESTIERE

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à M. Johan VANDERVELDEN, coordinateur, avenue du Parc, 50, B61310 LA HULPE, tél. 02/653.43.69

ANNEE MYCOLOGIQUE 1982

---

INVENTAIRE DES ESPECES RENCONTREES AU COURS DES SORTIES MYCOLOGIQUES DES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

---

Chaque espèce est suivie d'une ou plusieurs lettres qui individualisent les promenades au cours desquelles elle a été trouvée :

- A = 22 août - Daverdisse (En-Zbèmont)
- B = 25 septembre - Marais du Landbruch (Haute-Semois)
- C = 26 septembre - Lesse (Rive droite)
- D = 16 octobre - Rochefort (Fond des Vaux)
- E = 16 octobre - Han/Lesse (Le Belvédère, So-Hère)
- F = 23 octobre - Belvaux (Ry des Boyes)
- G = 24 octobre - Han/Lesse (Grande Tinaumont)
- H = 24 octobre - Han/Lesse (Petite Tinaumont)

Les espèces intéressantes ont été soulignées.

- Agaricus abruptibulbus (E), hemorroidarius (D), silvicola (E), silvaticus (E), xanthoderma (E)
- Agrocybe erebia (D)
- Arcyria sp. (A)
- Asterophora lycoperdoides (A)
- Amanita citrina (ACE), muscaria (BG), pantherina (F), rubescens (G), phalloides (AFG), spissa (A), vaginata (A)
- Armillariella mellea (ABCDEFGH)
- Baeospora myosura (E)
- Bisporella citrina (ACG)
- Bjerkandera adusta (CEG)
- Bolbitius vitellinus (A)
- Boletus edulis (BFG), erythropus (BCG), luridus (E), pulverulentus (A)
- Bovista plumbea (A)
- Bulgaria inquinans (A)
- Calocera cornea (AC), viscosa (CG)
- Calodon nigrum (EF)
- Cantharellus cibarius (AG), tubaeformis (H)
- Chalcivorus piperatus (G)

- Chondrostereum purpureum (A)
- Chroogomphus rutilus (E)
- Clavulina cinerea (C), cristata (E), rugosa (EG)
- Clitocybe cerussata (A), bicolor (D), gibba (F), inversa (F), odorata (D), suaveolens (EF)
- Clitopilus prunulus (ACE)
- Collybia bresadolae (A), butyracea (EF), confluens (AE), distorta (A), dryophila (ABCEG), fusipes (AC), maculata (FG), peronata (ACG)
- Coprinus atramentarius (B), disseminatus (A), micaceus (AEFGH), plicatilis (G)
- Coriolus versicolor (HF)
- Cortinarius anomalus (E), calochrous (E), coerulescens (E), delibullus (BF), cotoneus (EG), dyonysae (H), hinnuleus (EC), infractus (BFH), nemorensis (E), paleaceus (CB), paramoenolens (E), splendens (G), pholideus (B), trivialis (B)
- Coryne sarcoides (D)
- Crepidotus mollis (AG), variabilis (D)
- Cyathus striatus (H)
- Cystoderma cinnabarinum (E)
- Cystolepiota sistrata (H), hetieri (E)
- Daedalea quercina (B)
- Daedaleopsis confragosa (G)
- Dermocybe semisanguinea (B)
- Diatrype stigma (E)
- Galerina marginata (F), hypnorum (B), paludosa (B)
- Ganoderma applanatum (CFG)
- Geastrum fimbriatum (E)
- Gymnopilus penetrans (ABCEFGH)
- Hapalopilus nidulans (=Phaeolus rutilans) (A)
- Hebeloma edurum (EGH), crustuliniforme (ACDF), sacchariolens (D), sinapizans (DF)
- Heterobasidium annosum (ABCDG)
- Hydnum repandum (GH)
- Hygrocybe nigrescens (E)



- Hygrophoropsis aurantiaca (G)
- Hygrophorus cossus (EF), chlorophanus (E), dichrous (G), eburneus (AG), leucophaeus (DH), glyocyclus (H), niveus (G), olivaceoalbus (F), psittacinus (G), pustulatus (C), reai (E), russula (FG)
- Hypholoma capnoides (AF), fasciculare (ACG), sublateritium (H)
- Hypoxylon fragiforme (G), multiformis (E)
- Inocybe eutheles (E), geophylla (F), pyriodora (H)
- Inonotus radiatus (E)
- Kuehneromyces (ACG)
- Laccaria amethystina (ACFG), laccata (ACEFG)
- Lactarius blennius (C), chrysorrhoeus (E), deliciosus (GH), fulvisimus (G), glyciosmus (E), mitissimus (ECG), piperatus (AC), pubescens (F), quietus (A), rufus (AG), torminosus (HG), turpis (C), uvidus (G)
- Leccinium scabrum (AB)
- Lentinellus cochleatus (EF)
- Leotia lubrica (G)
- Lepiota cf castanea (E), cristata (DEH), histrix (G), mastoidea (H), metulaespora (G), ventriosospora
- Leucocoprinus carneifolius (D)
- Lepista nebularis (ABCEFG), nuda (G)
- Lycogala epidendrum (H)
- Lycoperdon mammiforme (G), perlatum (ACH), pyriforme (E)
- Lyophyllum aggregatum (H), nomundum (E)
- Macrocyttidia cucumis (E)
- Macrolepiota procera (AG)
- Marasmiellus ramealis (FGH)
- **Marasmius** alliaceus (D), rotula (AC)
- Melanoleuca vulgaris (ABCD)
- Melanophyllum echinatum (G)
- Micromphale foetidum (EFG), perforans (ACEFG)
- Mitrula paludosa (B)
- Mutinus caninus (C)
- Mycena avenacea (E), chlorinella (D), epipterygia (DGH), galericu-

*lata* (ACFGH), *galopoda* (DG), *inclinata* (H), *polygramma* (G),  
*pura* (EFGH), *sanguinolenta* (D), *zephyra* (F)

- *Nectria cinnabarina* (CG)
- *Oudemansiella platyphylla* (G), *radicata* (A)
- *Panellus stipticus* (ACG)
- *Paxillus involutus* (EH)
- *Peziza succosa* (B)
- *Phaeobulgaria inquinans* (AG)
- *Phallus impudicus* (AC)
- *Phellinus ferreus* (G)
- *Pholiota flammans* (E), *lenta* (E), *alnicola* (F)
- *Pholiotina togularis* (E)
- *Piptoporus betulinus* (ABC)
- *Pluteus atricapillus* (= *cervinus*) (EG), *salicinus* (E)
- *Polyporus varius* (G), *brumalis* (H)
- *Psathyrella candolleana* (G), *velutina* (A)
- *Rhodophyllus nidorosus* (FGH), *sericellum* (E), *incanum* (E)
- *Ripartites tricholoma* (CG)
- *Russula atropurpurea* (A), *coerulea* (EF), *cyanoxantha* (ABG), *decipiens* (H), *delica* (F), *emetica* (AF), *foetens* (A), *fragilis* (G), *integra* (CF), *laurocerasi* (A), *mairei* (H), *nauseosa* (EF), *nigricans* (A), *ochroleuca* (A), *puellaris* (A), *sanguinea* (F), *turci* (H), *velenouskyi* (E), *violeipes* (A), *xerampelina* (F)
- *Schizophyllum commune* (ABCG)
- *Schizopora paradoxa* (A)
- *Stereum hirsutum* (ACG), *rugosum* (H)
- *Stropharia aeruginosa* (D)
- *Suillus fluryi* (= *collinitus*) (EFG), *granulatus* (G), *grevillei* (= *elegans*) (ABG), *luteus* (FG), *tridentinus* (G), *aeruginascens* (= *viscidus*) (G)
- *Tephrocycbe rancida* (E)
- *Scleroderma citrinum* (G)
- *Trametes versicolor* (ACGH), *betulina* (H), *pubescens* (C), *confragosa* (C), *zonatus* (H)
- *Tricholoma albobrunneum* (G), *album* (DF), *batschi* (= *subannulatum*)

(EFG), orirubens (G), portentosum (G), scalpturatum (DFGH),  
sulfureum (A), terreum (FG)

- Tricholomopsis rutilans (F)
- Tubaria furfuracea (ABG)
- Tyromyces caesius (AC), semipileatus (D)
- Xerocomus badius (CF), chryserveron (ABCEFG), subtomentosus (F)
- Xylaria hypoxylon (ACDEFG), polymorpha (G)

Arlette GELIN



# Grand Jeu du MYCO

Nous ne dirons pas que le "Grand Jeu du MYCO" a connu un succès époustoufflant... Etait-ce trop facile pour les "spécialistes", trop difficile pour les débutants? Les naturalistes méprisent-ils le jeu ou ne sont-ils attirés que par les gadgets électroniques? A moins, mais oserait-on seulement envisager cette éventualité? qu'ils aient renoncé à lutter contre le virus bien connu que les sociologues ont baptisé du nom de Indifferens blasius revenudtutti"....

Il n'en reste pas moins que 3 réponses nous sont parvenues : Arlette les a jaugées avec une précision et une minutie toutes pédagogiques et classées comme suit :

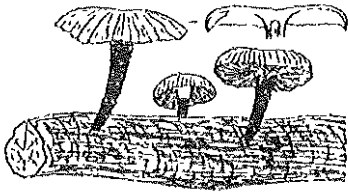
Gérard DEMANET : 7/10

François DEREPPE : 7/10

Edmonde et Nestor GONDRY : 7/10

Réponse-type : Elle ne sera donnée que dans les prochains "Barbouillons" afin de fournir un délai de grâce à d'éventuels retardataires. Pour départager les ex-aequo (qui n'ont rien d'éventuel, pour une fois), une nouvelle série de 10 champignons vous est proposée. A vos Maublanc et autres Romagnesi! Le Comité se réunit en janvier pour décider du prix qui récompensera le vainqueur...

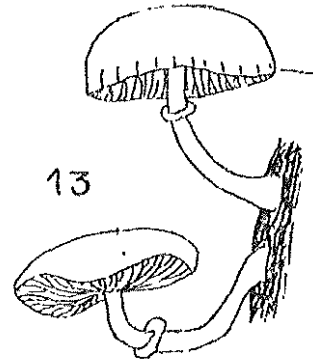
2<sup>e</sup> série



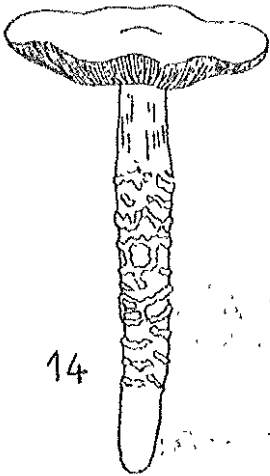
11



12



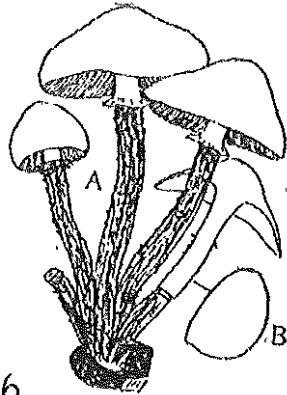
13



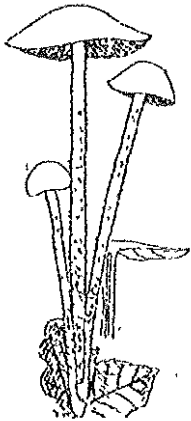
14



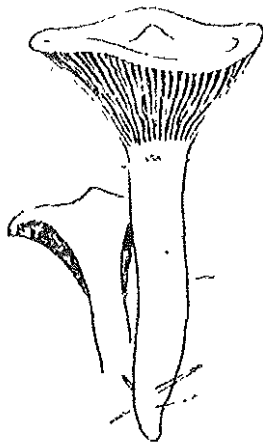
15



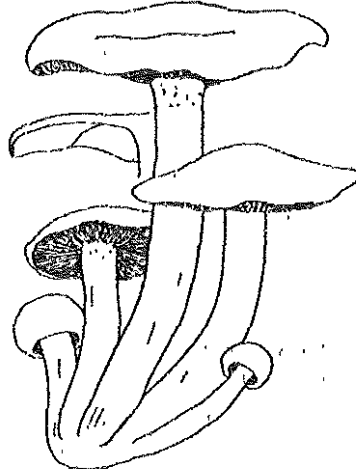
16



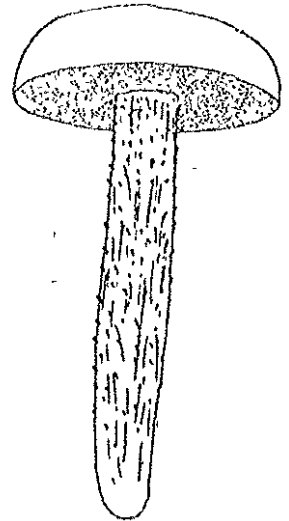
17



18



19



20

ACTIVITES GENERALES DE DECEMBRE 1982

Dimanche 12 décembre : EXCURSION ARCHEOLOGIQUE EN ARDENNE :  
Bérismenil, Nadrin, Bistain-Brisy

Une vingtaine de nos membres partirent ce jour-là à la découverte de quelques sites archéologiques des plateaux ardennais prospectés et fouillés par le Cercle SEGNA de Houffalize depuis près de 25 ans.

Au programme était inscrite la visite de trois sites chronologiquement répartis entre Age du Fer, époque romaine et Moyen Age.

I. LE CHESLE DE BERISMENIL (Commune de La Roche)

A. Le site : Sis à deux kilomètres du village de Bérismenil, le Cheslé est un promontoire rocheux d'une douzaine d'hectares inséré dans un large méandre de l'Ourthe orientale, relié au massif par un isthme étroit et abaissé, culminant à quelque 340m, soit 80 à 90m au-dessus du talweg.

B. Historique des recherches : Au milieu du XIXe siècle, Sulbout y voyait une forteresse romaine et y signalait la découverte de débris de poteries et d'une pointe de lance en bronze.

Pour sa part, l'Illustration Européenne du 23 mai 1874 rapporte qu'une cinquantaine d'années auparavant, trois personnes du village voisin avaient vidé un puits creusé sur le plateau à la recherche de la "Gatte d'or"...

Quelques sondages, d'ailleurs peu révélateurs, furent creusés par Rahir au début de ce siècle et c'est par analogie à d'autres sites qu'il présuma le Cheslé être de l'Age du Fer.

C. Les fouilles de Segnia : Menées régulièrement de 1962 à 1974, ces fouilles s'attachèrent à :

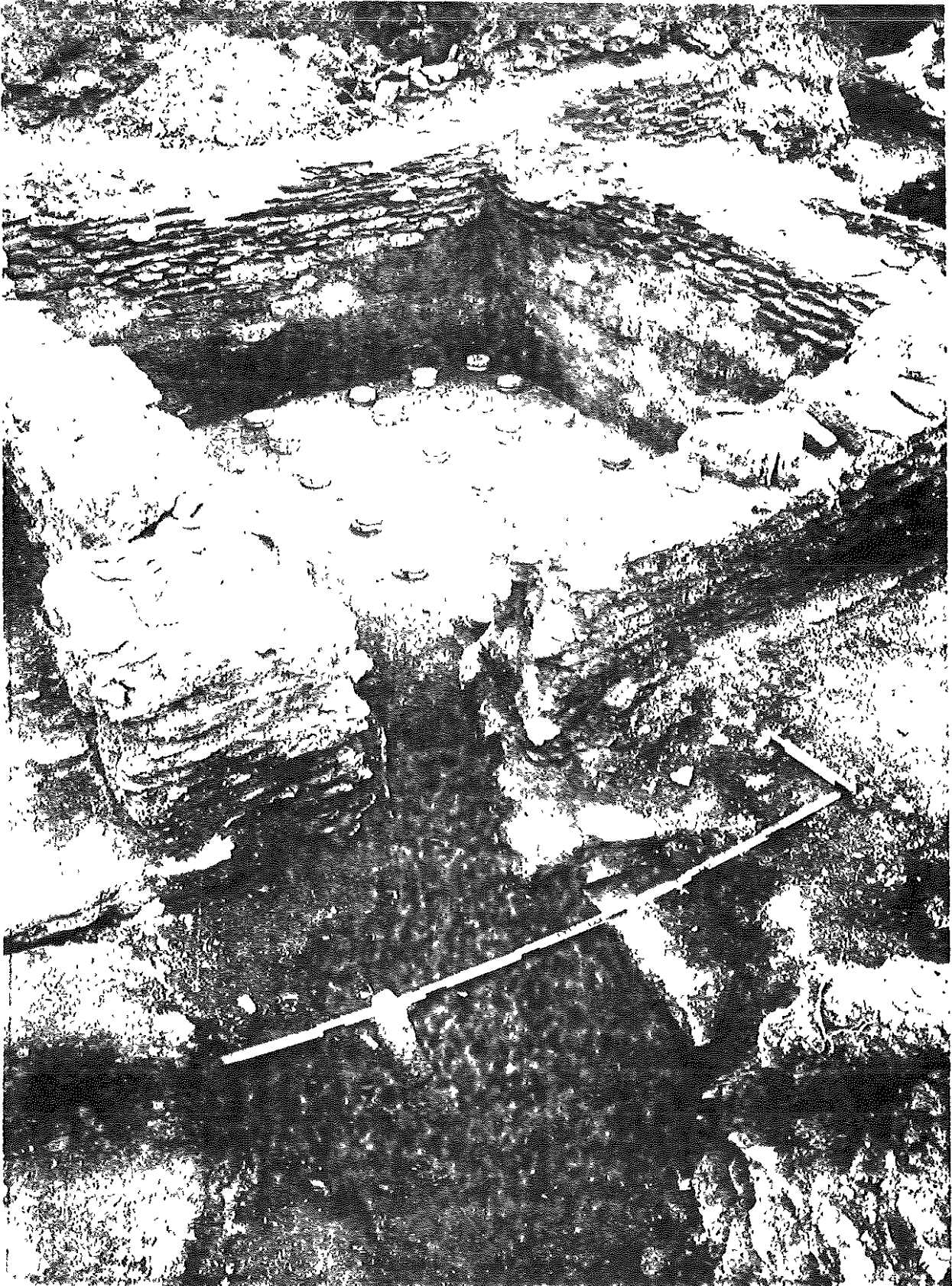
- 1° : l'étude du dispositif de défense;
- 2° : la recherche de traces d'occupation.

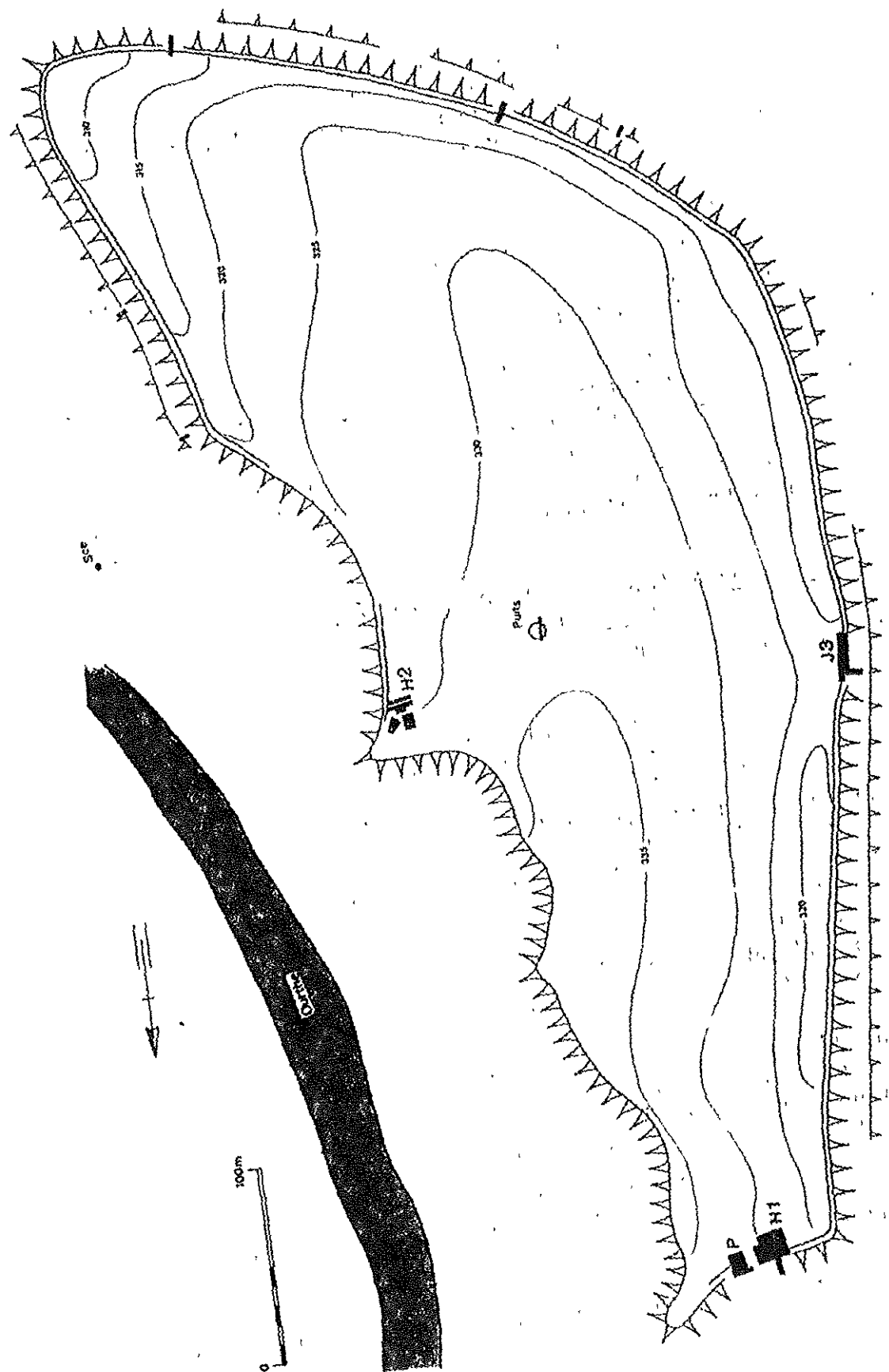
Nous sommes ici en présence d'un refuge du type "éperon barré" dont la construction et une occupation remonteraient à la première phase de La Tène (env. 450 aCn).

1. Le dispositif de défense

a) L'enceinte : 1355 mètres de périmètre total du refuge sont défendus par une enceinte. Sur 360 mètres, le versant suffisamment abrupt ne nécessitait aucune défense particulière.

L'enceinte consistait en une assise de pierres sèches aménagée dans le versant, sur laquelle s'élevait un mur avec parements. Seul, un endroit plus vulnérable était protégé par une première levée de terre en contrebas.





plan général du Chésé.

b) L'entrée : Composée de deux bastions incorporés au rempart, elle offrait un passage de quelque 6 mètres, réduit à une largeur de 2 mètres par une palissade de bois dont subsistait l'emplacement des pieux. Un manque évident de solidité de la construction fut à l'origine d'un écroulement ancien qui entrava le passage.

## 2. Traces d'occupation

Deux endroits de ce refuge de 12 hectares ont révélé des traces d'occupation. Il paraît bien évident qu'ils ne sont pas les seuls...

- 1° : près de l'entrée (J 3)
- 2° : zone est, à 320m de l'entrée (H 2)

Ces deux zones ont fourni comme matériel des tessons assez rudimentaires dont certains étaient décorés, des fusaïoles, des fragments de meules en arkose, des objets métalliques.

Un foyer, des trous de pieux, un dépotoir et une accumulation de minerais et de scories de fer faisant penser à la proximité d'un bas-fourneau sont les maigres traces d'occupation repérées par le détecteur à métaux.

## II. LA VILLA ROMAINE DE NADRIN (Commune de Houffalize, lieu-dit "Au fossé")

Ce site, jusqu'alors inconnu, fut prospecté puis fouillé par Segnia à partir de 1975.

Nous avons affaire là à une villa de plan classique avec atrium central entouré de pièces annexes. Une galerie orientée au sud est flanquée de deux ailes en saillie.

Les 2/3 du bâtiment n'existent plus qu'en négatif du fait de démolitions profondes et de prélèvements de matériaux : c'était là une carrière de choix... Les recherches furent donc concentrées sur l'aile ouest, en meilleur état.

Une pièce chauffée par hypocauste avec la particularité d'un foyer à l'intérieur peut être l'indication d'une certaine opulence du maître de céans. Quelques débris de fresques et de stuc confirment cette hypothèse.

Outre une cave dont l'accès se faisait par un escalier de bois dont les fibres existaient encore, quelques pièces ont été dégagées pour révéler la présence d'un béton rougeâtre à base de brique pilée. Une toiture en ardoise violacée d'Ottré couvrait l'ensemble.

Un soin particulier semble avoir été apporté dans l'édification de la façade sud : une porte en plein cintre et une bande de maçonnerie décorative en grès tendre de Diekirch ont pu être partiellement reconstituées.

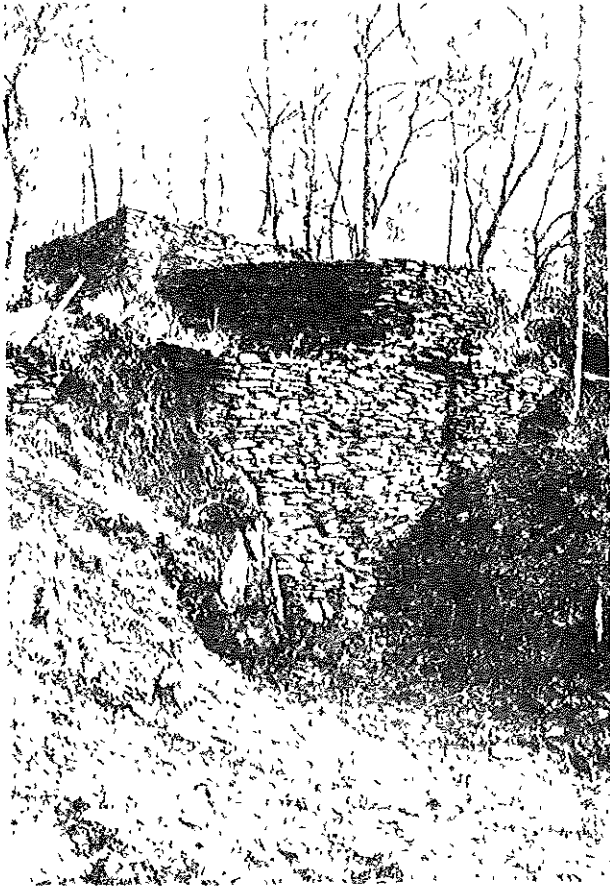
Le matériel ordinaire d'une villa romaine fait pencher pour une oc-



cupation de la fin du IIe au IIIe s. pCn (env. 190-250). L'abandon fut consécutif à un incendie. Faut-il le lier aux incursions germaniques du moment?

### III. LE CHATEAU DES MOUDREUX (Bistain-Brisy : commune de Gouvy)

Fouillé depuis 1967, ce petit château médiéval, entre la motte féodale et le puissant château-fort, est un exemple rare dans l'évolution des fortifications médiévales.



Son nom provient sans doute du fait qu'il fut, à la fin du Moyen Age ou à l'époque moderne, le repaire de quelques malandrins. (Étymologie : moudreux (wall.) = moudreur (anc. franç.) = meurtrier).

Les mentions dans les archives sont rares : en 1752, il en est fait mention en temps que fief dépendant de la seigneurie de Houffalize. Mais il semble bien que, à ce moment, il est abandonné depuis longtemps : en effet, le matériel découvert ne ferait pas dépasser son occupation effective au-delà de la moitié du XIIIe siècle.

Ce site inédit nous a révélé quelques heureuses surprises : outre la découverte d'un four à pain maçonné à l'argile, une chapelle castrale romane au chevet arrondi intérieurement et dont l'autel était intact, fut mise au jour. Dernièrement découvert, un sceau en bronze avec inscription et fleur de lys met à contribution la sagacité des sigillographes qui essaient d'en décrip-

ter les inscriptions et ainsi d'en déterminer le propriétaire.

Il est à noter, à la gloire de Segnia, que ses membres ont acquis et restauré ces deux derniers sites grâce au mécénat et à l'un ou l'autre petit subside des pouvoirs publics...

Non loin de ce dernier site, une équipe du Service National des Fouilles dirigée par Madame Anne CAHEN-DELHAYE, a fouillé, en 1975-76, un refuge protohistorique d'une superficie d'un hectare et demi (lieu-dit "Derrière la vote") caractérisé par deux levées rectilignes longues de 158m, précédées chacune d'un fossé, protégeant ainsi le point le plus vulnérable par un système de défense large de 27 mètres.

Un dépotoir contenait une douzaine de fibules en bronze et en fer, des tessons, des fragments de torchis et des scories de fer qui ont permis de dater une occupation à La Tène IIIb (50-15 aCn). Mais il n'est pas déraisonnable de penser que sa construction fut antérieure.

Jean-Pol WEBER

## BIBLIOGRAPHIE

- La Tène (e.a. Cheslé de Bérismenil et Derrière la Vote de Brisys) :

M.MEUNIER et A.CAHEN-DELHAYE, La fortification du Cheslé de Bérismenil, Bxl, 1976, SNF, Archaeologia Belgica, 185.

A.CAHEN-DELHAYE, Les forteresses de l'Age du Fer à Brisys et à Alhoumont, Bxl, 1981, SNF, Archaeologia Belgica, 214.

A.CAHEN-DELHAYE, Les tombelles de La Tène en Ardenne, Bxl, SNF, 1975, Cartes archéologiques de la Belgique, 4.

A.CAHEN-DELHAYE, Tombelles de l'Age du Fer en Ardenne, Bxl, 1978, Archaeologicum Belgii Speculum, VIII.

- Villa romaine de Nadrin :

M.MEUNIER, Nadrin : villa romaine, dans L'archéologie en Wallonie, catalogue de l'exposition organisée par la Fédération des Archéologues de Wallonie, Comines-Nivelles 1980, pp. 100-101, 1 plan.

- Château des Noudreux :

M.MEUNIER, Cherain : Château des Noudreux, dans idem, pp. 142-143, 1 plan.

Vendredi 17 décembre : CONFERENCE avec projection de diapositives sur "La protection et la gestion des pelouses calcaires de Belgique et du Nord de la France", par Monsieur Jacques DUVIGNEAUD.

Conférencier de talent, sujet de choix, on attendait un public nombreux. Hélas, malgré les efforts conjugués du Cercle Culturel et Historique de Rochefort et de l'Association des Naturalistes de la Haute-Lesse, malgré la valeur du botaniste, l'intérêt des diapositives et l'actualisation du sujet pour notre région, nous n'étions qu'une bonne trentaine pour l'entendre; et encore, une trentaine de convaincus, pas l'autre public que Monsieur Duvigneaud espérait toucher!

Le Président Herbay, après avoir honoré la mémoire d'un membre d'honneur du Cercle Culturel et Historique, le prince Jean-Martin de Stolberg-

Rossla, récemment décédé, et excusé le Père Albert van Irterson, souffrant, présente le conférencier en quelques mots cordiaux et choisis.

Botaniste de terrain, riche de quarante années d'observations botaniques, fin connaisseur de nos remarquables richesses floristiques et paysagères, M. Duvigneaud entre immédiatement dans le vif du sujet.

La protection des pelouses calcaires se justifie amplement pour trois raisons :

- esthétiques : beauté des points de vue sur les paysages voisins;
- géographiques : maintien des activités ancestrales comme l'essartage;
- biologiques : conservation de la flore et de la faune particulières aux pelouses calcaires et plus spécialement des orchidées, si nombreuses et si abondantes dans les pelouses.

Promeneurs et naturalistes souhaitent dès lors conserver à nos tiennes leur aspect traditionnel et déforesté, là où les pelouses occupent la presque totalité de la superficie. Mais le naturaliste sait très bien que ces pelouses ne sont plus aujourd'hui stabilisées par le pâturage ou le feu et qu'elles évoluent peu à peu vers une colonisation forestière inéluctable, entre autres par envahissement progressif de prunelliers. Il faut donc limiter cette invasion préforestière; mais les modes d'intervention adéquats restent encore à préciser.

1. Le pâturage de jadis était extensif : le troupeau se déplaçait sur de vastes surfaces de pelouses calcaires; il était composé de moutons et de chèvres (et celles-ci imposant dans une large mesure leurs préférences alimentaires pour les feuilles, les rameaux, etc.). Aujourd'hui, le pâturage de chèvres et de moutons ne se concevrait plus qu'intensif, à l'intérieur d'un enclos. Ce type d'action est certainement défavorable au maintien d'un tapis herbacé riche et varié.

2. Le pâturage de jadis s'accompagnait toujours d'un piétinement des pelouses; ce tassement était un facteur utile dans la stabilisation de la pelouse et l'élimination de plantules d'espèces forestières. Le parcours des pelouses par les naturalistes et les touristes ne constitue donc pas en soi un facteur défavorable, sauf peut-être à l'époque des floraisons (bris et piétinement de tiges de plantes rares). Par contre, le passage répété d'un trop nombreux public et la circulation fréquente d'engins à moteur sont susceptibles de perturber fortement ces milieux (dénudation des sols et reprise de l'érosion).

3. Les feux courants, allumés jadis au sortir de l'hiver; avaient pour but principal le rajeunissement de l'herbe; certains buissons et arbustes en souffraient énormément; mais ce sera aussi l'occasion pour des semences d'espèces forestières (et les bouleaux en sont l'exemple-type) de trouver place dans les vides éventuels du tapis herbacé. Le résultat est loin de répondre au but recherché et cette mise à feu des pelouses ne pourrait se concevoir aujourd'hui qu'avec un maximum de précautions.

4. La coupe des arbustes est généralement suivie de la formation

de rameaux adventifs; cette simple mesure serait à répéter indéfiniment, sauf à fendre la souche de haut en bas et à verser du pétrole dans l'incision.

5. L'emploi de la débroussailleuse devrait faire l'objet d'essais en vue de l'élimination des arbustes envahissants; la période la plus favorable semble l'avant-saison (février) ou l'arrière-saison (novembre).

6. Toute intervention de gestion doit s'accompagner de l'élimination des herbes coupées ainsi que des branches et des troncs des arbustes sectionnés; spécialement lorsqu'il y a dominance du Brachypodium pinnatum, défavorable à la survie des pelouses maigres.

"En conclusion, nous constatons que de nombreuses incertitudes subsistent en ce qui concerne la gestion des pelouses calcaires."

Devant cette régression continue des pelouses sèches, le Comité européen pour la sauvegarde de la nature (Conseil de l'Europe, Strasbourg), session du 2 au 5 mars 1982, exige des initiatives urgentes : elle a chargé l'Institut européen d'écologie de Metz (Université de Metz) de sélectionner les pelouses calcaires les plus riches et les plus typiques de Belgique et du Nord de la France et d'étudier les modes d'intervention les plus adéquats. Sont donc maintenant intégrées au réseau des réserves biogénétiques, pour la Belgique : la Calamine, les Roches Noires à Comblain-au-Pont, Champalle à Yvoir, Torgny, Couvin-Nismes (Tienne Breumont) et, "last but not least", Han-Rochefort. Quant aux modes d'intervention, le concours des sociétés de naturalistes et des départements universitaires de botanique est demandé; leur activité prioritaire sera, évidemment, l'étude phytosociologique du site; elle doit être multidisciplinaire; ce deuxième stade est en voie de réalisation. Cette étude est urgente, car dans une quinzaine d'années, les pelouses calcaires auront totalement disparu de nos régions et, avec elles, des dizaines d'espèces parmi les plus rares de notre flore et de notre faune. En même temps que cette étude prioritaire, il importe de réaliser des inventaires des pelouses les plus intéressantes, dont le caractère sélectif mettrait en évidence celles d'importance capitale, qui ne seront retenues qu'après un choix sévère: c'est ainsi que, dans notre bande géologique, sont déjà sélectionnées comme pelouses dont la conservation s'impose, celles du massif sud de Philippeville, de la région de Givet-Charz et de Han-Rochefort.

Depuis 1941, "Ardenne et Gaume" s'est attachée avec acharnement à la création de réserves de paysages et de sites renfermant les pelouses calcaires les plus prestigieuses, par conventions passées avec les communes; on lui doit le sauvetage des pelouses de Torgny, des Roches Noires à Comblain-au-Pont, de la Heid des Gattes, de dix sites dans la région Han-Rochefort et la vallée du Viroin, trois dans la région de Franchimont.

Reste le point le plus délicat : comment gérer rationnellement ces pelouses calcaires, mises en réserve pour les générations qui nous suivent, pour leur conserver leur aspect steppique en même temps que

leur invraisemblable richesse floristique? Jacques Duvigneaud préconise, dans un premier stade :

1. l'élimination des jeunes plants d'essences forestières (à l'exclusion des espèces protégées);
2. l'élimination des porte-graines dangereux (bouleaux et pins, essentiellement);
3. l'élimination des fourrés de prunelliers de formation récente.

Au 2e stade, il faudrait viser :

1. à l'extirpation des fourrés déjà anciens (prunelliers, aubépines, en respectant les églantiers dont plusieurs espèces sont rares);
2. à procéder, à l'exposition sud, là où la forêt secondaire a progressé, à une mise à blanc; même sur une faible superficie, elle favoriserait le maintien de la richesse floristique et faunistique du site;
3. à l'utilisation de la tondeuse à moteur (couteaux le plus haut possible) pour faucher le Brachypodium pinnatum, là où le développement herbacé est trop exubérant; cette intervention se ferait en carrés d'essai comparatifs, à renouveler de-ci de-là, tous les deux ans, soit à mi-novembre, soit à fin février - début mars (avant le développement des premières feuilles et fleurs).

Pour illustrer son propos, J. Duvigneaud projeta ensuite une série de diapositives remarquables, prises par lui-même, par G. Matagne, P. Blondeau et D. Tyteca; paysages d'abord, avec la côte St-Germain de Dun-sur-Meuse, la Chavée de la Lesse à Han, le Tienne Breumont, les éboulis de Pagny-la-Blanche-Côte, puis un échantillon des splendeurs botaniques inféodées à nos pelouses, avec en point d'orgue notre cortège d'orchidées dont, en bouquet final, l'Anacamptis pyramidalis. Nos amis P. Limbourg, E. Meurrens, Y. Grollinger, D. Meurrens et M. Evrard intervinrent dans la discussion, de même que A. Piraux et P. Herbay.

Celle-ci se prolongea dans une ambiance très "relax" au Domaine des Masures, où avait lieu la réception de notre hôte, que nous remercions encore bien vivement pour sa très intéressante causerie. Il importe d'ajouter que des essais d'élimination du prunellier ont été tentés au Tienne Mosseray à Belvaux. Souhaitons qu'ils soient poursuivis, dans le cadre d'une gestion soigneusement élaborée et, pourquoi pas? avec la collaboration active du Professeur Duvigneaud.

Dr. P. DUBOIS

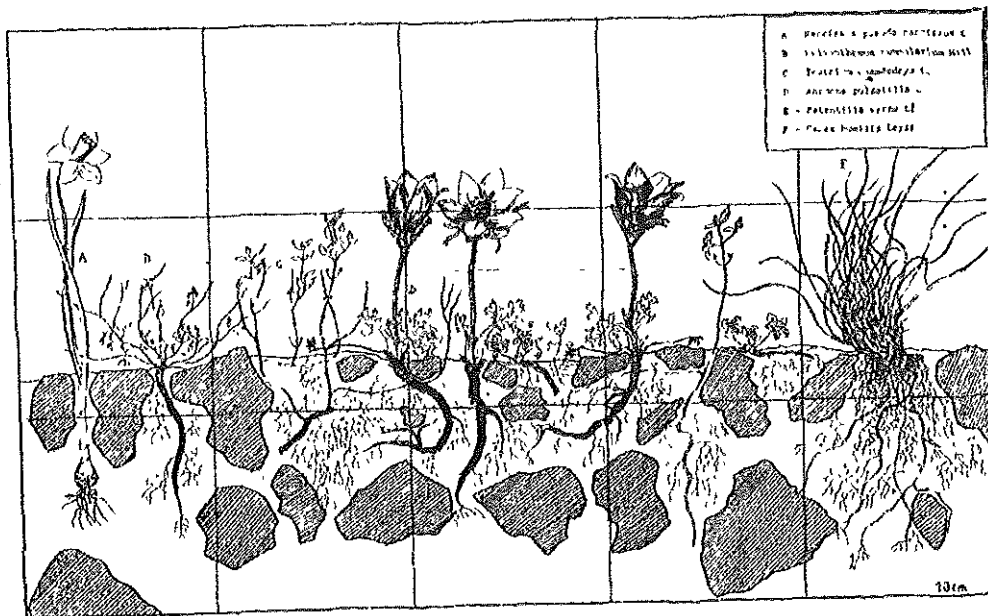
BIBLIOGRAPHIE

J.DUVIGNEAUD, J.-L.MERIAUX, D.VAN SPEYBROECK, La conservation des pelouses calcaires de Belgique et du Nord de la France, Institut Européen d'Ecologie, Metz, 1982. Prix imposé : 400 FB.

J.DUVIGNEAUD, Une nouvelle réserve d'Ardenne et Gaume, le Tienne Breumont à Nismes, Natura Mosana, vol.34, n°2 (avril-juin 1981)

J.DUVIGNEAUD et F.COULON, Les sites dolomitiques de Belgique, hier et aujourd'hui, problèmes de la conservation de leur flore et de leur végétation, Natura Mosana, vol.33, n°1 (janvier-mars 1980)

J.DUVIGNEAUD, Compte rendu critique de lecture de Les pelouses sèches en Europe de F.WOLFINGER et S.PLANK, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 21, 1981, -3, in Natura Mosana, vol.35, n°2-3 (avril-septembre 1982, pp 92-94.



Coupe de la pelouse à *Carex humilis* LÉVYSS.  
Dessin S. Jacquemart.

Illustration tirée de S.JACQUEMART, L'anémone pulsatille et son habitat, in Parcs Nationaux, Bulletin trimestriel de l'Association ARDENNE ET GAUME, 1954, vol.9, fasc. 2.

ACTIVITES DE L'EQUIPE DES JEUNES (de caractère!)

Dimanche 19 décembre : SORTIE ARCHEOLOGIQUE à HAN-SUR-LESSE

Neuf heures. Une quinzaine de Natus sont présents malgré la froidure du matin et la bise qui, sans cesse s'amplifiant, finira en tempête, le soir.

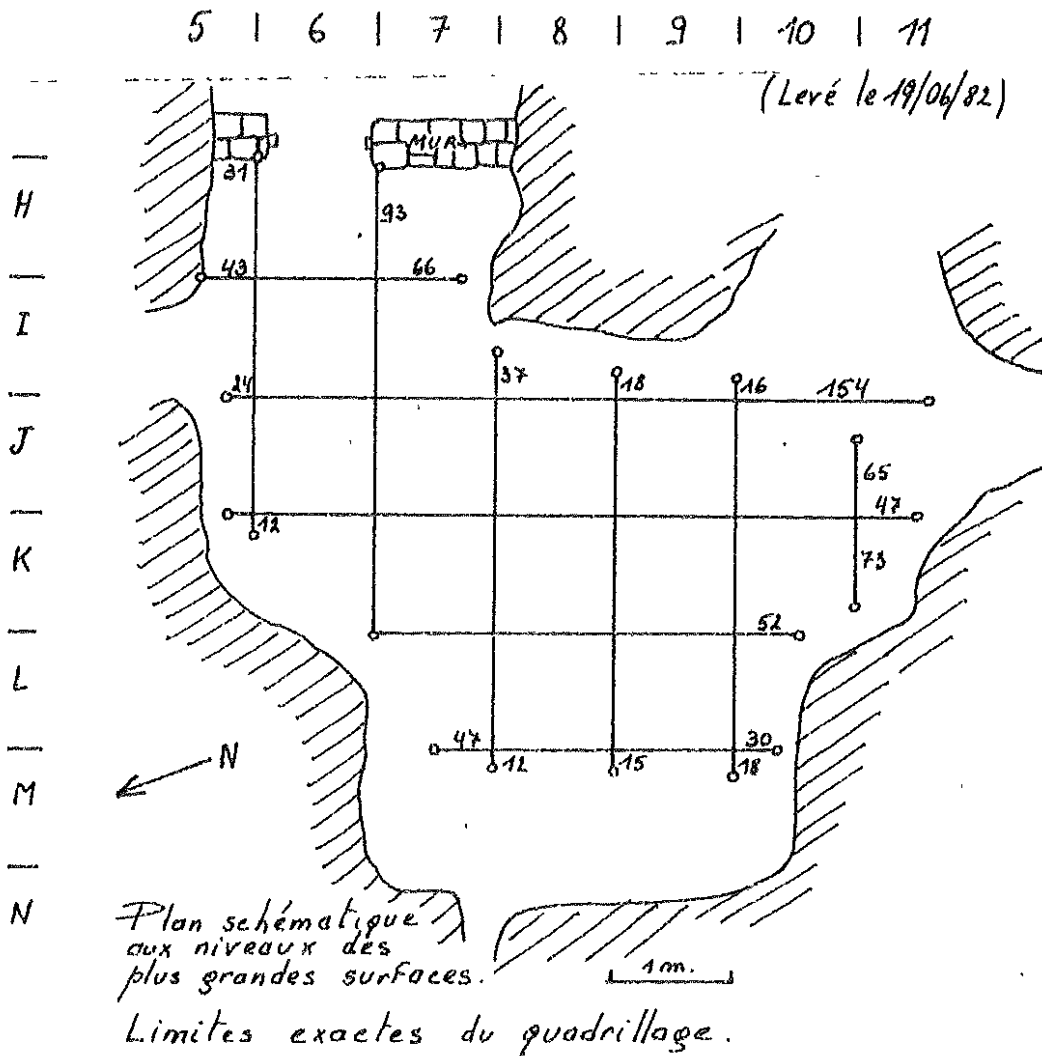
Le programme de la matinée prévoit la visite du site archéologique du Tienne des Maulins fouillé depuis près de 4 ans par la section archéo du CYRES. Avec prudence, les voitures se rendent donc vers Eprave, non sans avoir esquissé parfois un petit pas de danse, bien involontaire, sur le verglas. Sur le territoire de l'ancienne commune d'Eprave, le Tienne des Maulins s'érige dans une bande calcaire Gvb, à la pointe de l'anticlinal de Ste-Odile s'ennoyant vers l'ouest. Avec le Tienne de Wérimont, le Rond-Tienne et le Rocher d'Eprave, il reste un des sommets délaissés par les divagations de la Lomme!

Après quelques considérations sur la proximité d'autres sites archéologiques, comme la forteresse romaine du Bas-Empire, juchée sur le Tienne del'Roche, et le Trou de l'Ambre, témoin du massacre de 75 personnes à la fin de l'Age du Fer, nous arrivons à la grotte, ayant emporté avec nous la lourde batterie et le dispositif d'éclairage réalisé par Roland MAREE de Han/Lesse pour les besoins de la fouille.

La porte indispensable à la protection du site est ouverte, l'éclairage est mis en place et chacun cherche à se tenir plus, ou moins confortablement à l'intérieur délicieusement chaud de la caverne. Celle-ci est, en fait, divisée en deux parties : le porche d'entrée, qui est actuellement en cours de fouille, et un petit couloir d'une quinzaine de mètres de long qui fut fouillé en 79, 80 et 81. Dans celui-ci furent découverts de très nombreux ossements d'une faune quaternaire qui est actuellement en étude à l'Université Libre de Bruxelles. Cheval, ours, hyène des cavernes, rhinocéros et éléphant sont les principales espèces représentées. Depuis le début de l'année 1982, la fouille s'est concentrée dans le porche d'entrée qui a une superficie d'une vingtaine de m<sup>2</sup>.

Un quadrillage parfaitement horizontal, constitué de câbles d'acier munis de tendeurs, est disposé dans la grotte et permet une fouille précise et minutieuse (voir plan). Si, malheureusement, la stratigraphie n'est pas visuellement décelable sur les profils réalisés, plusieurs niveaux archéologiques sont actuellement reconnus.

Tout d'abord, sous une couche de remblais récents, un niveau fortement perturbé est constitué des restes d'une sépulture collective que nous supposons être du néolithique. Cette sépulture était déjà signalée par M. l'Archéologue M.E.Mariën.



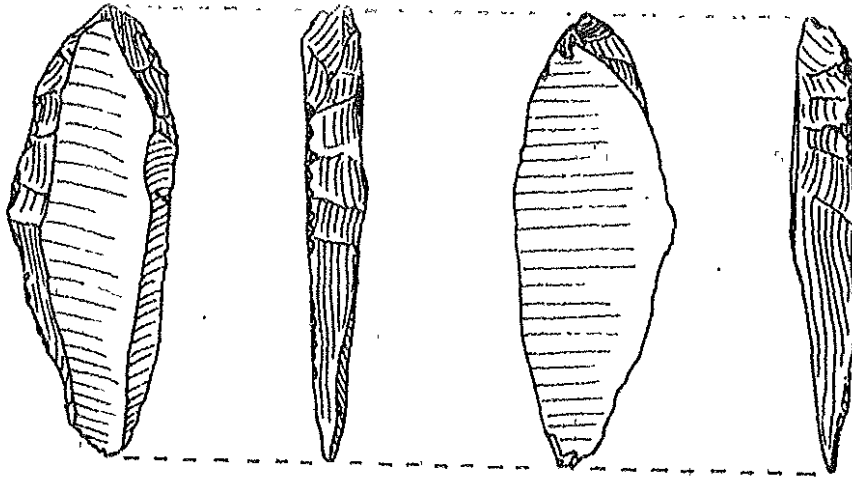
Sous ces restes humains, de gros blocs d'éboulis détachés de la voûte recouvrent une grande partie de la caverne.

Dans une tranchée réalisée à proximité de la voûte d'entrée (voir carrés H7, I7 et J7 sur le plan), nous avons observé également une couche fort intéressante puisqu'elle renfermait du matériel lithique qui pourrait dater du paléolithique supérieur ancien ( $\pm$  30.000) (voir dessin : burin et percuteur découverts dans le carré I7).

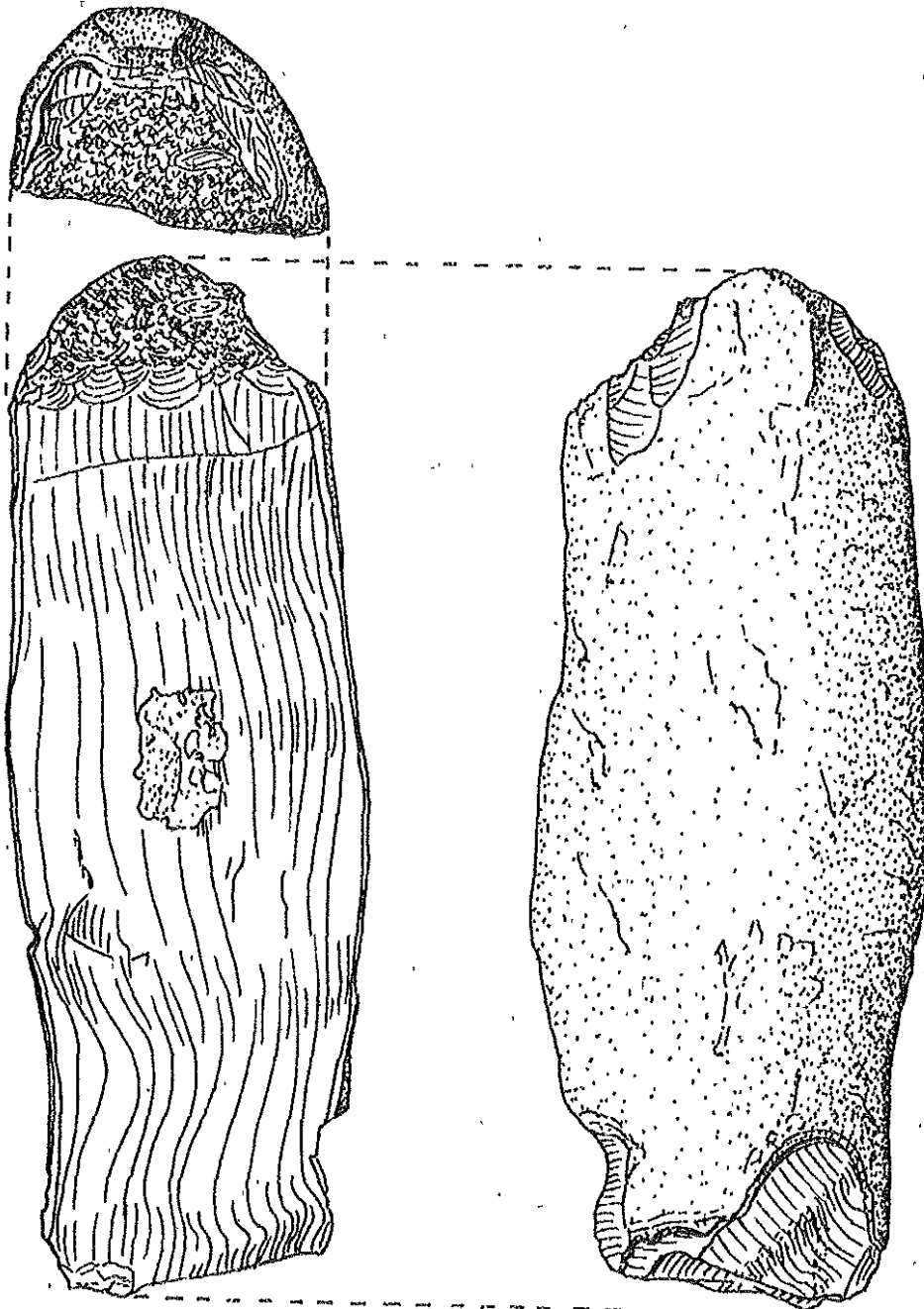
On ne peut encore dire si cette couche archéologique est postérieure ou antérieure aux éboulements qui eurent lieu vers le fond de la grotte (voir carrés J,K,L,M, 8,9 et 10 sur le plan). Le déplacement de ces blocs calcaires de plusieurs centaines de kilos pose en outre de gros problèmes techniques.

Enfin, sous la couche des silex, nous avons dégagé un lit de galets qui, peut-être, n'est pas le résultat d'un phénomène naturel. S'agit-il





T.M. 82. I 7. 14.



T.M. 82. I 7. 20

d'un aménagement de fond de cabane très ancien? La suite des travaux nous l'apprendra sans doute, comme les différentes études et analyses qui doivent encore être réalisées : traitement palynologique et C14, déterminations précises...

La visite terminée, les natus regagnent leurs voitures non sans parcourir les champs au sol gelé, à la recherche d'un fragment de poterie ou d'un éclat de silex.

Deuxième étape : le refuge du CYRES à Auffe où une projection de diapositives résume les 4 années de fouilles réalisées au Tienne des Maulins et où sont présentées les dernières découvertes.

... Pique-nique...

L'après-midi est consacré au site subaquatique des grottes de Han et aux coulisses du Musée du monde souterrain. Michel TIMPERMAN accepte de nous guider sur le terrain et de nous faire partager pour quelques instants sa passion.

La caverne de Han-sur-Lesse a servi de refuge à diverses époques. Plusieurs sites y furent fouillés ou le sont encore : la galerie des Grandes Fontaines, le porche d'entrée des grottes dans la Chavée de la Lesse et les berges de la rivière souterraine, à la sortie des grottes. Mais le site le plus original et le plus riche est constitué par le lit de la rivière, là où fut entraîné le matériel archéologique arraché aux berges de la Lesse.

Depuis une vingtaine d'années, des plongeurs fouillent systématiquement le fond de la rivière et réalisent là des découvertes assez exceptionnelles qui sont exposées au Musée de Han.

Grâce à Michel TIMPERMAN, nous pouvons nous rendre dans la grotte afin d'observer sur les parois de la caverne les traces argileuses de la présence ancienne des berges qui furent occupées et dans lesquelles le regretté Paul CORNET avait décelé l'existence de tessons. Rappelons-nous également tout le dévouement pour ces travaux dont faisait preuve notre ami Albert HENIN, aujourd'hui disparu.

Nous nous rendons alors au musée situé sur la place de Han-sur-Lesse. Là, nous pouvons voir ou revoir les nombreux objets admirablement exposés par ordre chronologique ou thématique : les outils de silex du néolithique final, les fabuleuses découvertes de la fin de l'Âge du Bronze (haches à douille et à ailerons, objets de parure et de harnachement, coutaux, aiguilles, hameçons, collier de disques d'or, poteries...), les armes et outils de la Tène, le diplôme de l'époque romaine et de nombreuses monnaies et objets usuels de la même période, le matériel médiéval et une vitrine consacrée aux dernières découvertes.

Enfin, Michel TIMPERMAN nous conduit à l'étage, dans le laboratoire du musée. C'est là que sont triées, classées et étudiées des tonnes de fragments de poteries, des dizaines de milliers de tessons. Avec une patience et une minutie qui sidèrent plus d'un naturaliste, Michel réalise ici, depuis plusieurs années, la reconstitution méthodique des

poteries. Il nous présente quelques vases "finis", résultat de plusieurs mois de travail. Epoustouflant! Inimaginable!.. Il faut le voir pour le croire!

C'est ici aussi que l'A.S.B.L. R.S.H., chargée des fouilles dans les grottes de Han, envisage de s'équiper pour réaliser le traitement des objets métalliques.

La journée se termine devant une boisson revigorant les uns par sa chaleur et les autres par sa mousse. Chacun rentre chez soi, la tête pleine de petits bouts de pots...

Bruno MAREE

### ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Dimanche 21 novembre : Etude des mousses (Vallée de la Lesse : Daverdisse, Pont des Barbouillons)

Quelques vaillants amoureux de la nature n'avaient pas hésité à affronter ce matin froidure et bourrasques pour se pencher avec curiosité sur le petit monde merveilleux des bryophytes, si attirantes par leur élégance et leur diversité.

Leur objectif était modeste : reconnaître sur le terrain les mousses et les hépatiques les plus courantes, en se limitant à un petit nombre d'espèces, de manière à bien fixer leurs caractères distinctifs. Cette approche prudente et sage, loin d'étouffer les enthousiasmes naissants, aura du moins eu l'avantage d'éviter l'écueil du découragement qui guette souvent les néophytes que nous sommes, au seuil d'un domaine tout neuf, complexe, mais combien passionnant.

A relever spécialement, sur un talus au pied d'un suintement, un beau neuplement de Hookeria lucens, aux feuilles entières largement ovales et dépourvues de nervure, dont le limbe est constitué de cellules particulièrement grandes; à la pointe de certaines feuilles, un bouquet de filaments propagulifères assure la multiplication végétative de la plante.

Paul GELIN

Samedi 18 décembre : Etude des mousses (Vallée de la Lesse : Villers/Lesse, Ciergnon)

La jolie promenade qui longe la Lesse de Ciergnon à Villers-sur-Lesse, et qu'on appelle communément "promenade de la Reine", offre aux hyologues un terrain d'exercice suffisamment riche pour combler leur soif de connaissance : talus ombragés, arbres séculaires, escarpements rocheux, vieux

murs tout tapissés de mousses et de fougères, parmi lesquelles il est intéressant de signaler Asplenium septentrionale.

En fin de parcours, le soleil a daigné illuminer gaiement nos trouvailles... réconfortant encouragement du ciel!

Paul GELIN

### ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 11 décembre : Observations au Laid Potai et environs de Lessive.

Temps assez doux, tendance à la pluie. Parcours vers Laid Potai, Tienne d'Aise, chemin de Genimont, Bois de la Héronnerie.

#### Observations :

- Buses variables : nombreuses
- Epervier : 1 ex. (très probablement femelle) en vol au bois de la Héronnerie.
- Busard-St-Martin : 1 ex. au Laid Potai (femelle ou juvénile)
- Alouette des champs : 1 bande composée de 9 ex.
- Pie-grièche grise : 1 ex. lançant des cris semblables à l'appel d'un fitis (beaucoup plus amplifiés).
- Grive musicienne : 1 ex. près du Laid Potai, puis plusieurs observations ensuite (5-6 ex.). L'espèce est rarement observée l'hiver dans notre contrée, excepté par hiver doux. "... L'hivernage dépend surtout des conditions alimentaires, et par conséquent du gel et de l'enneigement qui les aggravent..." (P.GEROUDET)
- Bruant des roseaux : 1 ex. entendu.

Marc PAQUAY

Dimanche 19 décembre : Observations dans la région de Wavreille-Belvaux.

Temps froid (forte gelée nocturne) et mince couche de neige.

Notre parcours à travers champs et bois passait par Naurdichamps, vallon d'En Faule, rapides de la Lesse et gouffre de Belvaux (vu de tout près!...)

#### Observations intéressantes :

- Busard-St-Martin : 1 ex. (en plumage type femelle) entrevu sur le plateau au sud de Wavreille.
- Bergeronnette des ruisseaux : 2 ex. près du gouffre de Belvaux.
- Cincle plongeur : 1 ex. aux rapides de la Lesse.

- Pinson du Nord : quelques ex. notés à Wavreille.
- Bec-croisé des sapins : idem.
- Grives litorne et mauvis : bandes observées (assez nombreuses cette année, semble-t-il).

Marc PAQUAY

### ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Entre Noël et le Nouvel An, nous avons pu profiter du temps exceptionnellement clément pour prolonger la fouille du remblai sur lequel était établi le dépotoir.

Dans la paroi sud de l'excavation (v. plan p.138) s'ouvrait un couloir étroit remontant jusqu'à la surface de la roche en place, en se rétrécissant de plus en plus. Dans ce couloir, les couches supérieures du remblai contenaient de nombreux ossements de bovidés et de carnassiers. Le déblaiement de ces couches nous a amenés sous une sépulture sans mobilier dont le squelette était parfaitement en place... Le mystère s'épaissit...

#### Quelques informations récentes au sujet du dépotoir :

Le Professeur GAUTIER qui a entrepris l'étude de la faune nous communique les résultats d'un premier tri. Le porc est le mieux représenté; il s'agit d'animaux abattus à un âge peu avancé. La poule et le grand bétail sont fréquents. Sont également représentés : canard, oie et autres oiseaux, poissons, batraciens, écureuil, castor, hermine, blaireau, renard, chien, cheval, sanglier, chevreuil, cerf élaphe et petit bétail.

Nous avons aussi reçu les résultats de la datation C14 réalisée sur un échantillon de charbon de bois prélevé dans la couche inférieure du dépotoir en 1981. Le résultat brut est 1415 ans ( $\pm$  65) B.P. (P = 1950), ce qui correspond à l'année 535 (entre 470 et 600). La "calibration" de ce résultat, réalisée selon deux méthodes différentes a donné :

- 1) 560 - 655
- 2) 640

Cette dernière date peut donc être retenue comme très vraisemblable. De nouvelles datations demandées (charbon de bois récolté en 1982 et ossements) seront intéressantes pour confirmer ces premiers résultats. En effet, la position du charbon de bois recueilli par rapport au cerne externe des troncs dont il provient, peut entraîner une marge d'erreur; le cerne externe d'un tronc peut être 50, 100, 150 ... ans plus jeune que le centre du coeur...

Maurice EVRARD

## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### LES NATURALISTES RECONNUS COMME PARTIE CIVILE !

Nos lecteurs se souviennent que notre association s'est constituée partie civile dans un procès intenté à un particulier qui, malgré un refus de bâtir, a construit à Lessive, en bordure de la Lesse, un chalet devenu, par des agrandissements successifs, une véritable villa (voir Rapport annuel 1981, p.72).

L'infraction date de 1977, le procès a commencé en 1979 et les avocats du contrevenant ont essayé de gagner du temps en faisant sans cesse remettre la cause et notamment en niant l'intérêt que nous avons à nous mêler de cette affaire.

Le jugement qui a été rendu par le Tribunal de Dinant le 1/12/1982 ordonne la démolition de la construction et la remise en état des lieux. Il reconnaît aux Naturalistes de la Haute-Lesse et à Inter-Environnement-Wallonie le droit d'intervenir dans ce genre d'action et déclare notre demande de partie civile recevable et fondée.

C'est un jugement qui fera jurisprudence et qui permet à l'avenir aux associations de Naturalistes d'intervenir légalement dans tous les cas où "la défense de la nature et de l'environnement" sont en cause.

Inutile de dire que l'intéressé a déjà interjeté appel:

De notre côté, nous poursuivrons bien entendu notre intervention et on nous retrouvera à la barre de la Cour d'Appel de Liège pour plaider la confirmation du jugement de Première Instance. I.E.W. sera à nos côtés. Pour sa part, Ardenne et Gaume nous soutiendra comme elle l'a fait jusqu'ici, nous considérant comme son porte-parole dans la région.

Devant l'importance du jugement et malgré l'appel qui en suspend l'exécution, nous croyons intéressant d'en publier quelques extraits.

#### Quant aux faits :

.....  
Attendu qu'en effet, il résulte des pièces soumises à l'examen du Tribunal que le prévenu F. n'a jamais bénéficié ni obtenu le permis requis lui permettant d'ériger sa construction;  
Attendu que le prévenu en convient d'ailleurs puisqu'après avoir épuisé les différentes possibilités de recours qui lui étaient offertes et s'être fait refuser en définitive le permis par l'arrêté-royal du 29/4/1977, il argue qu'il bénéficie d'un permis tacite, l'arrêté-royal de refus de permis n'ayant pas été pris dans les délais prescrits par la loi;  
Attendu que le moyen opposé par le prévenu n'est nullement fondé;  
Attendu qu'en effet, aux termes de l'article 55 §2 de la loi sur l'urbanisme, le prévenu en tout état de cause n'aurait pu passer à l'exécution des travaux qu'en se conformant aux indications du dossier qu'il avait déposé, aux lois et règlements, notamment aux prescriptions des plans

d'aménagement approuvés;

Attendu qu'à cet égard, il résulte des diverses réglementations applicables à la parcelle litigieuse et notamment au projet de plan de secteur établi par l'Arrêté-royal du 22/1/1979, que la construction a été érigée et demeure dans une zone rurale ou agricole; que par conséquent le prévenu qui n'a jamais obtenu le permis de bâtir; ne peut bénéficier d'un permis tacite;

Attendu que, le bâtiment ayant été érigé par le prévenu avant le 21/12/77, date des constatations de l'Administration de l'Urbanisme, la prévention mise à charge du prévenu est établie telle que libellée en la citation;

.....

Quant aux parties civiles :

.....

Attendu que les constitutions de parties civiles de l'ASBL "Inter-Environnement-Wallonie" et de l'ASBL "Les Naturalistes de la Haute-Lesse" sont recevables et fondées;

Attendu en effet que les statuts de ces parties civiles prévoyant la défense de la nature et de l'environnement, les habilitent à se constituer partie civile;

.....

Décision :

.....

Condamne le prévenu F. à 6.000fr d'amende ou quinze jours d'emprisonnement.

.....

Ordonne la démolition de la construction et la remise en état des lieux;

Fixe à six mois le délai accordé au prévenu pour y procéder;

Autorise le Collège ou le fonctionnaire délégué, à défaut par le condamné de ce faire dans le délai prescrit, à pourvoir d'office à cette démolition et à cette remise en état des lieux, les frais d'exécution étant récupérables contre le condamné sur présentation d'un état taxé et rendu exécutoire par le juge des saisies;

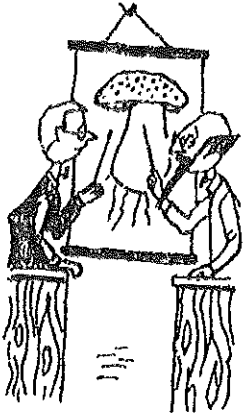
Reçoit les constitutions de parties civiles de l'ASBL "Les Naturalistes de la Haute-Lesse" et de l'ASBL "Inter-Environnement-Wallonie", les dit fondées en leur principe;

Condamne le prévenu F. à payer à chacune de ces parties civiles la somme d'un franc et les dépens;

.....

Les choses sont claires, attendons la sentence de la Cour d'Appel.

Edmond MEURRENS



# Grand Jeu du MKCO

## Solution des deux épreuves

- |                                 |                                |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 1. Collybia fusipes (C)         | 11. Micromphale foetidum (NC)  |
| 2. Amanita phalloides (D)       | 12. Panellus stypticus (NC)    |
| 3. Pholiota squarrosa (NC)      | 13. Oudemansiella mucida (NC)  |
| 4. Armillariella mellea (C)     | 14. Cortinarius trivialis (NC) |
| 5. Schizophyllum commune (NC)   | 15. Collybia velutipes (C)     |
| 6. Suillus luteus (C)           | 16. Pholiota mutabilis (C)     |
| 7. Coprinus comatus (C)         | 17. Collybia confluens (NC)    |
| 8. Collybia platyphylla (C)     | 18. Chroogomphus rutilus (C)   |
| 9. Cantharellus tubaeformis (C) | 19. Lyophyllum aggregatum (C)  |
| 10. Boletus edulis (C)          | 20. Boletus leucophaeus (C)    |

## CLASSEMENT

J-C. LEBRUN : 20/20

P. PIROT : 20/20

E. GERARD : 18/20

E. et N. GONDRY : 15/20

G. DEMANET : 13/20

F. DEREPEPE a abandonné à la suite de la première épreuve : 7/10

En bloc, félicitons nos 7 concurrents.

Nous prions les mieux classés d'attendre patiemment la récompense méritée par leur science et leur sagacité.



PORTRAIT D'UN SCOLYTE : IPS TYPOGRAPHE

Embranchement des ARTHROPODES (ou ARTICULES)

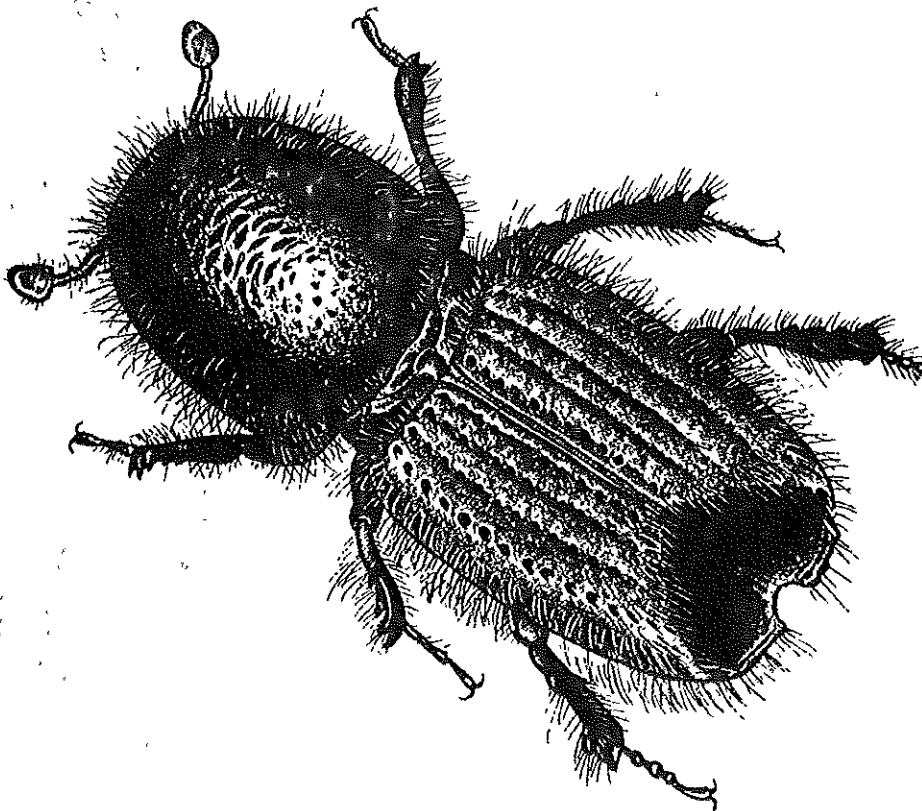
Classe des INSECTES (ou HEXAPODES) : invertébrés articulés respirant par des trachées, composés de 3 parties : tête - thorax à 3 anneaux portant chacun une paire de pattes - abdomen formé de 11 segments.

Ordre des COLEOPTERES : les ailes de la première paire (élytres) forment des étuis cornés protégeant les ailes de la seconde paire; pièces buccales conformées pour broyer; métamorphoses complètes.

Famille des SCOLYTIDES : redoutables ennemis des arbres forestiers : leurs larves creusent des galeries rayonnantes à partir d'une galerie centrale pratiquée par la mère sous l'écorce des arbres malades.

Description de l'IPS TYPOGRAPHE (Scolyte de l'Epicéa)

Bestiole (4mm) marron foncé, au corps hérissé de longs (c'est relatif!) poils jaunes fort raides : une vraie brosse. Elytres évidés à leur extrémité : une vraie "ramassette".



## Métamorphoses

Le mâle creuse un minuscule puits dans l'écorce d'un épicéa. Arrivé au cambium (couche mince - une seule rangée de cellules microscopiques - génératrice de l'aubier, où circule la sève brute, et du liber, où circule la sève élaborée), il creuse une caverne où il accueille deux femelles.

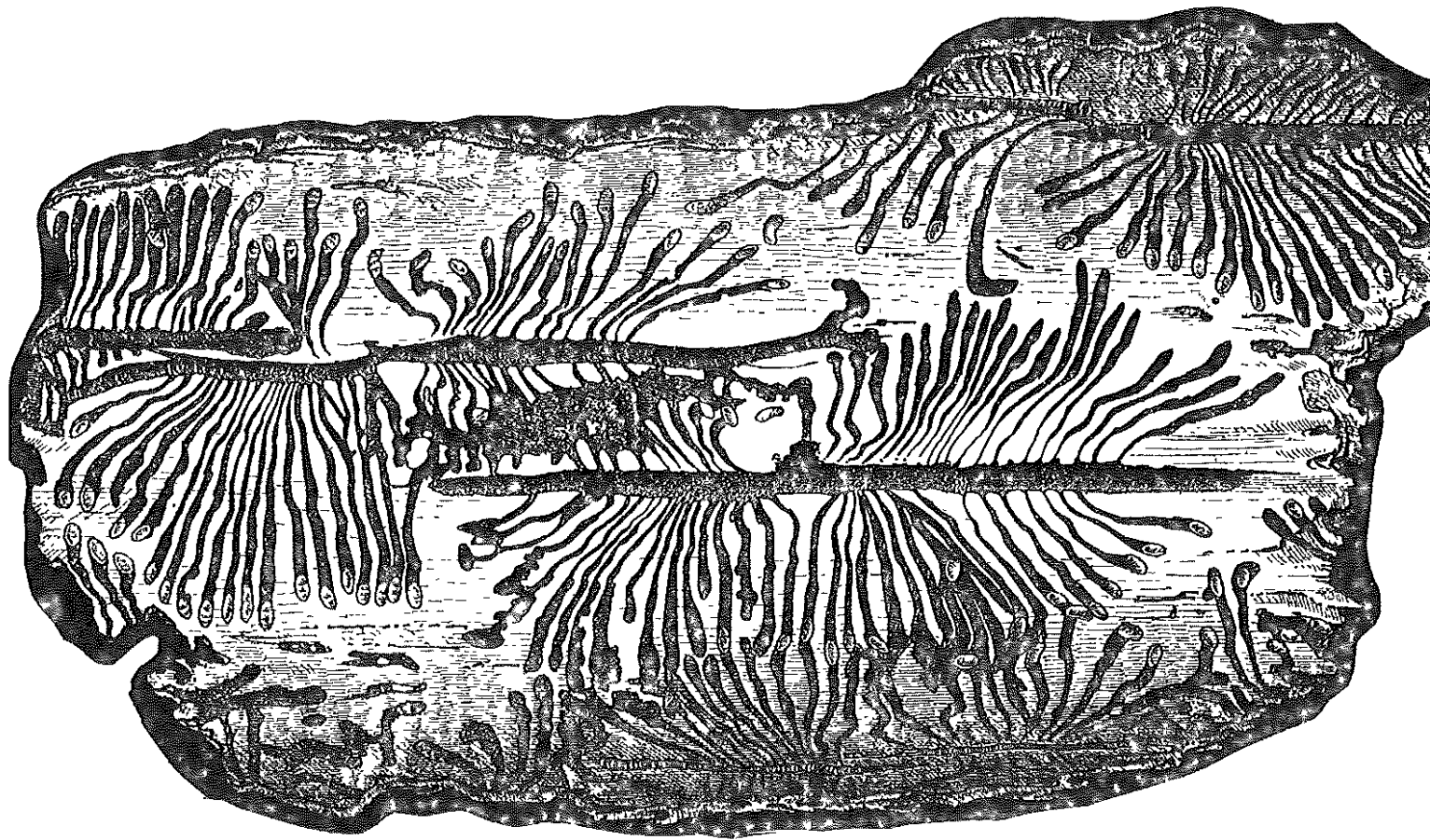
Après l'accouplement, chaque femelle s'ouvre une galerie à partir de la caverne, en s'éloignant l'une de l'autre. A intervalles réguliers, elles s'arrêtent pour creuser une encoche où elles déposent un oeuf. Pendant ce temps, le mâle se charge d'évacuer la sciure rejetée par ses épouses, jouant habilement de la brosse et de la ramassette.

Les larves nées des oeufs creusent leurs propres galeries en s'éloignant petit à petit du tunnel maternel. Elles se bâfrent de cambium, de bois tendre et d'écorce : elles grossissent et leurs galeries enflent avec elles.

Elles en arrivent au stade de la nymphose.

A sa sortie, l'imago (insecte parfait) déchire son enveloppe, verce l'écorce puis prend son essor pour recommencer le cycle.

(Renseignements et illustrations tirés de "LA HULOTTE" n° 38)

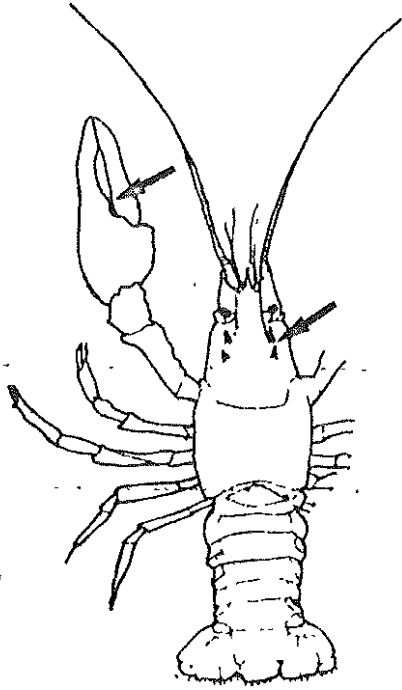


LES ECREVISSES

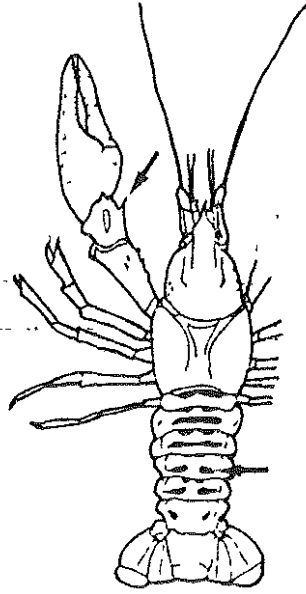
Fiche réalisée par Bernadette DARVILLE dans le cadre de sa recherche sur la distribution des écrevisses en Belgique.

En Belgique, nous pouvons rencontrer 5 espèces d'écrevisses. Voici les caractéristiques permettant de les reconnaître :

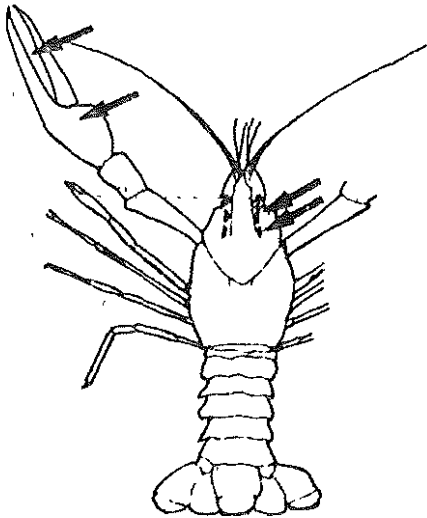
<u>Espèces</u>	<u>Taille moyenne</u> (cm)	<u>Caractéristiques systématiques</u>	<u>Distribution</u>
1. <i>Astacus astacus</i> (espèce indigène) Ecrevisse à pattes rouges	10 à 12	- 2 crêtes post-orbitaires - pinces présentant des échancrures - extrémités des appendices rouges (face ventrale)	Etait répandue en Belgique jusqu'en 1950
2. <i>Orconectes limosus</i> (espèce américaine)	6 à 9	- 1 ergot acéré au carpopodite - taches marron sur l'abdomen (face dorsale) Ces taches deviennent rouges après fixation	abondante principalement en Meuse gagne les autres rivières
3. <i>Astacus leptodactylus</i> (espèce de Turquie) Ecrevisse à pattes grêles	10 à 12	- 2 crêtes post-orbitaires - pinces grêles à bords lisses	vendue en pisciculture, serait introduite à quelques endroits
4. <i>Austropotamobius pallipes</i> (espèce française) Ecrevisse à pattes blanches	9	- 1 crête post-orbitaire - extrémité des appendices blanches (face ventrale)	serait présente dans le sud de notre pays
5. <i>Pacifastacus leniusculus</i> (Espèce californienne)	10 à 15	- 2 crêtes post-orbitaires (seconde minime) - pinces massives présentant des échancrures - tache blanche (cerclée de rouge, bleue en son centre) située à l'articulation de la pince	serait introduite à quelques endroits



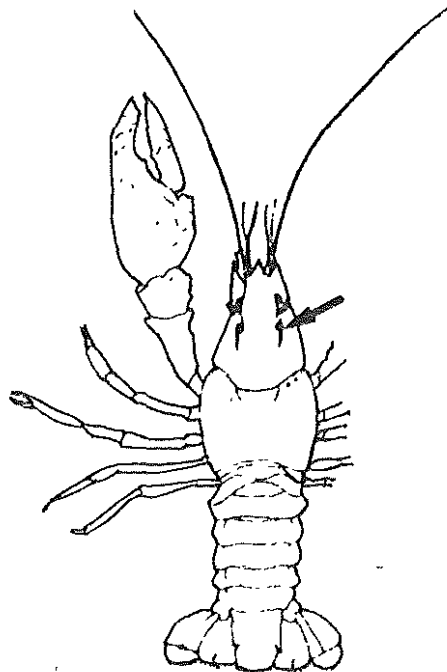
1.



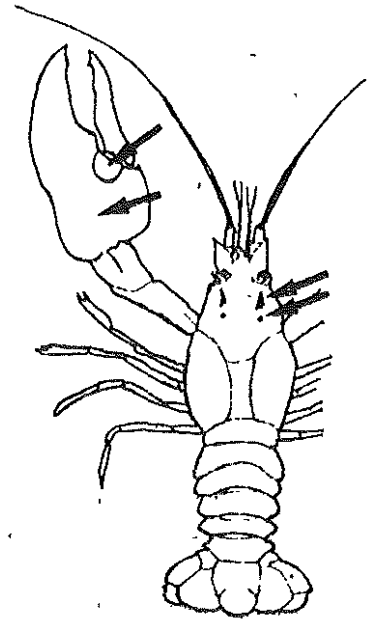
2.



3.



4.



5.

LES CAHIERS DE L'EQUIPE BOTANIQUE

ANNEE 1982

Samedi 3 avril : Observation des premières fleurs dans la vallée de la Lomme à Eprave et aux Grignaux à Han/Lesse

Profitant d'une belle matinée ensoleillée, les botanistes ont retrouvé avec ravissement les premières messagères du printemps, toujours fidèles au rendez-vous : violettes odorante et hérissée, corydale, lathrée écailleuse, anémones sylvie et fausse-renoncule, moscatelline, dorine, etc. le long des berges de la Lomme entre Wérimont et les Maulins à Eprave. Leur joie était toutefois ternie par le spectacle désolant des plastiques et autres détritiques accrochés aux branches. Quant à la résurgence de la Lomme...il vaut mieux ne plus en parler : ce site a perdu en quelques années tout son charme et une grande partie de son intérêt, en raison de la pollution permanente provoquée par les boues de lavage en provenance des carrières de Jemelle.

Aux Grignaux, nous avons fait découvrir à nos amis ardennais émerveillés les splendides floraisons de l'anémone pulsatille. Hélas, là aussi, déception et inquiétude en constatant les dégâts dus au piétinement par les grimpeurs au sommet du premier éperon rocheux : plantes écrasées, gazon arraché et même traces de feux! Il nous paraît urgent d'interdire l'accès de cet éperon aux amateurs d'escalade, à tout le moins durant les mois de mars à septembre, si l'on veut préserver ce joyau du Parc de Lesse-et-Lomme. Il n'est pas trop tard, mais il est temps!

1) Eprave : chemin longeant "Au-dessus de Gemeroie"

*Viola odorata*\* (sépales obtus, stolons allongés, pédicelle floral glabre ou à poils réfléchis, feuilles obtuses suborbiculaires en forme de rein); *Viola hirta*\* (sépales obtus, pas de stolons, pédicelle floral à poils étalés, se plus aiguës; *Erophila verna*\*; *Potentilla neumanniana*\* (= *P. verna*, 5 pétales jaunes, tige florifère +/- prostrée); *Cornus mas*\*.

2. Eprave : sentier longeant le Bois de Wérimont et celui des Maulins : ormaie-frénaie alluviale

*Adoxa moschatellina*\* (fleurs verdâtres, dimorphes, groupées par 5 en cube); *Petasites hybridus*\* (fl. rosâtres apparaissant avant les fe.); *Anemone nemorosa*\*; *Corydalis solida*\*; *Lathraea squamaria*\* (orobanchacée à fleurs rose pâle en grappe unilatérale, parasitant racines de noisetier, orme, lierre, etc.); *Rubus uva-crispa* (Groseillier épineux, épines groupées par 3); *Ranunculus ficaria*\*; *Allium ursinum*; *C hrysosple-*

nium oppositifolium\*; Anemone ranunculoides\* (fl. jaunes, bractées de l'involucre très courtement pétiolées, fe. à 5 folioles pétiolulées).

3. Han/Lesse : Les Grignaux (seul le 1er éperon rocheux a été visité)

Quercus pubescens (jeunes rameaux densément pubescents) et hybride Q. x calvescens (= Q. petraea x pubescens); Primula veris\*; Narcissus pseudonarcissus\*; Anemone pulsatilla\* (100 NS); Carex humilis\* (courtes tiges de 5-10cm, fe. presque filiformes plus longues que les tiges, épi mâle terminal et épis femelles enveloppés d'une bractée scarieuse); Sesleria albicans\* (graminée à épillets bleuâtres réunis en groupes serrés).

NB.: \* = espèce trouvée en floraison

souligné = espèce pouvant être considérée comme rare

( ) = degré d'abondance : 10 N(S) = dizaine(s)

100 N(S) = centaine(s)

1000 R(S) = millier(s)

Pierre LIMBOURG

Dimanche 18 avril : Découverte des fleurs et champignons printaniers dans le Parc National de Lesse-et-Lomme : Ry d'Howisse et Bois de Wève (Wavreille - Bure)

Beaucoup de Naturalistes sont au rendez-vous. Hélas, les fleurs et les champignons n'y sont pas, eux : les vents dominants du N-E ont ralenti la floraison et la poussée des champignons.

Notons cependant :

1. à la perte du Ry d'Howisse : Ornithogalum pyrenaicum ou Asperge des bois au stade végétatif; Primula veris\*(Primevère officinale), Viola hirta\*(Violette hérissée).

2. en longeant le Ry d'Howisse : Agrocybe praecox (Pholiote printanière), Viola riviniana\* et Anemone ranunculoides\* (Anémone fausse-renoncule).

3. sur un talus rocheux, nous trouvons Potentilla neumanniana\* (Potentille printanière) et Erophila verna\* (Drave printanière).

4. dans le Bois de Wève, nous récoltons un polypore : Glæophyllum sepiarium.

5. Nous regagnons Wavreille en passant par la carrière de Bure où la végétation est encore endormie (mais prometteuse) et nous nous penchons sur Daphne mezereum\* (Bois-joli), encore en fleur : son odeur suave valait à elle seule le détour.

1. Perte du Ry d'Howisse : *Viola hirta*\* (velue, absence de stolons, sépales obtus); *Primula veris*\*.

Nous nousrappelons la différence entre

<u>Primula veris</u>	<u>Primula elatior</u>
Prairies et bois frais	Prairies sèches et bois clairs
Corolle jaune soufre possédant une couronne orange clair au sommet du tube	Corolle jaune foncé à 5 taches orangées au sommet du tube
Calice appliqué sur le tube de la corolle	Calice non appliqué sur le tube de la corolle

Nous remarquons aussi un ornithogalum à l'état végétatif : l'absence de bande blanche longitudinale sur les feuilles étroites nous fait pencher pour Ornithogalum pyrenaicum.

2. En longeant le Ry d'Howisse : *Agroclype praecox* (pholiote printanière à pied bulbeux et anneau fragile); *Anemone ranunculoides*\* (bractées de l'involucre plus courtement pétiolées que celles d'*Anemone nemorosa*); *Viola riviniana*\* (sépales pointus, éperon sillonné et blanchâtre).

3. Sur un talus rocheux : *Potentilla neumanniana*\* (5 pétales, tige grêle rampante, radicante); *Erophila verna*\* (pétales blancs profondément bifides, fruits elliptiques portés par un long pédoncule).

4. Bois de Wève : Quelques polypores : *Glaeophyllum sepiarium* (lames labyrinthées, poroïdes), *Bjerkabdera adusta*, *Trametes confragosa*, *Ganoderma applanatum*, *Stereum hirsutum*.

5. Carrière de Bure : plusieurs pieds de *Daphne mezereum*\*.

Arlette GELIN





RECTIFICATION

En page 3 de ces Cahiers, il faut permuter les titres du tableau comparatif entre *Primula veris* et *Primula elatior*.

Samedi 15 mai : Reconnaissance des plantes médicinales (Briquemont)

Comme le retour à la nature et à tout ce qui est naturel provoque actuellement un engouement pour les médecines naturelles, dites "douces" et notamment pour la phytothérapie (ou thérapeutique par les plantes), l'équipe botanique a inscrit à son programme la reconnaissance des herbes sauvages, de leurs vertus et de leurs dangers.

Autour de la chapelle Reine Astrid et le long des chemins ruraux, nous relevons de nombreuses plantes dont l'usage curatif est incontesté : le Plantain lancéolé, la Primevère officinale, la Chélidoine. Notons aussi l'Aubépine dont les fleurs ont une efficacité certaine et durable dans les troubles cardio-vasculaires et ne donnent pas lieu à une accumulation d'effets toxiques. Sous l'ombre bienfaisante d'un Frêne, Jean-Claude Charlier nous donne sa recette de frênette : boisson fermentée et pétillante faite à partir des feuilles du frêne. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de la déguster bien frappée au retour de la promenade : si tous les remèdes pouvaient être aussi agréables...

Plus loin, sur un talus schisteux, nous observons quelques plantes xérophiles : la Potentille printanière, la Renoncule bulbeuse, l'Orpin âcre, l'Ail des vignes...

Nous pénétrons enfin dans la fraîcheur des Bois de Briquemont où nous rencontrons, entre autres, la Digitale pourpre, la Cardamine flexueuse, la Pulmonaire à longues feuilles, la Reine des prés. En traversant une prairie, nous relevons le Rhinanthè crête de coq, la Renoncule à tête d'or et quelques graminées.

En regagnant la chapelle, nous repérons, sur un talus schisteux, l'Arabette de Phalius.

-----

Parmi l'abondante littérature traitant du sujet, voici quelques livres à conseiller : ils sont en accord à la fois avec les connaissances actuelles de la botanique et avec les données récentes de la pharmacologie.

- Jacques DE SLOOVER - Martine GOOSSENS : Guide des herbes sauvages, Duculot 1981.
- Service de Pharmacognosie de l'Institut de Pharmacie de l'Université de Liège : Se soigner par les plantes, Test-Achats 1981.
- Jean-Marie PELT : La médecine par les plantes, Fayard 1981.

Liste des espèces observées :

1. Chapelle Reine Astrid :

*Valerianella locusta*\*, *Plantago lanceolata*\* (limbe 5 fois plus long que large, pédoncule sillonné), *Ranunculus repens*\* (foliole médiane pétiolulée), *Ranunculus acris*\*, *Cerastium arvense*\* (velue, pétales 2 fois plus longs que les sépales), *Cardamine pratensis*\*, *Primula veris*\*, *Euphorbia cyparissias*\* (feuilles linéaires, les inférieures devenant souvent rouge vif), *Heracleum sphondylium*.

2. Chemin rural menant au Bois de Briquemont :

*Rumex acetosa* (lobe des feuilles de la base infléchi vers l'arrière), *Alliaria petiolata*, *Lamium album*\*, *Crataegus monogyna*\*, *Sinapis arvensis*\* (feuilles supérieures sessiles, non embrassantes), *Glechoma hederacea*\* (se différencie d'*Ajuga reptans* par ses fleurs axillaires peu denses, très espacées sur une tige terminée par une touffe de feuilles, alors que les fleurs de la bugle sont denses, rapprochées et terminalés), *Médicago lupulina*\* (feuilles mucronées), *Chelidonium majus*\*, *Vicia sativa*\* (point foncé à la base des stipules = glande nectarifère visitée par les fourmis); *Vicia sepium*\* (fleurs pourpres de 12 à 15 mm, en grappe courte de 2 à 6 fleurs).

3. Talus schisteux :

*Hieracium pilosella*\* (poils étoilés), *Allium vineale* (feuilles semi-cylindriques, creuses, canaliculées), *Ranunculus bulbosus*\* (sépales réfléchis, pédoncules sillonnés), *Erophila verna* (en fruits), *Potentilla neumanniana*\*, *sterilis*\*, *Sedum acre*.

4. Bois de Briquemont :

*Frangula alnus*, *Viola reichenbachiana*\* (éperon violet non sillonné), *Oxalis acetosella*\* (l'évacuation de la graine s'effectue par déhiscence : jusqu'à 1 mètre), *Geranium pyrenaicum*\*, *Digitalis purpurea*, *Veronica chamaedrys*\*, *Adoxa moschatellina*\*, *Teucrium scorodonia* (feuilles cordées, ridées) *Lamium galeobdolon*\*, *Senecio fuchsii* (feuilles lancéolées, finement dentées), *Lathyrus linifolius* var. *montanus* (2 à 4 paires de folioles, la feuille se terminant par un mucron), *Euphorbia amygdaloides*\*, *Cardamine flexuosa* (siliques formant un angle avec leur pédicelle). En enjambant un ruisseau, nous relevons *Veronica beccabunga*\*, *Nasturtium officinale*, *Filipendula ulmaria*, *Lychnis flos cuculi*\*, *Angelica sylvestris*. Nous notons aussi une pulmonaire à très longues feuilles (40cm), peut-être est-ce *Pulmonaria longifolia* : à revoir cet été.

5. Prairie de Fauche :

*Rhinanthus minor*, *Ranunculus auricomus*\* (pétales souvent avortés ou absents), *Colchicum autumnale*.

6. Sur un talus schisteux :

Arabidopsis thaliana\* (feuilles radicales elliptiques, velues; feuilles caulinaires sessiles non embrassantes)

Arlette GELIN.

Dimanche 30 mai : Reconnaissance des espèces prairiales : Abbaye de St-Remy à Rochefort.

Nous n'étions pas très nombreux en cette belle matinée de Pentecôte à être accueillis par le Père Albert! Il est vrai que l'étude des graminées ne passionne pas grand monde... L'objet de notre visite était d'effectuer un relevé de végétation dans la prairie de fauche située à proximité de l'étang dit "du Frère Mathieu" récemment acquise par l'Abbaye (Cf. Rapport 1981, p.63). Grâce à l'obligeance du Père van Iterson, nous avons obtenu que l'on suspende les apports d'engrais sur cette parcelle afin de suivre la dynamique de la flore au cours du temps.

Le relevé a permis de dénombrer quelque 35 espèces plutôt communes, si l'on excepte la partie marécageuse - et certainement la plus intéressante - du site, en lisière des épicéas. La composition de la flore indique qu'il s'agit vraisemblablement d'une ancienne prairie temporaire de fauche à base de ray-grass d'Italie (*Lolium multiflorum*) et enrichie en espèces hygroclines dans le bas de la pente.

La parcelle entourant le site archéologique de St-Remy de Falen (Cf. Rapport 1981, pp. 65 et 81) comporte par contre une florule caractéristique des vieilles prairies permanentes pâturées, semi-améliorées et souffrant périodiquement de la sécheresse, ainsi qu'en témoigne l'abondance de la renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*). La suppression de la fumure va permettre une diversification progressive de la flore au cours des années futures et il sera intéressant d'observer avec quelle rapidité les espèces nitrofuges referont leur apparition.

Liste des espèces observées :

a) Parcelle fauchée :

N.B. Les chiffres placés entre parenthèses indiquent l'abondance-dominance des espèces selon l'échelle suivante :

+	:	individus rares avec recouvrement inférieur à 5%
1	:	individus nombreux avec recouvrement inférieur à 5%
2	:	id. compris entre 5-25%
3	:	id. 25-50%
4	:	id. 50-75%
5	:	id. 75-100%

*Lolium multiflorum* (2/3), *Trifolium repens* (3/4), *Trifolium pratense* (+), *Ranunculus repens* (4), *Ranunculus acris* (2), *Taraxacum*

sp. (2), *Molcus lanatus* (2/3), *Poa trivialis* (4), *Phleum pratense* (2), *Alopecurus pratensis* (+), *Plantago major* (+), *Plantago lanceolata* (+), *Rumex crispus* (2/3), *Rumex obtusifolius* (1/2), *Cerastium holosteoides* (1), *Trifolium dubium* (+), *Lathyrus pratensis* (+), *Rumex acetosa* (+), *Achillea millefolium* (+), *Bromus mollis* (+), *Potentilla reptans* (+), *Primula veris* (+), *Hypericum maculatum* (+), *Myosotis arvensis* (+), *Veronica polita* (+), *Lotus uliginosus* (+), *Juncus effusus* (+), *Lychnis flos-cuculi* (+), *Cardamine pratensis* (+), *Ajuga reptans* (+), *Cirsium palustre* (+), *Chrysanthemum leucanthemum* (+), *Bellis perennis* (+), *Veronica chamaedrys* (+).

b) Le long du sentier conduisant à la parcelle pâturée (en bordure de l'étang) :

*Agropyron repens*, *Festuca rubra*, *Dactylis glomerata*, *Heracleum sphondylium*, *Arrhenatherum elatius*, *Poa pratensis*, *Filipendula ulmaria*, *Selinum carvifolia*, *Galium verum*, *Centaurea pratensis*...

c) Parcelle pâturée :

*Alopecurus geniculatus*, *Festuca rubra*, *Lolium perenne*, *Cynosurus cristatus*, *Festuca pratensis*, *Dactylis glomerata*, *Molcus lanatus*, *Poa pratensis*, *Poa trivialis*, *Alopecurus pratensis*, *Trifolium repens*, *Taraxacum* sp., *Ranunculus bulbosus*, *Ranunculus acris*, *Lotus corniculatus*, *Prunella vulgaris*, *Cardamine pratensis*, *Bellis perennis*, *Achillea millefolium*, *Plantago lanceolata*, *Veronica serpyllifolia*, *Cirsium vulgare*, etc.

Pierre LIMBOURG

Décembre 1982

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE  
LISTE DES MEMBRES ADHERENTS

---

BATHY Francis - ch. de Rochefort, 63 - 5406 HARLOIE  
BAUSIER Colette - ch. de Tirlemont, 9 - 5906 SAINT-JEAN-GEEST  
BELGES Benoît - r. de Mirwart, 63 - 6903 SMUID  
BELLOT Patrick - r. du Village, 40 - 5394 MONT-GAUTHIER  
BOIS d'ENGHIEN Pierre - r. de l'Air Pur, 6 - 5430 ROCHEFORT  
BUGHIN Jean - r. Grande, 12 - 6924 LOIPIREZ  
COLLIN Georgette - av. Maréchal Ney, 34 - 1180 BRUXELLES  
CORBEEL Philippe - Leuvenstraat, 127 - 1800 VILVOORDE  
CORBEEL Sophie - idem  
CORNET Dominique - r. Bachelet, 9 - P75018 PARIS  
COURTOIS Paule - r. de Libin, 31 - 6903 SMUID  
COURTOIS René - idem  
CROISIER José - r. de la Cité, 11 - 6600 LIBRAMONT  
CROISIER Violette - idem  
DELACROIX Marcelle - r. du Long Chêne, 12 - 1970 WEZEMBEEK-OPPEM  
DELAUNOY Clovis - château du Bestin, 162 - 6934 RESTEIGNE  
DE MAUBEUGE Jacqueline - r. du Moulin, 67A - 5434 LESSIVE  
DE MAUBEUGE Richard - idem  
DEMBLON Henri - r. du Tribois, 71 6920 WELLIN  
DEMOULIN Michel - Chienrue, 1 - 5292 OCQUIER  
DEREPPE François - r. Delahaut, 65 - 5001 BELGRADE  
DEREPPE Brigitte - idem  
DESTERKE André - Grand-rue, 64 - 5394 MONT-GAUTHIER  
DETHIOUX Eric - r. de Coquelet, 125 - 5000 NAMUR  
DETHIOUX Fabienne - idem  
DETHIOUX Sabine - idem  
DOUXCHAMPS Marie-Claire - av. Slegers, 3 - 1200 BRUXELLES  
DUBOIS Pierre - r. de Behogne, 12 - 5430 ROCHEFORT  
DUPUIS Jacques - r. Saint-Urbain, 122H - 6934 TELLIN  
EVRARD Paul - av. Vanderstock, 45 - 6001 MARCINELLE  
Mme P. EVRARD - idem  
FACON Jean-Pierre - La Boverie, 5 - 6921 CHANLY  
FIERENS Marie-Madeleine - r. de la Semence, 1/54 - 1080 BRUXELLES  
FROGNEUX Suzanne - r. Maurice Rasquin, 22/7 - 1070 BRUXELLES  
GELIN Pascale - ch. de Charleroi, 115 - 1060 BRUXELLES  
GELIN Pierre - idem  
GERARD Emile - r. de Bomel, 111 - 5000 NAMUR  
GERARD Pierre - r. des Aubépines, 24 - 5432 HAN/LESSE  
GHILAIN André - r. E.Mertens, 57 - 1150 BRUXELLES  
GUERISSE Charles - ch. de la Hette, 6 - 6620 NEUFCHATEAU  
Mme Ch. GUERISSE - idem  
HARSIN Marie-Louise - r. de la Passerelle, 47 - 5430 ROCHEFORT  
HENRICOT Colette - av. Louise, 149/15 - 1050 BRUXELLES  
JACOPS Myriam - Cité du 50aire, 42 - 6920 WELLIN

LAMBEAU Fabrice - Clos du Vieux Moulin, 18 - 1410 WATERLOO  
 LAMBEAU Nicole - idem  
 Mme LECOMTE-DUBOIS - rte de Rochefort, 1 - 5440 JEMELLE  
 LECOMTE Gérard - r. de Givet, 62 - 5500 DINANT  
 LEDANT Jean-Paul - r. Th. Decuyper, 159/42 - 1200 BRUXELLES  
 LENS Monique - ch. de Chaubrière, 21 - 1328 OHAIN  
 LIBERT Nicole - La Pierreuse, 177 - 5436 BELVAUX  
 LOISEAU Monique - Scotton, 199A - 6888 HAUT-FAYS  
 LOISEAU Pierre - idem  
 MAILLET Gérard - r. d'Eprave, 26 - 5430 ROCHEFORT  
 MAILLET Gordon - idem  
 MAILLET Louisa - idem  
 MANNAERT Martine - r. de l'Europe, 25 - 5850 LA BRUYERE-BOVESSE  
 MANNAERT Pierre - idem  
 MASSAR Jeanne - ch. du Tilleul, 104A - 5431 WAVREILLE  
 NATIC Bruno - r. des Croisettes, 91 - 6930 GRUPONT  
 NATIC-KINET Marie - idem  
 MENU Véronique - La Culée, 93 - 5436 RESTEIGNE  
 MEUNIER Christiane - av. d'Azebois, 101/12 - 6200 GOSSELIES  
 MEUNIER Léonce - Faubourg, 137 - 6191 VILLERS-LA-TOUR  
 MEUNIER Thérèse - idem  
 MONNEAUX Jean-Claude - r. J.-B. Vandercammen, 28 - 1160 BRUXELLES  
 OVERAL Bernard - Grumelange, 29 - 6630 MARTELANGE  
 OVERAL Sylviane - idem  
 PETITJEAN Omer - Presbytère - 6854 JEHONVILLE  
 PIERLOT Jean - r. Surhuy, 53 - 5340 GESVES  
 PIROT Christiane - r. des Peupliers, 10 - 6620 NEUFCHATEAU  
 RONDEAUX Marie-Madeleine - Colline - 6940 FORRIERES  
 ROUSSEL Anna - r. du Centre, 47 - 5272 STREE  
 ROUSSEL Ellen - idem  
 ROUSSEL Georges - idem  
 ROUSSEL Marc - idem  
 SENGIER Jacques - av. Gl-Méd. Derache, 35 - 1050 BRUXELLES  
 SENGIER Nicole - idem  
 SERUSLAUX Emmanuel - r. A.Bouvy, 36/4 - 4020 LIEGE  
 TIMPERMAN Michel, av. H.Pauwels, 9/2 - 1200 BRUXELLES  
 VAES Hélène - av. des Courses, 24/13 - 1050 BRUXELLES  
 VAILLANT Marie-Odile - r. de la Polka - St-PierreMONT - F08240 BUZANCY  
 VAN DEN EYNDE Anne - La Marlière - 6920 WELLIN  
 VAN DEN EYNDE Jacques - idem  
 VAN LAERE Jean-Pierre - Grand-rue, 4 - 6911 VILLANCE  
 VAN SCHINGEN Jean-Claude - r. Thier de l'Eau, 7 - 5292 OCQUIER  
 VERHOEVEN Bernadette - r. Haie Minée, 26 - 6921 CHANLY  
 VILLE Cécile - r. du Sart, 5 - 6850 PALISEUL  
 VILLE Jean-Pierre - idem  
 YUNGMANN Bernard - Clos Guérin, 26 - F08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Décembre 1982

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS DE L'A.S.B.L.  
"LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE" à CHANLY

---

ANTOINE Marie-Madeleine - Grand-Rue, 73 - 6911 VILLANCE  
BOTIN Imelda - av. Atlantique, 86 - 1150 BRUXELLES  
CHABOTTEAU Fabienne - r. des Collires, 10 - 5432 HAN/LESSE  
COLIN Béatrice - r. de Wachiboux, 7 - 4052 DOLEMBREUX  
COLLET Francis - av. de Fort-Mahon, 209 - 6920 WELLIN  
COMMERCE Denise - av. du Castel, 70 - 1200 BRUXELLES  
COMMERCE Raoul - idem  
DAVID Elise - r. de Lesterny, 22A - 6940 FORRIERES  
DAVID Michel - idem  
DELVAUX DE FENFFE Marie-Chr. - av. des 4 Bonniers, 8 - 1348 LOUVAIN-LA-N.  
DELVAUX DE FENFFE Michel - idem  
DEMANET Gérard - r. de Maissin, 33 - 6850 PALISEUL  
DEMBLON Baudouin - r. du Fond des Vaux, 70 - 6920 WELLIN  
DEMBLON Véronique - idem  
DEMOULIN Denise - r. du Château, 11 - 5432 FRONVILLE  
DEMOULIN Philippe - idem  
DETHIOUX Marie - r. de Coquelet, 125 - 5000 NAMUR  
DETHIOUX Maurice - idem  
DUBOIS Geneviève - r. Paul Dubois, 73 - 6910 LIBIN  
DUBOIS Jean - r. du Village, 73 - 5420 VILLERS/LESSE  
DUMORTIER Philippe - Bissegemstraat, 25 - 8510 MARKE  
DUMORTIER Roger - idem  
DUMORTIER Sonia - idem  
EVRARD Ghislaine - quai de la Boverie, 96/63 - 4020 LIEGE  
EVRARD Louise - Au Tilleul, 113 - 6921 CHANLY  
EVRARD Marie - idem  
EVRARD Maurice - idem  
FIERLAFYN Etienne - r. du Long Chêne, 12 - 1970 WEZEMBEEK-OPPEM  
FROGNEUX René - r. Maurice Raskin, 22/7 - 1070 BRUXELLES  
GELIN Arlette - ch. de Charleroi, 115 - 1060 BRUXELLES  
GELIN Paul - idem  
GELIN Véronique - idem  
GOHIMONT Albert - r. Devant l'Etang, 10 - 4890 MALMEDY  
GOHIMONT Anne-Marie - idem  
GROLLINGER Yvan - r. de Ciney, 73 - 5430 ROCHEFORT  
HUBAUX Bernard - r. Jules Hazard, 14 - 6840 MERNY-CARLSBOURG  
HUBAUX Christiane - idem  
JACOPS Henri - Cité du 150e, 42 - 6920 WELLIN  
JACOPS Peter - idem  
LAMBEAU André - Clos du Vieux Moulin, 18 - 1410 WATERLOO  
LEBRUN Andrée - Wez de Bouillon - 6911 VILLANCE  
LEBRUN Claude-André - idem  
LEBRUN Jean-Claude - idem  
LEBRUN Pierre-Emmanuel - idem

LECOMTE Henri - r. de Rochefort, 1 - 5440 JEMELLE  
LIMBOURG Bruno - Al'Roue, 75 - 6921 CHANLY  
LIMBOURG Francine - idem  
LIMBOURG Pierre - idem  
LOISEAU Paul - Scotton, 199A - 6888 HAUT-FAYS  
LONCHAY René - r. du Château, 3 - 6993 RENDEUX-HAUT  
MAREE Bruno - r. des Collires, 10 - 5432 HAN/LESSE  
MELIGNON Florence - r. du Berger, 17 - 5430 ROCHEFORT  
MELIGNON Louis - idem  
MELIGNON Nelly - idem  
MENU Anne-Marie - La Culée, 93 - 5436 RÊSTEIGNE  
MEURENS Daisy - Frandoux, 12 - 5394 MONT-GAUTHIER  
MEURENS Edmond - idem  
MEURENS Annick - r. J.-B.Vandercammen, 28 - 1160 BRUXELLES  
MORMONT Daniel - Vecpré, 1 - 6986 HALLEUX  
MORMONT Francine - idem  
PAQUAY Marc - r. de Lorette, 4 - 5430 ROCHEFORT  
PIROT Paul - r. des Peupliers, 10 - 6620 NEUFCHATEAU  
RENERS Louise - r. Wagner, 99 - 4208 BONCELLES  
SENGIER Lucie - sentier de Mariencourt, 3 - 5180 GODINNE  
SINZOT Agnès - av. Roi Albert, 124 - 5300 CINEY  
SLEGERS Thérèse - Val des Cloches, 129B - 6934 TELLIN  
STIENON Willy - r. de Ciney, 57 - 5390 HAID-HAVERSIN  
VANDERVELDEN Jean - av. de l'Amarante, 37 - 1020 BRUXELLES  
VAN ITERSOM Albert (Père) - Abbaye de St-Remy - 5430 ROCHEFORT  
VERGAELLEN Sabine - r. de la Station, 85 - 6850 PALISEUL  
WEIS Jean - r. du Tombois, 1 - 6921 CHANLY



T A B L E   D E S   M A T I E R E S  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

	I. ACTIVITES GENERALES (1982)	Page.
Sam. 23/1	Promenade hivernale : Ave-et-Auffe, Lavaux- Ste-Anne	1
	Assemblée Générale à Han/Lesse	3
	Exposé de Ph.DEMOULIN : Trouvera-t-on du gaz dans le sous-sol wallon?	4
Dim. 14/2	La Lesse par monts et par vaux - 12e étape : Gendron-Furfooz	13
Dim. 14/3	Géologie de la région de Lesse-et-Lomme	21
Sam. 23/3	Souper des Naturalistes à Villance	33
Sam. 10/4	Floraisons printanières en Lesse-et-Lomme : Belvaux - Eprave - Rochefort	34
Sam. 24/4	Floraisons printanières en Haute-Lesse : Porcheresse - Gembes - Haut-Fays	37
W-F. 8-9/5	Observation des oiseaux et des étoiles : Resteigne	49
Sam. 22/5	Excursion dans la vallée de l'Ourthe : Deulin - Grandhan - Grande-Enneille	
Sam. 19/6	Prospection des tourbières du plateau de Rocroi	71
Sam. 26/6	Excursion dans la vallée de la Hôzwarche et visite de la Réserve du Kleinfullenbach à Bül- lingen	72
Sam. 10/7	Promenade dans les tourbières d'Ochamps	79
Dim. 25/7	Promenade dans la vallée de l'Our	82
Sam. 21/8	Jemelle : l'oppidum "Sur le Fayt" et les crêtes vers Wavreille et Forrières	84
Dim. 12/9	Visite de la Réserve naturelle domaniale de Champalle et Poilvache (Yvoir)	93
Dim. 19/9	29e Journée nationale de la protection de la nature à Malmédy	96
Sam. 25/9	Les marais de la Haute-Semois / Heinsch - Landbruch - Musson	101
Sam. 2/10	Fête des Naturalistes à Chanly	113

Dim. 24/10	Excursion mycologique à Han/Lesse	114
Sam. 13/11	Excursion géologique dans la vallée du Hoyoux	127
Dim. 12/12	Excursion archéologique en Ardenne : Bérismenil - Nadrin - Bistain-Brisy	151
Ven. 27/12	Conférence de J.DUVIGNEAUD sur "La protection et la gestion des pelouses calcaires de Belgique et du Nord de la France" à Rochefort	156

## II. ACTIVITES DES EQUIPES

### A. CHRONIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Janvier	Un complexe touristique à Tellin?	10
	Le temps des cigales est révolu	11
Février	L'hôtel pavillonnaire de Tellin	18
	La RTBF et l'environnement	20
Avril	Interdiction d'emploi des herbicides à Rochefort	45
	Au feu ... bactérien!	47
Mai	La protection de la nature	69
Juin	Piraterie à l'avifaune	77
Juillet- Août	Le Parc Naturel de Lesse-et-Lomme	90
	La Commission communale de Rochefort	91
Novembre	Pas de dépôt d'immondices dans les carrières de Lorinchamps (Tellin)	131
	Quand l'administration des Eaux et Forêts fait haro sur le héron	132
	Deux mots aux destructeurs de l'Ardenne (le pont Marie-Thérèse à Maissin)	135
Décembre	Les Naturalistes reconnus comme partie civile : affaire Focant, à Lessive	168

### B. EQUIPE BOTANIQUE

S. 23/3	Reprise des activités : Han/Lesse	30
S. 3/4	Observation des premières fleurs à Eprave et Han/Lesse	40
D. 18/4	Découverte des fleurs et champignons printaniers à Wavreille-Bure	40
S. 15/5	Reconnaissance des plantes médicinales à Briquemont	67

D. 30/5	Reconnaissance des espèces prairiales à St-Remy (Rochefort)	68
S. 5/6	La végétation des pelouses à orchidées : Res- teigne - Bure - Wellin	74
S. 12/6	Les étangs de Serinchamps	75
D. 20/6	Végétation des rochers et tiennes calcaires : Chooz - Foische	75
D. 27/6	Les pelouses des environs de Wellin	76
S. 3/7	Fanges du plateau de St-Hubert	87
D. 21/11	Etude des mousses : Daverdisse	165
S. 18/12	Etude des mousses : Villers/Lesse - Ciergnon	165

#### C. ACTIVITES MYCOLOGIQUES

D. 18/4	Découverte des champignons printaniers à Wavreille - Bure	40
D. 22/8	Mycologie à Daverdisse	88
D. 26/9	Recherche et détermination de champignons à Lesse	108
D. 24/10	Excursion mycologique à Han/Lesse	114
S. 16/10	Promenade mycologique : Rochefort - Han/Lesse	123
S. 23/10	Récolte et détermination de champignons : Tellin - Belvaux	124
	Année mycologique 1982	145

#### D. EQUIPE DES JEUNES

S. 13/2	Projection commentée de diapositives à Han/Lesse	17
S. 13/3	Conférence de J-P.LEDANT sur la Sittelle d'Algérie	29
S. 29/5	Une promenade dans la vallée du Vachaux	64
S. 4/9	Promenade dans une boucle de la Semois : Poupehan	108
D. 19/12	Sortie archéologique à Han/Lesse	161

E. EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

S. 13/3	Observations au Tienne d'Aise (Lessive)	30
S. 27/3	Observations aux Pérées (Resteigne)	31
S. 17/4	Recensement des Cincle plongeur, Bergeronnette des ruisseaux et Martin-pêcheur de la Lesse (entre Chanly et Eprave)	41
D. 25/4	Domaine du Bestin (Tellin) et Ry des Glands	44
V. 30/4 - L. 3/5	W-E. ornithologique en Lorraine française	59
D. 23/5	Sortie à Chanly	63
S. 29/5	Plaine devant Fêche et Behogne, ruisseau de Behotte (Rochefort - Eprave)	63
S. 12/6	Observations à Serinchamps	88
D. 1/8	Séance de baguage à Humain	89
D. 5/9	Région de Lavaux-Ste-Anne	109
S. 18/9	Observations en bordure du plateau du Gerny (Champs de Rivogne, les Mohons)	110
D. 26/9	Laid Potai et région de Lessive	110
S. 6/11	Passage de grues à Chanly	125
S. 9/10	Observations au marais d'Harchies (Pommeroeul)	139
S. 23/10	Observation des migrations à Sohier	139
S. 30/10 - L. 1/11	Week-end ornithologique en Baie de Somme et au Cap Gris-Nez	140
D. 14/11	Participation au comptage des oiseaux d'eau en hiver	143
D. 28/11	Promenade le long de la Wimbe et environs de Lavaux-Ste-Anne	144
S. 11/12	Observations au Laid Potai et environs de Lessive	166
D. 19/12	Observations dans la région de Wavreille - Belvaux	166



#### IV. FICHES TECHNIQUES

N° 40 Portrait d'un scolyte : IPS typographe

N° 41 Les Ecrevisses

N° 42 Mycogastronomie : de la comestibilité des Bolets